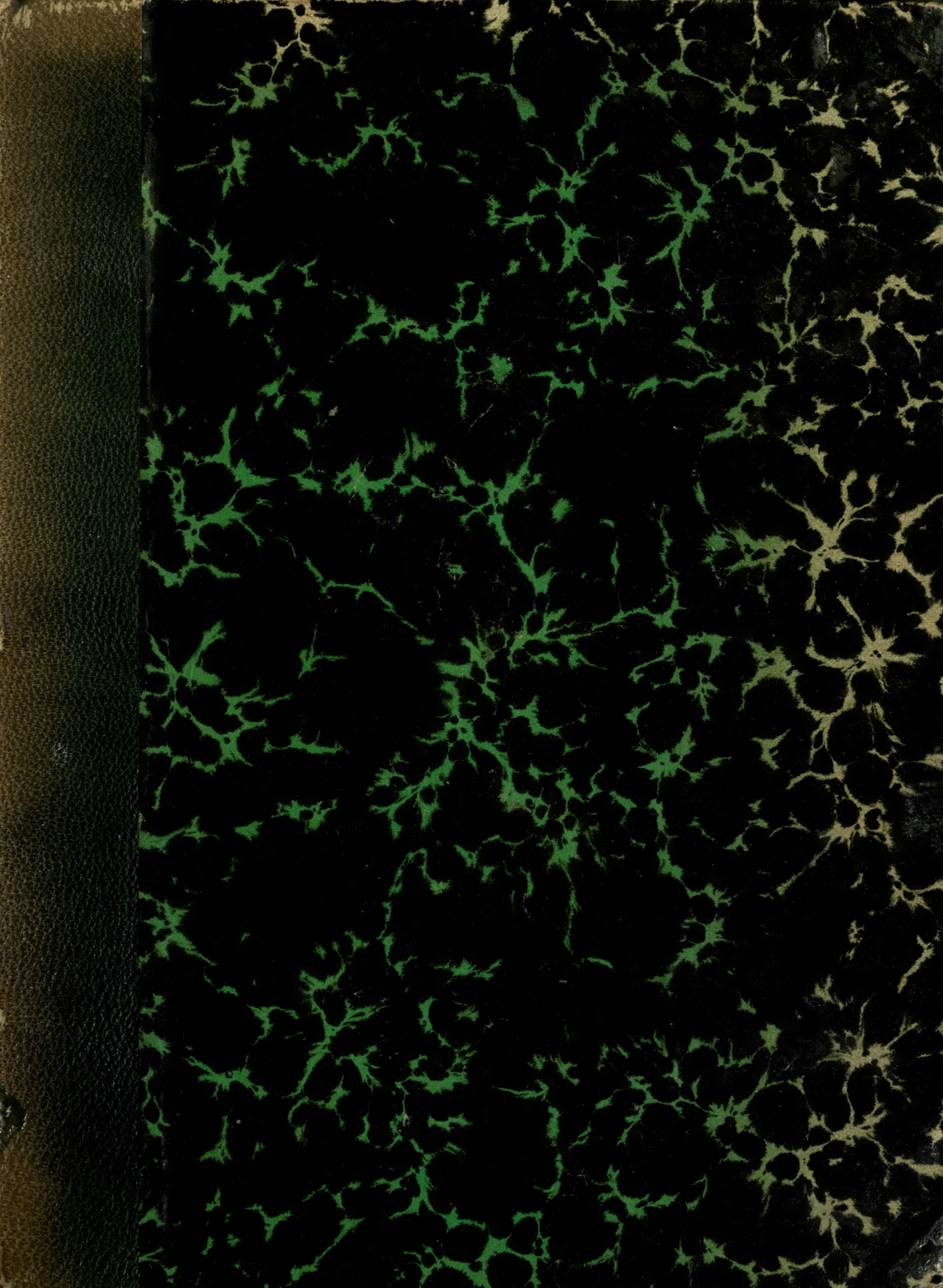
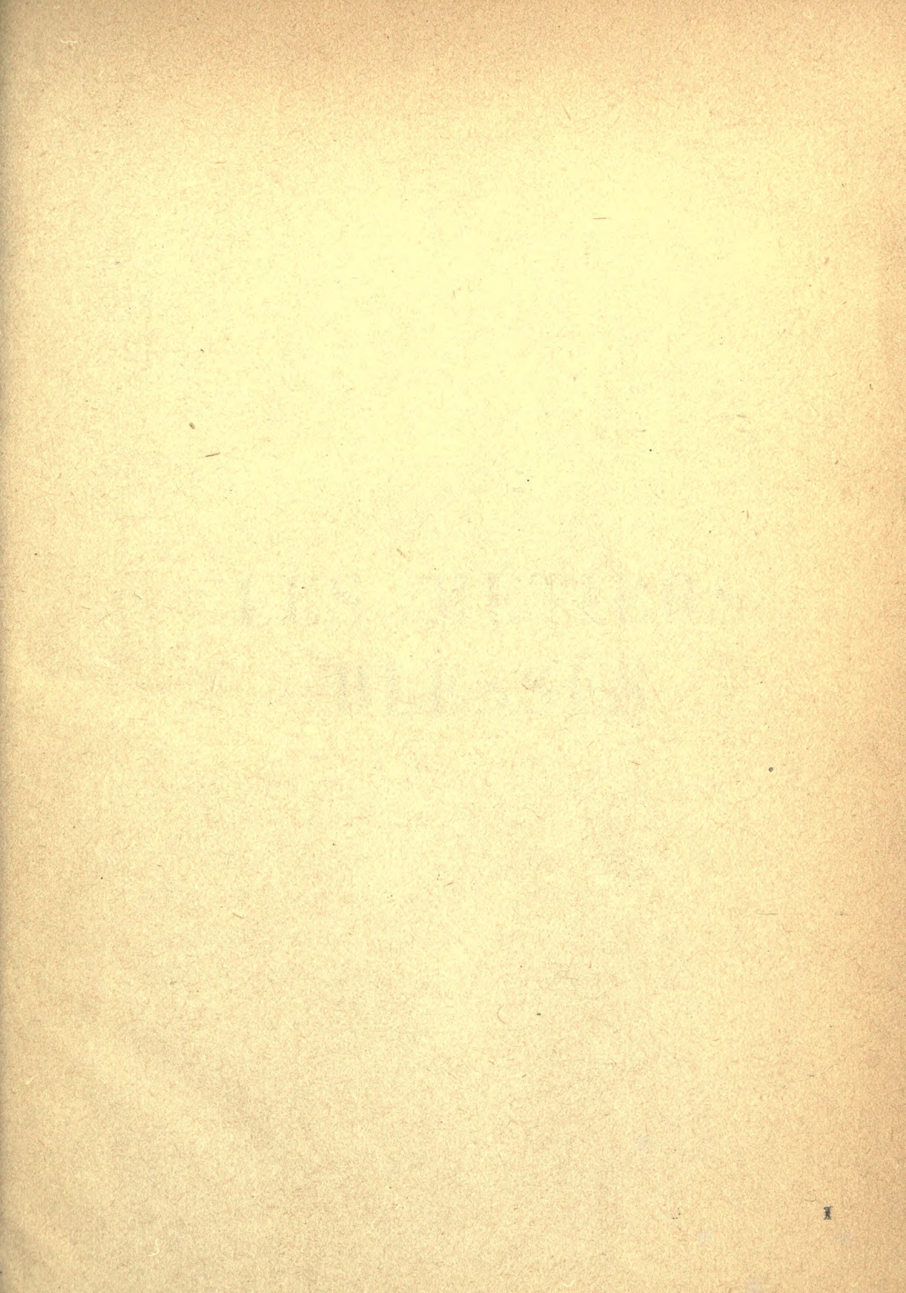








LES MÉTIERS BLESSÉS

ŒUVRES DE PIERRE HAMP

LA PEINE DES HOMMES :

LE RAIL .... 1 vol.

MARÉE FRAICHE, VIN DE CHAMPAGNE 1 vol.

L'ENQUÊTE .... 1 vol.

LE TRAVAIL INVINCIBLE .... 1 vol.

LES MÉTIERS BLESSÉS .... 1 vol.

VIEILLE HISTOIRE .... 1 vol.

GENS .... 1 vol.

Pierre Hamp a publié le 15 novembre 1915 une brochure de 72 pages : LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LES FRANÇAIS le 7 décembre 1916 une brochure de 66 pages : LA FRANCE PAYS OUVRIER. Ces deux brochures dont il reste quelques exemplaires ne seront pas rééditées leur texte remanié a été incorporé au volume LES MÉTIERS BLESSÉS.

PIERRE HAMP

LA PEINE DES HOMMES

LES MÉTIERS BLESSÉS

nrf

PARIS
ÉDITIONS DE LA
NOUVELLE REVUE FRANÇAISE
35 ET 37, RUE MADAME, 1919

IL A ÉTÉ RÉIMPOSÉ ET TIRÉ A PART SUR PAPIER LAFUMA DE VOIRON PUR FIL HUIT EXEMPLAIRES HORS COMMERCE NUMÉROTÉS DE I A VIII. CENT EXEMPLAIRES SPÉCIALEMENT RÉSERVÉS AUX BIBLIOPHILES DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE NUMÉROTÉS DE 1 A 100 ET DIX EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 101 A 110

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU TRAVAIL EN FRANCE PENDANT LES ANNÉES 1914 A 1919

LES MAINS BLANCHES Nous, Français, avons longtemps cru qu'il suffisait, pour demeurer un grand peuple, de penser noblement. Notre nation vouée au culte des écrivains, des artistes, a pris trop de goût à la figuration de la vie. Irréaliste, elle a diminué la force matérielle nécessaire pour distribuer dans le monde son influence. L'intellectualisme civilisateur n'est pas l'agent dominant de l'expansion d'un peuple. L'explication du droit n'en donne pas l'exercice. Qu'est pratiquement le droit sans la puissance de le maintenir ? Il est une beauté spirituelle.

Cette nécessaire force à maintenir le droit en réalité, est-elle suffisamment accomplie par le nombre de fusils ?

Toute la prospérité et la sécurité nationales reposent sur le travail. Cette guerre a agi contre l'honorabilité des mains blanches et la noblesse de ne rien fabriquer ni vendre.

Notre plus grande considération était pour l'oisif riche et le propriétaire foncier. L'ancienne gentilhommerie française ne commerçait pas. La honte de M. Jourdain d'être fils de négociants en tissus avait laissé des souvenirs dans les bonnes familles.

Notre esprit garde toujours la trace du préjugé aristocratique que travailler n'est point noble. Le rentier et l'artiste sont les deux types adoptés par notre sympathie nationale. On raille un homme en l'appelant fabricant de chaussettes. Cependant un chaussetier qui crée des modèles capables de concurrencer en Amérique du Sud la bonneterie de Saxe, agit plus pour l'honneur et le profit de la France qu'un rentier sordide, bien établi dans l'avarice et qui a soin de ne point risquer ses fonds dans l'industrie nationale.

Le travail subit encore le dédain hérité des temps nobiliaires. Il se trouve des gens pour mépriser la profession de fabricant de vermicelles, ou celle de fabricant de chaussures. La raillerie est contre qui a fait fortune dans les lards et suifs et l'estime pour l'auteur enrichi de vaudevilles pornographiques. Nous avons le devoir de devenir un peuple riche, capable de suffire à toutes les réparations, de relever toutes les ruines.

Pour cela, peu de littérateurs nous sont nécessaires, mais beaucoup de fabricants, d'ouvriers et de commerçants habiles.

Le préjugé des mains blanches fait que la classe la plus honorée de la nation est la moins productive. Dans le respect populaire le travailleur des durs métiers est au plus bas, l'employé en haut .Dans la considération bourgeoise, l'industriel ,le fabricant sont derniers, l'écrivain premier.

Etre d'Epée, de Robe, d'Eglise et surtout de Rente fut toujours plus aimable à la société française qu'être de Négoce ou d'Industrie. Mais cette guerre qui a si profondément frappé notre terre par l'obus et la mine a aussi frappé et transformé l'esprit national. Il n'y a point de plus grande force et de plus grand honneur pour une nation que le travail. L'industrie, l'agriculture, le commerce passent avant tout et enfin voici que s'accomplit la parole de saint Paul : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger ».

La baisse de la valeur de l'argent met le petit rentier au-dessous de l'ouvrier. Rien de plus salubre ne peut s'accomplir pour une nation. La valeur du travail apparaît éminente. La liberté de penser de l'artiste même en dépend. Il n'y a point d'homme enfermé dans son cabinet et imaginant une œuvre écrite, qui ne subisse l'influence de l'industrie nationale.

Si l'usine puissante fait le pays riche et fort, l'esprit du penseur et de l'artiste a la sécurité, la dignité et s'il faut, l'orgueil. Des sociétés organisées pour la fabrication, l'entreposage, le transport des marchandises : Venise, la Hollande, ont permis la pleine force de leur génie à d'incomparables artistes. C'est parce que les vaisseaux d'Amsterdam allaient aux Indes et au Brésil que la Hollande puissante de travail put mener 37 ans de guerre qui la délivrèrent en 1609 du joug espagnol, résister à Cromwell, à Louis XIV et porter sur sa laborieuse richesse la grandeur de Rembrandt. « Ces peuples, disent les ambassadeurs vénitiens, sont si enclins à l'industrie et au travail qu'il n'est aucune chose si difficile qu'ils n'entreprennent d'en venir à bout... Ils sont nés pour travailler et se priver, et tous travaillent, qui d'une façon, qui d'une autre. »

Le Titien aurait-il été cette lumière dans la fortune de Venise si la république de l'Adriatique n'avait battu des rames de ses galères la Méditerranée et l'Océan, convoyé ses marchands à des points du monde connus d'elle seule, et vendu ses miroirs dans tous les harems de l'Orient ?

Cette guerre a montré qu'une armée n'est puissante à défendre l'âme d'une nation que si elle est outillée par tout le travail des usines. L'esprit même de la race qui nourrit l'œuvre des artistes n'est sauvé que par le travail. Ainsi l'industrie et le négoce prennent le rang exact qui leur est dû : le premier. La force industrielle de la France est garante de la liberté des Français.

Voici venu le temps où le travail est situé par salut

public à sa place exacte. Les deux grandes nécessités nationales sont, dans l'état de guerre, se battre et travailler. Sans l'usinage de la victoire, point de victoire, sans victoire point d'exercice du droit. La batterie d'artillerie vaut d'autant que l'usine lui fournit des obus. La fabrication est le premier degré de l'activité militaire. Et quand la guerre est terminée, elle est le premier degré de la fortune publique qu'il faut rétablir d'urgence.

Nous estimons que l'Allemagne étant empêchée dans son commerce, nous allons par cette occasion prendre sa place sur les marchés du monde et d'abord l'expulser de France. Mais nous ne pouvons pas calculer notre avenir sur cette situation momentanée.

« Monsieur, dit un voyageur de commerce, je suis dans l'électricité, rue de la Boétie, Paris. J'ai demandé à l'Association des représentants, qui compte 40.000 membres, que nous versions chacun 20 francs par an pour fonder un journal où nous dénoncerons tous les commerçants français qui achètent de la marchandise allemande. Chacun dénoncera pour sa partie, celui qui fait de la soie pour la soie celui qui fait de l'électricité pour l'électricité.

Avant la guerre les Allemands vendaient, rendu Caen, à 15 francs, un article qui nous revenait net à 17 fr. 50. Actuellement nous en manquons. Je viens de voir un client qui m'a dit : Nous serons obligés de nous adresser aux Allemands.

Pour ne pas manquer à mes vieilles habitudes de politesse j'ai arrêté la conversation. »

La France montait naguère beaucoup de sucreries dans le monde. « On voyait une fois ou deux par an, dit un sucrier de Batavia, un ingénieur français. C'était un plaisir pour nous de le recevoir, puis nous causions affaires et en faisions. Les maisons allemandes ont monté des bureaux sur place, leurs ingénieurs étaient toujours à notre disposition. Celui de la maison française ne venait plus. Par fidélité nous avons continué à écrire

à notre vieux fournisseur. On ne nous a pas toujours répondu. Alors nous n'avons plus écrit. »

Les Français qui pensent qu'il n'y a victoire que par la réussite industrielle doivent blâmer le fabricant qui, ayant perdu ses fils à la guerre, dit : « A quoi bon, maintenant, remettre l'usine en travail ? » car cet homme manque à l'œuvre pour laquelle ses fils sont morts. Il les abandonne dans la bataille qui n'est que commencée à la guerre et qui n'est définitivement victoire que par l'industrie.

La mère qui garde son dernier fils auprès d'elle et l'empêche de représenter une maison française à l'étranger, rend inutile le sacrifice que ses fils aînés ont fait de leur vie. Elle les trahit.

Le rétrécissement commercial de la France est beaucoup dû au préjugé de la famille bourgeoise à deux enfants. Le fils unique reste auprès de maman. On voit à l'étranger peu de jeunes Français cultivés, établis pour répandre notre industrie. La famille à fils unique est une famille traître à la France.

Mais l'expansion commerciale n'est-elle pas nourrice des guerres et la paix du monde plus certaine si les nations travaillaient chacune pour soi ? La guerre alors changera de raisons : après le commerçant conquérant pour vendre, viendra le client conquérant pour acheter. On envahira l'Allemagne pour lui prendre sa potasse si elle veut la garder au lieu qu'elle fasse la guerre pour qu'on la lui achète.

Nous manquons de ces voyageurs de commerce polyglottes qui ont créé la fortune mondiale de l'industrie allemande. Voici la manière de l'un d'eux :

Dix-huit mois avant la guerre se présenta au tissage Vandamme, à Hazebrouck, le représentant d'une maison saxonne de produits pour parage, opération qui consiste à enduire avant le tissage les fils de chaîne, afin de les armer contre le frottement. Il s'adressa ainsi au directeur :

— Monsieur, permettez-moi de vous saluer. Je sais que vous travaillez le jute, le coton et le lin. Ma maison s'est spécialisée dans les ingrédients de parage pour ces trois textiles...

— C'est possible, dit le directeur, mais vous êtes Allemand et je ne vous prendrai rien.

Le voyageur s'inclina :

— Permettez-moi, monsieur le directeur, d'être tout à fait de votre avis pour vos sentiments. Il faut chacun être de son pays. Mais en ce moment nous sommes du même pays, car on est toujours du pays de son intérêt. Et c'est votre intérêt que de prendre mes produits. Messieurs vos concurrents sont bons patriotes, et là-dessus je les approuve, mais ils prennent mes produits...

— Je ne vous prendrai, dit le directeur, rien du tout.

Le voyageur s'inclina encore :

— Vous ne me prendrez rien, monsieur le directeur. C'est moi qui vous enverrai, à titre d'essai, un petit fût pour le jute, un petit fût pour le coton, un petit fût pour le lin. Vous ne payerez que si vous êtes content. Je vous demande seulement de ne pas oublier votre intérêt.

Quinze jours plus tard, le camionnage du chemin de fer livrait, franco de port et douane, trois fûts. La maison expéditrice écrivait :

« Monsieur le Directeur,

« Nous avons l'honneur de vous informer que nous vous avons adressé livraison à domicile, sans frais, trois fûts apprêt marqués A 89/91. Nous vous prions de bien vouloir accueillir notre traite, valeur à deux mois. »

Le directeur répliqua :

« Vos fûts m'ayant été livrés à domicile, je n'en assurerai pas la réexpédition. Je n'accepte pas votre traite. Vous pourrez faire enlever votre marchandise. »

Il reçut promptement cette réponse :

« Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du... Nous prenons bonne note de son contenu et annulons notre traite. Nous vous prions de bien vouloir recevoir notre voyageur à son prochain passage.

« Veuillez agréer... »

Trois mois plus tard, le voyageur repassait.

— Monsieur le directeur, dit-il, permettez-moi de vous saluer. Vous avez fait usage de mes trois petits fûts ?

— Ah ! non. Ils sont quelque part dans l'usine. Vous les reprendrez quand vous voudrez.

— Comme vous avez tort, monsieur le directeur ! Permettez-moi de vous montrer mon carnet de commandes. Vous voyez que MM..., qui sont vos concurrents, qui font les mêmes articles que vous, sont mes clients. Ces messieurs travaillent pour l'armée française, la marine, l'administration des postes et télégraphes. Mes produits sont excellents pour les fortes toiles. Il n'y en a pas de meilleurs. Si vous ne les prenez pas, vous serez battu par vos concurrents. Permettez, monsieur le directeur, que je vous explique votre intérêt... »

M. Humblot, directeur de la Librairie Ollendorf, dont les brocheuses étaient en grève, eut la visite d'un représentant de machines à brocher de Leipzig qui lui dit :

« La grève, c'est parce que vous avez des ouvriers au lieu de machines. Je vais vous monter une machine. Vous ne me la paierez que si vous en êtes content. N'importe quelle ouvrière pourra la faire marcher. »

Une femme sut en trois jours conduire la brocheuse mécanique vivement installée.

« Monsieur, dit l'homme de Leipzig, si cette ouvrière se met en grève, un garçon de magasin, une balayeuse peut

prendre sa place. Vous n'avez pas besoin de gens habiles, il ne vous faut que des machines bien construites. Vous êtes convaincu. Voilà mon catalogue. Vous paierez quand vous voudrez. »

M. Humblot fit tout mécaniser. Quand une machine se dérangeait, il télégraphiait à Leipzig. Vingt-quatre heures après un monteur arrivait et réparait. La maison allemande demandait pour cela 17 francs. Mais elle priait son client de laisser des éditeurs français visiter l'installation.

Quand le marchand allemand aura de nouveau préparé ses échantillons, pensons-nous que nos vieilles habitudes commerciales suffiront à lutter contre un peuple méthodiquement acharné à retrouver sa prospérité ?

Le vendeur n'a, dans l'industrie française, ni la culture, ni l'encouragement qu'il devrait avoir. Le vendeur international peut faire la fortune d'une maison. Ceux qu'on nomme les commis-voyageurs sont des conquérants de la prospérité publique.

Détruisons ce qui reste du vieux préjugé nobiliaire et intellectuel contre le marchand. L'homme qui enseigne aux nations qu'un moteur français est d'une mécanique parfaite, qui en démontre le fonctionnement solide et régulier, qui décide l'étranger à l'achat, recule nos frontières commerciales. Il agrandit la France.

Nous sommes dominés par cette idée que la civilisation vient du livre. Cependant ce n'est que lorsque nos marques de fabrique sont partout connues que la France est à son rang dans le monde. Elle ne manque point de jolis causeurs, mais de vendeurs habiles et décidés.

Les machines agricoles françaises sont très appréciées en Amérique du Sud, pour leur solidité. Elles ne se détraquent pas souvent, excellente qualité pour un outillage quand on n'a pas de personnel de réparation à proximité. Le cultivateur des fermes éloignées veut la robuste machine.

La réputation des marques françaises est faite là-dessus.

Mais pour avoir une moissonneuse de Vierzon, il faut aller à Buenos-Aires, tandis que les vendeurs de Leipzig parcourent les campagnes, voient le fermier deux fois par an ; ils n'ont pas le préjugé des mains blanches et répondent pour une petite réparation. La machine allemande reconnue inférieure à la machine française l'a cependant remplacée. Le meilleur travail est vaincu par la faute du commerçant.

Le vendeur allemand a enrichi des pays en y apportant l'outillage. Dans la Mongolie, le Turkestan, des races pastorales nomades vivaient misérablement en se déplaçant vers les herbages avec leurs troupeaux. L'hiver, la pénurie de nourriture décimait les bêtes. Aussitôt le Transsibérien établi, le voyageur allemand est venu vendre à ces populations des faucheuses mécaniques. Le chemin de fer et l'outil agricole ont changé les coutumes. On réside dans un rayon de pâturages d'été et on va faucher au loin la nourriture d'hiver. Les grandes migrations sont supprimées. Le troupeau ne connaît plus les immenses fatigues et l'inanition. Il prospère. Les tribus font du beurre que les Danois achètent pour le retravailler en usine et le vendre en Angleterre en concurrence à nos beurres de Normandie.

Beaucoup de gens de France croient encore le vendeur un monsieur à parole facile qui en impose au public par l'extérieur : un camelot en redingote.

Être commerçant est d'abord nécessaire à ce métier. Un homme de grande intelligence peut se trouver incapable de faire la vente qu'un autre moins intelligent réussira.

Mais le don de vendre ne suffit pas. Il y faut ajouter la connaissance technique du travail offert. Un vendeur doit pouvoir dire de la marchandise concurrente : Elle est inférieure et voici précisément pourquoi.

Cela exige une éducation professionnelle. Beaucoup de vendeurs n'en ont aucune et changent trop souvent de métier. On en trouve qui font les cuirs, ensuite

le chocolat ou les tapis de linoléum. Ils veulent un bon article et prétendent pouvoir le connaître en trois mois. Chômeurs, ils disent : Je cherche une représentation.

Aussi, cette fonction, capitale pour la fortune d'une maison, est déconsidérée. Les représentants ne s'expatrient que s'ils ne trouvent rien à gagner en France. Notre industrie s'en tient, sauf exception, aux habitudes enfin abandonnées par l'Etat qui détournait sur les colonies le déchet des administrations ; elle envoie à l'étranger les plus pauvres ou les moins habiles de ses employés. Partir est une infériorité.

Les Anglais, les Allemands font voyager les premières têtes. Le fils du patron part ou un des associés de la firme, un des directeurs. Beaucoup de patrons français ont peur du voyage. Un fabricant de mouchoirs de Cambrai établit en 1910 ses deux fils premiers employés de ses bureaux. L'aîné composait les collections des vendeurs, employés secondaires à la commission, qui parcouraient la France et aussi la Belgique parce qu'on y parle français. La maison eut demande d'une collection d'échantillons par un Anglais qui s'offrait à la représenter à Londres. L'affaire n'aboutit pas. L'Anglais garda la collection. La maison en augmenta son horreur des affaires avec l'étranger. Elle n'y expédiait plus que contre remboursement et refusait crédit hors des frontières.

Si les deux fils de ce patron avaient appris l'anglais pour partir vendre eux-mêmes la fine toile de France, commerçants capables de montrer la qualité de leur article auprès de la camelote en coton mercerisé, ils aidaient la France à faire un pas dans le monde. Ils croient à ce proverbe : Quand on a ce qu'il faut chez soi, on y reste. Expatrier les fils du patron ferait déconsidérer la maison.

Ces jeunes gens auraient pu savoir qu'à la Blanchisserie de Cambrai qui traitait leurs toiles, les calandres et les séchoirs avaient été fournis par une maison allemande. Six monteurs y avaient travaillé pendant un mois diri-

gés par un contremaître qui mangeait avec eux à l'estaminet. L'année suivante ce contremaître était revenu, mais en redingote. Fils d'un administrateur de la grande firme de construction, il apportait offre de machines nouvelles.

La maman française ne veut pas qu'on lui prenne son fils pour des voyages commerciaux. Un autre, dit-elle, peut les faire. La mère du petit employé, fils unique, ne le laissera pas partir non plus.

A une école d'Arts et Métiers, trois jeunes gens furent demandés : un pour l'Amérique du Sud, un pour Saïgon, un pour le Maroc. On leur offrait du travail bien payé. Deux allèrent jusqu'à Lyon, le troisième fut rejoint à Marseille par sa mère. Les familles les rappelaient. Elles préfèraient qu'ils entrent pour 90 francs par mois dans une « administration sérieuse ».

Si nous ne sommes pas capables de tirer un profit industriel de la guerre, elle aura surtout servi à établir le renom de notre goût pour le droit théorique et à garantir la réussite mondiale du trafic anglais.

Dans la lutte commerciale qui va être notre allié ? Est-ce le tissu de Lille qu'on vendra en Afrique ou celui de Belfast ? Soyons avisés.

Nous avons été pendant cette guerre plus fabricants que commerçants. L'Etat bon et gros acheteur a fortement industrialisé la France. Ayant développé notre inventivité de fabrication, nullement celle de vente, nous avons plus exercé nos ingénieurs que nos vendeurs.

Le petit atelier pourrait mieux accepter le caprice du client pour modifier sa fabrication, que l'usine où cela nécessite des transformations d'outillage coûteux.

La maison Ford facture plus cher un châssis qu'une voiture carrossée car les frais sont plus grands à interrompre les opérations qu'à les laisser s'achever. Faire au goût de la clientèle détruit le plan industriel. L'habileté du vendeur est de démontrer la supériorité de son article, non de se rendre docile aux modifications.

L'esprit routinier du petit fabricant qui ne veut rien changer à ses habitudes rencontre ici la méthode de l'usine qui ne varie pas son plan. La force commerciale de l'artisanat industriel est la souplesse au goût de l'acheteur. Pour la grande usine c'est l'inflexibilité.

Les usines de l'industrie textile en Normandie, ont été pendant la guerre entraînées à l'activité par les patrons flamands venus reprendre les vieilles affaires dépréciées. Beaucoup de normands ont préféré profiter de la bonne occasion de céder et être tranquilles plutôt que d'exploiter eux-mêmes dans une période de grande activité. Quelques-uns faisaient de l'élevage ou de la culture en même temps que de l'industrie. Plus résolument usiniers, les Flamands ne plaçaient pas leur fils dans les professions libérales qui « font honneur à la famille ». Avec le goût de la fonction publique commence la descente vers la médiocrité de fortune. Les professions où l'individu s'exploite lui-même ne donnent pas gros gain. Le médecin, l'avocat, l'artiste sont de petits gagneurs, comparés à l'industriel. Pour qui travaille dans son cabinet, tout sort de sa tête et de son encrier. Son chiffre d'affaires est limité. L'industriel peut étendre le sien par l'achat de matériel et l'embauchage d'ouvriers. Chef d'hommes, il profite d'eux dans une proportion impossible à la profession libérale. Laissant l'usine pour le travail isolé considéré plus digne, le fils d'industriel va vers la pauvreté.

On trouve encore en Bretagne de rares familles qui s'estiment notables dans l'histoire de France et vivent misérablement car leur tradition est restée de mesurer la valeur des hommes sur la bravoure, non sur le travail.

Un ingénieur des forges d'Hennebont à qui on annonçait un comte venu pour vendre un cheval, vit entrer un crasseux paysan en sabots qui lui dit : Je viens de tuer mon cochon. Le dernier homme qui s'était bien lavé dans cette grande famille avait dû vivre à l'époque de Jean-Baptiste où on trempait les chrétiens complète-

ment dans l'eau. Les six fils de ce blasonné trop incultes pour aucune carrière, trop fiers pour aucun métier, vivaient chacun de 3.000 francs de rente en bêchant leur jardin. Au temps des officiers de troupes, cogneurs à la tête de mercenaires, ils auraient été d'importants militaires sachant mal signer ; aujourd'hui qu'il faut de longues études pour avoir le premier galon, ils reviennent du régiment simples soldats ou tout au plus sergents.

LA RENTE ET LE SALAIRE

Le mécontentement contre le haut salaire est moins acrimonieux chez le patron que chez le rentier. Le patron hausse en même temps que le prix du travail celui de son produit ; l'oisif ne peut compenser la dépréciation de ses coupons qu'en allant travailler. L'élévation du salaire tue la vieille rente. Les gens habitués à vivre de leurs titres en banque considèrent comme un grave trouble social que l'on puisse en travaillant de ses mains, gagner 25 francs par jour. La considération du commerçant diminue pour le rentier devenu pauvre acheteur et augmente pour l'ouvrier. Les étaliers des marchés de 1918, disaient qu'ils pouvaient se charger de belle marchandise pour les quartiers d'usines. Ils ne remportaient rien. La vente est plus prudente dans les rues tranquilles où vivent les retirés des affaires.

La misère du détacheur de coupons est heureuse pour la prospérité publique. Par la dépréciation de la rente, le travail prend sa juste place : la première. Le haut coût de la vie rend difficile l'oisiveté. Il faut travailler ou mourir. La France n'a aucun besoin de gens qui se laissent vivre. Elle doit réaliser la plus grande puissance de labeur. La diminution de valeur de l'argent y aide en tuant l'oisiveté établie sur la rente ancienne.

Des nations se sont, pendant cette guerre, mises résolument à l'idée du travail obligatoire. Le décret d'octobre 1918 de la République russe y astreint tous les hommes de 18 à 50 ans. Le Canada avait déjà ordonné, le 4 avril 1918, l'obligation pour tous les hommes de 16 à 60 ans, âge que la République des Soviets n'a pas osé adopter. Les infractions à la loi canadienne ont été punies de cent dollars d'amende ou de six mois de prison. Les Etats américains de New-York, New-Jersey, Maryland, Virginie orientale ont également créé pendant la guerre une législation astreignant au travail, à New-York les hommes de 18 à 50 ans, 36 heures par semaine. Ce qui a été commencé par les Américains, continué par les Russes n'a eu aucune imitation en France. Nous ne sommes pas encore à penser que le travail est un service public et qu'un homme qui a nettoyé pendant vingt ans les égouts d'une ville a droit à la Légion d'honneur pour dévouement à la salubrité générale. Nous le méprisons parce qu'il sent mauvais, à cause des odeurs qu'il nous enlève. Nous ne voulons pas nous nettoyer nous-mêmes de nos ordures ni honorer ceux qui les nettoient pour nous. Ne rien faire par le privilège de la possession de l'argent plaît à notre conception de l'honorabilité. Nous n'estimons rien tant que la fainéantise bien vêtue. Mais la rente baisse et l'aimable oisiveté devient difficile. C'est pourquoi on blâme si fortement le haut salaire et la femme de l'ouvrier qui rapporte du marché trente francs de victuailles dans son filet alors que jusqu'ici cela n'était possible qu'aux gens aisés, non obligés de travailler pour manger. La dépréciation de l'argent crée en France les mêmes conditions que la loi au Canada, en Amérique et en Russie. C'est un étonnant privilège qu'une partie des hommes robustes de la nation soit affranchie du travail par la possession de la fortune. « Le fait, dit la loi de New-York, de justifier d'un revenu suffisant pour vivre et faire vivre sa famille ne constitue pas une excuse admissible. »

Ainsi le vagabondage n'est plus d'être hors fortune, « sans moyens d'existence », comme le définit la jurisprudence française, mais d'être hors travail. Quelle que soit la richesse possédée, il faut faire un métier. En France il suffit encore d'être riche pour être honoré. En Amérique a commencé l'idée que le déshonneur est dans l'oisiveté comme dans le vol ou l'assassinat. Ce sera une des grandes conquêtes de l'esprit humain dans cette guerre. Nous y sommes énergiquement opposés. La baisse de la rente et l'attentat à la liberté individuelle nous paraissent les plus grands maux qu'une société puisse subir. Nous devrons cependant cesser de nous étonner qu'il y ait identité d'obligation entre le service militaire et le service ouvrier. La législation du Canada et des quatre Etats américains a réalisé, que pendant la guerre la fortune n'est pas plus une raison d'être exempt du régiment que de l'usine. Le parasitisme de qui est rentier sans invalidité de travail est à poursuivre comme notre actuel vagabondage. Il ne faut que retrancher onze mots à l'art. 270 du Code pénal, il reste :

« Les vagabonds ou gens sans aveu, sont ceux qui... n'exercent habituellement ni métier ni profession ».

Le pays qui a le plus grand nombre d'usines, la plus vaste étendue de terre cultivée, le plus nombreux effectif de citoyens au travail, est celui le plus capable de s'armer pour maintenir son droit.

Nous donnons une trop grande valeur à l'encrier.

L'éloge mondial d'un moteur pour aéroplanes, inventé par un Français, fabriqué en France, ne vaut-il pas autant pour le renom français qu'un de nos livres traduit ?

Que les routes du monde soient parcourues par des automobiles de marque française n'est pas moins important que de voir des ouvrages français chez les libraires étrangers, ce qui est moins important encore que de rencontrer dans tous les pays des Français. Écrire chez soi et faire voyager du papier ne vaut point tant que de

voyager soi-même et fonder au loin des œuvres de réalité. La réussite du commerce, de l'industrie dans le monde est la condition de la fortune publique, sauvegarde du droit.

Il faut une industrie robuste pour supporter les impôts augmentés par la guerre, pour assurer aux veuves, aux orphelins, aux soldats revenus mutilés, la décence de vie dont la privation pour eux déshonorerait le pays ingrat. Plus il y aura en France d'ouvriers faisant activement leur métier, plus on y verra d'usines en œuvre et de champs labourés, moins on devra trouver de veuves et d'orphelins dénués, d'infirmes et d'estropiés tombés de la gloire douloureuse du combat à la sollicitation de la pitié publique.

Après la bataille, le travail est devenu la grande nécessité nationale. Pendant les quarante-quatre ans qu'il n'y a eu lutte dans le monde, entre l'Allemagne et nous, que par les procédés commerciaux et les fabrications industrielles, nous avons été vaincus, non seulement en pays étrangers d'où nous nous retirions lentement, jusqu'à voir décroître notre exportation en Roumanie, pays sympathique à la France, de 8,33 %, entre 1909 et 1913, alors que l'Allemagne y augmentait la sienne de 145 %, mais vaincus encore, nous Français, en France même, où l'Allemagne augmentait ses importations de 61,57 %. Les industries chimiques, la teinture du textile ont été clientes presque exclusives de l'Allemagne.

Si l'on supposait que l'on ait retiré brusquement de l'industrie française en 1914 l'outillage que les maisons allemandes y avaient monté : hauts fourneaux d'aciéries ; métiers de filatures et de tissages ; machines d'usines d'apprêt et de blanchiment ; machines-outils d'usines d'estampage..., notre fabrication aurait été ruinée.

On a dit trop aisément : il faut détruire le commerce allemand. On ne détruit pas le travail ni l'écoulement du travail d'une nation de soixante-dix millions d'âmes fortement organisée pour l'industrie. Détruire le commerce

allemand, cela mène exactement à la nécessité logique d'exterminer les Allemands. Peut-on les empêcher de travailler, leur couper les mains ? leur paralyser le cerveau ? Donc, on ne les empêchera pas d'inventer, de fabriquer et de vendre et de rétablir en cela une organisation dont ils ont la pratique.

Ce n'est point par oppression contre eux qu'il faut chercher le triomphe de notre industrie ; mais par le perfectionnement de nos propres moyens industriels et commerciaux.

Dans le monde entier était répandu le travail allemand. La France en était envahie. Les millions de peaux de porcs que nous envoyait l'Allemagne manquent depuis la guerre à nos industries du cuir. Les tinctoriaux allemands font défaut à nos usines du textile. Les semences allemandes connues pour leur remarquable sélection fournissaient notre culture. Nos compagnies de chemins de fer achetaient à l'Allemagne des locomotives.

Des capitaux allemands, des ingénieurs allemands créaient des industries en France. Comment remplacerons-nous cette énorme activité ? Où est la preuve que la guerre présente a détruit les qualités industrielles et commerciales de l'Allemagne ? N'est-il pas possible qu'elle se remette au travail avec une telle ardeur que peu d'annés après la paix elle ait encore augmenté ses moyens ? On a vu, de 1871 à 1878, la France faire un pareil bond.

Nous voilà amenés à considérer le triomphe de notre industrie par les seuls moyens du travail, pour parvenir non pas à détruire le commerce de l'Allemagne, entreprise impossible et regrettable pour le monde entier, mais à le réduire là où il nous attaque afin de prendre la juste place qui nous revient.

LE RENFORT. La nécessité première pour notre industrie est d'avoir des ouvriers sains et nombreux. Le nombre de Français est insuffisant. Nous devons ou ne pas produire assez et être vaincus économiquement, ou appeler des non-Français. Cela est fait d'avant la guerre. Le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais employait des Polonais. La Normandie et le littoral de la Méditerranée appelaient des Chinois. Les verreries du Bordelais utilisaient des nègres. Les mines de fer de Briey embauchaient quarante mille Italiens et neuf mille Allemands. Deux cent mille ouvriers étrangers travaillaient à Paris. Sur chacune de nos frontières les races débordaient vers nous. Au Nord, les Belges étaient présents à demeure dans toute notre grosse industrie. Sans eux elle n'aurait pu se maintenir active. Les mines, si dépourvues de travailleurs qu'elles laissaient des galeries non exploitées par manque de pics, faisaient en Belgique un recrutement intensif, mais qui ne les pourvoyait pas assez, car la métallurgie, le textile y recrutaient avec la même nécessaire obstination. Dans des industries saisonnières comme la briqueterie, la main-d'œuvre était entièrement fournie par les Belges. Ils faisaient nos travaux agricoles. Leurs migrations prin-

tanières allaient jusqu'à la Loire et derrière eux venaient les Polonais.

Au Sud, les Italiens dépassaient le Rhône. Ils abondaient dans les ports de la Méditerranée. Les huileries, les savonneries, les fabriques de pâtes alimentaires de Marseille avaient un personnel en grande partie transalpin. A Lyon, Saint-Etienne, venaient des Grecs. L'industrie du jute dans les Pyrénées et les scieries fabriquant la moulure en pin des Landes employaient les Espagnols.

Si la France avait été réduite à un nationalisme industriel, si elle n'avait voulu à son travail que les Français de France, son industrie, moins les métiers de luxe, était rayée du monde.

Déjà en 1913, des métiers arrêtaient dans les usines du Nord, faute de travailleurs. Le chômage était un mal disparu de la grande industrie, sauf pour quelques spécialités du vêtement atteintes par le changement de mode : le tulle à Calais et Caudry, car on ne portait plus ni broderie ni dentelle ; le drap à Roubaix, après la réduction déterminée par la jupe collante.

Notre industrie va se trouver dans cette situation : nécessité d'une plus grande activité dans un Etat aux impôts augmentés et manque de main-d'œuvre.

Les régions voisines de la zône atteinte par l'invasion ont recruté le personnel des usines détruites ou endommagées. Quand celles-ci seront remises en ordre il sera encore plus difficile aux industriels de reconstituer un personnel, qu'il leur aura été ardu de remplacer le matériel. Pendant l'année ou les deux ans de réparation de l'usine, la main-d'œuvre domiciliée autour d'elle se sera déplacée vers les pays d'embauchage.

La cessation de guerre crée un brusque chômage comme a fait sa déclaration. Les malaises du travail de 1919 sont semblables à ceux de 1914 : les transports manquent, personne n'achète. L'industrie est aussi surprise par l'arrêt des hostilités que par leur ouverture.

Elle n'est point prête. Le personnel féminin embauché pour les travaux de guerre est renvoyé plus vite que ne se reconstituent les familles par le salaire masculin.

Mais les transports repris et la vente active, que restera-t-il de chômeurs ?

Si la guerre laisse l'Allemagne sous d'assez lourdes obligations financières pour que les charges publiques y augmentent au point d'y créer la misère, il s'ensuivra une expatriation des ouvriers allemands. Quand un pays s'appauvrit, c'est toujours l'ouvrier qui souffre le premier et le plus.

Une insuffisance de main-d'œuvre existait aussi en Allemagne avant la guerre. Les Allemands n'émigraient plus que par goût personnel, non par nécessité. Ils pouvaient gagner leur vie chez eux. Les patrons allemands faisaient du recrutement en Italie, en Belgique, en Pologne, en Hollande.

Si, par la diminution de son industrie et l'augmentation de ses charges publiques, l'Allemagne redevient pays de grande émigration, nous verrons les ouvriers allemands accourir en masse travailler dans la nation fortunée. L'appauvrissement de l'Allemagne dirigerait vers la France, l'Angleterre et surtout l'Amérique ses ouvriers.

Supposons que nous puissions tuer le préjugé de la famille à deux enfants et nous déterminer, aidés par une législation financière, à une élévation de la natalité. Cela donnera dans vingt et un ans un effectif utilisable pour le travail. Il faut les générations de 13 à 20 ans pour fournir les apprentis, aides et ouvriers qui composent avec les hommes revenus du régiment, un personnel d'usine. Mais ce personnel n'est pas nécessaire que dans vingt et un ans. Il l'est tout de suite. Il ne peut être donné que par un recrutement immédiat d'enfants depuis treize ans et d'hommes adultes. Où les prendre ? Ils ne sont pas en France. Il faut bien les prendre hors de France.

La règle : « La France aux Français », est bonne pour une France de rentiers, d'artistes, de petits propriétaires. Une France qui veut fortifier son travail doit accepter l'étranger.

Allons-nous, pour assurer notre industrie, subir l'invasion des races germaniques appauvries ? Continuer l'appel des races inassimilables : Asiatiques, Africains ?

Ne vaudrait-il pas mieux choisir dans les races assimilables et sympathiques ? Dans certaines familles italiennes du bassin de Briey, les enfants nés en France ne parlaient que français.

La France a grand intérêt à canaliser vers elle des courants de migration choisis, à ne pas se laisser envahir sans contrôle. Dans les pays d'immigration comme l'Amérique, l'Angleterre, il existe une législation contre les non-désirables. La France est devenue pays d'immigration. On peut le déplorer, mais dans son intérêt même elle doit continuer de l'être et ne peut autrement. Il lui faut des lois sur l'immigration.

Cette venue nécessaire d'ouvriers étrangers en France est inorganisée. Dans le grand remuement de races et d'intérêts que crée la guerre, nous devrions être assez vivement habiles pour capter les migrations désirables. Notre industrie doit fonder une méthode de recrutement à l'étranger. Le grand nombre d'Italiens qui travaillaient en Allemagne désireront-ils y retourner ? Leurs anciens employeurs les appelleront certainement si leurs affaires reprennent. L'Allemand a trop le goût de la réussite pour se priver de main-d'œuvre par acrimonie.

L'émigration ne donne pas d'abord la qualité première d'une population. En même temps que les caractères les plus décidés, s'expatrient les éléments atteints par la misère et les hommes poursuivis par les lois. Le non-désirable à l'étranger est souvent non-désirable chez lui. Prenons soin de ne pas accepter le rebut des races.

Car quelle est notre vigueur physique au lendemain de

la guerre ? L'industrie française doit faire un immense effort en étant privée de ses meilleurs hommes. Les plus jeunes et les plus robustes choisis d'abord pour aller au feu sont morts ou infirmes. Il n'est resté loin du danger que le déchet de la race, alors que l'intérêt national serait que disparaissent les faibles et les inutiles : tuberculeux, oisifs et syphilitiques. Une race ainsi appauvrie ne doit accepter du dehors que des sélectionnés.

L'HONNEUR DU MÉTIER La force ouvrière des nations apparaît aujourd'hui éminente pour leur grandeur. Sur l'application de chacun à son métier s'appuient l'honneur et l'intérêt des peuples. Par quoi tout homme qui travaille est-il obligé à bien faire ce qu'il fait ? Par l'âme corporative. Les ouvriers se répètent des préceptes de travail enseignés ancestralement. Dans la manière du maçon d'aujourd'hui de tenir la truelle agit l'expérience de tous les hommes qui ont bâti. Par l'œuvre de la multitude des mains mortes qui à travers les siècles ont perfectionné un geste, chaque métier vivant est animé d'attitudes héréditaires. Toute l'exécution de la technique repose sur un honneur : l'Honneur du Métier.

Les vieilles disciplines des corporations et du compagnonnage survivent dans la solidarité syndicale. Le métier a gardé, par les prud'hommes, le privilège de se rendre à lui-même sa justice.

Entre métiers agit l'esprit de corps. Cette fierté collective souvent agressive, est durable dans l'âme des hommes qui travaillent de leurs mains. Elle est donnée par l'orgueil du travail. Longtemps avant la théorie écrite du sabotage, on appelait sabotier l'homme qui

travaillait mal, le comparant ainsi à qui n'est capable que de faire de la lourde chaussure en bois. Cependant les sabotiers, gens d'un métier qui disparaît, vaincu par l'abondance du soulier de cuir, avaient aussi la fierté de leurs mains et aimaient colorier des fleurs sur les sabots du dimanche qui montaient les marches de l'église. Dans le mépris mutuel entre corporations, le dédain du travail des autres est la marque de l'orgueil du travail qu'on fait. Les gens de métier ont créé l'injure à la profession et inventé pour la besogne qui n'est pas la leur le terme de dérision : l'épicier est cornichon ; le mineur, gueule noire ; on nomme bouif le cordonnier, collignon le cocher ; les modistes aux mains distinguées disent de la couture : la couturasse ; le pâtissier est un gnolleux et le maître d'hôtel un larbin. L'ancien devoir de compagnonnage faisait se battre au gourdin les hommes de corporations différentes. On s'assommait pour l'honneur du métier. Il ne reste de ces hostilités que des rangs de considération ouvrière. Un relieur est fier contre un maçon ; mais un artisan de la maçonnerie pierre s'estime au-dessus d'un limousinant. Dans les métaux, un feuillagier qui repousse à froid les ornements de fer ou de cuivre ne fraie pas avec les forgeurs et parmi ceux-ci le frappeur vient dernier dans la jalouse hiérarchie manuelle. Le vieux préjugé des mains blanches, hérité de la noblesse guerrière qui ne maniait que l'épée, persiste atténué parmi les hommes aux mains noires ; celui qui fait le plus dur et le plus sale travail est le moins considéré par eux et lui-même en cherche un à mépriser.

Malgré la solidarité de classe chaque métier garde ses fiertés établies sur l'habileté corporative. La puissance d'aimer ce qu'il fait, où s'assure le bonheur de l'homme, n'est point morte dans son travail. L'orgueil salubre qu'il en éprouve dure vivace même dans sa révolte. L'hostilité ouvrière déterminée par la rétribution insuffisante produit une lutte contre l'autorité sociale imposée au métier

non contre le métier lui-même. La grève n'est pas dégoût du travail mais défense de son droit.

Lorsque la révolte a lieu envers une modification de l'outillage, autrefois les métiers Jacquart, naguère les métiers automatiques Northropp, l'ouvrier agit par affection des procédés anciens qui lui garantissent le calcul habituel du salaire et la durée de l'embauchage. Il défend un travail traditionnel. Cette routine est encore une forme d'affection pour le métier.

Deux sentiments persistent puissants dans l'histoire du travail de France : l'amour du métier et le goût de la justice.

L'idée du travail-châtiment de l'homme semble dominer la besogne manuelle et prouver la vieille malédiction : « C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain. » Mais la millénaire parole n'est réalisée que par l'humanité contre elle-même. Un grand nombre d'hommes qui n'auront jamais l'outil en main ni l'idée en tête mangent le plus blanc pain du monde à la sueur du front des autres. Dans la hiérarchie de la peine celui qui travaille le moins parvient à la plus grande considération sociale. La morale dite publique ne reproche pratiquement pas à l'homme d'être oisif mais d'être pauvre. L'oisiveté n'est illégale que si elle porte le signe de la misère. Le vagabond immobile sur un banc fait-il moins qu'un promeneur automobiliste emporté à 100 kilomètres à l'heure à un endroit où il n'a rien à faire pour revenir aussi vite d'où il est parti ? Quelle est la différence d'inutilité de ces deux hommes ? Tous deux « sans profession » font exactement la même chose : rien. Le vagabond de piétaille est arrêté par l'agent de police qui libère la rue pour le passage du voituré.

Quelle juste joie éclairerait le travail des hommes si l'oisif riche cessait d'obtenir plus de considération que le travailleur pauvre. Le titre d'ouvrier doit passer dans la hiérarchie sociale au-dessus de celui de rentier.

Sachons créer la répugnance envers les sans-métier, si

fortunés soient-ils. Nous sommes fiers d'être un peuple guerrier, satisfaits d'être une nation fortunée : quand parviendrons-nous à connaître l'honneur d'être un peuple ouvrier ? La trace du labeur sur les autres nous éloigne d'eux et nous nous sentons honteux qu'elle soit sur nous.

Une dame entrée dans une salle d'attente de petite gare donna cette raison d'en ressortir vite : « Ça sent les ouvriers. »

Pour bien accomplir le travail, l'homme y doit trouver allégresse et plus son labeur est pénible et usant, plus il est méprisé.

Heureusement le vieil amour du métier assure, malgré la société, le salut social. L'habileté des mains de l'homme ne se passe jamais de fierté, même dans les besognes les plus basses. Si le dédain du travail était en chacun comme l'éprouvent les gens aux mains blanches et que les ouvriers ne restent à la besogne strictement que par compression, sans avoir à l'ouvrage plus aucun contentement de l'esprit, la fainéantise et le pourrissement anéantiraient le peuple désespéré.

LES USINEURS L'esprit de l'armée n'est pas fait que des cinq sous par jour pour le soldat, de la haute paie des officiers et des prescriptions réglementaires du tir ; de même l'esprit du travail n'est pas composé que du salaire et du sifflet des usines. Cet esprit est prétendu définitivement détérioré par le machinisme. Mais la récrimination contre la mécanique est périmée. Ceux qui s'y tiennent encore et reprochent à la vapeur d'avoir transformé un monde plus aimable avant elle, voudraient-ils revenir de l'hélice à la rame galérienne et remplacer le treuil à toupie par le cabestan à bras de la marine à voiles ?

L'homme ancien dans un métier aime garder ses habitudes de travail. La vieille coutume de l'ouvrier fraiseur ou tourneur est qu'il affûte lui-même son outil. « Ce n'est pas, dit-il, celui qui aura mal affûté pour moi qui aura la peine du travail si ça ne coupe pas. » Des hommes quittant ainsi leur machine pour aller à l'affûtage perdent une part du salaire aux pièces et augmentent les frais généraux par l'oisiveté des mécaniques abandonnées. Cette habitude corporative est si forte que des anciens quittent l'atelier où on veut la rompre. Il leur faut le libertarisme du travail encore indispensable dans

l'exécution des pièces de grande précision où l'exécutant doit fournir de délicates initiatives. Mais dans une usine de grosse fabrication de pièces en séries, le maintien de l'ouvrier au lieu de sa spécialisation devient un moyen indispensable pour réaliser la journée courte et le haut salaire plus profitables au patron que de longues journées à salaire réduit. L'Amérique, où le traditionnalisme du travail n'a pas la puissance de celui qui existe dans les vieux métiers français, ne voit pas s'opposer à la méthodisation de l'usine les psychologies corporatives qui ont été pendant des siècles créatrices de la valeur du travail et peuvent aujourd'hui retarder la transformation inévitable. Le patron techniquement révolutionnaire dit : « A méthode neuve de travail il me faut un personnel dont l'esprit soit neuf. Il y a par les routines corporatives une réaction ouvrière contre le progrès mécanique. J'écarte cette réaction en composant mon personnel de gens qui n'appartiennent pas à la profession. »

Cela mène à vouloir l'homme stupide pour être sûr de sa docilité à la technique nouvelle.

« Si j'ai une série de pièces à usiner, dit un ingénieur, je conçois d'abord une machine, non le geste d'un homme. Quand ma machine est construite, je n'ai plus besoin que d'une brute ou d'une femme. »

La division du travail et l'automatisme mécanique permettent de dresser dans un délai très court un personnel nouveau sur un nouvel outillage. L'initiative libertaire de l'ancien bon ouvrier est tenue pour dangereuse dans le métier méthodique. L'homme doit aveuglément faire sa minime part dans le plan général. Rien autre ne lui est permis. Le travail à rendre n'est plus une pièce finie par lui, mais une construction comme l'automobile achevée par l'usine entière. La France, pays de grande fierté manuelle, se trouve dans des conditions psychologiques compliquées pour intégrer dans les techniques nouvelles ses forces anciennes de travail.

L'inventivité de main de l'artisan français n'a plus d'exercice dans les fabrications en série. Une classe nouvelle de travailleurs est créée : les usineurs.

Au bas de la hiérarchie manuelle est le manœuvre, homme de trait ou nettoyeur. Il transporte des fardeaux et tient le balai. En haut de la hiérarchie est l'ouvrier, qui sait se servir de toutes les machines, manier tous les outils à main. Entre le manœuvre et l'ouvrier est l'usineur.

La fabrication des armes et munitions a déterminé en France le développement de cette catégorie. La masse de main-d'œuvre a été faite de ces hommes spécialisés à un geste. Dans leur rapide éducation on est parvenu à la formule : « Apprenti aujourd'hui, usineur demain. »

Le notaire tourneur d'obus n'était pas un sujet de journal amusant mais de revue technique et un témoignage à noter pour preuve de la révolution accomplie dans le travail. Quand on a voulu l'éliminer et tous ceux intrus au métier, on a dû constater que la capacité professionnelle acquise par eux suffisait à un bon exercice de leur spécialité.

Le garçon coiffeur mis sur un tour y devient excellent et est docile à toute innovation car il ne regrette aucune des formes anciennes du métier. Toutes lui sont inconnues.

Le patron à outillage perfectionné peut prouver qu'il lui est inutile de payer la capacité professionnelle. Le métier est à une époque où le travail de main augmente en stupidité. Après un an d'exercice sur la même machine-outil le notaire était un usineur de premier ordre et capable d'enseigner le métier raccourci à une opération sur l'obus de 75. A la vérification des titres professionnels de ces intrus, des patrons ont dit : « Ils ne travaillaient pas le fer avant la guerre, mais ils s'en acquittent très bien maintenant et d'autant mieux que nous perfectionnons le matériel. Qu'on nous les laisse. Ils sont dressés. Le principal pour un usineur est d'être

dressé. De vieux professionnels que vous m'enverrez auront beaucoup plus de prétentions et en arrivant devront être mis au courant des machines nouvelles que le non-professionnel qui s'en sert depuis un an manie à la perfection. »

On a trop ri du notaire tourneur, symbole de la révolution technique des métiers, de l'annulation de la vieille habileté de main par la perfection de l'outillage et de la prise de possession du travail par la classe des usineurs, hommes ou femmes.

Il faut noter cette parole d'un patron métallurgiste à l'égard d'un coiffeur : « Il est intelligent, la preuve c'est qu'il a réussi à entrer ici. Il est docile. Il voit clair et il se dépêche. Je n'ai besoin que de quelques hommes qui m'apportent ce qu'ils savent et de beaucoup qui ne savent rien et apprennent vite ».

Une usine de Lyon prit dans la rue un homme dont l'habitude manuelle était de tenir un porte-plume. Il fut mis le vendredi, jour de son embauchage, dans l'atelier de tronçonnage des emboutis de 75, opération sur tour à deux outils, pour mettre à la jauge de longueur l'obus venu de la forge. Cet homme ne subit aucune préparation. Son dressage fut laissé à la camaraderie de l'atelier. Le lundi matin, soit après deux périodes de dix heures et demie, cet homme put être laissé seul sur le tour n° 18 où il fit 214 pièces dont deux manquées, soit moins de 1 %. Il cassa 5 outils ; le premier cassé fut remis et réglé par le chef d'équipe ; les 4 suivants furent remplacés par le novice lui-même. Après deux journées d'apprentissage cet homme produisait seul.

L'usine avait absorbé l'intrus dans sa technique en l'invitant à gagner sa vie par le salaire aux pièces. Le résultat donnait l'indice de ce que pourrait un dressage technique bien organisé.

Les vieilles psychologies corporatives basées sur la fierté de la valeur individuelle sont gênées par cet absolutisme mécanique de l'usine moderne. Cette rupture du

traditionnalisme du travail français met la conscience ouvrière à un moment d'inquiétude.

On dit moins, actuellement, éducation professionnelle, apprentissage, que dressage des ouvriers. Beaucoup de travaux en série ne demandent, en effet, qu'un petit nombre de gestes, et la psychologie du dompteur ou du dresseur a remplacé pour leur enseignement le vieil esprit du métier. Dans cette singerie du travail, l'ouvrier n'ajoute que l'accélération.

A un atelier parisien de fabrication de magnétos, le temps par pièce établi par un ouvrier ayant la confiance de ses camarades donnait en 1911 un salaire de 16 fr. 50 pour la journée de dix heures. La maison mère de Stuttgart envoya un article nouveau à usiner. Le devis de temps en était réglé. Le directeur dit : « Il faut le suivre. Je compte que vous ne pourrez pas faire plus de 1 fr. 25 de l'heure et je le regrette, mais le travail est étudié à fond et la méthode bien fixée. Nous n'y pouvons rien changer. »

Les Français refirent sur cet article le gain de 1 fr. 65 de l'heure. Leur agilité manuelle dépassait celle des hommes de Stuttgart. Ils n'avaient rien inventé que d'être plus vifs.

L'ouvrier désireux d'usiner le plus grand nombre de pièces a parfois organisé par truquage sa fixité à la besogne quand l'autorité de l'usine n'y avait pas pourvu.

A un atelier de tronçonnage de Lyon, le chef d'équipe donnait à tout embauché un outil, ce qui faisait trois en service, en comptant les deux montés sur le tour. L'alternance de deux ouvriers sur chaque machine travaillant vingt-quatre heures, comptait quatre outils : deux fixés, deux en main pour rechange. Le tourneur raisonnait ainsi :

« Ayant un seul outil de réserve, je suis obligé d'aller en demander le remplacement chaque fois que j'ai une casse, démarche qui mange de huit à quinze minutes. Cassant quatre outils dans une journée, je perdrai de trente-deux minutes à une heure. »

C'est pourquoi l'ouvrier s'arrangeait pour disposer de sept à huit outils de réserve au lieu d'un, et il n'allait à l'affûtage que lorsqu'ils étaient tous cassés, soit une fois tous les deux jours, au lieu de quatre fois par jour. Gain de temps sur vingt et une heures de présence : cinquante-six minutes à une heure trois quarts. Chaque équipe de deux hommes alternants, possédant, cachés dans les vestiaires, quatorze à seize outils au lieu de deux, la direction crut qu'on lui volait en série l'acier rapide, alors que les ouvriers corrigeaient par leur initiative clandestine un insuffisant approvisionnement d'outillage.

Il est aussi facile d'apprendre à conduire un tour à tronçonner que de monter à bicyclette. Mais on n'est pas pour cela mécanicien. De même un ouvrier de manufacture de chaussures n'est pas un ouvrier cordonnier. Il est incapable de faire une paire de chaussures ; sa besogne unique est de noircir des talons ou de couper des semelles à l'emporte-pièce. Des bureaux d'intendance de l'armée française ne l'ont appris qu'en 1914. Un maître bottier de régiment qui travaillait à main avec cinq hommes obtint une forte commande de chaussures. Il réclama des ouvriers pour l'exécuter plus vite. On appella 20 soldats dont le livret portait : cordonnier. Le bureau calculait que le personnel passant de 5 à 25 la fabrication irait quatre fois plus vite. Il ferma son dossier et attendit les chaussures. Sur les vingt cordonniers dix-huit étaient des ouvriers d'usine : un n'avait jamais fait que placer des talons sous la cloueuse, l'autre des cuirs sous l'emporte-pièces à semelles. Seuls deux ouvriers d'échoppe étaient capables d'achever à la main la pièce complète ; ils furent utiles au maître-cordonnier ; les autres durent partir, sauf quatre qu'il garda pour les mettre en apprentissage.

Le bureau ignorait entièrement la mécanisation de l'industrie du cuir et qu'un atelier régimentaire ne peut utiliser le personnel des usines de chaussures.

Son idée décalée de cinquante ans en arrière de la

production contemporaine, restait encore à la période d'avant le machinisme.

L'embaucheur pour travail divisé recherche moins ce qu'un ouvrier sait faire que ce qu'il est capable d'apprendre. La jeune fille agile est choisie plutôt que le vieux professionnel ralenti. Le recrutement examine non la capacité déjà acquise dans le métier, mais l'aptitude physique. Le dynamomètre à muscles et l'équation visuelle trient les meilleures unités recrutables. La mensuration remplace l'examen des certificats.

Ces épreuves physiologiques de l'embauchage sont plus de littérature que de pratique. L'homme admis au travail quand il aura fait tourner l'aiguille sur le cadran est un sujet d'école. L'usine procède moins précisément et embauche sur l'apparence de force, souvent même sans examen médical. Les ateliers employant des spécialistes demandent à l'homme qui entre de faire un essai. Mais l'embaucheur scientifique nie qu'une chose est nécessairement bien faite parce qu'un homme la fait depuis longtemps. Un vieux routinier empirique qui prétend savoir prendre son travail doit être docile au chronométrage et au cinématographe qui lui montreront ses erreurs et non pas croire à la valeur absolue de la pratique. Qui se dit capable de porter des sacs de 100 kilos il ne faut pas l'en croire malgré sa largeur d'épaules, ni se fier à son affirmation habituelle : j'ai du courage.

Le recrutement avec examen physique comme à l'armée est pratiqué dans les Compagnies de chemin de fer pour la Traction, l'Exploitation. Elles n'y acceptent pas de cardiaques, de daltoniens et trient dans une masse sans éducation professionnelle puisqu'on ne peut apprendre le métier de chemin de fer que dans une Compagnie où l'homme fera toute sa carrière quand il y aura été admis. On ne passe pas d'un réseau à l'autre comme d'une usine à l'autre.

La simplification de l'embauchage industriel fait comprendre l'irritation des hommes de trois ans d'appren-

tissage contre les nouveaux venus rendus capables en deux mois de dévorer le travail. Le Syndicat des ouvriers métallurgistes de Lyon refusa en 1916 d'aider à la formation d'une école d'apprentissage pour mutilés de la guerre :

SYNDICAT
DES
OUVRIERS MÉTALLURGISTES
DE LYON
—
86, Cours Lafayette

Lyon, le 30 septembre 1916.

« Monsieur le sous-lieutenant Chaillé,
chargé du service ouvrier,
Lyon

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous aviser que j'ai donné connaissance à notre Conseil d'administration de la circulaire que vous nous avez adressée et dans laquelle M. le Sous-Secrétaire d'Etat fait appel à notre concours pour faire partie du Comité de patronage institué pour la formation d'une école dont l'enseignement donné aux mutilés ou réformés aurait pour but de faire d'eux des usineurs mécaniciens.

« Je dois vous informer que notre Conseil syndical regrette de ne pas pouvoir collaborer à l'œuvre entreprise malgré tout l'intérêt qu'il porte aux mutilés de la guerre.

« Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

« Pour le Syndicat,
« *Le Secrétaire*,
« Garin. »

Le mécanicien remplacé par l'usineur n'a plus d'usage de son habileté que dans l'outillage, le règlage des machines et encore peut-il y devenir un automate comme

l'usineur s'il est spécialisé aux mêmes mécaniques, ne réglant que les tours à tronçonner ou les machines à lamer, il remettra toujours dans la même position des pièces de même calibre.

L'école de la Timken Roller Bearing C°, Canton, Ohio, Etats-Unis, donne en quatre semaines une instruction professionnelle suffisante pour bien conduire une machine à rectifier. Le dressage sur les tours automatiques à fileter est de trois mois. On comprend qu'il puisse n'être dans n'importe quelle usine que de quinze jours pour le simple travail de tronçonnage.

La rivalité de l'usineur et de l'ouvrier est la dernière période de la lutte contre la machine. L'homme capable d'achever tout le travail mécaniquement, naguère détesté par celui qui le faisait à l'outil main, s'irrite aujourd'hui contre qui ne met en œuvre qu'un seul geste de la machinerie. Est-il encore possible que dans cette monotonie les travailleurs aiment leur métier ?

L'outillage automatique exige un habile personnel régleur pour le tenir en bon fonctionnement. Des manœuvres suffisent ensuite qui servent la machine de pièces à usiner. Plus la mécanique s'affine pour remplacer le geste humain, plus elle devient faillible et nécessite de fréquents réglages. Le calcul de l'industriel est de les réduire par la robustesse des machines et qu'elles restent cependant assez minutieuses pour ne laisser à l'usineur qu'un geste simple. L'homme doit à la machine obéissance stricte. Passer du temps à la comprendre ou tenter de la perfectionner n'est pas de sa catégorie de services. Son intelligence ou sa fantaisie seraient un obstacle au travail. Si un dérangement survient il appelle le régleur qui seul a mission de comprendre et de démonter l'outillage. Un manœuvre perceur, doit dans une pièce pour automobile ou canon, guider l'attaque de la mèche au point de repère et laisser faire la machine. S'il est mécanicien, l'idée lui pourra venir, et juste, de changer l'affûtage de l'outil pour avoir

moins d'arrachement, de varier le pas ; le travail peut en être, sur cette pièce, amélioré. Mais si tous les ouvriers sur machines-outils de l'usine en font autant, les parties qui doivent s'assembler au montage ne concorderont plus avec précision. Elles sont calculées au 100e de millimètre. Que l'initiative intelligente et libertaire de chacun y additionne les variations d'un centième et la justesse est détruite. Sur des pièces usinées avec une docilité totale, l'ajusteur n'a pas à porter l'outil à la main. Il n'emploie ni lime ni marteau. La docilité du serveur de la machine crée la rapidité du travail de l'ajusteur devenu par cette exactitude un manœuvre-assembleur plaçant les pièces dans l'ordre indiqué. Le tourneur habile occupé d'amour-propre pour son travail et fier d'y marquer sa personnalité peut tout vicier. L'usinier fabriquant en série redoute l'homme aux doigts inventeurs qui désajuste par fignolage. L'organisateur rigoureux du travail écarte du service de la machine-outil le trop bon mécanicien. Il y veut des pêcheurs à la ligne, des jardiniers, des femmes et, plutôt que des gens qui entendent trop la mécanique, des gens qui n'y comprennent rien et sont incapables d'autre chose qu'obéir car la soumission de chacun garantit la précision finale. La qualité d'une marque d'automobile est faite de l'anonymat de tous dans l'usinage. L'ouvrier d'esprit personnel attente à la qualité de l'œuvre totale. La conscience professionnelle n'est plus de faire au mieux que l'on estime et l'on sait, mais ce que l'on vous dit et de n'y rien reprendre. Il faut que chacun accepte de disparaître dans le travail et que toute trace du grand orgueil manuel en soit absente.

La psychologie ouvrière faite d'individualisme avait trouvé détestable de passer du travail à main au travail mécanique, mais le travail automatique en série éloigne autant l'homme de la première fabrication sur machine que celle-ci l'éloignait de l'œuvre manuelle. Le plaisir de comprendre la mécanique et l'initiative de la régler, de la perfectionner lui est ôté. Une ignorance agile

devient l'éminente qualité professionnelle. L'humilité ouvrière est plus fructueuse que l'orgueil au travail. L'obscurantisme technique apparaît doctrine nécessaire à l'industrie moderne qui annule chez l'exécutant l'arbitraire d'agir. L'usine éloigne de plus en plus l'homme de la conception sentimentale du bonheur dans le travail. Il doit obéissance à la légalité technique.

M. Anatole Cordonnier, fondateur des grapperies du Nord, embaucha pour ses premières expériences de viticulture sous verre des jardiniers professionnels de qui il ne put obtenir la totale obéissance à ses instructions. Leur science méprisant la sienne ils voulaient faire à leur tête. Il les remplaça par des manœuvres qui ne savaient pas planter une laitue. Leur docilité totale fut propice à ses essais.

L'emploi des mutilés de guerre montre l'utilisation du corps réduit de l'ouvrier comme de son esprit réduit. On en vient à trouver regrettable qu'il ait dans le travail des idées, et de même on se sert de lui s'il n'a qu'une jambe. La simplification du travail musculaire redonne une pleine valeur aux estropiés.

Des dresseurs de canons de fusils étant payés pour leur fin regard 900 francs par mois et voulant plus, on construisit la machine à dresser où un fil d'acier d'une rigidité parfaite muni d'un ergot de platine passe à l'intérieur du tube dont les parties mal droites touchent l'ergot qui par courant électrique allume une lampe. L'ouvrier savait par la lumière qu'il devait redresser la pièce. Remplaçant la lampe par une sonnerie on mit sur la machine un aveugle et ce métier visuel, d'abord fait par des mireurs au regard délicat, fut réussi par des hommes qui n'avaient plus d'yeux.

Le vieux tourneur qui veut s'en tenir au tour parallèle dit : moi, je connais les manivelles. La machine à fileter qui rend son habileté inutile lui est désagréable. Il raille l'ouvrier usinant en butée sur tour automatique et qui n'a qu'à calibrer la pièce pour vérifier si la machine a

bien travaillé. Il préfère surveiller lui-même quand il faut arrêter l'attaque et son soin est précieux pour les finitions sans tolérance, telles que l'âme des canons achevées à l'émeri comme le bouchage d'un flacon de parfum d'où le parfum même ne doit pas sortir.

Les sentiments des hommes qui aimaient les vieilles manières de travail ne s'adaptent que lentement aux techniques changées. Il reste contre le machinisme des critiques qui marquent le regret des habitudes plus que la compréhension des pratiques nouvelles.

La recherche du bonheur au travail ne peut être une entreprise libertaire, en réaction contre les lois économiques.

L'usinage de guerre, en amenant aux travaux du métal des mains nouvelles, des femmes en grand nombre et des esprits dépourvus de toute tradition, a formé une masse corporative plus docile aux innovations indispensables pour le salut de la fortune nationale.

Quand un métier en vient à un outillage fixé pendant un assez long temps pour que l'âme corporative s'y accoutume, le goût du travail redevient puissant.

L'ancienne fierté professionnelle de l'ouvrier métallurgiste comptait pour beaucoup la puissance musculaire. Aujourd'hui il donne plus d'importance à l'adresse ; il aime se montrer habile à l'usage de la machine-outil. Dans les métiers textiles, moins perfectionnés, l'ouvrier est plus lent à changer d'habitudes. Il affectionne l'outil ancien. L'ouvrier de la mécanique recherche l'outil nouveau. Il est content de la perfection de son engin et fier qu'il lui soit confié. Maître de cette force, il jouit de la comprendre et d'en manier infailliblement les commandes.

Le mécontentement contre la mécanique a été logique chez l'ouvrier subjugué par la rapidité de l'esprit d'invention qui obligeait ses mains à changer tous leurs gestes coutumiers. Les habitudes d'esprit professionnelles ne pouvaient pas suivre sans malaise une modification aussi accélérée des techniques.

La liberté de l'esprit et la sauvegarde des nations sont subordonnées à la victoire de ce machinisme que la pensée pure a tant maudit au nom d'une civilisation prétendue charmante parce que dépourvue de grand outillage. Au pays des plus puissantes industries est le mieux garantie l'indépendance politique. Une nation se trouve aujourd'hui en danger de défaite, non point, parce qu'elle ne sait pas se battre, mais parce qu'elle ne sait pas fabriquer.

Le poids de fer intelligent rompt la fureur de sacrifice des foules enthousiastes. Combien d'armées superbement emportées auraient gagné à moins aimer la baïonnette et à servir suffisamment de canons. En cette guerre où le téléphone était à chaque coin des tranchées soumises aux obus de mille kilogs lancés de trente-cinq kilomètres, on s'est jeté des grenades à quinze pas et on a vociféré en se tenant à la gorge pour se tuer au couteau. Mais dans cet entassement de tous les moyens de massacre dont l'humanité est capable, l'industrie a déterminé qui devait céder et il n'aurait servi de rien au meilleur état-major de calculer juste et de disposer d'hommes en masse si le bras ouvrier de la nation n'avait pas fourni une œuvre suffisante.

LE TRAVAIL CADENCÉ Le travail intensif a été copieusement discuté par des théoriciens. Cette littérature, en France, se nourrit plus d'elle-même que de faits constatés. On a écrit sur les expériences américaines ; on a fait peu d'expériences françaises. La vibration de l'idée en esprit est plus grande que son exercice dans la réalité.

Des patrons qui hésitaient à dépenser 200.000 francs pour réduire leurs frais généraux par le perfectionnement de l'usine furent d'abord contents de trouver des indications utiles à accélérer l'ouvrier et augmenter le profit qu'ils en tiraient. Leur esprit, plus porté aux procédés de négrier qu'à l'invention mécanique, suivait surtout Taylor dans la discipline chronométrée imposée à l'homme et répétait après lui cette erreur curieuse chez un novateur : de placer plusieurs employés enregistreurs de vitesse autour d'un porteur de gueuses ou de pierres au lieu de supprimer le portage.

Avant toute augmentation de l'intensité du travail ouvrier doit agir l'intensité d'invention du patron. L'accélération de l'homme après celle de l'usine. Exactement, avant tout : la mécanisation. Supprimer le geste musculaire de travail est plus utile que le fouetter par le chronométrage. Un ingénieur étudie au dixième de seconde

l'effort d'un homme qui porte du fer au lieu de réaliser dans ce transport la suppression du bras. C'est à la manutention qu'on trouve le plus de mains qui pourraient être remplacées mécaniquement. Dans le déchargement des betteraves aux sucreries et distilleries, les ouvriers travaillant à la fourche font tomber les racines dans des caniveaux d'eau courante qui les véhicule en les nettoyant de la terre encore adhérente. Ces hommes n'ont pas place pour tenir à plus de deux dans un wagon de dix tonnes. On peut leur indiquer comment moins se gêner l'un l'autre, chronométrer le débit de leur fourche, calculer le rapport de leurs gestes au poids de betteraves déchargées. On peut aussi par un appareil de levage chavirer le wagon et le vider d'un seul coup, ce qui supprime toute manutention. Ce procédé de renversement existait à la sucrerie Béghin à Thumeries (Nord). Il dut être abandonné et on remit dans les wagons les hommes à fourche, parce que la Compagnie du chemin de fer du Nord interdit de changer le matériel de sa position normale sur rails. Les boîtes à graisse des têtes d'essieux ayant l'ouverture d'emplissage à la partie supérieure se vidaient quand le wagon était roues en l'air. Les fusées privées d'huile pouvaient chauffer dans les trains de retour, se rompre et causer des déraillements.

Ainsi le type du matériel de chemin de fer oblige toute l'industrie à vider les wagons à la pelle alors que le grand nombre d'hommes nécessaires à la manutention des chargements non casuels : minerais, pierres, charbons, betteraves pourraient être libérés par un moyen mécanique. Ce perfectionnement du matériel ferait d'un seul coup bénéficier la France de plusieurs centaines de mille travailleurs.

Cette règle élémentaire de la manutention, art de porter au plus vite par le plus court trajet un objet d'un point à un autre : que la matière doit suivre dans une usine le moindre parcours, serait encore pour beaucoup de patrons une révolution d'habitudes.

Ils prétendent accélérer l'homme pour ne pas mécaniser l'usine et veulent gagner par la suffisance des bras le moyen de conserver le vieil outillage. La guerre a instruit ces conservateurs de ferraille et a créé, surtout dans l'industrie des métaux, l'audace de la démolition et le goût d'être inventeur agile.

Le calcul habituel du patron était : en trois cent sept jours ouvrables, un ouvrier à 4 francs coûte 1.228 fr., intérêt annuel à 5 % d'un capital de 24.560 francs. Donc, on ne doit pas atteindre une dépense de 25.000 francs de mécanique pour supprimer un ouvrier.

La guerre semble avoir dissous cette crasse et donné à un grand nombre d'industriels le vif désir de réaliser les meilleurs moyens de travail.

L'Amérique disposant en abondance de toutes les plus riches matières : charbons, minerai, pétrole, coton, manque d'hommes pour les mettre en œuvre.

La France, obligée à l'économie des matières qu'elle paie très cher — le coton, le pétrole étant chez elle importés ; les minerais, le charbon insuffisants — ne gâche pas la matière comme les Américains pour qui ramasser le déchet dans une filature coûte plus cher de main-d'œuvre que ne vaut le produit récupéré. Mais la France n'avait pas à compter aussi parcimonieusement les mains. Aujourd'hui, les conditions de son industrie se rapprochent de celles de l'industrie américaine. Les hommes lui manquent. Dans une méthode étudiée pour réduire leur nombre, des choses excellentes sont à imiter mais en prenant garde de ne pas brusquer les habitudes nationales et faire que le système américain soit vomi par l'ouvrier français. Le constat probe de tentatives soutenues vaudrait mieux que tant disputer pour et contre.

Une industrie s'américanise quand, par pénurie de personnel, elle ne peut plus faire autrement.

La spécialisation intégrale qui réduit à une seule ligne le parcours du geste de travail et condamne l'homme, pendant dix heures par jour, à goupiller vivement sur

d'identiques têtes d'essieu, des écrous de même calibre, enlève à son esprit une grande partie de la joie du métier, sauf celle d'être agile.

Il y a chimérisme à vouloir appliquer intégralement à la nation française la méthode américaine. Elle doit être gallicanisée et recomposée sur nos psychologies corporatives. L'expérimentation seule donnera les soudures possibles et les craquements.

Vers 1896, la Cristallerie de Baccarat sentit le manque de personnel. Des ouvriers à haut salaire refusaient leur unique enfant à l'usine et disaient : « Il ne se brûlera pas, comme moi, la figure au four. » La maison, voulant démocratiser la taille et fabriquer à bon marché le cristal, chercha les moyens mécaniques de kiloter, par tonnes, un travail jusque-là entièrement à la main. Les premières machines pour la taille en long, puis en travers, enfin en astérique, produisaient plus lentement que les tailleurs à main. Ceux-ci ne comprenaient pas l'installation de ce matériel moins rapide qu'eux. La direction voulait d'abord réduire le délai de montage et de démontage pour diminuer le temps d'emploi de la main plutôt qu'accélérer la vitesse de taille, ce qui aurait augmenté les risques de casse. Elle multipliait le nombre des machines et parvenait très vite à en confier douze à quatorze à une seule surveillante.

Cet automatisme de la taille du cristal résolvait la difficulté où est acculée aujourd'hui toute l'industrie française : décupler le nombre des mécaniques pour décimer celui des mains.

Depuis six ans, le manque de personnel à Baccarat était encore plus grand ; tous les recrutements s'épuisaient : la Belgique, la Bretagne. Les besoins en marchandise taillée augmentaient par l'emploi pour les parfums de luxe du flacon en cristal au lieu de verre. Les parfumeurs camelotiers se mettaient comme les maisons de choix au récipient riche qui donnait à leur drogue la même présentation qu'à la fine marchandise. Le travail

à produire était considérable et délicat. Les opérations à l'émeri exigeaient une rigoureuse précision de main ; les parfumeurs renvoyaient avec facture les flacons dont le parchemin était taché par défaut d'hermétisme du bouchon de verre.

L'usine développa alors en grand ses procédés de taille mécanique, mais ayant connu les frictions entre le premier personnel de la technique nouvelle et celui de la technique ancienne, elle créa, à quatorze kilomètres, la taillerie mécanique de Rambervillers où le travail modifié fut exécuté par un personnel entièrement neuf, sans contact avec celui de Baccarat. Dans un temps très court, la besogne y fut parfaite, aucune vieille psychologie corporative ne contrariant l'innovation. Les travaux mécanisés à Baccarat et qui ne rendaient pas avec les anciens tailleurs à main furent apportés là et exécutés nettement par des femmes. La taille en plats des grosses carafes, réservée aux vieux tailleurs à vue fatiguée, était une dure besogne où ils devaient pousser de leur ventre le bloc de cristal contre la meule. On leur installait des moyens de soulager le travail et d'activer la production. Ils les détruisaient. Cette taille apportée à Rambervillers et mise sur machine entra sans heurts dans les habitudes du personnel mécanisé et le finissage de la carafe qui revenait à quatre francs tomba à soixante-quinze centimes.

Le goût des ouvriers pour les habitudes anciennes, même pénibles, fait obstacle à la mécanisation.

Un directeur de Baccarat, voyageant au Canada, trouva dans une cristallerie de Montréal fabriquant mécaniquement les cheminées de lampes, un de ses anciens verriers qui seul dans cette usine travaillait à la main quelques verres spéciaux. Il ne parvenait pas au salaire des ouvriers sur machines à grande production ; ceux-ci le raillaient, disant :

« Ce sot de Français. C'est l'homme le plus habile de l'usine et il gagne le moins, pour le plaisir de se servir de ses doigts ».

Ici l'ancien esprit corporatif, gloire de l'ouvrier manuel était une tare aux yeux des hommes de la corporation nouvelle, mécanisée. L'artisan français ne voulait pas se mettre à la machine pour conserver sa main, et ce pour quoi les autres le méprisaient lui était un honneur, l'Honneur du Métier.

L'inventivité d'esprit de l'ouvrier est un obstacle à sa spécialisation. Il veut que sa besogne lui soit en partie un jeu et il est réactionnaire contre la mécanique parfaite. L'homme malin dans son métier est jaloux de la machine qui permet à un paysan ou à une femme de faire en un mois mieux que lui.

M. E. Charles Roux, inventeur du mobilier en ciment armé, recruta des cimentiers, qui passèrent ainsi du travail sur chantier à celui de l'usinage en série. Un très bon ouvrier a dit : L'usine va trop vite, il faut que je m'arrête pour rouler ma cigarette. Je ne peux pas non plus me passer de *raccord* pour boire un coup et casser la croûte.

Faire la journée courte et active avec cet esprit est difficile. La psychologie de l'homme des échafaudages encore libre de son rythme de bras ne s'adapte pas vite à l'usine accélératrice.

L'ESPRIT D'INVENTION L'industrie de guerre a fait preuve de plus de puissance de mécanisation que d'invention. Elle a augmenté les dimensions des moyens connus pour détruire, mais non trouvé le moyen nouveau qui, retournant les conditions de la force, aurait rendu inutile l'outillage actuel.

Pour couper la ronce métallique, on a employé la cisaille à main, le plus simple outil connu, ou bien traité l'enchevêtrement des fils par la grande quantité d'obus qui rompait les piquets d'attache. On a augmenté pour ce travail le poids et le nombre des projectiles.

Le problème était de même ordre que celui du découpage des grosses pièces d'acier déclassées à mener à la fonte. Naguère, quand un canon de marine était hors d'usage, il fallait pour le transporter au cubilot, le débiter à la scie à métaux. L'outillage, le temps, le personnel nécessaires pour le tronçonner ainsi à froid étaient considérables. De même, dans le démontage des charpentes en fer des maisons incendiées, des tôles des navires échoués. Il y fallait les maillets de vingt livres, les crics, les vérins, les grues.

Mais on inventa le chalumeau oxhydrique projetant

une flamme de température assez élevée pour fondre au point attaqué les plus grosses masses de métal. Tout changea. Plus de scies à froid, de forts appareils de levage, de nombreux personnel et de long travail, mais seulement un homme et un outil nouveau. La flamme oxhydrique, dirigée sur le gros canon déclassé, le divisait en une heure en tronçons de 100 kilogs. Les tôles gondolées, les poutres tordues tombaient comme du carton sous le canif. Et la soudure autogène réparait les pièces qui, auparavant, devaient être entièrement remplacées. Une invention avait complètement modifié un travail. Il y avait, dans l'effort nécessaire, une idée nouvelle. Au lieu d'attaquer le métal par des outils mécaniques, on l'attaquait par un outil thermique. Aussitôt tout ce qui servait à l'ancienne manière de travail était périmé et les plus puissantes scies à métaux passaient à la ferraille.

Pour l'attaque des fils de fer des fortifications de campagne, on en est resté à la période de la scie à métaux dans le débit des gros aciers. La pince coupante, l'obus de gros calibre sont des moyens qu'une invention de l'ordre du chalumeau oxhydrique auraient fait abandonner immédiatement. Leur emploi serait devenu brusquement d'un autre âge de travail, comme si cent ans avaient passé.

Nous n'avons pas été inventeurs, mais grossisseurs faisant en plus grandes dimensions et mieux les mêmes outils : le canon et l'obus ; on a effondré par l'explosif le terrain qui supporte les fils de fer au lieu de les oxyder par les acides gazeux ou liquides, les fondre par la haute température.

Tous les grands inventeurs en science pratique ont été des hommes de réalité et non des calculateurs irréalistes. Bernard Palissy composait ses émaux et chauffait son allandier. Pasteur faisait lui-même ses bouillons de culture et ses inoculations. Curie n'avait point d'intermédiaire entre lui et ses expériences sur le radium.

L'inventeur métaphysique se suffit d'un cabinet et trouve son exercice dans l'isolement. L'invention dans les sciences pratiques se produit à leur contact avec la réalité.

La division du travail, l'intellectualisme mécanicien ont, en plaçant dans l'abstrait l'ingénieur des Ecoles que les ouvriers appellent l'employé de luxe de l'usine, détruit dans l'individu la condition indispensable de l'esprit d'invention : le choc de la réalité.

Aussi, en chimie, on connaît des inventeurs, on voit des modifications complètes faites par l'idée d'un seul homme dans la manière de penser sur une science. Pasteur, qui est un manipulateur, révolutionne la médecine.

En mécanique, notre époque vit sur les inventions anciennes qu'elle multiplie dans leurs applications. Une 600 chevaux Compound n'est qu'une suite des idées de Denis Papin sur l'expansion de la vapeur. On fait de plus puissantes machines et plus perfectionnées, mais selon la même loi.

Puis vient l'ère des inventions anonymes. Qui a inventé le remplacement du piston par la turbine ? Qui a trouvé l'aéroplane, le ballon dirigeable ? On ne peut pas plus citer de nom unique que pour l'invention de l'escalier, de l'horloge ou du tire-bouchon.

Ce n'est point le même homme qui a l'idée dans le cerveau et la réalisation dans les mains.

Quand une modification d'outillage est apportée dans la mécanique d'une usine, un ingénieur en tire l'épure, mais qui a eu l'idée ? Elle lui a été suggérée par un manieur d'outil qui ne savait pas tenir le tire-ligne ni calculer des résistances. Il y a soudure de deux cerveaux : le praticien, de qui l'intelligence commence par les mains, et le polytechnicien irréaliste, qui est sans contact avec la matière des choses.

Cet arrangement du travail donne des hommes capables de perfectionnement, de modification de l'outillage, plus que d'invention révolutionnaire.

C'est pourquoi on a assisté à cet embarras des armées arrêtées par des enchevêtrements de fils de fer barbelés et qui n'ont trouvé aucun autre moyen de les détruire que le sectionnement par cisaille ou le choc par obus.

Humanité, 23 novembre 1916.

LE GOUT DU HAUT SALAIRE Dans l'usinage en série il reste à l'ouvrier le plaisir de la vitesse et la satisfaction d'augmenter son gain. Le travailleur français y est peu porté. Plus puissante est sur lui la vieille force corporative d'aimer ce qu'il fait que l'appétit d'argent. Il a aussi la certitude que son travail profite surtout à son patron et qu'il satisfait la justice en diminuant une activité dont le salaire est toujours inique. Si un moteur grille dans une usine et arrête les transmissions, le premier sentiment de l'ouvrier n'est pas de regret pour la perte du salaire mais de joie malicieuse à penser que le patron est empêché dans son bénéfice. La haine de la fortune dont il dépend est plus forte en lui que le goût du profit personnel. L'accident d'usine lui fait dire du patron : il a assez gagné. Devant sa faillite, les ouvriers se frottent les mains. Cet esprit venu de la parcimonie dans le salaire et du préjugé d'airain que l'ouvrier ne doit pas trop gagner est jumelé avec la mesquinerie du patron dont toute l'activité tend à gagner 400.000 francs pour se retirer avec 1.500 francs par mois de rente sur l'Etat. Bon nombre de petits industriels français et quelques gros ne comprennent rien à l'idée que trois millions sont un moyen

de faire fortune. Pour ces esprits boutiquiers la liberté de pêcher à la ligne toute la semaine au lieu du seul dimanche est la récompense d'avoir réussi dans leurs affaires. Ils grattent sur tout pour y parvenir à cinquante ans.

De même l'ouvrier français se croit heureux à 10 fr. par jour et ne cherche pas dans l'augmentation de la fortune industrielle la justification de gagner trois francs de l'heure. Il est persuadé que la hausse d'un salaire due à l'accélération du travail aux pièces ne peut être que momentanée et sert à baisser le prix de l'unité, le gain ouvrier devant toujours revenir à son taux quotidien et l'activité accrue ne nourrissant que le profit patronal. Il voit donc intérêt et justice à travailler lentement. Fixé dans cette situation il s'en fait régulateur par le ralentissement du geste. Sa politique de métier n'est pas d'obtenir le plus haut prix, mais de rester, pour un taux donné, au plus lent travail. Il s'effraierait d'une occasion de gagner cent francs par jour et se demanderait quel esclavage surgirait pour lui de cette condition nouvelle. Dans certaines usines l'augmentation de salaire a créé l'irrégularité de présence. L'homme ayant suffi à ses besoins arrêtait son effort.

A une usine d'automobiles où deux équipes alternaient nuit et jour pour douze heures d'amplitude et onze heures de travail effectif, une troisième équipe ajoutée mit la durée à huit heures. Le salaire aux pièces par homme resta identique. Chacun se tenait à une production fixée par sa volonté et non par le temps et les moyens de travail. Le personnel mixte hommes et femmes dans les usines de guerre a démontré clairement cette tendance restrictive. Les femmes empressées à gagner, indifférentes à la solidarité ouvrière ne cherchent que le plus haut prix de leur journée. Dans une fabrique d'obus où une équipe de quatre hommes passait au moletage 500 pièces en huit heures, une équipe de quatre femmes non préparées passa 800 pièces. Beaucoup d'ouvriers français n'ont aucune volonté de conquérir le haut salaire. Là où

le système Taylor appliqué à ceux qui voulaient s'y soumettre leur procurait une augmentation de 50 %, des compagnons d'atelier demandaient la même méthode mais d'autres traitaient les novateurs de gâte-métier, persuadés que plus un ouvrier produit, plus il fait de tort à ses camarades .

Les contre-maîtres habitués à régir le travail, à intervenir auprès de chaque homme, détestent la machine perfectionnée qui supprime leur action.

Un patron soigneux de sa tranquillité ne risquera pas ses capitaux pour rentes dans une modification d'outillage. Il épuise au dernier boulon celui qu'il a. L'ouvrier freine sa vitesse pour réduire la fortune patronale et diminue d'autant ses chances d'augmentation.

Le triomphe du travail ne peut venir d'une classe ouvrière matée par la résignation. La fortune nationale n'est possible que par des hommes dont la puissance de revendication aide la puissance de production. Ils doivent exiger les méthodes qui permettent la journée courte et le haut salaire. Ce n'est pas pleinement vivre que gagner dix francs par jour et se croire heureux par manger un beefsteack aux pommes frites et boire un litre de vin. Pourquoi l'ouvrier se refuse-t-il la recherche d'être bien meublé, de se laver abondamment et chez soi, d'écouter de la belle musique ? Si l'industrie moderne ôte du travail en usine le bonheur, qu'elle fournisse aux hommes la possibilité du bien-être. Que l'ouvrier oblige le patron à choisir la méthode de production qui donnera les plus gros bénéfices et le salaire de trente francs par jour. Que le manuel s'applique pour cela à inventer la promptitude des mouvements indispensables et la suppression des gestes inutiles. Qu'il exige le méthodisme du travail, l'utilisation active d'effectifs réduits et une riche paie. Retournant sa force dont il fait de l'inertie pour tenir l'usine à sa production basse, qu'il entreprenne par la production énergique la conquête du bien-être et du loisir de penser.

RÉPONSES A PIERRE HAMP *Humanité*, 5 déc. 1916.

I

L'Union corporative des ouvriers mécaniciens de la Seine, réunie en assemblée générale le dimanche 26 novembre, proteste énergiquement contre la campagne menée par M. Pierre Hamp, dans le journal l'*Humanité*, contre les travailleurs français qu'il représente comme préférant une vie médiocre, sans satisfactions matérielles et intellectuelles, pourvu que cette vie corresponde à un travail modéré systématiquement.

Qui représente, lui, fonctionnaire de l'Etat, — qui ne connaît pas personnellement le chômage, — les ouvriers se réjouissant de la faillite de leur patron, malgré le chômage qui en résulte pour eux, se réjouissant aussi d'un accident qui arrête l'atelier, malgré la perte de leur salaire et des frais qu'ils ont pu faire pour se rendre au travail. Qui affirme que c'est l'ouvrier qui règle son salaire, quand les faits mêmes démontrent, au contraire, qu'en France les industriels seuls sont les maîtres des salaires, qu'ils appliquent les lois qui leur plaisent, se refusant de tenir compte des autres, résultat dû d'ailleurs à la faiblesse des organisations ouvrières et à l'inertie ou à la complicité de la magistrature.

L'Assemblée regrette profondément qu'un journal socialiste, organe officiel du Parti, dans un article de tête, imprime de telles affirmations dans le pays des Schneider, Renault, de Dion, etc., etc., reniant ainsi tous ses écrits passés.

L'Assemblée proteste à nouveau contre le régime de la censure qui nous interdit de répondre aux affirmations inexactes concernant les questions de travail dans les usines de guerre, affirmations dont la source vient du patronat et du Sous-Secrétariat aux munitions. Elle

constate, une fois de plus, qu'aucun parti, quel qu'il soit, n'est intervenu sérieusement et avec toutes ses forces devant le Parlement, pour faire cesser les actes arbitraires et illégaux de la censure.

Union corporative des ouvriers mécaniciens.

II

Je ne me permettrai pas de réfuter l'article paru dans l'*Humanité* du 23 novembre sous votre signature et intitulé : « Le Goût du Haut Salaire », tant il est vrai. Mais je me ferai un devoir de vous faire remarquer que ce n'est pas toujours la vieille force corporative qui nous empêche d'augmenter notre salaire. C'est, non pas la mesquinerie du patron mais son manque de loyauté et d'honnêteté. Lorsqu'un ouvrier, et surtout dans la mécanique, atteint un salaire qui dépasse la moyenne, soit par son activité, soit par son initiative à modifier certain mode d'outillage ou de fabrication, immédiatement le patron avec l'aide de ses sous-ordres profite de l'occasion pour satisfaire son désir personnel : celui d'en tirer le plus de bénéfices possibles et au lieu de tenir le raisonnement que plus l'ouvrier gagne, plus il produit et plus son bénéfice augmente, il dit : ce travail est trop payé, et fait une réduction de 40 ou de 50 %. De cette façon il faudrait donc que l'ouvrier augmente sans cesse sa production sans obtenir aucun résultat.

Je vous citerai en exemple une maison de Saint-Denis qui, en 1906, dit à ses ouvriers : Gagnez tant que vous voudrez, il n'y aura pas de diminution. De ce fait, certains ouvriers arrivaient à 3 et 4 francs de l'heure et même plus. Qu'arriva-t-il ? A la fin de l'année, la maison licencia le personnel, pratiqua des coupes sombres et une diminution de moitié et plus sur les prix... Il ne faut donc pas critiquer l'ouvrier et croire que c'est le manque de vouloir qui l'oblige à réglementer son salaire, c'est simplement parce qu'il est écœuré par de semblables

procédés qui lui enlèvent toute énergie et l'empêchent d'intensifier sa production.

A. V..., *tourneur mobilisé.*

III

Vous écrivez que quatre femmes recherchant le haut salaire ont passé 800 pièces au moletage alors que quatre hommes n'en passaient que 500. C'est évidemment exact, mais il ne faut pas s'arrêter en chemin. Etes-vous certain que par la suite le salaire soit resté au même taux ? Je puis vous citer les faits suivants : Ma femme étant occupée comme soudeuse dans la maison P. Gosset et Cie (Phares Auteroche), 78, rue d'Angoulême, Paris, au début de son entrée dans cette maison, le tarif était de 5 francs le 100 de casques et il fallait faire un minimum de 150 casques par jour. Au bout de quelque temps on exigea 250 casques au prix de 4 fr. 25 le cent, puis 400 casques au prix de 3 fr. 25 le cent, et je sais de source sûre que les dirigeants de cette maison veulent arriver à les payer 2 francs le cent. Pour arriver aux mêmes salaires journaliers, les femmes occupées à ce travail sont obligées de travailler plus longtemps et avec un acharnement préjudiciable à leur santé.

H. P..., *soldat territorial.*
S. P. 71.

IV

Permettez à un ouvrier de répondre à votre article paru dans l'*Humanité* du jeudi 23 sous la rubrique : « Le Goût du Haut Salaire ». Croyez que tout ouvrier conscient a le sentiment de vouloir toujours s'élever plus haut et de vivre honnêtement la vie la plus large et la plus facile et que si on met entrave à la production c'est de la faute à

nos patrons, car, ainsi que vous le disiez dans votre article, quand on gagne un peu trop, tout de suite le taux auquel les pièces sont payées est diminué, alors que faire si ce n'est que d'y répondre par la force d'inertie ? Prenez pour exemple qu'où je travaille en ce moment il y avait des opérations sur les obus qui au début étaient payées 0 fr. 32 ; elles sont baissées à 0 fr. 18 c'est-à-dire environ 50 %. Alors l'ouvrier y oppose la seule chose qui lui soit possible, car les prix pour la livraison sont toujours restés les mêmes de sorte que ce sont les coffres-forts qui en profitent.

B..., *Unieux* (*Loire*).

J'ai choisi pour communications à publier celles qui, résumant les autres, donnent le plus nettement des exemples. Je n'ai pris que celles traitant du travail dans les métaux ; c'est là qu'est actuellement la plus grande activité et qu'on trouve les plus récentes expériences sur la question posée. Mais toutes corporations sont ici intéressées : le Textile, le Vêtement, les Fleurs et Plumes. L'étude est sur l'établissement du salaire pour le travail aux pièces dans quelque technique qu'il ait lieu.

Il est curieux que la communication la plus animée mais la moins pourvue de valeur expérimentale soit d'un syndicat parisien. Cette lettre de l'Union corporative des ouvriers mécaniciens est maintenant offerte comme toute œuvre de l'esprit et des mains à la critique. Il y sera répondu selon la méthode de recherche de la vérité.

La question est ainsi :

Y a-t-il diminution volontaire de la production dans le travail aux pièces et un salaire médiocre ?

Comment réaliser la pleine production et un haut salaire ?

RÉPONSES
A L'UNION CORPORATIVE
DES
OUVRIERS MÉCANICIENS

Humanité, 18 décembre 1916.

Camarades,

Je vous répondrai avec exactitude au point de vous faire douter que je réponde avec amour. Tous les hommes épris de la force ouvrière et qui la veulent triomphale doivent la considérer capable de grandir par l'exercice de la vérité. Le corps de fiers spécialistes que vous êtes n'a pas besoin de pitié. Je vous ferais injure si j'hésitais à vous fournir des chiffres pénibles.

Quand le travail humain contient la souffrance, aucune loi ne peut avoir raison pour la maintenir. La misère est supérieure à la logique. On ne prouve pas à un homme qu'il doit, par son travail, rester malheureux. Constater que sa pénurie est socialement régulière, c'est reconnaître que le droit social n'est point valable pour lui et qu'il doit le frapper. Son seul crime serait la résignation.

Mais vous n'êtes point des hommes d'un métier de misère. Le vôtre est le plus puissant et un des plus habiles du travail contemporain. C'est en vous que la force ouvrière est éminente. Ce serait la rabaisser que de vous ménager. Que vos ennemis seuls vous flattent. Je n'aurai d'autre souci que d'être avec vous, et par affection pour votre dignité, aussi véridique qu'il est possible de l'être à l'homme de bonne foi. Si je me trompe, je ne veux point d'autre titre à votre estime que de m'incliner devant l'exactitude donnée par vous et me trouver d'accord avec le Maître du bon sens français :

« ...la vérité... D'aussi loin que je la vois, je lui tends mes armes vaincues. »

I

LA LOI DE CIRE

Dans le travail aux pièces l'ouvrier est certain que s'il augmente sa vitesse le prix qui lui est payé par unité baissera et que la peine de l'homme est seule en augmentation constante. Il se tient alors à un nombre de pièces limité par la crainte de baisse du salaire et non par l'usage de ses forces. Il se fatigue à ralentir. Il évite ainsi non seulement la tendance patronale à l'exténuer, mais encore plus l'iniquité dans le prix du travail. C'est moins un repos physique qu'il cherche qu'une satisfaction de justice. Le patron veut le plus grand nombre de pièces au plus bas prix. L'ouvrier n'est pas appelé au calcul du salaire. Il n'a, contre la volonté patronale qui le lui impose, que le refus du travail ou la limitation de vitesse. La grève est une action momentanée ; la limitation de vitesse une action constante. Elle est démontrée d'une manière massive par l'introduction récente dans les métiers des métaux d'un nombreux personnel féminin qui entre dans l'ancienne psychologie corporative avec un esprit neuf. Dépourvue de discipline syndicale, la femme venant des salaires des métiers à domicile, qui chiffraient parfois à 1 fr. 50 par jour, s'est précipitée avidement dans les travaux de mécanique et a fourni ces exemples déjà donnés :

Usine Hotchkiss, Lyon (Monplaisir). Sur tours Pratt and Whitney, des mécaniciens exercés ont fait, par journée de 10 heures, 42 pièces pour extracteurs de mitrailleuses. Des femmes, mises au même travail, ont fait 67 pièces. Une seule de ces femmes avait, avant la guerre, travaillé dans le métal. Elle dentait des roues de montres à Cluses.

Passant de ce constat sur petites pièces de la mécanique de guerre à un constat sur pièces lourdes, on trouve :

Usine Berliet, Lyon. Moletage des obus de 155. Une équipe de 4 hommes produisait 500 pièces. Une équipe

de 4 femmes la remplaça et dans le même temps produisit 800 pièces .

On peut tenir pour probable que des mécaniciens expérimentés devaient pouvoir travailler mieux et plus vite que des femmes naguère ouvrières de la soie ou sans profession. La main-d'œuvre la moins habile est ici la plus productrice.

Ces exemples démontrent qu'aux deux extrémités de l'effort manuel, sur les objets minimes et sur les objets lourds l'activité de l'homme est dépassée par celle de la femme. Ceci est la conséquence d'une différence d'esprit et non en rapport avec l'habileté des mains puisque celles féminines sont novices au métier. L'homme a tendance à réduire son travail, la femme à développer le sien.

Sa hâte à produire avant d'être expérimentée entraîne la dégradation de l'outillage. Une ouvrière de très bonne volonté a abîmé dans une journée huit fraises valant chacune 6 francs. Mais l'expérience ne leur vient pas moins rapidement qu'aux hommes et on trouve actuellement des femmes employées dans les ateliers d'outillage ; pour exemples : l'arsenal de Lyon ; la Société des moteurs à gaz et d'industrie mécanique, rue de la Convention, Paris.

La limitation de vitesse de l'ancien ouvrier mécanicien dans le travail aux pièces est une défense contre l'iniquité patronale toujours prête à réduire le salaire au plus bas taux possible. Cette tactique de parcimonie chez l'employeur et la ruse du travailleur qui y réplique créent à l'industrie ainsi viciée une situation dont doivent être logiquement victimes les ouvriers et les patrons ensemble. La plus grande force de production viendrait du salaire juste qui laisserait l'homme accomplir son entier effort sans craindre d'être une dupe et de nourrir le seul profit capitaliste. Le travail aux pièces étant devenu de pratique générale, la lutte ancienne qui était de lui opposer le travail à la journée a évolué en lutte pour le juste prix des pièces.

La classe ouvrière et l'industrie françaises sont, en ce qui concerne l'établissement de ce salaire, dans une période d'iniquité et de désordre plus grands que jamais. L'inexpérience de méthode scientifique à ce nouveau calcul a été bien montrée dans l'exécution des marchés de la guerre.

Des salaires ont été élevés puis comprimés par tâtonnements. Tant du côté ouvrier que du côté patronal, aucune science achevée du prix du travail aux pièces n'existait. Ainsi la rétribution est moins soumise à des lois économiques qu'à des états d'esprit passionnels. Il y a une politique du salaire qui n'a rien à voir avec l'arithmétique des prix de revient. Pour la présente période, la tactique patronale est de tenir le salaire à un taux qui puisse suivre après la guerre. Le patron considère le salaire comme agissant selon une force toujours ascensionnelle. Il doit donc lui opposer une force égale de compression et ne pas lui permettre le profit des périodes de prospérité. La loi énoncée par Turgot : « En tout genre de travail il doit arriver et il arrive, en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance », reprise par Ferdinand Lassalle et codifiée loi d'airain, n'est même plus exacte. Dans les périodes comme celle actuelle où le coût de la vie est momentanément très élevé, le patron ne veut pas payer l'ouvrier autant qu'il lui faut pour vivre, car les conditions d'existence pouvant devenir brusquement moins onéreuses, l'ouvrier resterait muni de l'habitude du haut salaire et disposerait ainsi de plus d'argent qu'il ne lui faudrait pour subsister. C'est alors qu'on voit s'établir la coutume du salaire de base, augmenté de primes de cherté de vie, de primes au nombre d'enfants, les fondations de restaurants et de logements à bon marché. Le salaire de base seul compte à maintenir et tarife le prix des pièces. La rétribution du travail se divise en une part due à l'effort et une part due à l'assistance. La vieille forme religieuse entre laïcisée dans l'économie

politique bourgeoise. C'est la plus insinuante et la plus redoutable des forces d'asservissement. La rigide et indivisible loi d'airain cède à l'insinuante loi de cire souple et multiple. Le patron baisse le tarif aux pièces et la rétribution due en usine. Il complète par une part bénévole non dénommée prix du travail, mais aide à l'ouvrier.

A cette politique patronale l'ouvrier oppose le freinage au lieu de la revendication permanente du juste prix de son œuvre et par là même il perd sa puissance et livre à la pitié le destin du peuple digne d'être réalisé par l'audace.

II

L'INVASION DES MÉTIERS *Humanité*, 27 décembre 1916. Le freinage du travail déterminé par la politique patronale sur le salaire aux pièces entraîne l'augmentation du personnel des métiers. La France recrute jusqu'en Afrique et en Asie. Des hommes de races inassimilables et la grande quantité de personnel féminin vont mater l'action syndicale et fournir au patronat français une classe ouvrière privée de solidarité. Pour réduire l'invasion de leurs métiers, les ouvriers doivent exiger que l'usine soit mise par la perfection de l'outillage à son plus haut rendement. Pratiquer la réduction de vitesse c'est appeler dans les corporations françaises le personnel étranger et féminin. Cela est grave, surtout pour les métiers des métaux. La masse des ouvriers de guerre est composée d'hommes de la métallurgie et de la mécanique. Ces corporations accomplissant l'outillage sauveur de l'armée auront éprouvé le moins la mortalité de la guerre. Le personnel de spécialistes des métaux est, par la nécessité absolue de ses travaux, le plus préservé de disparaître. Et à lui se sera ajouté un fort recrutement.

Voici le recensement de 1911 donnant les :

EFFECTIFS DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS DES INDUSTRIES DES MÉTAUX

	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	TOTAL
	—	—	—
Métallurgie, travail des métaux.	63.436	11.347	74.783
Métallurgie, fer et acier. . . .	36.558	»	36.558
Ferronnier.	7.224	2.369	9.593
Forgeron.	55.863	»	55.863
Maréchal-ferrant.	36.801	»	36.801
Coutelier-taillandier.	4.365	279	4.644
Meuleur-rémouleur.	4.682	605	5.287
Tréfileur, chaînier, cloutier. . .	7.732	1.056	8.788
Serrurier.	50.740	442	51.182
Charpentier en fer.	2.983	»	2.983
Tôlier.	5.667	»	5.667
Armurier.	5.334	240	5.574
Chaudronnier-riveur.	32.067	»	32.067
Fondeur-mouleur en fer. . . .	36.196	167	36.363
Mécanicien-machiniste. . . .	115.870	306	116.176
Chauffeur.	44.228	»	44.228
Ajusteur.	69.029	»	69.029
Tourneur sur métaux.	39.145	418	39.563
Electricien.	30.746	1.360	32.106
Fondeur-moul^r en cuivre, bronze.	6.863	163	7.026
Ciseleur-découpeur-estampeur. .	8.688	1.034	9.722
Polisseur sur métaux. . . .	5.502	4.079	9.581
Ferblantier-étameur-lampiste . .	20.192	1.124	21.316
Totaux.	689.911	24.989	714.900

Quand les chiffres des effectifs de guerre pourront être donnés, on verra l'exactitude de cette affirmation : que les métiers des métaux subissent une invasion énorme. Le nombre des femmes occupées rien que dans les établissements privés travaillant pour la défense nationale multiplie par dix l'effectif féminin du temps de paix de toute l'industrie métallurgique française, y compris les établissements de l'Etat. Et nous avons pris pour base

le total d'une statistique additionnant toutes les mains qui avant la guerre avaient touché au métal, jusqu'aux polisseurs et aux lampistes. Dans la masse des ouvriers de guerre et des manœuvres dressés au travail en série que sont les 108.592 vraiment mécaniciens spécialistes dont 69.029 ajusteurs, 39.563 tourneurs comprenant 418 femmes ?

Au lendemain de la guerre, les corporations des métaux vont se trouver chargées d'un personnel considérable. Ce recrutement peut être combattu par la vitesse du travail. L'inorganisation d'usine qui empêche de fixer sur un personnel réduit mais poussé à sa normale activité les salaires justes réserve plus les intérêts patronaux que ceux ouvriers. L'abondance du chômage après la guerre dans le personnel des métaux mettrait les patrons de ces corporations dans la situation la plus avantagée parmi les employeurs, car tous manqueront de main-d'œuvre sauf eux. Des industries de toutes spécialités auront pendant la guerre monté des industries de défense nationale. Des usines de mécanique ont été jointes à des filatures, à des papeteries... Aussitôt abolie pour les patrons la crainte de rejoindre l'armée s'ils ne fabriquent pas pour la guerre, une partie de ces usines reviendra à l'activité ancienne. Des ouvriers mécaniciens seront congédiés. Le personnel des métaux se trouvera dans la situation la plus grave de tous les métiers de France. Il aura contre lui une puissance patronale accrue par ses bénéfices de guerre. La tactique des industriels est de consacrer la plus grande masse de leurs gains à l'achat d'outillage, à la construction de bâtiments nouveaux, de manière à convertir en puissance future de bénéfice leur bénéfice actuel qui échappe ainsi aux versements dus à l'Etat. L'extension des usines qui auront énormément accru en quelques années de guerre leur force financière va opposer au peuple ouvrier une puissance écrasante. L'intérêt actuel du patron est l'augmentation du matériel de production, l'achat d'un outillage

nombreux et parfait, mais l'inorganisation momentanée du personnel lui permet de tenir dans l'usine la réserve d'hommes à bas salaires.

Nous arrivons à voir l'intérêt de la patrie dans le travail actif d'accord avec l'intérêt ouvrier. Le plus grand crime que puisse commettre un homme ou une classe qui a un idéal à atteindre est la résignation. Il est temps pour le salut du peuple lié à celui de la France, que la résignation ouvrière cesse. Fraternel au soldat de qui il sauve aujourd'hui la vie par son travail et ménage pour demain le salaire juste, l'ouvrier doit revendiquer que l'expérience corporative prenne part à l'organisation de l'usine partout où il est contraint à une production basse et à la mauvaise utilisation de sa valeur manuelle qui déterminent l'invasion des métiers.

III

LA LOI DE L'AN IV SUR LES MANUFACTURES D'ARMES

Humanité, 6 janvier 1917.

Des corporations des métaux auront, pendant cette guerre, plus aimé la résignation farouche que la revendication persévérante. La production des armes et des munitions établie en séries infiniment répétées n'augmente pas l'intelligence ouvrière. Si à ces méthodes modernes du travail on ajoute la discipline militaire, autoritaire et sans réplique dans la technique puissante et morne, on peut croire que le métier en est venu au moment de son plus grand malheur. Mais c'est à ce moment qu'est haut le mérite de ne pas désespérer et de garder forte l'âme du métier. La technique profite de l'énergie spirituelle des travailleurs. La précision de l'outillage, l'inventivité mécanique ne suffisent pas à la puissance d'une industrie. Que des ouvriers stupéfiés n'apportent sur les machines qu'un esprit plein de sommeil et un abrutissement discipliné, et l'industrie glisse au désastre par la valeur corporative perdue. Aucune grande transformation des métiers ne peut se faire sans

la collaboration ouvrière, qui n'est point seulement des mains, mais des âmes. Dans cette présente époque de guerre où le travail contient le salut du pays, où le devoir de mécanisation est parallèle à la signification spirituelle de l'effort, l'erreur est grave de croire le métier parvenu à sa plus grande puissance par la division de l'usine en deux catégories : la main-d'œuvre, la direction. Ne pas recréer la conscience professionnelle sur la nouvelle technique ôte au métier sa fierté et sa plus belle force de vie. Que le respect de cette âme corporative manque au patron autoritaire, content surtout de la docilité du salarié, n'est pas inquiétant, car ce n'est qu'une inertie à frapper et tout est sauf si on en a la volonté. Mais que ce respect manque aux ouvriers mêmes et aux législateurs nommés par eux est plus redoutable. Il est plus difficile de créer ce qui doit vivre que d'abattre ce qui est digne de mourir. Le soin de maintenir vivante la conscience ouvrière anime la loi de l'an IV relative aux manufactures nationales d'armes de guerre :

Art. 3. — Il sera établi dans chaque manufacture nationale un conseil d'administration composé d'un officier d'artillerie sous le nom d'inspecteur, d'un contrôleur reviseur, nommés par le Pouvoir exécutif ; d'un inspecteur, de deux contrôleurs et d'un reviseur nommés pour deux ans par le Conseil général de la commune dans le territoire de laquelle les ouvriers ou la majeure partie desdits ouvriers résideront, et qui pourra entendre et recevoir leurs observations...

Art. 5. — Le président convoquera le Conseil quand il le jugera nécessaire ou convenable, ou quand il en sera requis par un membre du Conseil ou par l'entrepreneur ou par deux maîtres ouvriers reçus et travaillant dans la manufacture.

Art. 19. — Les entrepreneurs des manufactures nationales et les ouvriers qui y seront employés seront payés à la fin de chaque mois. Le Pouvoir exécutif déterminera, au mois de janvier de chaque année, et même à d'autres

époques, si des changements de modèles ou de fabrication l'exigeaient, la somme à payer auxdits ouvriers pour chaque pièce reçue. Les changements dans le prix de fabrication ne seront jamais ordonnés par le ministre de la Guerre que d'après le compte détaillé qui lui sera rendu par le Conseil d'administration, et que d'après l'approbation de l'Assemblée nationale.

Art. 20. — Le rapport relatif à l'augmentation comme à la diminution du prix relativement aux ouvriers pour la main-d'œuvre et la fabrication, sera rédigé par le Conseil d'administration.

L'entrepreneur assistera à l'assemblée ainsi qu'un nombre déterminé de maîtres de chaque branche, avec voix consultative seulement.

Lorsque tous les maîtres ne seront point admis à l'assemblée du Conseil, ceux qui devront y avoir entrée seront choisis par tous les maîtres de leur profession.

...Le prix de fabrication pour chaque pièce d'ouvrage sera déterminé par le Conseil d'administration, composé comme ci-dessus, de manière que le maître de force moyenne, par un travail de journée ordinaire, ait, dans le cours d'un mois, pour le prix de son industrie et de son travail, une somme de cinquante à soixante-six livres de produit net, et les compagnons ordinaires et de force moyenne, vingt-cinq à trente-cinq livres aussi de produit net, l'assemblée nationale remettant à la religion et à la justice du Conseil d'administration de déterminer le produit que devront faire les foreurs ou autres ouvriers âgés de moins de 16 ans.

Art. 30. — Les maîtres, compagnons, élèves et employés auxdites manufactures sont subordonnés aux membres du Conseil d'administration et leur doivent obéissance en tout ce qui concerne l'exécution de leur travail et de leur devoir, sauf auxdits ouvriers à s'adresser à qui de droit, s'ils se croient fondés à réclamer contre lesdits préposés ou les ordres qu'ils en auraient reçus.

Art. 39. — Nul ouvrier admis et employé pour l'État

en qualité de maître, compagnon ou élève dans une manufacture d'armes de guerre ne pourra être renvoyé que dans le cas où ledit ouvrier aura été déclaré coupable d'indocilité ou d'inconduite grave et notable, par un jury composé des membres du Conseil d'administration, de deux commissaires de la municipalité, de l'entrepreneur ou de son représentant et de deux maîtres employés dans ladite manufacture choisis par les autres maîtres. Le jury sera convoqué par le président du Conseil.

Art. 44. — Afin de conserver les intérêts de l'Etat, ceux des ouvriers et ceux de l'entrepreneur, et prévenir toutes les contestations entre les ouvriers et l'entrepreneur, le Pouvoir exécutif fixera les détails relatifs au rachat des pièces rebutées, dans le règlement qu'il devra rédiger et soumettre au Corps législatif.

Art. 47. — Il sera distribué dans chaque manufacture nationale d'armes de guerre des prix aux maîtres dont la conduite aura été sans reproche, et qui auront eu, dans le cours de l'année, la plus grande quantité d'ouvrage de reçu et de mieux exécuté.

Art. 51. — Si le maître qui aura eu le plus d'ouvrage reçu et le mieux exécuté n'avait point tenu une conduite irréprochable et montré l'exactitude dans l'exécution de ses devoirs relatifs au service de l'État, le prix sera accordé au maître qui, après celui-là, aura réuni à une bonne conduite le plus d'ouvrage reçu et le mieux exécuté.

Art. 53. — Le Pouvoir exécutif proposera incessamment à l'Assemblée nationale et comme il a été dit par l'article 9, un règlement général dans lequel tout ce qui est relatif aux manufactures nationales sera fixé d'une manière claire et positive, afin que chacun des membres du Conseil d'administration, les entrepreneurs, leurs préposés et les ouvriers connaissant leurs devoirs, remplissent leurs obligations dans toute leur étendue et jouissent de la plénitude de leurs droits.

. . . .

A Paris, le dix-neuvième jour du mois d'août mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la liberté.

Signé : ROLLAND.

Contresigné : DANTON.

Quel soin de l'âme ouvrière, dans ce texte. Quelle exacte compréhension de la force morale du métier. Mais aussi quelle preuve que le métier avait une âme puissante, puisqu'il était capable d'inspirer cette législation. Car elle n'est point une invention du théorisme, mais une utilisation de la réalité. Les bonnes lois sont celles qui peuvent copier les mœurs.



Paris, le 8 janvier 1917.

A Monsieur le Directeur du journal l' « *Humanité* ».

« Monsieur le Directeur,

« Un article de M. P. Hamp, paru dans l'*Humanité* du 23 novembre dernier affirmait que le travailleur français était adversaire des hauts salaires ; qu'il était heureux quand, par accident, le travail était suspendu et que, devant la faillite du patron, il se frottait les mains de satisfaction, sans même penser à la misère qu'entraînait pour lui et sa famille la fermeture de l'usine. Il affirmait aussi que les ouvriers français, les professionnels surtout ralentissaient le travail dans les usines de guerre et que les femmes produisaient beaucoup plus qu'eux. M. Hamp représentait l'ouvrier français tellement adversaire des hauts salaires, qu'il le montrait préférant vivre dans la médiocrité et la malpropreté plutôt que de fournir un effort. Il affirmait qu'un gain de trois francs de l'heure laissait les ouvriers dans la crainte chimérique de diminutions et qu'ils limitaient eux-mêmes leur salaire.

« Comme cet article visait spécialement notre profes-

sion et que nos camarades avaient été surpris de voir paraître de telles affirmations et de telles accusations — tout particulièrement graves en ce moment — dans un journal socialiste, notre assemblée générale du 26 novembre répondit par un ordre du jour qui parut dans l'*Humanité* du 5 décembre.

« Cet ordre du jour protestait contre cette absolue inconscience prêtée par M. Hamp à l'ouvrier français se réjouissant d'événements qui plongent sa famille et lui-même dans la misère ; le montrant comme préférant une vie médiocre et sans satisfactions matérielles et intellectuelles pourvu qu'il travaille peu. Nous déclarions aussi qu'il était faux que l'ouvrier puisse régler lui-même son salaire dans le pays des Schneider, Renault, de Dion, etc. Et nous nous étonnions que de telles affirmations, négation absolue de tout ce qu'il avait publié précédemment, puissent paraître dans un journal socialiste.

« A cette protestation, M. P. Hamp a fait, toujours dans l'*Humanité*, de longues réponses à « l'Union des mécaniciens ». Ces réponses surprennent encore plus que son premier article. Certes, il y dénonce toujours à l'opinion publique les ouvriers professionnels comme ne travaillant pas. C'est là évidemment le but véritable de ses articles, but qui correspond d'ailleurs à toute une campagne de dénigrement systématique menée dans d'autres milieux contre les travailleurs. Mais il oublie de donner des éclaircissements sur ce phénomène observé par lui : la joie des ouvriers français privés de travail par accident ou par faillite patronale. La loi économique qui fait que le salaire ouvrier est en raison de l'afflux ou du manque de main-d'œuvre, tout en ne représentant, en général, que ce qui est indispensable à l'existence de l'ouvrier, et qu'il niait le 23 novembre, il l'accepte maintenant. Il dit même qu'elle est dépassée actuellement et que les patrons ne donnent même pas à l'ouvrier, malgré leur gain énorme ce dont il a besoin. Il invente même un nouveau terme qu'il oppose à la loi d'airain des salaires : « la loi

de cire », quand en réalité ce qui pèse en ce moment sur les salaires, c'est « la loi militaire ». Il affirme que, dans le travail aux pièces, il est certain que si l'ouvrier augmente sa production le prix de l'unité baissera. Il affirme que l'ouvrier n'est pas appelé au calcul du salaire.

En résumé, M. P. Hamp affirme actuellement, dans ses « réponses à l'Union des mécaniciens » ce que nous affirmions contre lui dans la protestation votée par notre assemblée générale. Et nous nous trouvons dans cette singulière posture de voir paraître, en tête de votre journal, des « réponses » à notre organisation qui, sauf sur un point, sont ce que nous avons écrit nous-mêmes pour réfuter l'article initial de M. Hamp. Cette situation nous semble d'autant plus regrettable — et c'est surtout le motif de cette lettre — qu'à toutes ces « réponses à l'Union des mécaniciens » parues dans votre journal, on renvoie toujours aux articles précédents en oubliant l'article du 23 novembre qui a motivé notre protestation.

Que M. Hamp affirme à son tour ce que nous avons dit dans notre protestation, tant mieux. Mais qu'il semble l'affirmer contre nous, ainsi qu'il apparaît par la lecture de ses derniers articles, cela nous semble intolérable.

Ce qui nous paraît extraordinaire aussi, c'est de publier la loi de l'an IV sur les manufactures d'armes, qui donne de la bonne copie il est vrai, mais ne peut être cependant considérée comme une « réponse à l'Union des mécaniciens » malgré la foule de phrases à effet — qui ne sont que des phrases — précédant le texte de la loi.

La première de ces phrases nous importe : « Des corporations des métaux auront, pendant cette guerre, plus aimé la résignation farouche que la revendication persévérante ». Qu'est-ce à dire ?

A quoi nous incite-t-on ? A des mouvements revendicatifs ?

Ignore-t-on que les trois quarts des ouvriers des métaux sont mobilisés ? Ignore-t-on que tous nos efforts tendent à faire payer, par un patronat avide, qui s'enrichit folle-

ment, des salaires permettant aux ouvriers de fournir l'effort qui leur est demandé, pour un but qu'ils connaissent et qui leur fait accepter bien des choses ?

Ignore-t-on que lorsque des femmes quittent le travail par suite de l'exploitation patronale et l'inertie absolue, en ces matières, du contrôle de la main-d'œuvre, on déclare déjà que ce sont les organisations ouvrières qui font un mouvement contre la défense nationale ?

Ignore-t-on que les contrôleurs de la main-d'œuvre — représentants du ministre des armements — parlant à des ouvriers, disent qu'ils connaissent les dessous de ces grèves, insinuant les plus viles calomnies contre des gens qu'ils ne désignent pas ?

Que signifient donc alors ces revendications persévérantes, c'est-à-dire poussées jusqu'au bout, auxquelles on nous invite ?

Et cette phrase encore (toujours des phrases) : « Que des ouvriers stupéfiés n'apportent sur les machines qu'un esprit plein de sommeil et un ahurissement discipliné et l'industrie glisse au désastre par la valeur corporative perdue ». Où M. P. Hamp a-t-il vu tout cela ? Est-ce à l'endroit où les ouvriers se réjouissaient de la perte de leur travail et de la perte de leur salaire à la fermeture de l'usine ? Et puis pourquoi cette inquiétude, puisque très rapidement des femmes mises au courant remplacent avantageusement les ouvriers professionnels ?

En réalité quelle est la situation dans les ateliers ? Des professionnels de la mécanique, bien peu sont employés à la fabrication. Beaucoup sont dans les outillages où ils créent, réparent, remettent en état les innombrables machines et pièces d'outillage que brise, que détériore à qui mieux mieux — et inévitablement — le personnel de fortune mis au courant d'un travail spécial et répété, intensifié à outrance. D'autres surveillent, guident, règlent le travail de séries de machines conduites par ce même personnel. D'autres enfin sont employés à l'usinage de pièces nécessitant le savoir et la main d'un

ouvrier de métier. C'est une activité incessante de tout le personnel ordinaire et de celui mis au courant. C'est cependant le personnel de profession — et cela est tout naturel — qui, dans les ateliers, tient tout. C'est lui qui fait que le travail peut continuer malgré tous les accidents de matériel et d'outillage. On nous ressasse que les fournitures pour la guerre sortent de plus en plus nombreuses des ateliers ; nous prétendons, sans rien enlever à personne, que les professionnels y sont pour quelque chose et qu'ils ne sont pas plus ahuris qu'ils n'ont l'esprit plein de sommeil.

Quant au rôle de notre syndicat depuis la guerre, il est simple : il a continué à fonctionner comme devait le faire une organisation ouvrière respectueuse de la dignité de ses membres. En dehors du gros effort fait en faveur des familles de ses mobilisés, de ses tués, disparus ou prisonniers, effort qui continue, il a défendu les intérêts de la corporation et, à aucun moment ces intérêts n'ont été défendus contre ceux de la collectivité.

Dès le 8 août 1914 — qu'on n'oublie pas cette date — une réponse du ministère de la Guerre nous disait que l'on allait examiner notre proposition de réquisition des ateliers. Qui songeait à cela à ce moment ? Qui pensait donner du travail aux ateliers ?

Quand les industriels décidèrent, plus tard, d'abaisser les salaires, pour la région parisienne, à 75 centimes de l'heure, nous élevâmes les protestations nécessaires. Quand les mêmes industriels, après avoir introduit dans les ateliers tous leurs amis, parents et gros clients — qui y sont toujours — eurent fait déclarer par M. Millerand, à la tribune de la Chambre, qu'ils n'avaient pu trouver les adresses de leurs ouvriers d'avant-guerre, notre réponse confondit ministre et industriels. La preuve fut faite qu'en quelques jours les industriels pouvaient avoir les adresses militaires de leurs ouvriers.

Les abus de toutes sortes furent signalés par nous à ceux qui pouvaient les empêcher. Si beaucoup ne furent

pas et ne sont pas encore réprimés, c'est que ceux qui ont l'autorité pour le faire ne le font pas et qu'un régime spécial nous est appliqué depuis la mobilisation.

Pour ce qui concerne l'après-guerre, sujet sur lequel M. Hamp a bien voulu nous donner son avis, pour le cas où nous en aurions manqué, nous pouvons assurer à vos lecteurs que cette question a été envisagée par nous depuis longtemps.

Le rapport du Conseil à l'assemblée du 17 octobre 1915 se terminait ainsi : « Nous espérons qu'il y aura du travail dans notre profession, mais il ne faut pas oublier que tous les pays industriels du Nord et de la Belgique sont ravagés ; des dizaines de milliers de machines ont été enlevées ; des ateliers détruits. Où se portera le flot des travailleurs de la mécanique pendant la longue période de réinstallation des usines ? Il est à prévoir que c'est sur notre région où il y a plus de ressources ou tout au moins le suppose-t-on. Il faudra tenir compte aussi qu'un nombre élevé d'ouvriers d'autres professions, mis plus ou moins au courant, au compte de l'Etat, pendant la guerre, resteront dans les ateliers et que nous aurons aussi, en plus, les nombreuses femmes introduites dans les ateliers pendant la même période.

D'un autre côté, le grand patronat dont la puissance s'est accrue d'une façon inouïe par la force que lui a donné le gouvernement en lui remettant un pouvoir illimité au début de la guerre, a fait entrer dans ses syndicats tous les industriels qui étaient obligés de s'adresser à lui pour avoir du travail.

Donc, d'un côté, patronat puissant, enrichi des dépouilles de tous, de l'autre des travailleurs en surnombre, épuisés eux et leur famille par de longs mois de privations...

Camarades, ne comptons que sur nous-mêmes, restons unis dans le syndicat, recrutons de nouveaux membres, car les travailleurs de la mécanique auront besoin de toutes les forces qui leur restent pour résister aux forces

accrues d'un patronat que nous connaissons avide au gain et sans scrupules. »

Voilà, monsieur le directeur, ce que nous disions déjà en octobre 1915. Depuis, la puissance patronale est devenue plus grande encore et la situation des ouvriers, sous tous les rapports, ne s'est pas améliorée. On oublie trop aussi que la plupart des professionnels ont de un an, un an et demi à deux ans de front et qu'ils fournissent un travail considérable malgré le manque de repos dont ils ont cependant grand besoin et qui vient souvent trop tard.

Comme vos lecteurs pourront s'en rendre compte, la corporation des métaux ne s'est pas renfermée dans une résignation farouche — ce qui ne signifie rien — mais elle continue à défendre, dans la mesure possible et avec les moyens qui lui sont laissés, les intérêts ouvriers. Nous sommes persuadés qu'ils se rendront compte que, ni à l'atelier ni à l'organisation, les ouvriers mécaniciens ne sont stupéfiés et n'apportent un esprit plein de sommeil et d'abrutissement discipliné.

Cette lettre, trop longue à notre gré, est nécessitée par les articles donnés en réponse à la protestation de notre assemblée du 26 novembre. La plupart de ces articles n'ont rien de commun avec notre protestation qui sert simplement de prétexte à des attaques, qui ne s'expliquent pas, contre les ouvriers et les organisations des métaux. Aussi le Conseil de l'Union des ouvriers mécaniciens de la Seine, spécialement visé dans ces articles, vous prie, monsieur le directeur, de l'insérer intégralement et dans le plus bref délai, à la place ordinaire des articles de M. P. Hamp, c'est-à-dire en tête de votre journal.

Recevez, monsieur le directeur, nos salutations.

Pour le Conseil d'administration,

Le secrétaire : L. Prost.

Dans sa réponse du 8 janvier, l'Union des mécaniciens montre une estimable animation corporative. Il importe au progrès ouvrier que la torpeur soit haïe. Nous parvenons à continuer ce débat sans remplacer l'argument par l'injure à la personne. Il manque encore la précision dans le rappel des textes, mais les régulières habitudes de citation de la méthode critique sont faciles à des hommes de bonne foi et mes contre-opinants y viendront vite. Ils me pardonneront la pédanterie de leur signaler ce défaut. Ils me pardonneront aussi de parler de moi qui ne l'ai point encore fait depuis quinze ans que j'écris. Ce qui m'intéresse le moins dans ce débat, c'est moi-même. Je ne recherche pas ma satisfaction ni non plus la leur. Je dirai à mes opposants : Quand je serais sous vos pieds, marchez, pourvu que vous alliez le bon chemin. Qui que ce soit que le peuple piétine, peu importe, s'il avance où il doit. Mais je ne me baisserai point sans justice pour la gloire d'être foulé à tort. Si vous me lapidez, que ce soit de pierres solides, dignes de votre force, et non de plâtras sans dureté contre ma résistance.

Le débat que nous menons contient maintenant une partie purement dialectique qui est de savoir qui a dit les choses et comment. Ce qui m'intéresse est la valeur même et en soi des choses dites n'importe par qui. Que les mécaniciens aient raison ou moi, ce n'est pas ce qui compte, mais que la raison ait raison.

Il contient une partie politique, où je n'ai aucune compétence.

Il contient enfin une partie sociologique qui est d'examen de l'activité des métiers et des réactions ouvrières. Pour continuer cet examen, ou pour le reprendre, voici ce que je propose :

La Confédération Générale du Travail, la Fédération des Métaux, l'Union des Mécaniciens, la Fédération des Verriers, si importante pour une consultation sur le travail aux pièces, nommeront chacune un délégué. Nous

nous réunirons aux quatre, M. Charles Gide et moi, au siège de l'Union pour la Vérité, 21, rue Visconti, Paris (VIe). Notre débat sténographié sera publié en une brochure à vendre au profit de la caisse de secours de l'Union des mécaniciens.

Camarades, acceptez-vous ?



Paris, le 5 février 1917. *Humanité*, 18 février 1917.

A Monsieur le Directeur du journal l' « Humanité »

Monsieur le Directeur,

Dans l'*Humanité* du 2 février nous lisons, sous le titre « proposition de conférence à l'Union des mécaniciens » une invitation de M. P. Hamp à aller discuter, devant un comité, les questions de travail concernant notre profession.

Votre rédacteur aurait dû cependant se rendre compte que jamais nous n'avons consenti à discuter, avec lui, ces choses qui relèvent de nos organisations syndicales. Nos congrès ouvriers sont faits spécialement pour cela.

Quand nous avons protesté contre certaines assertions de votre rédacteur, nous avons toujours envoyé nos réponses à la Direction du journal l'*Humanité* parce que nous pensions que ce journal était l'organe officiel du Parti socialiste. Or, avant la guerre, il nous semblait que le Parti socialiste réservait aux organisations ouvrières les questions qui les touchaient tout spécialement et ne cherchait pas à leur donner de leçons sur ce point. Nous voyons que tout cela est changé. Comme bien d'autres choses d'ailleurs.

L'importance que l'*Humanité* donne aux articles contre lesquels nous avons protesté montre bien que c'est la Direction même du journal qui entre de plain-pied

dans la discussion des conditions de travail sans tenir compte des syndicats ouvriers. Aujourd'hui ce sont les travailleurs des métaux qui sont attaqués, demain d'autres corporations subiront le même sort.

Vous même, monsieur le directeur, vous avez cru devoir, dans le numéro du 19 janvier, parler de notre « excès de susceptibilité et de notre mauvaise humeur artificielle » insinuant qu'il n'y avait aucun fondement à nos protestations et que les ouvriers, les vrais ouvriers, comme disent les organes bourgeois : ceux des ateliers, n'avaient été en rien offusqués.

Permettez-nous de vous dire, très simplement, que vous vivez bien loin des travailleurs si vous avez pu lire, sans être indigné — comme homme et comme socialiste — l'article de M. Hamp du 23 novembre. Et de plus que vous êtes bien mal renseigné.

Pour nous, nous déclarons très nettement que nous restons dans la situation où nous étions avant la guerre ; nous discutons et nous discuterons des conditions de travail des ateliers de notre profession, dans nos organisations et dans nos congrès. Nous en discuterons, le cas échéant, avec les patrons si cela est nécessaire. Mais nous nous refusons, par principe, et par logique aussi, à discuter des choses nous concernant avec quelque personnalité que ce soit.

Vous voudrez bien insérer cette réponse à la place où a paru la question.

Recevez, monsieur le Directeur, mes salutations.

Pour le Conseil : le secrétaire : Prost.

LA PUISSANCE DE L'EXACTITUDE Qu'il s'agisse du mouvement de la terre ou de l'examen des conditions du travail, nul ne peut plus commander à l'esprit humain : « tu t'arrêteras là ». Le progrès n'est pas de varier les modes de l'absolutisme ni de faire du 66, de la rue Fontaine-au-Roi, où siège l'Union des mécaniciens de la Seine, un Vatican des questions ouvrières.

Gardons-nous de suivre ceux qui tiennent l'esprit dogmatique et la fixité rituelle pour les formes les plus parfaites de la pensée. Le dernier argument de cette dialectique a toujours été le bûcher.

Ce qui commence par les illuminés finit par les obscurantistes. Le syndicalisme est-il, par sa position de combat, obligé d'éviter la libre discussion et de se tenir clos dans ses conseils ? Il a une victoire à gagner, mais une vérité à démontrer. Peut-il vaincre et convaincre par la restriction de pensée, vieille coutume des tyrannies religieuses. Pour parvenir à la justice, être fort lui importe-t-il plus qu'être juste ?

Accepter que les autres pensent librement, c'est-à-dire autrement que nous, n'est pas encore pour nous Français une forte habitude. Nous n'aimons pas l'hérétique. Beau-

coup d'hommes veulent être servis à penser comme ils sont servis à boire : de la boisson qu'ils aiment. Qui leur dit la vérité leur est ennemi. Ne pas leur plaire est les trahir. Ce sont les ouvriers qui ont le plus à gagner à l'exactitude puisqu'elle montre l'impossibilité du maintien de leur situation. La probité d'affirmation sans égards à personne est une grande force révolutionnaire. Les chiffres des statistiques sont plus puissants que les pavés des barricades. Pour le triomphe même de la force ouvrière, il faut connaître ce qui la détériore.

LE FREINAGE Le commerce tend à la multiplicité dans la vente, l'industrie à l'unité dans la fabrication. Le Grand Magasin vend de tout : l'usine ne fabrique qu'un objet. Le dernier grand patron faisant la chaudière, le pont roulant, la batterie de cuisine, la machine à écrire et la lustrerie, sera-t-il français ?

Nous avons peu de voyageurs comme ce Hambourgeois qui transportait au Brésil 83 malles d'échantillons, 4 de prospectus et de catalogues, louait un étage d'hôtel pour y déballer sa marchandise, s'annonçait dans la presse et inscrivait dans une seule ville plus d'un million d'affaires.

L'usine spécialisée qui réduit par fractions de centime ses prix de revient, donne au travail l'énergie de la bataille. Elle excite l'ouvrier à activer ses gestes et accélérer son pas. Dans ce travail-guerre les salariés d'une usine n'ont que la connaissance de chacun sa peine et non de la victoire industrielle qui est par la supériorité du bénéfice net. Ils ne connaissent rien de la vente que le patron perfectionne, mettant en vitesse le capital comme les ouvriers.

La main de l'homme, le rouage de la machine, l'ar-

gent sont entraînés à la plus vive allure. Il faut fabriquer dans le moindre temps, vendre à la sortie du métier.

Un usinier taillandier achète de l'acier payable à 90 jours de la date d'expédition, prend une commande d'outils livrables dans six semaines, payable à 30 jours, reçoit son acier en 7 jours, fabrique en un mois, livre et touche en 68 jours l'argent qui ne lui sera réclamé qu'après trois mois. En plus de son bénéfice de fabrication il a celui de 22 jours d'intérêt.

Cette fructueuse accélération facile dans les capitaux est gênée dans l'usinage par la réaction ouvrière qui tend à calmer l'allure. Le freinage dans le travail aux pièces vient du peu de profit de l'augmentation de fatigue pour le travailleur.

Dans la lutte au moindre prix tout ce qui est compressible est comprimé, et d'abord le salaire. L'ouvrier freine par crainte de la baisse du tarif, non par calcul exact du prix dû. Il n'est pas admis à connaître la valeur en vente de l'objet qu'il fabrique. Incapable de la paie accélératrice, l'industriel doit arracher leur travail aux ouvriers au lieu que le gain les tire.

Des forgeurs ardennais, embauchés en 1902 par une usine d'Ivry, activèrent tellement un travail de têtes d'essieux que le tarif fut aussitôt baissé. Ils augmentèrent encore de vitesse pour rattrapper leur prix de journée. On baissa de nouveau. Trois fois le tarif fut tronqué pour ôter aux ouvriers le profit de la vitesse.

En avril 1917, à un atelier de tours de la manufacture d'armes de Saint-Etienne (Loire), des tourneurs gagnent 12 francs par jour et disent qu'ils pourraient sur ce devis hausser la journée à 24 francs, s'ils n'étaient retenus par les chefs de service désireux de laisser l'atelier à demi-production plutôt que de refaire les prix de série si les ouvriers atteignent la double paie : « Réduisez, leur disent-ils, vous allez vous faire rogner. »

Chaque fois que les tarifs ont été diminués les ouvriers ont rattrappé le même salaire en augmentant la production.

Le temps de loupage par arrêt complet du travail quand on a fait assez de pièces, est nommé le bouton. Une demi-heure avant la sortie, le graphique de force motrice baisse : beaucoup de machines tournent à blanc. Des équipes de nuit cessent la besogne à 23 heures et font un bouton de six heures ou une série de petits boutons. L'allure lente de marche des ouvriers est dite : le pas de Saint-Etienne, ou le pas de la Manu.

Le personnel de maîtrise payé à l'heure a intérêt à diminuer la production pour augmenter le temps de présence.

La Direction estime que dans le calcul du temps de travail il y a toujours une inconnue qui est l'habileté que l'ouvrier acquerra sur la pièce. Cela fait réduire les prix d'abord donnés.

Le devis mal établi est ici à l'origine du freinage évalué à 25 %. L'activité manuelle montre les erreurs du calcul. Elle en est récompensée par la baisse de salaire.

Le ralentissement de main est coûteux surtout aux passes-rapides où plus de temps est compté pour la mise en place et le retrait de la pièce que pour l'action de la machine. On calcule mieux l'avance de l'outil que le mouvement de main que l'ouvrier est libre de retenir.

Un rapport n° 22.306 3/11 du 11 octobre 1916, au Sous-Secrétariat de l'Artillerie et des Munitions, signale « qu'aux ateliers et chantiers de la Loire à Nantes, dans la plupart des ateliers et notamment dans l'atelier des 220, les ouvriers cesseraient de travailler de 17 heures 30 à 19 heures, de façon à peu près régulière. Par cet arrêt de la production, ils s'efforcent d'éviter les diminutions des prix de marchandage qui sont opérées par le Directeur dès que les gains journaliers dépassent un certain chiffre.

Si le Directeur s'engageait, les tarifs une fois fixés, à ne pas les réduire, quel que soit le gain atteint par les ouvriers, la production serait accrue de 10 à 15 % au moins... »

L'enquêteur envoyé sur place certifie :

« Il est exact que les ouvriers des ateliers et chantiers de la Loire à Nantes limitent leur production. Cela tient, en premier lieu, aux mauvaises méthodes en usage dans cet établissement, actuellement comme en temps de paix, et qui consistent à limiter le boni et à diminuer les tarifs de marchés, et même les prix de série, au fur et à mesure de l'accroissement du rendement des ouvriers... »

Un directeur des chantiers disait :

« Tout ouvrier qui gagne 6 francs à la journée et 12 fr. quand il est mis aux pièces est un voleur. »

Six pièces étaient payées 6 francs, douze 9 francs, la diminution étant toujours de 50 % sur les pièces suivantes. Plus l'ouvrier travaillait, moins il touchait par pièce, sans jamais parvenir à doubler sa journée. Le Directeur estimant malhonnêtes ceux qui d'abord y étaient parvenus, avait établi le tarif qui le leur rendait impossible.

Ce Directeur fut changé. On calcula les devis aux pièces dans un bureau des temps où étaient des représentants de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire. Les hommes mis en confiance abolirent le freinage et doublèrent leur salaire.

En 1917, à l'usinage de tréfilés de 155 de l'usine Arbel, à Rive-de-Gier, les ouvriers refusèrent les prix de série et pendant qu'on prenait les temps pour un nouveau devis furent payés à la journée. Pour le lamage du fond, 8 ouvriers firent en dix heures, 30 pièces ; 4 au centrage, 80 pièces ; 9 au premier chariotage, 26 pièces ; 6 au rognage à fond, 45 pièces et 12 au cylindrage, 22 pièces. Une fois le devis obtenu, les ouvriers démarrèrent et les mêmes équipes firent en dix heures au lieu de 30 pièces, 100 ; 280 au lieu de 80 et 70, 105, 150, au lieu de 46, 45 et 23.

A l'Arsenal de Rennes, la réfection des caisses à poudre modèle 1875 était freinée à 8 pièces par jour. Un ouvrier démarra à 10 caisses. La Direction baissa le prix de la tâche de 1 fr. 40 à 1 fr. 25.

Au replanissage des leviers de manœuvres un menuisier faisait 2 leviers 82 à l'heure, un autre 2 leviers 84. Le travail fut donné à des ouvriers anciens, d'une plus grande habileté sur la pièce, mais qui savaient que le tarif serait réduit. Ils firent 1 levier 5 et influencèrent les premiers pour qu'ils ne dépassent pas cette vitesse. Mais un nouveau « en mit » pour se faire momentanément de fortes journées. Les autres furent obligés de suivre. Le rendement moyen passa de 1 levier 5 à l'heure à 3 leviers 15. On baissa aussitôt le devis de 0 fr. 40 à 0 fr. 35.

Plus l'ouvrier va vite moins on le paie. Plus il craint la baisse du tarif moins il se hâte.

Avant la guerre, aux Forges d'Hennebont les lamineurs de fer blanc se limitaient à 10 charges de four dans une présence théorique de 12 heures. Ils partaient aux dix charges finies et gagnaient de 2 à 3 heures. Obligés pendant la guerre à la présence ferme avec alternance jour et nuit de 6 heures à 6 heures, ils restèrent à la même production de 10 charges malgré la promesse d'augmentation de 20 % sur le prix des charges suivantes. L'alternance fut tentée sur trois équipes de huit heures. Elles ne firent chacune que 8 charges.

Le tarif fut alors augmenté de 10 % sur la 9e charge ; de 20 % sur la 10e. C'était le procédé inverse de celui de la Manufacture de Saint-Etienne ou de l'Arsenal de Rennes. Les ouvriers à vitesse réduite étaient augmentés dans le prix aux pièces. Immédiatement ils firent les 10 charges en huit heures et gagnèrent plus dans la journée courte qu'autrefois dans la journée longue.

A l'usine Berliet de Lyon, des ouvriers payés aux pièces, étaient en deux équipes de 12 heures. Pour tourner sans arrêt on tierta les postes à huit heures sans changer les devis. Le salaire resta le même. La diminution des commandes obligea de revenir aux deux équipes de 12 heures. Le salaire ne varia pas. Il n'était donc pas réglé par la durée de travail, mais par la volonté des ouvriers.

C'est une dispute normale de sortie d'usine que la brimade des hommes qui, payés pour étalonner les prix, ont fait une trop belle série. La vieille lutte contre le machinisme comporte de ralentir d'autant que la mécanique accélère et de vouloir le même salaire aux pièces sur un outillage qui triple la vitesse de travail.

Un industriel habile dit que lorsqu'il s'est trompé dans les temps de travail il modifie l'outillage pour modifier le devis. Des ouvriers lui ont dit :

On n'a plus le temps d'aller pisser.

Il leur a demandé :

Combien de fois y allez-vous par jour ? et en a tenu compte dans le prix.

On apporte au tourneur son outil affûté et on lui fixe la durée d'usage pour que le mauvais taillant ne lui soit pas une excuse à se ralentir.

LE MASSACRE DES OUTILS La tendance patronale à baisser le prix détermine tout aussi bien l'ouvrier au freinage pour diminuer le nombre des pièces à l'heure qu'à la malfaçon pour l'augmenter. Dans les métiers du bois, enfoncer les vis à coups de marteau au lieu de les tourner est une conséquence de l'accélération à quoi la main-d'œuvre est contrainte.

Des ouvriers ont brisé dans une quinzaine, 500 francs d'outils pour gagner 0 fr. 50 de plus par jour. Deux perceurs faisaient des trous de 35 millimètres de diamètre avec forets américains sur deux machines voisines, l'un gagnait 7 fr. 60 en cassant une mèche de 25 francs par semaine; un autre 8 francs 20 en cassant 10 mèches par jour.

A un atelier d'artillerie du Creusot, deux fraiseurs travaillaient sur une pièce tarifiée 21 francs. Un se plaignit du salaire insuffisant. L'autre ne réclamait rien, mais il usa 400 francs d'outillage en 15 jours et le premier 50 francs.

Un tourneur de la manufacture d'armes de Châtellerault, écrit le 28 février 1917 :

« L'ouvrier, pour sortir sa journée, augmente la vitesse

de marche de la machine, supprime des opérations et le travail se trouve réellement saboté... Il n'est pas rare de voir une façon de 30 ou 40 francs exécutée avec 10, 15 et même 20 francs d'outillage brisé. »

Une forge de petits projectiles tolérait un rebut de 3 % avec prime au vérificateur pour ne pas la laisser dépasser.

Quatre équipes de presse s'accordèrent avec lui pour diminuer le rejet. On fit tomber sa prime. Les équipes se cotisèrent pour la lui rendre. Le mauvais salaire parvenait à détruire chez les ouvriers et le vérificateur la probité du métier.

La Société alsacienne de constructions mécaniques à Belfort paie aux pièces la fabrication des aubes de turbines à vapeur, et à la journée leur montage, car le travail manqué d'une roue serait d'un prix hors de proportion avec le salaire. Seule la probité de l'ouvrier sans excitation de vitesse garantit le soin. Les 248 aubes d'un cercle sont contrôlées avant montage, mais l'homme qui les place vérifie encore leur angle, car si une est reconnue vicieuse après la pose du bandage il faut tout défaire pour la sortir.

Le décriquage des billettes d'acier est le travail de creuser au burin pneumatique les fissures apparentes du métal pour arriver à la partie pleine. La proportion d'outils refoulés, tordus ou cassés étant de 30 % à l'atelier de décriquage du Creusot on les fit en un nouveau métal qui donna à l'expérience de laboratoire 1,4 %. Il fut mis en service avec prime pour la conservation de l'outil à calculer sur la casse de la première quinzaine. Craignant que la prime fasse baisser le salaire, les ouvriers, pour la hausser, s'appliquèrent à briser des outils. La casse de burins faite avec le nouvel acier était plus grande qu'avec l'ancien.

LA PSYCHOLOGIE DU SALAIRE L'ouvrier travaillant aux pièces ne veut pas faire pour neuf sous ce qui lui a d'abord été payé dix.

Il tend à une valeur fixe du salaire dans toute la variabilité de la vente et de la fabrication, car il ne base pas sa demande sur le prix de revient qu'il ignore, mais sur le coût de la vie qu'il éprouve. L'hermétisme entre le salaire et le profit fausse le prix du travail. Un céramiste fait un service à thé d'un modèle nouveau, l'acheteur le paie 20 francs car il est de mode. L'article est imité à bas prix par les concurrents. Le premier fabricant en est au 100.000ᵉ exemplaire, a du stock, et facture dix francs quand la mode passe. Ses frais généraux ont diminué par la quantité mais son prix de vente a baissé de 50 %. Les séries de salaires, du mouleur à l'émailleur et au cuiseur peuvent-elles être réduites ?

La base psychologique du salaire aux pièces est à changer entièrement par l'éducation ouvrière dans les prix de revient.

Le salarié instruit ne devrait jamais accepter un prix aux pièces établi à la décimale. Le patron qui pousse l'étude de ses revients à la fraction de centime tarife le

salaire à la division des monnaies : 0,05, 0,10, 0,15... L'usine n'aura sa pleine vitesse que lorsque la main-d'œuvre participera à la direction et aux bénéfices.

Ce moyen d'accélération du travail ne contient pas la justice sauf pour l'usine. La répartition du profit change, non son essence. S'il est inique envers la société ou envers le métier il le reste. Deux maroquiniers font exactement le même travail dans deux maisons différentes dont l'une achète bien ses cuirs et sait vendre en volant le client ; l'autre a un pitoyable service commercial. Le premier ouvrier aura dix francs de bénéfice quand le second dix sous pour la même peine.

Prendre part aux bénéfices et risques serait préjudiciel aux ouvriers d'une entreprise en déficit et qui pourraient ne plus avoir le minimum nécessaire à leur existence, alors que les ouvriers d'une prospère entreprise voisine toucheraient pour le même travail une forte somme.

Mais comment l'industrie fixe-t-elle le dividende à ses actionnaires ? Il est, cette année, de 4 %, sera de 6 % l'année prochaine pour revenir à 5 et 5 1/2 et se maintenir par le jeu des réserves. Le revenu aux obligataires est fixe.

Nous sommes en face de cette anomalie : pour la fixation du dividende, consultation annuelle des actionnaires ; pour la fixation du prix du travail, aucune consultation des ouvriers. Le rentier de l'entreprise peut vérifier si sa part est équitable, l'ouvrier non.

Une modification dans la manière de salarier n'est pas suffisante seule. Les fonds légitimement dus à la masse sociale par le profit privé contribueraient plus au bien public par leur application en partie aux œuvres d'intérêt général : perfectionnement du logement ; adduction d'eau ; baisse de prix de l'éclairage ; organisation municipale de l'hydrothérapie, de l'alimentation...

Il faut rechercher une meilleure justice pour les individus dans le travail et de meilleures conditions de vie pour les individus dans la commune.

L'accession des ouvriers au profit ne donnera pas la justice sociale tant souhaitée, tant prêchée. Mais la participation de la main-d'œuvre aux bénéfices et à la direction sont les deux grandes modifications par quoi les formes actuelles du travail peuvent évoluer sainement.

Les praticiens du chemin de fer : ceux qui tirent sur les régulateurs de locomotives, accrochent les wagons, forment et conduisent les trains, supportent la raideur mathématique de l'esprit polytechnicien. Un grand écolier brusquement promu inspecteur dans une Compagnie de transports sur rails peut avoir la compétence théorique du métier. Mais il confond cette compétence avec la capacité qui est réaliste. Il est l'homme qui « connaît bien la question », mais qui ne sait rien faire. Avoir expliqué la loi de l'expansion de la vapeur ne rend pas capable de mener à 90 kilomètres à l'heure sur une ligne accidentée, une Compound à huit essieux remorquant 1.200 tonnes. La précipitation du théorisme dans la pratique, et l'idée que la mathématique suffit à rendre un homme réalisateur, donne bien du mal au métier de chemin de fer.

Il ne faut plus de castes et de classes dirigeantes mais le choix et l'éducation des meilleurs hommes pris dans tout le métier.

Le pouvoir absolu dans l'usine doit tomber comme est tombé le pouvoir absolu dans l'Etat. Que 15.000 ouvriers subissent une discipline de travail et une méthode de paie régies par la seule autorité patronale et propriétaire paraîtra bientôt aussi inique qu'une exécution sans jugement.

FILS DE PATRONS

Le patron dévastateur de la race ne calcule que le prix de l'heure en usine ; il veut un ouvrier qui tape sur sa pièce et ne fume pas de cigarettes. Le repos en fin de journée n'entre pas dans son prix de revient. Le travailleur répond instinctivement en diminuant sa fatigue dans le travail. Il réduit le produit de l'heure mais se fait durer. Il est probable que si les ouvriers avaient toujours donné sans limite leur pleine vitesse, ils n'auraient pas un salaire supérieur, mais une beaucoup plus grande exténuation pour le même prix.

L'usine soumet le travailleur à une vibration qui raccourcit sa vie s'il ne peut par le salaire suffisant et le loisir se recréer chaque jour. L'homme est fait pour travailler à la mesure de son souffle qui est donnée par la marche au pas. L'intensité de l'usinage le tire de ce rythme normal, le fait haleter. Les femmes de pleine bonne volonté sur les machines ne respirent pas une fois à fond dans tout leur temps de travail. Le grand soupir n'a lieu qu'en fin de journée quand cesse le métier.

La vitesse du travail remplace pour la fortune des nations la découverte des continents. Il n'y a plus de nouveau monde à trouver, mais des usines à accélérer, les dernières profondeurs à atteindre dans l'énergie humaine. L'humanité ne peut pas étendre sa possession de terrain

mais sa vitesse de fabrication. Il faut réussir dans cette inévitable intensité. La justice est la plus grande force motrice du travail. Tant que l'ouvrier supportera un esprit de rapacité qui regrette la discipline esclavagiste et le coup de trique ou de fusil sur l'animal humain, la perfection de vitesse dans le métier ne sera pas atteinte. Le châtiment pour ceux qui veulent tirer de l'ouvrier le plus grand profit par autorité et iniquité est qu'ils font ralentir son allure et comme ne pouvant plus le battre ils ne veulent pas le payer justement ils réalisent dans le métier la lenteur et le dégoût.

La propriété individuelle des moyens de travail ne garantit pas leur parfaite utilisation. Des fils de patrons feraient tout au plus de bons comptables.

On trouve d'habiles ouvriers, peureux de la responsabilité qui disent : « Je ne veux pas commander. »

Un des plus fins manœuvriers d'un difficile triage du réseau du Nord ne consentit jamais à mettre une palme d'argent à sa casquette et à régir un faisceau de voies. Faisant mieux que tous les autres mais à grade inférieur il s'en trouvait content.

Beaucoup de femmes aussi veulent gagner leur bonne journée mais non avoir autorité sur les autres.

Cette modestie manque au patronat. L'héritage dans la propriété et le commandement des usines a de beaucoup plus graves conséquences que dans la fortune en rentes. La transmission des charges dans le travail est à détruire par intérêt pour la fortune publique. Le temps est proche où il paraîtra aussi impossible à un particulier d'acheter une usine par seule puissance d'argent, comme il est devenu impossible d'acheter le commandement d'un régiment ou la perception des impôts. Une usine mal dirigée est un préjudice national. Les Sociétés anonymes qui élisent leurs administrateurs et leurs directeurs techniques valent mieux que les firmes passées de père en fils. On vérifie à l'embauchage la capacité de l'ouvrier, non à l'héritage celle du patron.

LE TRAVAIL TUEUR L'esprit du métier est détérioré par la certitude que le souci principal de l'employeur envers le salarié est de payer le moins possible. Le devis en cascade est devenu d'un tel préjudice pour l'industrie que toute sa politique devrait tendre à l'invariabilité pour se sauver du freinage. La diminution du personnel, la réduction des frais par l'utilisation de la pleine vitesse des machines donneraient un bénéfice autrement important que celui du raclâge des salaires. Le mal fait aux métiers par la ruse et l'iniquité de la rétribution ne sera pas vite réparé si les ouvriers maintiennent l'inertie contre l'erreur patronale. Il ne leur faut pas cacher cette pathologie du travail mais la démontrer.

Le freinage est un moyen sans puissance pour obtenir la juste allure du travail. Les malades et les épuisés font preuve que les métiers du fer ont été pendant la guerre entraînés à une vitesse que les hommes de pleine force étaient seuls capables de maintenir longtemps :

En mars 1917 on trouve au service des tuberculeux de l'hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres, Paris :

C... (Albert), 33 ans, ouvrier en instruments d'optique. Gagnait 0 fr. 90 de l'heure plus une prime aux pièces, par quoi il est arrivé progressivement au taux de 1 fr. 50 de l'heure.

Fiche médicale : « Forme récente. »

M... (Georges), 42 ans, faisait l'emboutissage des obus de 75. 0 fr. 60 de l'heure, plus une prime commençant au 251e obus. L'équipe allait jusqu'à 700 et 800 obus par poste. La plus forte prime touchée par Madelin a été de 30 francs dans une semaine de nuit.

Fiche médicale : « Affection à évolution aiguë chez un homme paraissant bien portant jusqu'au début de janvier 1917. S'est beaucoup fatigué. »

P... (Maurice), 29 ans, tourneur de canons de fusil. A gagné 0 fr. 08 par pièce en conduisant un tour, puis 0 fr. 06 en conduisant deux tours. Est parvenu avec le même devis au même salaire qu'avec le premier.

Fiche médicale : gangrène pulmonaire.

B... (Adrien), 26 ans, ajusteur. Gagnait 7 fr. 35 par jour de 10 h. 1/2. Minimum garanti. Les primes montaient son salaire à 12 et 13 francs. Interrogé pour savoir si les camarades ne lui reprochaient pas de trop accélérer le travail, dit : « Il y a de la jalousie. Il y a toujours des vaillants et toujours des fainéants. »

Fiche médicale : « Forme aiguë, récente, datant d'août. Auparavant très bien portant. »

S..., 29 ans. Ajusteur, chef d'équipe à 1 fr. 20 de l'heure plus une prime à la production qui l'avantageait de 100 à 120 francs par mois. Avant de parvenir à ce grade, faisait le filetage extérieur de la grosse gaîne à 15 francs le 100, puis 14 francs et 11 fr. 50. A maintenu son salaire quotidien malgré cette baisse de devis.

Fiche médicale : « Forme récente, datant de trois mois environ, avec lésions déjà fort avancés. »

Les exténués sont parmi les hommes à haute paie.

Sur dix malades examinés, le service compte neuf soldats atteints de légers malaises et un métallurgiste tuberculeux. Le soldat malade se fait plus rapidement soigner, car il n'a pas intérêt à continuer son métier. L'ouvrier n'accepte le lit que lorsqu'il ne peut plus tenir debout.

QUELLE EST LA MÉTHODE OUVRIÈRE ? Aucune méthode spéciale de rétribution pour les travaux en série n'a été inventée ni revendiquée, par les ouvriers des métaux. Le freinage n'a pas en contre-partie une règle proprement syndicale de calcul du paiement.

Dans la verrerie, le salaire ne contrarie plus la vitesse du métier. Le travail s'y fait comme dans la mécanique de guerre sur des séries de centaines de mille, mais le comptage du temps n'y a jamais existé. La fusion du verre assurée, les verriers sont laissés à leur libre activité. L'accélération du métier est sortie d'eux. Ils ont créé des gestes où le chronométrage ne pourrait montrer un changement profitable. Le contrat de travail est fait pour la campagne qui est le temps de fabrication inscrit entre l'allumage des fours et la mise à bas des feux pour réparation annuelle. Il ne peut y avoir comme dans la mécanique changement tous les huit jours dans les devis. Le tarif consenti ne varie plus dans l'année. Cette fixité abolit le freinage. Chaque équipe a ses intérêts distincts, les pièces manquées sont déduites de la paie à répartir. Chacun s'active et en plus pousse les compagnons de travail. Les plus faibles subissent souvent la brutalité des forts. Les jeunes porteurs, entraînés à une vitesse qui

les épuise, sont maintenus éveillés la nuit par les coups ou les brûlures.

Le salaire consolidé donne l'activité et la fatigue totale dans le moindre temps. Aux fours à bouteilles les postes sont de 8 heures et dans le verre à vitre de 6 heures. Cette organisation de la vitesse des verriers a eu lieu par l'empirisme manuel, mais sur une technique qui a peu changé. Les fours à charbon sont devenus fours à gaz. On a modifié les procédés de fusion et les compositions du verre. La main-d'œuvre a gardé ses gestes traditionnels. Peu de métiers du fer ont à produire des pièces de même forme en aussi grande quantité que les verriers font les bouteilles dont le dessin est presque le même depuis plusieurs siècles. On ne connaît pas le freinage parmi les forgeurs de chaîne faisant le maillon, à la forme séculaire comme celle du récipient de verre. La rapidité est semblable chez les chaîniers de la Nièvre ou de Saint-Amand, du Nord et chez les verriers. Comme le marbre et la canne à souffler, le marteau et l'enclume sont des outils où la pratique est depuis longtemps parfaite. Le changement de dessin des pièces dans les fabrications mécaniques de petites séries ne permet pas cette sécurité des vieux gestes et la facilité du calcul des salaires. Là où le freinage n'existe pas, l'exténuation de l'homme par le métier est parvenue à une grande puissance. Les hommes de la mécanique sont-ils à blâmer de craindre pour leur travail la fureur de fatigue des verriers ?

Dans l'industrie textile, le freinage par ralentissement ne peut exister. Le fileur n'a aucune action sur la vitesse des broches. On connaît, en comptant le nombre de fils au centimètre, ce que produit dans l'heure un métier à tisser construit pour battre 120 coups à la minute. Il en faut déduire les temps de rattachage des fils cassés. Moins le métier produit, plus l'ouvrier se fatigue, et moins il gagne s'il est payé au mètre ; c'est pourquoi il veut de bons fils qui ne cassent pas.

Le freinage du tisseur est de refuser de conduire plusieurs métiers. Contre le patron qui souhaite l'ouvrier à métiers multiples pour le moins payer au mètre, le salarié cherche le fort prix du métrage en ne surveillant qu'une navette.

Le textile a été un travail à domicile par la quenouille et le tissage à bras. L'usine, rassemblant sur des métiers entraînés mécaniquement les fileuses et les tisseurs, n'a pas changé la forme du salaire. Le tisseur à domicile et celui en usine sont payés au mètre selon la finesse des fils et le compte de trame. La fraude ancienne du patron contre l'ouvrier était la conversion du métrage chiffré en dénomination brute : pièce, tacitement convenue de 100 mètres mais ourdie par le patron jusqu'à 140. Cette tromperie a disparu en usine. Le préjudice pour l'ouvrier n'est plus que par les fils de pauvre qualité, dont la casse fréquente, l'obligeant à arrêter le métier, diminue son gain.

Cette détérioration du salaire par le mauvais aloi de la matière est possible pour tous les travaux payés aux pièces, mais en verrerie ou en mécanique c'est moins souvent une intention profitable au patron qu'une erreur de fabrication. Si le verre mal chauffé ou mal composé ne vient pas bien à la canne et, comme disent les cueilleurs, s'arrache, le patron y perd comme les ouvriers, tandis que l'employeur du textile peut avoir intérêt à subir les temps morts du métier pour utiliser des matières à bas prix et s'il les donne à tisser à domicile tout le préjudice est pour l'ouvrier.

Dans le travail aux pièces, l'ouvrier est certain que s'il augmente sa vitesse, le prix qui lui est payé par unité baissera et que la fatigue de l'homme est seule en augmentation constante. Contre cela, le freinage n'est pas un procédé de conquête et qui prépare les travailleurs à la direction des usines.

Les ouvriers doivent être dans le progrès technique des hommes d'enseignement et de réalisation du mieux. Eux,

placés au cœur même du travail, endurent par l'augmentation de leur peine le désordre d'atelier, alors que le patron ne l'éprouve que financièrement. Dans l'usine crasseuse, à vieille machinerie, où on les contraint à la longue journée, ils restent des hommes sans loisir, sans hygiène, voués à travailler, manger et dormir. L'usine routinière, lieu d'abrutissement, ne leur laisse que le temps de se laver le visage et les mains, non le corps. Sortant à 19 h. 30, leurs forces usées depuis midi, ils doivent se nourrir ; le repas de famille est prêt ; les enfants attendent et ont déjà bien sommeil. Si l'habitation de l'ouvrier est éloignée de l'usine, ce qui est fréquent dans les grandes villes, il ne peut le matin que s'habiller en hâte et se presser pour arriver à l'heure du sifflet d'entrée. Le travail routinier, qui fait le bas salaire et la journée longue, n'enlève pas au patron le temps de soigner son corps ou d'agrémenter son esprit, mais l'ouvrier subit l'ignorance parce qu'il n'a pas le loisir de lire ; la crasse, car il n'a chez lui qu'une cuvette ou un robinet, et aller à la douche ne lui est pas possible. La longue journée fait une race d'ouvriers privés de joie et d'hygiène. Quand les travailleurs opposent uniquement le freinage à la volonté patronale de maintenir le salaire bas par la diminution du prix des pièces et qu'ils n'entreprennent pas la revendication la plus vigoureuse pour l'accélération du travail et la haute paie, ils se portent un préjudice énorme. C'est à eux de proclamer la volonté d'accélération du travail et non de réduire sa vitesse par crainte de la baisse du prix. Ils ne peuvent rester dans le progrès de l'organisation et de la technique des récalcitrants attardés, mais y devenir au contraire des révolutionnaires et marcher les premiers.

Le temps n'est plus où les ouvriers brisaient les machines trop rapides par crainte qu'elles ne les mettent en chômage ou ne les exténuent. Ils doivent aujourd'hui briser les machines trop lentes. A l'erreur du freinage succèdera la revanche de la mise en vitesse. Les ouvriers

seront les accélérateurs de l'usine si le patron en est encore le ralentisseur. Travail rapide, journée courte, haut salaire, libéreront les hommes de la crasse et de l'ignorance. Cela est beaucoup plus puissamment révolutionnaire que le discours de deux heures fait le dimanche après-midi à une foule stupide de fatigue, d'alcool et de tabac.

La courte journée de 8 heures ou de 6 heures dans les durs travaux, doit faire périr le freinage ou le métier. Pour la cadence des huit heures, des patrons ont augmenté de 20 % la vitesse motrice et obtenu le même nombre de révolution des arbres qu'en dix heures. Mais cela n'est producteur que si les machines sont diligemment servies et la pièce faite en huit minutes au lieu de dix, ce qui correspond à l'abolition du vieux freinage de 20 %.

LA PEINE PERDUE Le travail contient les plus curieuses sottises. Les gestes des hommes sont comptés en fraction de secondes pour produire dans le moindre temps l'objet fabriqué. Cet ordre grandissant dans la fabrication est suivi d'un désordre grandissant encore plus dans l'utilisation des produits du travail. Le caprice d'habit des femmes use énormément de main-d'œuvre et de matière. Au lieu d'incorporer la peine du tisseur et du tailleur quatre fois par an au vêtement d'une femme, pourquoi ne pas le faire dans un tissu capable d'être beau plus d'un an, et ainsi on n'aura pour cette femme tissé, coupé et cousu qu'une fois. A l'ordre strict des usines correspond le gâchis de l'usage. Comment cela agit-il sur le salaire de l'ouvrier ?

Si les marchandises qu'il fabrique ne sont pas rapidement consommées, il sera mis en chômage. La destruction prompte de l'objet par l'acheteur est tenue pour une cause nécessaire du bien-être ouvrier. Peut-être verra-t-on bientôt que ceci n'est pas plus exact que de dire que le progrès mécanique réduit les ouvriers à la misère. A la volonté de travailler vite devra s'ajouter celle de travailler bien et en belle matière.

Quel étonnant ordre social que celui qui fait dépendre la fortune de la destruction. Il faut que les enfants brisent leurs jouets, que les femmes se dégoûtent de leur robe et que des trains se tamponnent pour assurer la fortune des fabriques de poupées, du textile et de la confection, des ateliers de construction de matériel de chemin de fer.

Un grand maroquinier de Paris blâme la révolution russe, qui lui a enlevé la clientèle des grands-ducs. L'un d'eux lui achetait chaque année cent mille francs de porte-cigarettes, ne conservant que ceux qui lui plaisaient encore au bout de huit jours et distribuant les autres.

Le travail est inscrit entre la vitesse de fabrication et la vitesse de destruction. L'anéantissement rapide de l'objet manufacturé devient une nécessité de la fortune publique.

Dans les industries de la parure féminine, la France est fine et puissante ouvrière. Elle règle la forme du costume occidental. Le point de son aiguille est souverain. S'habiller à Paris est le goût des femmes enchantées d'élégance. Elles y viennent de loin se linger, se parer, et réaliser ce sans quoi elles ne sont parmi les civilisées que des incomplètes : le Chic.

La France, délicate habilleuse, produit tout ce dont aime jouer le caprice féminin : les linons, les batistes pour ennuager l'élégance floue, les draps, les velours pour serrer l'élégance précise. Tous les textiles, toutes les techniques sont bien en main de la vendeuse parisienne, dont la clientèle transatlantique envie le geste ailé et précis par quoi elle anime l'étoffe pour démontrer, avec la rigueur de la mathématique et la domination du charme, ce qui convient, afin qu'étant belle, on le soit plus, ou ne l'étant point, on se crée l'illusion de le devenir. La femme française donne, pour l'habit modèle au monde. Sa fantaisie fait le tour de la terre. Un pli de sa jupe est répété par des millions d'imitatrices. Avant la guerre elle portait la robe fourreau ; elle supprimait les

dessous et voulait pour son vêtement le moins possible d'étoffe. L'industrie souffrait de cette mode. Les fabriques de drap espéraient le retour aux vêtements amples qui emploient beaucoup de matière, et la lingerie récriminait contre le désir de la femme d'être d'une forme effilée et juste au corps. Les lingères disaient : « La cliente ne veut plus avoir qu'un seul fil sous sa jupe. »

L'industrie nationale éprouvait durement le caprice féminin : des métiers à drap de Roubaix et d'Elbeuf chômaient. Les ouvriers en dentelle mécanique de Calais et de Caudry ne faisaient plus que demi-temps de travail. La dentelle à la main occupait de rares vieilles désespérées par des salaires misérables. L'art du blanc regrettait les belles époques du flou : écharpes, blouses, rabats de guipures, manches de linon brodé et lingeries chargées des fines bijouteries en fil. L'influence de la femme sur le travail est égale à celle de la guerre. Réduisant les dimensions de sa parure, elle a imposé la misère aux ouvriers du textile. Qu'elle se mette à porter la robe de toile, toute la technique du blanc : la lingerie, le tissage, la filature, accélèrent leur production. Il n'y a plus en France assez d'aiguilles aux ateliers, de navettes et de broches en usines, de lin dans les campagnes. Si elle brusque le changement de son costume, et se plaît exacte dans sa forme, ne supportant rien qui ne suive de près la ligne de son corps, par tous les métiers le chômage s'étend. La femme a vaincu le travail. Ce qu'elle aime triomphe. Ce qu'elle méprise meurt. Dans la coupe de sa jupe tient la fortune nationale.

La guerre, aussi puissante que la femme, a redonné aux industries leur pleine prospérité. Il n'y a plus eu en France assez de drap, de cuir et de toile pour équiper les troupes. L'armée en campagne a consommé les ressources nationales aussi vite qu'aurait pu le faire le caprice féminin. Les prix des tissus et des cuirs ont doublé. Alors la femme a élargi sa jupe, car le drap était rare ; il y avait peu de fil disponible, elle a porté de la

dentelle ; la batiste de lin employée pour les ailes d'avions valait aussi cher que la soie, la femme s'est juponnée en blanc. Elle a fui ce qui la cherchait : l'étoffe à bas prix, et a cherché ce qui ne la suivait plus : le tissu devenu cher. Au temps du cuir abondant elle portait le soulier bas ; le cuir devenu rare, elle a voulu la bottine montante. Il a suffi que la paire en soit à 80 francs pour qu'elle dise : je la veux ; car elle aime posséder ce qui est coûteux.

Il faut qu'elle détruise pour que les mécaniciens, les fileurs et les tisseurs travaillent à la plus grande vitesse.

LE BATEAU DE PIERRE La fabrication en série était naguère mieux utilisée en France pour les petits objets que pour les grandes constructions. Une usine sortait des milliers de bicyclettes ou de cafetières du même type mais non un chantier naval deux bateaux semblables. On recommençait les dessins pour chaque unité de commerce ou de combat. Chaque école fournissait d'arguments solides sa théorie des tourelles à deux pièces, ou à trois pièces ; de l'artillerie à calibre unique pour tout le navire, ou à deux calibres. Lorsque la construction d'un bateau commençait sous le ministre d'une école et n'était pas fini quand venait son successeur qui pensait avec l'autre école, le chantier recevait des dépêches pour la modification de l'armement et de la construction. Il aurait fallu qu'un ministère dure autant que la construction du bateau pour obtenir, à défaut de fabrication en série, la continuité du plan primitif sur un seul type. Cette curieuse manière de régir le chantier par le caprice politique ne cessa que pour l'exceptionnelle série des six « Danton ».

La forme des navires de commerce : cargos ou transatlantiques n'est pas plus unifiée, une Compagnie de

navigation étant d'esprit aussi variable qu'un ministère. Chaque membre du Conseil d'administration veut faire réaliser sa théorie. On comprend mieux la différence de goûts dans l'aménagement des cabines et la décoration intérieure d'un paquebot que dans le dessin des coques où il paraît logique d'en venir comme pour les wagons et les locomotives à des constructions de série. Le matériel du transport maritime est plein de diversité tandis que celui du transport sur rails n'a de variation que d'une Compagnie à l'autre mais pourrait encore être simplifié. Les réseaux n'ont unifié que la hauteur de tampons et l'attelage à un tendeur et deux chaînes, sans calibrage identique des pièces, ce qui est souvent cause d'accidents, mais le véhicule chargé de houille à Lens diffère de celui de Saint-Etienne.

Nous avons été de lents et coûteux constructeurs de navires par la diversité des dessins. La guerre a modifié cela et changé la méthode en changeant la matière. Les cargos en béton armé ont été répétés dans le même moule. Un chantier qui, en 1918, les construit de 600 tonnes à Neuilly-sur-Seine a le même outillage que pour élever une maison.

La vieille marine frappait de l'erminette sur les bois de haute futaie. Celle-ci coule de la terre et du caillou.

Forgerons, cimentiers donnent ici la même main-d'œuvre que pour les murailles ferrées. Un atelier où chantent les scies, taille le bois du moule où le bateau prend forme. Le frappement des marteaux est vif dans la forge qui met à longueur et ploie les fers. La machine à mêler le ciment fait sur ces sonorités d'outils rapides qui virent et tapent, un grave bruit de vague. Un navire armé de câbles neufs est prêt au lancement, son gouvernail calé droit vers l'eau et les écubiers d'arrière masqués pour éviter le flot sur le pont. Treize masses de charpentiers alignées sur établi sont pour abattre les bois de soutien du navire incliné à 7 c/m par mètre sur les savates de glissement. Un homme qui

marque ses forts doigts dans une motte de saindoux où il prend à poignée pour graisser les frottements demande :

Ça va marcher.

Un autre répond :

Pourquoi pas, ma coterie.

C'est le vieux terme du compagnonnage et ils en sont.

Dans cette technique du bateau moulé la charpente de cale est faite par des ouvriers dont la tradition remonte au temple de Salomon. Leur corps de métier qui se dit le plus vieux dans le travail des hommes, qui a échafaudé les cathédrales et les travaux de fleuves des frères pontifes aide au travail le plus nouveau : le bateau de ciment. Sept charpentiers : du rite de Soubise et de Salomon sont sur le chantier ; on ne les reconnaît plus aux anneaux d'oreilles, mais à ces vieilles formes du langage compagnonnique et à leur orgueil ouvrier. L'un dit :

On est trois sortes de charpentiers : les moulineaux qui font les moulins ; les charpentiers de bâtiment, et nous charpentiers de marine, tous compagnons de haute futaie.

Que de siècles sont présents dans les gestes de ces hommes, travailleurs de grands arbres, dont les ancêtres ont monté les poutres à la hauteur des tours de N.-D. de Paris, fait les galères et les navires de bois. Ici ils ne construisent que le train de lancement. La lourde simplicité du cargo pétrifié s'appuie sur leur travail, et ils n'ont plus la joie ancestrale de voir, en levant la tête, les sculptures de la proue.

Fiers d'être les hommes qui ont toujours dessiné avant de donner un coup d'outil dans le bois, ils disent :

Ça ira, ma coterie. Le trait était bon.

Un homme qui abat à la masse la chandelle de soutien la plus avancée vers la rivière lance à pleine force le lourd outil. Il a le front suant, mais les pieds glacés dans le flot froid. Un autre compagnon se mouille pour l'aider à la dure besogne. Ils attaquent au coin de fer le chapeau de

raccord qui est la pièce de bois placée entre le sommet de la poutre et la paroi du bateau. Ne pouvant le chasser au maillet, tant elle est serrée par la pesée, ils vont la diviser et l'avoir en morceaux. Le premier qui lève l'outil dit : « A mon secours, saint Joseph », appelant pour le travail difficile le patron du métier. La vieille invocation a retenti sur les échafaudages où les charpentiers en péril en haut des poutres vertigineuses ont prononcé le nom du saint avant de tomber se briser le corps au pied des bâtisses chantantes par les outils de la pierre et du bois.

Les frappeurs affleurent l'eau de la volée de leur masse et attaquent au bas de la chandelle pour essayer de l'avoir du pied. A ce travail de détayage, autrefois si dangereux métièr qu'on y mettait les galériens, des hommes de la vieille charpente de marine ont été heurtés par les bois ou broyés par le glissement du navire.

La pièce abattue frappe le flot. Le bateau, sans soutien de côté, reste équilibré sur les savates, fortes poutres jumelles qui le chaussent en longueur. Les compagnons y posent la dent des scies affûtées de neuf et bien graissées. Au commandement ils attaquent, l'outil mordant bien le bois, chaque équipe de deux hommes calculant ses gestes pour tenir le sciage de chaque pièce au même niveau et qu'elles se détachent ensemble. Un guetteur dit à haute voix quelle distance reste à franchir par les scies : cinq centimètres... quatre... trois centimètres. Ça craque !

Au trait de sciage les poutres s'écartent, le poids du bateau suffit à rompre ce qui reste. Les hommes, vivement, sauvent les outils et se baissent. La grande coque au-dessus d'eux bouge. Le craquement grandit. Emportant ses savates arrachées le bateau précipité sur la pente graissée se rue à l'eau, fouettant la rive des tronçons des câbles de retenue disposés pour mater sa vitesse. Les compagnons contents de l'ouvrage bien fait assistent de toute l'antiquité de leur métier au balancement du navire de pierre triomphal sur la rivière accueillante.

LE VIEUX COMPAGNONNAGE Par le remuement guerrier du monde, la dernière trace de cette vieille force compagnonnique sera-t-elle biffée du travail ? Ses formules se retrouvent inattendues sur ce chantier parisien de la plus récente technique comme à Nantes, ville tenace à ses coutumes du tour de France. Les devoirants charpentiers y ont encore, en 1917, leur ralliement dans la rue des Olivettes, où la mère tient des chambrées qui font 20 lits. La façade de cette auberge ouvrière est ornée du chef-d'œuvre : fine niche de bois pour le saint Joseph qui, aux fêtes anciennes du 19 mars, était hissé sur les épaules des hommes portant la canne et les rubans.

Les boulangers, dont les orgueilleux hommes du trait, disaient : « Ce ne sont pas des ouvriers », ont leur mère rue de la Juiverie. Les malles laissées par les compagnons partis soldats sont sous l'image de saint Honoré, patron du métier, coiffé du bonnet biscornu et en main la crosse épiscopale. Un vieil ouvrier qui boit la fillette : demi-champenoise de vin d'Anjou dit son espoir :

Il faut espérer que toutes les mistoufles d'avant la guerre disparaîtront. Les autres compagnons méprisaient les boulangers.

Le désir de cet homme est d'augmenter la dignité de son métier. Il espère de la guerre non la fraternité humaine, mais le vieux rêve de sa corporation : égalité de noblesse avec les ouvriers de l'équerre et du niveau ; ne plus être bafoué parce qu'on est du pétrin et de la râclette.

La force professionnelle qui a créé un tel orgueil du travail résiste dans cette âme à l'ébranlement du monde.

L'industrie mécanisée où le chef-d'œuvre individuel n'est plus possible a écrasé cette vieille fierté, car les idées changent dans la tête des hommes comme la forme des outils change dans leurs mains.

Le compagnonnage millénaire dans la charpente bois n'a jamais existé dans la charpente fer. Les hommes de la haute futaie ont repoussé ceux de la poutre laminée et du boulon. Chaque technique a fait une âme différente.

Par le travail divisé, le syndicalisme ne peut accomplir le chef-d'œuvre qu'en possédant toute l'usine. Le compagnonnage le pouvait avec un homme à l'établi. L'assemblage séculaire des initiales compagnonnique : U. V. G. T. (Union, Vertu, Génie, Travail) totalisait la conscience ouvrière. Dans les majuscules de la C. G. T. ne reste plus que l'idée d'union.

On est admis parce qu'on paie cotisation non parce qu'on est habile au métier.

Douze francs par an font d'un ouvrier un syndiqué.

Les fêtes du compagnonnage n'ont pas été continuées par le syndicalisme qui n'est organisateur que de manifestations. Le métier ancien contenait une joie d'être un corps, tous ensemble ceux des mêmes outils et du même serment, parés de rubans et portant le chef-d'œuvre. Le travail actuel a surtout pratiqué l'assemblée pour la révolte. La joie ne lui est pas possible. Mieux que dans le 1er mai européen, la vieille coutume des réjouissances du travail se retrouve dans le Labour day américain, premier lundi de septembre, devenu légal dans tous les Etats de l'Union depuis 1891. Les syndicats font cortège en costume de

parade du métier : celui des mouleurs tout noir et cravate blanche.

L'artisanat réjouissait plus l'esprit de l'homme que l'industrie qui le tient toute sa vie devant une machine et ne l'invite plus au tour de France, mais le loge pour le garder. Un ouvrier de fief métallurgique ou textile qui est pris par le patron dans le ventre de sa mère, lavé par la sage-femme du patron, baptisé dans l'église du patron, troussé dans la layette du patron, instruit à son école, soigné à son hôpital, enterré dans le cercueil offert par le patron, passe toute sa vie au même endroit comme un maréchal-ferrant qui n'est jamais sorti de sa commune, mais il ne connaîtra pas le calme du travail au village ou, comme les vieux artisans voyageurs, la fierté d'être un homme libre par l'habileté de ses mains.

La conscience compagnonnique a contenu l'obligation d'assassiner, le combat du dévorant contre le gavot. La dispute entre ouvriers n'a plus cette regrettable force. De rares hommes la pratiquent encore, non par doctrine jurée mais par tempérament, comme à cette réunion de la C. G. T. et de la Fédération of Labour, le 8 mai 1918, à la Bourse du travail de Paris, où deux délégués se frappèrent si rudement qu'une jeune fille traductrice dit : J'étais si heureuse d'avoir mis ma robe neuve pour être au milieu de vous et vous l'avez remplie de sang.

Le 6 juin 1919 des cheminots parisiens récompensèrent par les injures et les coups le long dévouement corporatif du secrétaire Bidegaray. Guérard, fondateur du Syndicat du rail, avait enduré une semblable ingratitude.

Les travailleurs portés à la fraternité ont aimé s'imposer la souffrance. Aux souterraines cayennes compagnonniques ont retenti à travers les âges les cris des hommes torturés. La violence entre ouvriers peut être aujourd'hui un spasme. Elle n'est plus un rite.

LA GUERRE DU SALAIRE La tactique patronale qui oblige l'intelligence ouvrière à s'user dans la lutte pour un salaire suffisant, cause un grand préjudice social. Les possédants mettent leur volonté à conserver ; les dépourvus, à acquérir. Si le salaire juste était pratiqué et que la revendication du prix du travail ne prenne plus toute cette force de l'esprit ouvrier, quel serait l'emploi de l'intelligence aujourd'hui occupée à lutter pour le prix de la journée ? Chercher l'accord des salariés et des patrons pour donner la tranquillité aux hommes de gouvernement et aux fortunes acquises est une intention haïssable. Si l'on doit parvenir, par la recherche de la justice, à une plus grande inquiétude encore, avançons-y, pourvu que ce soit de bonne foi.

Deux ordres sont parallèles : la technique pour créer l'outillage de l'usine et sa meilleure utilisation ; la justice, pour fournir à la puissance mécanique toute la bonne volonté ouvrière.

Si c'est par la guerre du salaire, la lutte entre patrons et ouvriers, que chacun tirera le plus équitable profit de son effort, que la lutte continue et soit augmentée. Si cette guerre permanente dans le travail est une erreur, disons-le sans précaution. A quelle justice cette vieille lutte est-

elle parvenue dans le prix du travail ? A quelle activité satisfaisante dans le métier ?

Le salarié veut le plus haut prix de la journée la plus courte ; le patron, le plus haut rendement par ouvrier au moindre prix. Cela s'accorde et on parvient par l'organisation à un rendement augmenté dans une journée raccourcie et payée plus cher. Mais la guerre du salaire a donné au métier le freinage, le sabotage, le prix inique du travail. Il faut abandonner l'autorité pure équilibrée par l'inertie pour parvenir à une pratique acceptable du contrat ?

C'est un grand malheur que presque toute la force de l'esprit ouvrier soit contrainte de s'user dans la revendication du salaire.

LE SALAIRE EMPIRIQUE L'ancienne manière de rétribution du travail par prix à la journée donnait une grande simplicité au calcul des revendications ouvrières. Il ne fallait que comparer le prix de l'heure par catégories professionnelles. Il eut été anormal et insupportable à l'esprit corporatif qu'un deuxième ouvrier fût payé plus qu'un premier. Ce salaire au temps est devenu d'une grande rareté. Il obligeait le patronat à une surveillance visuelle de l'activité des hommes, qui n'est possible que dans de petits ateliers, mais créait une probité ouvrière dont la trace reste dans les corporations utilisant encore la paie à l'heure. Les travailleurs du Livre nomment conscience le salaire à la journée. Les typographes de journaux rétribués à la lettre ou à la ligne disent qu'après le tirage du journal ils font « de la conscience », et cela signifie le travail de ville qui est payé au temps. La grande industrie n'a pu entièrement se passer de cette qualité. Les ajusteurs sont tarifés à l'heure pour régler les machines conduites pár les ouvriers aux pièces. La production des régleurs n'est pas chaque jour égale et ils ne savent pas le matin ce qu'ils feront jusqu'au soir. Ils doivent répondre à l'imprévu : remettre les outils, remplacer les pièces cassées. Leur habileté rectifie les effets

d'ignorance des manœuvres spécialisés. Payés selon leur qualité de main, ils sont le dernier vestige de l'ancienne rétribution dans la rétribution nouvelle. Après tant de critiques fournies contre la paie aux pièces, on attend que les ajusteurs-outilleurs rétribués à la journée ou au mois, ne faisant que de la « conscience », s'estiment les plus heureux de la corporation. Ils se tiennent pour sacrifiés. Leur revendication est de passer au régime de la production comptée, comme les manœuvres spécialisés qui parviennent à des journées plus fortes que celles des meilleurs praticiens salariés à l'heure. Par la rétribution du travail divisé, l'éminente qualité professionnelle n'a plus dans l'atelier la meilleure paie. Un tourneur abattant par jour 300 pièces à 0 fr. 07 gagne 2 fr. 10 de l'heure, tandis que l'ouvrier qualifié reste au taux maximum d'embauchage de 1 fr. 50. Aussi veut-il laisser les besognes les plus intelligentes et être mis « à la fabrication », où sa qualité de main lui permettra de dépasser les 21 francs par jour du manœuvre. Mais il devient alors, par sa vitesse, le gâte-métier et il va se heurter à la compression du salaire pratiquée par le patron pour que le taux du prix du travail reste à une moyenne basse. Cette anomalie des moindres paies aux meilleurs ouvriers vient de ce que leur tarif à l'heure conclu par contrat d'embauchage n'est pas compressible comme dans le devis où une pièce comptée à 0 fr. 05 peut l'être demain à 0 fr. 03. L'employeur hésite moins à donner ce qu'il peut reprendre. Cet exemple montre le désordre actuel de la rétribution du travail.

On y trouve le devis progressif où la pièce 101 peut être deux fois plus payée que la pièce 1, le patron voulant que l'ouvrier dépasse 100 ; le devis dégressif où la pièce 101 est moins payée que la pièce 1, le patron voulant s'assurer contre la malfaçon par trop de vitesse. Il fixe ce que l'ouvrier doit faire et le paie moins s'il dépasse. Un autre patron fixe ce que l'ouvrier doit faire et le paie plus s'il dépasse.

Dans certaines industries, la prime de surproduction n'est pas donnée à l'ouvrier, mais au contremaître. Les filatures de lin du Nord accordent aux surveillants de salle 1 ou 2 francs par paquet filé en plus de la quantité moyenne. Cela crée l'usage d'une autorité violente contre les ouvrières. Comme elles n'ont aucun intérêt à travailler davantage, elles ne peuvent y être contraintes que par la force. Cette méthode d'accélération est la même que pour les bêtes de somme : les coups de voix, les injures, les bousculades. Le surveillant de caravane de noirs qui veut augmenter le poids des fardeaux distribue de la même manière son autorité. Cette organisation du travail est très près du fouet esclavagiste. L'application du coup de trique y manque grâce à la loi. Mais la psychologie du travail est la même chez les négriers, le conducteur de mules et le patron filateur qui use de la forte voix pour faire augmenter sa production.

Cette fatigue du personnel par la brutalité empirique est pire que celle obtenue par le comptage des secondes attribuées à chaque geste. Le patron scientifique peut calculer une allure qui laisse au personnel la possibilité de reprendre pour le lendemain sa pleine force. Le patron aux contremaîtres hurleurs exténue à fond les ouvrières.

Le salaire ancien impliquait la confiance en l'homme payé selon son mérite. Le nouveau salaire nie la probité, attaque dans le travailleur la tendance au moindre effort, mais n'est pas encore parvenu à concilier le dynamisme de l'homme et le prix de sa peine. Le patron veut obliger, par l'abaissement du taux, l'ouvrier à maintenir son salaire en fabricant plus de pièces. L'ouvrier réplique par le freinage pour obtenir un prix de série qui lui procure sans exténuation un salaire suffisant. Ainsi l'usine est privée d'une part de la valeur des ouvriers qui doivent renoncer à gagner le plus haut prix du travail. Si abondante que soit la littérature sur la méthodisation des métiers, cette action et cette réaction font le mouvement du salaire beaucoup plus qu'aucune recherche scientifique

de la rétribution. Des patrons en sont encore à l'estimation empirique du temps et du prix de façon. Ils faussent le taux du travail en jugeant d'abord sans étude : « cette pièce sera payée trois sous ». Si l'ouvrier y gagne 18 francs, ils baissent à deux sous. L'estimation empirique et les variations brusques qu'elle détermine, créent chez l'ouvrier la réplique d'inertie. Quand la pièce à trois sous est baissée à deux, il se dit volé d'un tiers et au devis suivant il sait qu'il devra réduire son nombre de pièces de 33 pour cent pour que ses deux sous de travail valent les trois sous de paie du patron.

La fatigue du personnel n'est pas à augmenter pour corriger l'insuffisance des machines, mais le maximum d'effet mécanique à atteindre pour diminuer la peine de main et la durée du travail :

Quatre tours automatiques étant fournis à une usine de Saint-Ouen (Seine), la direction regarda le personnel travailler sur ces engins, comptant par là connaître leur rendement possible. Il n'atteignit pas les 2.000 pièces garanties par le constructeur. Les ouvriers se méfiaient de cette mécanique perfectionnée et de la baisse de devis qui en pourrait venir. Il fallut renoncer à cet outillage peu productif. Une maison de Saint-Etienne (Loire) le reprit, et avant de le mettre en service, en fit l'étude. Quand la direction eut acquis la pratique de ces machines, elle la fit enseigner au personnel par des ingénieurs capables de se salir les mains. Le chronométrage pour établir le prix des pièces eut ensuite lieu avec un minimum de salaire garanti à la journée. Les mêmes mécaniques qui n'avaient jamais pu, à Saint-Ouen, fournir 1.800 pièces par jour en corps de petites gaînes-relais prises dans la barre produisirent, à Saint-Etienne, 6.000 pièces avec un personnel soumis à une moindre fatigue et gagnant de plus hauts salaires. Là s'opposaient l'empirisme de laisser le personnel se débrouiller sur l'outillage neuf et de réduire ses salaires quand on l'aurait sollicité à l'accélération par un premier prix hasardé mais com-

pressible, et la manière de ne marcher qu'à coup sûr par une science honnête du travail vers un salaire fixe tant que ne serait pas changé le dessin de la pièce et l'outil d'usinage.

Voici un témoignage ouvrier sur l'effet de la manière empirique :

« Un contremaître non tourneur, commandant des tourneurs, a une série de 300 pièces semblables à usiner. Il commence par en donner 20. Nous lui demandons le prix de façon. Il dit qu'il va le chercher au grand bureau. Pendant ce temps, nous usinons. Il fait son tour d'atelier et observe la marche du travail. Nous répondons à cette tactique par le freinage, afin de ne pas avoir un prix trop bas quand on prendra la série ».

LE SALAIRE RÉTRACTILE Quelle forme du salaire est le mieux capable d'assurer l'activité du travail ? Sont payés au temps, dans une usine : le directeur à contrat pour plusieurs années, l'employé au mois, certains ouvriers spécialistes, le personnel à « semaine bonne » qui touche le même prix chaque samedi, sans compte d'heures, les hommes à la journée qu'on peut renvoyer le soir.

L'Etat paie des entrepreneurs de terrassement et de construction au 10 % des dépenses : main-d'œuvre et fournitures. L'entrepreneur a donc intérêt à hausser le salaire car l'heure d'un ouvrier à 1 fr. 50 lui rapporte 0 fr. 15 et à 2 fr., 0 fr. 20. Dans le travail à prix unitaire au mètre cube il cherche au contraire le salaire bas. L'entreprise au 10 % est le seul cas où le patron gagne d'autant plus qu'il paie plus cher l'ouvrier à l'heure.

Dans le salaire à la tâche on trouve une oppression permanente du travailleur, comme dans le déchargement des navires où les chefs de panneaux qui organisent et recrutent les équipes, touchent un prix par tonne et le répartissent. On en cite, qui venaient le matin faire démarrer le travail et repartaient s'amuser jusqu'au soir, où ils réglaient les comptes en assommant les mécontents.

Ces chantiers de quais embauchent, sans papiers ni certificats, tous hommes solides sous le fardeau. Ils laissent aux enfants de 14 à 17 ans le métier salissant de bosseleurs qui est de remplir les sacs au boisseau dans la poussière des cales.

Pour la paie aux pièces et aux primes, tant et de si diverses manières de salaires existent qu'on en a fait des volumes et qu'on peut encore en faire. Depuis que le travail humain a quitté la vieille rétribution à la journée, il n'a plus retrouvé d'unité dans la méthode de paie. Des ateliers font, plusieurs fois par an, des modifications à leur manière de salarier. Un qui emploie des femmes commence de payer des soudures 5 francs le cent en exigeant un minimum de production de 150 par jour ; la quinzaine suivante, les pièces sont mises à 4 fr. 25 le cent, avec un minimum de 200 ; plus tard à 3 fr. 25 avec un minimum de 250. Le salaire quotidien, d'abord à 7 fr. 50, puis à 8 fr. 50 sur le minimum de 150 à 5 fr. et de 200 à 4 fr. 25, devient de 8 fr. 125 pour les 250 pièces à 3 fr. 25. L'ouvrier en travaillant plus gagne plus, puis en travaillant plus encore, gagne moins. Prétendre que le travail est une marchandise qui subit, comme toute autre marchandise, l'effet de l'offre et de la demande est une notable ineptie. L'objet fabriqué par l'ouvrier baisse de prix à la vente quand il augmente en nombre. L'ouvrier augmente en irritation et en puissance de trouble social si son salaire baisse. Le patron est assuré par ses réserves financières contre la dépréciation de la marchandise. L'ouvrier ne l'est pas contre la diminution du salaire ou sa disparition. L'assurance contre le chômage n'a pas atteint la perfection de celle contre la moins-value par la réserve des bénéfices. Plutôt que vendre à perte, le patron peut mettre en stock en attendant de meilleurs cours. Mais qu'il fasse chômer en même temps que la vente le travail-marchandise et congédie ses ouvriers pour les rappeler quand leur labeur lui sera de nouveau profitable et immédiatement apparaît, sous

forme violente, la différence entre la marchandise-matière et le travail-marchandise. Toute régression du salaire est explosive et bien plus encore sa suppression. L'ouvrier n'est pas une matière subissant passivement, pour le prix de sa peine, les mêmes fluctuations que la vente des clous ou des chaussures.

Le salaire, soutenu par une forte association, devient une valeur de baisse difficile.

La fortune industrielle par la misérable paie du travail a été possible sur des individus isolés. Les fabricants de rubans de Saint-Etienne occupent des ouvriers à domicile, tisseurs des montagnes du Forez qui faisaient naguère marcher à main leur métier et s'aident aujourd'hui du moteur électrique. Cette industrie fournissait beaucoup de commandes anglaises que les patrons allaient eux-mêmes chercher à Londres. L'un d'eux fit, une année, des prix inférieurs à ceux de tous ses collègues. Il obtint la totalité des ordres. Les autres fabricants, revenus sans rien à Saint-Etienne dirent qu'il avait signé sa ruine car, au prix où était le travail, il ne pourrait livrer qu'en perdant. L'accapareur des commandes continua son voyage en Ecosse pour acheter des chevaux dont il était amateur. Les ouvriers des montagnes venus demander du travail à Saint-Etienne recevaient des patrons rentrés sans marchés avis de chômage complet. Réduits à la misère, les tisseurs rubaniers baissaient les prix de façon, suppliant pour avoir de l'ouvrage à n'importe quel taux. C'est alors que l'homme habile revint de voyage. Il distribua abondamment le travail dans la misère de ce peuple et réalisa une fortune suffisante pour bâtir une grande usine où de pareils procédés étaient impossibles. La révolte des tisseurs groupés y aurait répondu au lieu de la passivité des battandiers disséminés à domicile et non encore syndiqués comme aujourd'hui. Le patron constitua son personnel de manière qu'il fût difficile de le lui débaucher et trouva cette habileté de payer suffisamment ses ouvriers pour qu'ils fassent de

petites économies et les lui confient. La maison a deux millions laissés en compte à 5 pour 100 par son personnel. Ce capital rapporte à l'industrie 25 pour 100 dans les années moyennes. Le patron gagne 400.000 francs à être banquier de ses ouvriers, contents de placer leurs pièces de cent sous à un meilleur taux que le 3 pour 100 de la Caisse d'épargne.

LE SALAIRE FAMILIAL Sur environ 750.000 enfants naissant dans une année en France, 100.000 meurent en bas âge, ce qui, ajouté à la mortalité des adultes qui compte dans les années 1906 à 1913 : de 83.783 à 90.048 décès par tuberculose, ne laisse sur les morts qu'un excédent annuel de 30.000 vivants. Si l'industrie française s'était occupée depuis vingt ans de diminuer la mort des enfants, elle aurait un meilleur personnel qu'en le complétant par les femmes. La générosité de cœur ne lui est pas nécessaire pour se décider. Il suffit de calculer en perte de profits la perte des bras. Augmenter le salaire proportionnellement aux charges de famille n'est pas qu'un exercice de bienfaisance qui diminue l'inquiétude de conscience des dames charitables de l'industrie et du commerce. C'est une opération comptable à passer aux frais généraux.

Les administrations de l'Etat majorent le salaire des ouvriers et employés proportionnellement au nombre d'enfants. L'industrie entre dans la même pratique, non plus par décision individuelle de philantrope isolé mais par entente régionale. Les métallurgistes dauphinois ont créé en mai 1918 une caisse de compensation qui

égalise les frais d'allocations pour charges de famille. Ils avaient d'abord syndicalement convenu en novembre 1916 de donner en plus du salaire :

7 fr. 50 par mois pour un enfant ;
18 francs pour deux enfants ;
31 francs pour trois enfants ;
48 francs pour quatre enfants ;
52 francs pour cinq enfants ;
et 12 francs pour chaque enfant en plus.

Chaque chef d'industrie comptabilisait seul les frais d'allocation à son personnel, ce qui devait faire craindre de voir exclure des usines les pères de familles nombreuses. Cela fut corrigé en mettant la dépense de chacun au débit d'une caisse commune alimentée par des contributions calculées sur les salaires totaux de chaque usine.

Les revendications ouvrières n'ont pas encore été établies sur cette base du salaire familial où l'ouvrier doit être payé d'autant plus qu'il a plus d'enfants. Le vieux salaire ne comprenait que le prix du travail ; le nouveau salaire ajoute une indemnité pour coût de la vie, mais de l'ouvrier seul, non de ceux qu'il doit nourrir. Empêcher par l'augmentation du salaire familial la mort rapide des derniers nés n'est qu'un souci patronal. Le syndicalime ouvrier ne lui oppose rien. Il n'y a pas d'action révolutionnaire de salut des enfants.

Le syndicalisme fait mal les affaires de ses commettants quand il cède au patron pour le même prix le travail du célibataire et celui du père de six enfants, car l'intérêt du patron est de payer sur le taux du célibataire mais d'avoir des ouvriers à familles nombreuses qui lui donnent des apprentis dans treize ans.

L'usinier amortit ses machines et tire du profit qu'elles lui donnent la somme pour les remplacer. Comment peut-il amortir l'ouvrier et payer la création de son personnel ? En augmentant le salaire de qui lui crée les

remplaçants de ses ouvriers morts. Cette brutalité de raisonnement fera aimer mieux encore un changement de l'ordre social par quoi cessera cette servitude de la famille ouvrière. Mais la mortalité infantile emplit 100.000 petits cercueils par an. Le syndicalisme ne doit-il à cela que l'acceptation attristée en attendant l'abolition du salariat ?

Il faut se décider vite. Les minutes de misère comptent durement pour l'enfant.

LE SALAIRE CHARITABLE Avant la guerre, un ouvrier de tissage mécanique du nord de la France gagnait de 3 fr. 50 à 3 fr. 75 par jour. Marié à une dévideuse ou à une cannetière payée 2 francs à 2 fr. 50, le ménage, au premier enfant « n'y arrivait plus ». Mais il était aidé par la dame du patron qui visite les accouchées. La bienfaisance s'ajoute au salaire. La mère relevée allaite l'enfant à la crèche du tissage où elle est retournée gagner 2 fr. 50. Son nourrisson sevré, l'ouvrière le donne en garde. La gardeuse prend cinq francs par semaine. La cannetière a, sur les six jours ouvrables, un bénéfice de 7 à 8 francs à continuer d'aller en fabrique. Ira-t-elle encore au deuxième enfant ? La gardeuse prend 9 francs pour la paire. Au troisième enfant, l'ouvrière reste chez elle, devient gardeuse et gagne dix sous par jour dans des travaux à domicile. Le père seul travaille à journées régulières et accroîtra sa charge par l'intempérance prolifique qui lui donne six enfants en dix ans. L'aîné ne peut pas encore travailler quand le sixième vient.

Le gain du père n'augmente pas par une habileté due à sa longue pratique du métier. La mécanique à tisser bat le même nombre de coups pour l'homme de 25 ans que pour celui de 40 ans.

Quand le patron est un grand bienfaiteur, le salaire des ouvriers tend à ne suffire qu'à ceux qui ont le moins d'enfants. Le don arbitraire complète la subsistance des familles nombreuses.

Au lieu de la rigide loi d'airain établie pour toute une corporation, la malléable loi de cire épouse la diversité. Le patron bienfaiteur calcule ainsi son bénéfice :

« Par la charité, j'établis dans l'esprit de mes ouvriers la docilité précieuse à l'industrie. Je suis tranquille. En outre, la résistance à la misère n'est pas égale chez tous. Dans une famille de deux enfants, au salaire paternel de 3 fr. 50, les deux enfants peuvent subsister par le soin et la force de la mère. Dans une autre, un des deux mourra si ma femme n'entre pas. Mon bénéfice est donné par le nombre de familles où ma femme, Monsieur l'Abbé et Ma Sœur de la Miséricorde n'entrent pas ou entrent moins souvent. »

Un patron qui ne veut pas que son argent aille, par l'ecclésiastique, aux ouvriers d'un concurrent, a dit :

« Je ferai dorénavant toute ma bienfaisance moi-même. Cela attache les ouvriers à la maison. »

Par l'opposition de l'esprit de charité à l'esprit de justice la loi d'airain du salaire est un progrès à atteindre.

LE SALAIRE RÉGIONAL L'ancienne organisation compagnonnique voulait l'unité du salaire régional. Le prix du travail était dans chaque corporation fixé par villes : Si deux devoirs compagnonniques se faisaient concurrence au même lieu, leur volonté de fixité du salaire les entraînait à jouer la ville en opposant la qualité de travail d'un affilié de chaque secte. Qui travaillait le mieux gagnait la ville pour ses compagnons et seuls les ouvriers de ce devoir avaient le droit de s'y embaucher. L'ancien rouleur conduisait le compagnon travailler au prix convenu pour la place. L'ouvrier du temps présent a le tarif syndical. Un typographe de la Fédération du Livre venant de Rennes à Paris sait ce qu'il gagnera aux pièces ou en conscience dans la section de la Seine pour lever la lettre à la main. Pour les corporations mal syndiquées le salaire peut varier dans la même ville d'un atelier à l'autre. Un fabricant de meubles, 203, faubourg Saint-Antoine, paiera un toupieur 2 francs de l'heure ou 0 fr. 05 par pièce ; le fabricant du n° 205 donnera à un homme faisant aussi bien le même travail 1 fr. 90 de l'heure ou 0,045 pour une pièce identique.

Il faut distinguer la grève de maison et la grève

de corporation. Quand on lit : Grève de la maison Panhard ; grève de la maison Renault c'est preuve de l'absence d'unité régionale du salaire dans l'industrie de l'automobile. La grève du Livre donne pour la typographie la preuve contraire. Se maintenir au stade de la grève de maison est le désir des patrons qui refusent de parler aux représentants de l'organisation syndicale dont leurs ouvriers font partie. Ils disent : « Je m'arrange avec mon personnel. Celui des autres maisons ne m'intéresse pas. »

Dans le chemin de fer, la grève est corporative. D'abord géographiquement limitée par le réseau (Nord 1910), elle s'étend à toute la France. Les grèves de dockers tendent aussi à n'avoir pas de limites régionales et à remuer Dunkerque et Marseille. La grève devient aisément nationale dans les corporations des transports. Dans le textile les conséquences de l'arrêt du travail d'une filature sont limitées par les murs de l'usine. Les broches de ses seuls métiers cessent de tourner. La cessation du travail à la gare de Lille est ressentie trois heures après à la gare de Paris-Nord.

Les grèves dites de l'aviation (1917) ont été un exemple d'entente de toutes les corporations concourant régionalement à une même fabrication. Les usines de cellules et celles de moteurs du département de la Seine cessèrent le travail. Le même mouvement chez les mêmes spécialités ouvrières s'étendit ensuite au département du Rhône.

Les grèves régionales de l'époque de guerre : Unieux, Saint-Etienne (décembre 1917), Lyon (janvier 1918), sont dominées par une méthode nouvelle dans la fixation du prix du travail : le bordereau de salaires créé par le décret du 10 août 1899 et stipulant que les entrepreneurs de travaux pour l'Etat paieront à leurs ouvriers « le salaire normal et courant des ouvriers de la même profession occupés dans la région ».

Les commissions constituées en 1915 pour établir le

taux normal furent parfois entravées par la prudence ouvrière car les salaires étant devenus supérieurs à ceux de 1914, revenir à la moyenne normale de la profession détruisait l'augmentation acquise dans le prix du travail.

La pratique du décret du 10 août 1899 établit la coutume de la revendication régionale du salaire basée sur le coût de la vie. Un patron peut toujours essayer de manquer au bordereau en classant ses ouvriers dans une catégorie inférieure à celle de leur valeur exacte. Si le fondeur est tarifé à 1 fr. 20 de l'heure et le manœuvre 1 franc le patron dira que la perfection de son outillage lui permet de n'employer que des manœuvres fondeurs au lieu d'ouvriers spécialisés et il basera son tarif aux pièces pour les ouvriers de fonderie sur la valeur de la journée de dix heures à 10 francs au lieu de 12 francs. Mais cela n'est qu'une fraude contre la méthode du salaire régional et non la négation valable de son principe. Le patron du 205, faubourg Saint-Antoine, prenant une commande de mâts d'aviation n'est plus libre de payer le toupier authentique 1 fr. 90 de l'heure si le bordereau porte 2 francs, tarif appliqué au n° 203. Les grèves de maison n'ont plus lieu que contre les fraudes de bordereaux. Pour la fixation initiale du prix de travail les mouvements ouvriers deviennent massifs et limités par des tracés géographiques.

La hausse étant contagieuse, le prix du travail tend ensuite à se nationaliser par corporation. L'attraction parisienne attire tous les salaires vers le taux du département de la Seine.

LE POURBOIRE Comparé à toutes les conditions du travail contemporain, le métier de chemin de fer contient la plus grande servitude. Une longue présence y est exigée ; on y accorde des repos sans régularité. C'est la forme la plus esclavagiste du salariat. La rétribution à la journée y est inférieure au taux courant de l'industrie payant aux pièces. En 1914, l'embau chage des manutentionnaires sous halle était de 3 fr. 75 par jour sur le réseau du Nord. A ce prix on demandait aux hommes le travail alterné de jour et de nuit. Des gardes-freins du dépôt de Fives-Lille étaient inscrits au bureau de bienfaisance.

Pendant la guerre, les salaires du chemin de fer n'ont pas été haussés dans les mêmes proportions que ceux des autres métiers. Dans les régions dévastées où la paie du bâtiment est à 15 francs par jour, les hommes s'embaucheront plus facilement à porter des briques qu'à accrocher des wagons en débutant à 2.000 francs. L'industrie va priver les réseaux de recrutement. Si la filature de lin prend le personnel de celle de jute, c'est lutte entre concurrents, mais avec le chemin de fer c'est lutte contre un serviteur commun. Toute l'industrie et le commerce

ont intérêt à la bonne marche des transports. Les principes d'économie politique du patronat français le font s'opposer à la possession du réseau ferré par l'Etat. Cependant les grands services publics : le rail, la route, la perception de l'impôt, l'entretien de l'armée ne doivent pas être établis pour le profit individuel mais collectif. Le monopole donne aux Compagnies droit de retard sur la marchandise et de mort sur le voyageur par besoin de gain. L'insuffisance d'un personnel mal payé, le mauvais fonctionnement des signaux et des voies comptent en économie dans la comptabilité du réseau mais en perte dans celle de l'industrie qui ne reçoit pas à temps les wagons et ne peut expédier ni recevoir assez vite. Le bon fonctionnement du transport sur rail est aussi bien que l'entretien des routes et des ponts une nécessité de la fortune nationale et quand la hausse des salaires des usines ne laisse aux gares que la plus pauvre qualité ouvrière le préjudice est pour tout le pays. La demande du Syndicat des chemins de fer de nationalisation des réseaux en même temps que d'augmentation de paie est d'un grand bon sens. Le service public doit payer l'homme suffisamment pour ne pas le contraindre à la vénalité. La pauvreté des salaires du rail a fait augmenter pendant la guerre l'usage du pourboire. La charge de chef de gare a comporté des épices comme celle des anciens magistrats, et les vols de marchandises sous halle ont été copieux par le personnel de recrutement récent, au lieu qu'on cite chez les hommes anciens au métier des exemples d'inflexible probité, comme ce machiniste d'express refusant d'accepter 100 francs pour ralentir à une gare prévue franchie en vitesse sur son livret de marche.

Je ne peux pas, dit-il. Le pourboire, c'est bon dans les voitures, pas sur la machine.

La rétribution bénévole au facteur, à l'homme d'équipe est une coutume qui n'a qu'à s'étendre à tous les grades d'employés des services publics : receveur des

postes, inspecteur du chemin de fer, pour que la nation subisse une dégradation profonde. Les fonctionnaires, trop traités en France par la caricature, sont obligés à revendiquer le salaire élevé pour un fort travail ou à la vénalité. Donner à un conservateur de musée un traitement de 6.000 francs pour garder des choses précieuses et fournir courtoisement aux collectionneurs des conseils gratuits n'est pas moins regrettable que de laisser à 150 francs par mois une postière qui passe des caisses de 10.000 francs. Combien de facteurs et de receveurs ont en mains chaque jour cent fois la valeur de leur salaire mensuel, et combien condamnés pour détournements ?

Un avocat de Paris a pu obtenir en 63 jours un jugement de divorce grâce à 600 francs de pourboires donnés aux commis-greffiers, ouvreurs de portes, manieurs de dossiers. Le juge est encore intègre, non ses serviteurs.

L'installation téléphonique faite par les ouvriers de l'Etat est aussi régie par la rétribution gracieuse. Le demandeur n'est rapidement servi que s'il intéresse ceux qui décident la pose.

La France regrettera les fonctionnaires qu'elle a tant raillés. Mal les payer et se moquer d'eux a une revanche : la mauvaise qualité de leur recrutement et la pratique du pourboire.

LA PROFITABLE JUSTICE

L'ouvrier doit, pour la plus grande dignité de soi et de la nation, se maintenir avide de justice dans le prix du travail. L'humanité ne paraît point capable d'atteindre un état d'équité et y demeurer. Mais ce qui fait qu'elle ne se détruit pas, en dégoût d'elle-même, c'est son perpétuel effort pour arriver à la plus grande approximation de cette équité.

C'est un sentiment unanime que le travail contient une injustice insupportable, puisqu'il est plein d'inquiétude et que l'état normal y est la revendication ou la peur de la revendication. Le travail vit en état permanent de veille de guerre.

Si la France parvient à vouloir réaliser la justice dans le travail, elle marche en tête des nations. Sa fortune est une conséquence de cette réalisation. L'ouvrier sain et content est à la base de la richesse publique.

Le dynamisme humain, l'allégresse ouvrière, le cœur à l'ouvrage augmentent dans un travail équitable. Tout ce qui reste de joie à l'homme spécialisé, voué au machinisme, à l'automatisme, est de travailler selon la justice.

Ici est la nécessité de penser avec précaution et de chercher à réaliser dans le possible. Il ne peut y avoir

de formation sociale spontanée et satisfaisante. Quel esprit a jamais établi dans la réalité, intégralement, toute sa conception ? Le chimérisme est un grand empêchement à la réalisation. Il dédaigne l'étude des possibilités successives. Accomplir une fraction de réalité importe plus au travail qu'un grand rêve d'irréalisme qui projette brusquement des nuées d'idées aussitôt mortes par asphyxie dans la vie exacte.

De même que les lois militaires ne forment pas seules l'âme d'une armée et qu'il y faut un esprit militaire, de même il ne suffit pas de lois sur le travail, il faut un esprit du travail. Les paroles dites pour cette démonstration sont suffisantes. L'œuvre didactique de sociologie est lourde sur le monde. Voulons-nous la réaliser ? Si cette heure, qui est de fraternité, n'est point de réalisation, quand le réel sera-t-il possible ? Ne devons-nous être que des parleurs désespérés ?

Parmi toutes les solutions indiquées au mal du travail, l'expérimentation seule peut prouver celles qui ne mourront pas subitement par congestion d'impossibilité.

Admettre les travailleurs à l'établissement du taux du salaire, non point seulement aux grèves, mais par méthode constitutive, serait un premier pas hors de l'organisation actuelle du travail qui n'a pas l'approbation de la conscience humaine.

Dire que l'ordre existant doit durer, c'est donner éternité au désir de révolte, alors que la force productive d'une nation civilisée est d'autant plus saine et efficace que ce désir de révolte est réduit par l'équité.

Accomplir cette équité, c'est accomplir la fortune publique.

A quoi que la bonne volonté bien réfléchie se décide, l'heure est venue de sa décision.

La force de la nation est dans l'apaisement des conflits du travail ; non par le bénissement, la contrainte adroite, mais par la justice accomplie.

LE SALAIRE DU SOLDAT

Nos mœurs de guerre nous montrent paraissant plus tenir à la conservation de la fortune qu'à la conservation de la vie. Nos lois militaires disposent librement de notre participation corporelle au risque mais non de notre participation financière. L'enrôlement est obligatoire pour les personnes, volontaire pour l'argent. Qui veut, souscrit aux emprunts de guerre, qui ne veut pas, s'abstient. L'Etat fait appel au patriotisme financier par les mêmes moyens que les pays sans obligation militaire font appel au patriotisme d'enrôlement. On peut rapprocher les procédés employés pour émouvoir le public aux emprunts, de ceux utilisés en Angleterre et en Amérique, pour le recrutement avant le vote de l'obligation. Londres avait eu l'abondante littérature et imagerie d'affiches, les exhortations au public lancées par les cortèges de femmes, les conférences en plein air par M. Asquith, premier ministre de la Couronne, Jack Johnson, champion du monde, poids lourds. La sollicitation s'exerçait dans la circulation publique et au domicile privé. Les cartes postales à formule : « Your country wants you ! » « Votre patrie a besoin de vous », arrivaient aux adresses des réfractaires à l'appel national.

New-York construisit un vaisseau de guerre en bois pour servir de tribune aux enrôlements. Les sergents recruteurs de notre « ancien régime » d'avant la loi du 19 fructidor an VI et ceux anglais plus récents cherchant encore dans les rues de Londres des « soldiers » pour la couronne, employaient la ruse, l'ivresse, quand ils ne pouvaient la force.

La participation d'argent au salut national n'en est même pas encore venue à cette forme de la justice par le hasard qu'est la conscription. On n'a pas tiré au sort pour souscrire. Si nous voyons aujourd'hui de la honte à composer une armée à l'aide des « press-gangs » ou des litres du recruteur, on peut supposer une époque où on estimera indigne de la nation de faire appel à l'argent du budget de la guerre autrement que par l'obligation générale. La « presse », prise de force des individus au hasard de la rencontre pour un service public, avait encore son application en France pour les incendies avant les grandes installations urbaines d'eau sous pression. La police rabattait vers les pompes tous les passants et les contraignait à prendre un seau pour faire la chaîne jusqu'à extinction du feu.

Dans la demande de contribution à l'emprunt de guerre, l'Etat agit comme un apôtre ou un commerçant libre. Il ne se reconnaît que le droit de persuader ou de faire illusion.

Parmi les nombreuses iniquités que contient l'état de guerre, celle-ci n'est pas des moindres, qu'il n'y a point de perception obligatoire des fortunes alors qu'elle existe pour les vies. Et encore le risque des capitaux est couvert plus largement que celui des personnes. Le capital se loue facultativement à la Patrie au taux de 5,83 p. 100, et est remboursable à sa valeur d'apport.

Pour l'appel à l'argent, Paris a imité ce que faisaient d'abord Londres et New-York pour l'appel aux hommes. On a souscrit en 1917 dans une nacelle de ballon dirigeable allemand aux Invalides et dans un *tank* ou char

d'attaque. La poste a oblitéré les timbres avec un cachet portant : « Souscrivez à l'emprunt national ». Des aéroplanes ont jeté sur Paris des cartons réclames pour l'emprunt. Tous les procédés de l'affiche pour créer la pitié, le patriotisme ont été employés. Cela montre combien est puissante dans notre formation sociale la religion de la propriété, car ce n'est pas assez dire que le « sentiment ». L'idée de la Banque est plus forte que l'idée de Dieu ou l'idée de Patrie. L'Etat qui veut l'argent du public pour le salut national entreprend pour cela une croisade et demande aux Pierre l'Ermite de la finance de faire rentrer, avec commission p. 100, des milliards au ministère des Finances, de même que les moines commandaient à partir les barons pour la Terre-Sainte. Le recrutement de l'argent a lieu par des moyens de comédie, d'habileté, d'enthousiasme. Pour la participation corporelle, la gendarmerie a remplacé la littérature et le dessin. L'Etat ne se fait même pas assureur de la valeur de travail des vies perdues. La rente du soldat infirme est inférieure à celle de l'ouvrier accidenté à qui la loi garantit depuis le 9 avril 1898 : « pour l'incapacité absolue et permanente... une rente égale aux deux tiers de son salaire annuel... ; ceux dont le salaire annuel dépasse deux mille quatre cents francs (2.400 fr.) ne bénéficieront de ces dispositions que jusqu'à concurrence de cette somme. Pour le surplus, ils n'ont droit qu'au quart des rentes stipulées à l'article 3, à moins de conventions contraires élevant le chiffre de la quotité ».

Le métier militaire est, en dehors de sa grandeur morale, une survivance de l'esclavage, du labeur imposé à l'homme contre son choix et par des moyens de force. Le soldat mercenaire pouvait discuter librement le prix de ses infirmités ou de sa mort. Le soldat-citoyen ne le peut, mais la nation lui doit en échange de l'autorité qu'elle prend de le faire estropier ou mourir la plus exacte compensation possible de la valeur dont elle le prive lui et les siens.

Elle paie le soldat en applaudissements, en estime et en littérature. Il est à l'honneur. Mais son infirmité ne l'y maintiendra pas toute sa vie d'infirme. Après être à l'Honneur il est à la Misère.

Verrons-nous le soldat mutilé, sauveur de la nation, mendiant des rues comme autrefois le travailleur estropié ?

Incapable de fondre au trésor de guerre les richesses des citoyens, cette société ne vit, préservatrice de la fortune plus que du sang, que par l'esprit de commerce et de charité.

LA COURTE JOURNÉE Le raccourcissement de la journée de travail commence en 1848 par la loi de douze heures. 1892 donne dix heures. 1919 huit heures. En même temps qu'augmente la vitesse des machines vient la nécessité de diminuer le temps quotidien que l'ouvrier passe à les servir. Mais l'accélération mécanique est beaucoup plus rapide que la réduction de la durée de travail qui en un demi-siècle ne compte que deux heures sur douze tandis que la vitesse des trains passe de 25 kilomètres à l'heure à 90, le battement des navettes de tissage de 60 coups à la minute à plus de 200.

Le conducteur de diligence de 1848 dormait pendant que ses chevaux montaient la côte, le chauffeur d'auto n'a que le temps d'un clin d'œil pour s'écarter de l'obstacle mortel.

Un homme conduisant un outil de grande vitesse est plus fatigué en huit heures qu'un autre en dix heures de maniement d'un marteau par gestes rythmés au souffle de ses poumons.

Le métier de chemin de fer tient compte de cette trépidation du travail, car il trace des roulements de temps plus court pour un mécanicien de rapide à moyenne de marche de 90 kilomètres à l'heure que pour un méca-

nicien de train de marchandises qui avance à 45 et stationne longuement dans les triages. L'industrie fait varier le salaire selon la rapidité du travail, mais non le temps de présence. Quelques patrons acceptent le libertarisme de la durée et laissent chaque ouvrier partir quand il a usiné le nombre de pièces calculées pour la journée. Mais le raccourcissement du travail calculé sur son intensité n'est pas organisé ni étudié. La durée n'a pas une fixation mécanique mais légale. Tous les métiers font 12 heures ou 10 heures, ou vont en faire 8, quelles que soient les différences de vitesse de leurs machines. La loi compte les heures, et non les tours de roue. Elle fixe bien quels poids on ne doit pas dépasser dans le transport des fardeaux par les femmes et les enfants. Mais elle ignore la vitesse du portage. L'enfant de 13 ans peut pendant dix heures par nuit courir en menant les bouteilles rouges de la place de soufflage au four à recuire, ou dix heures par jour, s'activer dans les briqueteries pour poser les briques à l'étendage, la loi n'agit que si l'enfant s'exténue pendant dix heures une minute. Elle est la surveillante de la onzième heure.

Quels que soient le nombre de tours de broches d'une filature, la vitesse de passe des tours, l'accélération du frappement des pilons, aucune attention n'est donnée à l'épuisement de l'ouvrier par la vitesse. Le temps de présence est le même pour un doreur assis dans son métier propre et silencieux, pour un travailleur du fer vivant dans la haute température et le vacarme des grands outils, ou pour un ouvrier aux acides, détérioré par l'atmosphère caustique. Que le métier comporte le dérythme obligeant l'homme haletant à respirer à souffle court, le vacarme ou l'insalubrité, la durée est la même.

Les Compagnies d'assurances contre les accidents du travail tiennent le prix de leurs polices proportionnel au risque des professions. Les industries du bois utilisant beaucoup de lames coupantes tournant à une très grande vitesse paient des primes comptées jusqu'à 7 % du

salaire ; les plus basses, 3 %, sont pour le textile dont l'outillage est sans parties tranchantes.

Les assurances sur la vie calculent un versement plus fort pour un ouvrier mineur que pour un comptable. Des Caisses de retraites élèvent le chiffre de la pension et baissent d'âge de jouissance pour les professions à forte mortalité.

Un pilonnier dit du grand bruit des marteaux : « Ça vous bouffe la vie. » En plus de la fatigue des mouvements, l'homme des métiers supporte celle de l'atmosphère du travail.

A une usine d'obus de 75 le bruit des galets de transporteurs mécaniques et des chocs fer sur fer aux goulotes de chute était égal à celui d'un bombardement et d'une mousqueterie. Le roulement était sous les pieds et sur la tête des ouvriers.

Les soldats trépanés, revenus au métier, peuvent supporter le travail mais non le bruit ; il leur cause une fatigue plus grande que le maniement des outils.

C'est surtout dans les besognes sans charme que vaut la revendication : journée courte et haut salaire. L'homme doit gagner au plus vite sa paie et sortir. L'erreur des méthodes de rétribution tend à prolonger la présence de l'ouvrier en le contraignant au freinage qui le maintient longuement dans le malaise du métier. Beaucoup de patrons regrettent la vieille tactique : garder l'homme longtemps, le faire travailler vite, alors que plus la journée est longue plus le travail est lent et que la réussite industrielle est implacablement par la rapidité : garder le personnel le moins de temps possible à la plus grande vitesse. La durée de huit heures n'a pas contre elle que ceux qui paient les ouvriers. Elle a encore ceux qui les craignent. Ils disent : Que feront-ils de tout ce temps ? Ceux de la campagne pourront cultiver leur jardin, mais ceux des villes iront au cabaret. Diminuer le travail, c'est augmenter l'alcoolisme et le désordre social.

On trouve peu de directeurs d'usines capables de fournir ce témoignage :

« J'ai été à Berlin, chez Lœve, fabricant de machines-outils, où l'on faisait huit heures de travail. J'ai demandé : « Comment, en faisant huit heures, nous « livrez-vous des machines à moindre prix que vos con- « currents français qui font dix heures ?

« Il me fut répondu : C'est parce que nous avons fait « tourner la machine plus vite et réduit notre personnel « à neuf heures de présence. Il a maintenu la même pro- « duction. Nous avons réduit à huit heures. Il a encore « maintenu la même production pour avoir le même « salaire que dans la journée de dix heures. Nous le lui « avons laissé.

« Notre bénéfice a été d'avoir la même fabrication avec « deux heures par jour de frais généraux en moins.

« Voyez la sortie de nos ouvriers. Sur cinq, quatre vont « vers la campagne, un vers Berlin. C'est le résultat de « la journée courte. Nos ouvriers ont le temps de faire « un trajet qui leur permet un loyer moins cher. Ils « sont mieux logés, vivent mieux. La journée longue a « pour conséquence l'entassement en taudis près de « l'usine. »

Le directeur français appliqua aussitôt chez lui la journée de neuf heures. Le prix de revient de la fabrication resta le même.

La courte journée obligera le tissage à l'emploi de meilleures matières pour que les métiers ne soient pas arrêtés fréquemment par la casse des fils.

C'est une notable stupidité que celle du patron qui estime devoir beaucoup gagner par la journée longue et le bas salaire de l'ouvrier. Huit heures d'un homme actif valent mieux que douze d'un traînard. Le freinage qui étend sur une journée entière ce qui pourrait être fait en une demie, double la dépense de frais généraux : usure du matériel, force motrice, huile, éclairage... Nul n'aurait la sottise de nier l'intérêt d'une industrie à

acheter ses matières au plus bas prix pour la meilleure qualité. Il n'y a pas un intérêt moindre à payer l'ouvrier suffisamment pour qu'il fasse le travail dans le temps le plus réduit. Journée courte et haut salaire ne contrarient pas l'intérêt patronal. Il ne faut qu'y ajouter : travail vif. Le patron qui dit : « On peut vider un ouvrier en sept heures », prononce sous une forme qui paraît odieuse une parole excellente auprès de cette autre affirmation patronale : « J'aide à la paix sociale en ne laissant l'ouvrier sortir de chez moi que pour aller manger et dormir. »

Le patron aux vieilles coutumes diminue par l'allongement de la journée un bénéfice qu'il croit augmenter par la réduction du salaire.

L'intensité du travail par la mécanisation des industries de guerre a créé les grèves de fatigue après les grèves de salaires.

Le désir ouvrier pour la journée de huit heures, le freinage dans le travail accéléré, se déduisent des lois de la fatigue humaine. Elles sont mal étudiées car nous avons un Parlement, mais non une Faculté du Travail. Les députés se sont décidés à la loi sur la courte journée par crainte du 1er mai 1919, non par étude de l'exténuation. Le commandement venu de la rue a incliné les législateurs devant ce qu'ils ne comprenaient pas : que par l'accélération du travail la revendication du repos est maintenant plus puissante que celle du salaire, que nous sommes à un moment important de l'histoire de la fatigue humaine comme des périodes de bas salaire ont été notables pour l'histoire de la misère. Cette législation des 8 heures de 1919 n'est pas créatrice et inventive. Elle est serve et ignorante. Elle transcrit en articles numérotés, le cri de la foule. La distinction que la loi n'a pas faite par l'étude de l'intensité différente du travail dans les métiers, la pratique l'accomplit. Pour les dures professions la journée de huit heures est trop longue : les verriers à vitres ont le poste de 6 heures.

Dans le bâtiment, la loi de 8 heures ne diminue pas la somme du temps annuel de travail. Pour les métiers de plein air, gênés l'hiver par l'obscurité et la neige, l'été par la pluie, la journée moyenne est réglée par l'intempérie plus que par la loi. Aussi les chantiers n'ont rien changé à leurs habitudes horaires, mais ont demandé une élévation du prix à la journée ou à la tâche. La loi de diminution de durée du travail tend à devenir dans les métiers de plein air subissant des repos forcés, ou dans les métiers doux, une loi d'augmentation du salaire. Des ateliers de couture ont d'abord exigé de faire 8 heures pour le même prix que dix heures ; puis ont demandé à travailler dix heures, les heures 9 et 10 étant payées double.

LA DOUBLE JOURNÉE Le raccourcissement du temps de travail peut faire pratiquer le doublage qui, pour les travaux à alternance, créera l'ouvrier à deux journées, faisant en vingt-quatre heures huit heures dans une usine, huit heures dans une autre, ou seize dans la même, en prenant entre les deux postes huit heures de repos. Dans les métiers à feu continu, si un homme manque à la prise du matin, celui qu'il devait remplacer et qui a passé la nuit continue le travail. Cette pratique est si courante que le décret du 28 mars 1902 l'a légalisée en permettant d'allonger de deux heures la présence de l'ouvrier dont le remplaçant est en retard. Cela fait un total autorisé de quatorze heures pour un homme adulte. L'allonge réelle est bien plus grande. L'homme de la journée de huit heures qui acceptera d'en faire seize n'inventera donc pas un abus nouveau. Le passage du personnel d'une équipe dans l'autre fut tellement utilisé, que la loi du 2 novembre 1892 a interdit pour les femmes et les enfants l'organisation du travail par relais qui rendait le contrôle impossible.

A un tissage d'étoffes laine et coton remonté à Paris, en 1916, avec des ouvriers réfugiés de Reims et du Cam-

brésis, la journée est mise à huit heures, grande rareté dans le textile. Des métiers sont tenus par une famille, le père étant remplacé en fin de journée par la mère ou un enfant. Des ouvriers après leur huit heures de tissage deviennent hommes de cour.

Le raccourcissement de la journée pourra avoir pour conséquence un allongement qui mettra certains ouvriers dans des conditions de peine encore inconnues dans l'histoire du travail, car si avant 1848 le temps de présence au métier pouvait être de plus de douze heures, la fatigue était moindre dans le maniement de l'outil à main que dans les besognes accélérées de l'industrie actuelle. Si la courte journée crée une catégorie d'ouvriers à deux métiers, s'occupant huit heures par nuit, en plus de huit heures par jour, un salaire étant l'appoint de l'autre, le doublage deviendra une cause de baisse du prix du travail, soit dans les entreprises qui emploieront des ouvriers à deux journées, soit dans les besognes à domicile faites après le temps d'usine ou de chantier.

Quand les arsenaux ont appliqué les huit heures, les hommes des petits métiers : coiffeurs, cordonniers, épiciers se sont plaint de la concurrence que leur faisaient les ouvriers de courte journée.

L'homme du double temps sera surtout celui des services publics et des métiers doux : le sergent de ville, frotteur de parquets, le pompes-funèbres, déménageur. La manière d'enterrer les morts et de faire la police n'a pas changé depuis 1848, tandis que la vitesse mécanique des métiers du fer, du textile ou du bois a été multipliée.

La courte journée laissera le même loisir à tous mais non la même fatigue.

La réglementation du travail a déterminé certains patrons, employant des femmes, à réduire le personnel en atelier pour augmenter celui à domicile où ils pouvaient confier à l'ouvrière des besognes pressées qui la tenaient en œuvre jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée, tandis qu'ils ne pouvaient pour l'atelier, dépasser

dix heures de travail effectif. Les ouvrières de la mode, de la lingerie emportent du travail chez elles. Tous ces vieux moyens d'allongement de la journée de dix heures agiront pour la journée de huit heures. La réduction du temps de travail est efficace pour la grande majorité des ouvriers tant qu'elle ne permet pas le doublage. Des régions comme Cambrai, Saint-Quentin, pour les fins tissus blancs, ou Saint-Etienne, pour les rubans, emploient le personnel en usine et, sur des métiers mus électriquement, le personnel à domicile. Faire huit heures dans une fabrique de rubans et retourner chez lui reprendre le battant n'est pas plus difficile à un rubanier stéphanois qu'à un tisseur camberlot s'occuper sur le métier patronal dans ce qu'il appellera une demi-journée dont il fera l'autre moitié sur son métier à lui. L'usine marchant seize heures avec deux équipes de huit heures dont chacune travaillera encore plusieurs heures à domicile tirera de son personnel un temps de travail au moins égal à celui de la journée de douze heures.

Plus la journée sera légalement raccourcie, plus augmenteront les expédients pour l'allonger. A partir de la réduction à huit heures, le doublage est un abus facile. Ainsi, il est plus aisé de revendiquer la journée de huit heures que de la réaliser pratiquement et d'éviter que se constitue la catégorie des ouvriers à double-temps.

Un rapport de 1840 à la Société industrielle de Mulhouse évaluait la durée de présence des ouvriers à dix-sept heures pour quinze heures et demie de travail effectif. On retrouvera ces chiffres dans la double journée.

L'empêcher est une œuvre d'éducation plus que de police syndicale. Il y faut des hommes comme le peintre Lemordant. En février 1919 un bandeau blanc cache ses yeux frappés par la guerre. Il dit son rêve :

« Si j'avais le bonheur de reprendre les pinceaux, je voudrais décorer une Maison du Peuple. »

Dans le clair atelier, où l'artiste blessé espère la lumière, son œuvre pour lui invisible figure des hommes

au travail. La race de la mer, active sur les chantiers de navires, accomplit ses vieux gestes de lourd coltinage. L'ouvrier n'est jamais isolé dans ces fortes besognes. Une paire de bras ne pourrait suffire à porter le mât, tirer le câble. Les vieilles cadences de la chiourme, rythmant pour l'effort bien ensemble tous les rameurs d'une galère, continuent dans ces métiers de gros fardeaux, où il faut le geste multiple et unanime de l'équipe, être de bonne camaraderie, des compagnons qui ne se contrarient pas. Le « Ho ! Hisse ! » des besognes de grande peine unifie la force des hommes. Ce travail se fait comme la danse : sur un accord, et ainsi l'artiste y trouve la même harmonie que dans un ballet. Qu'il peigne en couleurs fleuries une théorie de femmes ou figure les fardeaux bien d'équerre sur les fortes épaules des coltineurs raidis, le peintre rassemble dans un geste plural l'âme du métier : à la danse l'élan du corps humain qui semble soutenu invisiblement par des ailes, au travail la résistance du muscle sous le poids. Le bond et la lenteur, l'élancement du vol et la fatigue courageuse, la danseuse parée de merveille, de sourire et de bijoux, et le portefaix emperlé de gouttes de sueur, vêtu d'étoffes sans charme, courbé sous la masse pesante, donnent une beauté égale, parce que dans l'esprit d'un artiste a passé cette lumière : l'amour des hommes au travail.

Il a pris les gestes de la marine, du bâtiment, des métiers d'unanimité et a peint leur rythme millénaire. Pour hisser les pierres au sommet des Pyramides ou mouvoir les galères sur la vague, des hommes en foule ont pris tous la même oblique du corps, ou pour soutenir la poutre tous cette rigidité. Cette grande beauté des métiers épouvante qui la croit pitoyable. Y a-t-il moins de noblesse dans l'attitude de l'homme qui résiste au fardeau ou lève l'outil, que dans celle du guerrier brandissant l'arme, ou de la danseuse aux pieds impétueux. Dans la grossièreté de la guerre, la misère des blessés, les

artistes ont trié les poses héroïques, l'élévation du glaive rigide au-dessus des souples corps élancés. De la rudesse du travail, combien ont extrait les images égales à celles du triomphe dans les combats ? Les bâtisseurs de cathédrales, vertigineux sur les échafaudages de haute futaie où ils montaient les pierres pour y tailler la face de Dieu, sont-ils moins aimables que la chevauchée aux grandes lances armoriées baissées vers le cœur ennemi ?

Des déchargeurs de bateaux, des porteurs de mâts, des pêcheurs remaillant le filet, des humbles et durs métiers qui ne laisseront pas sur la terre une trace de leur travail, comme est pour le bâtiment Notre-Dame de Paris, l'artiste a tiré les figures de son œuvre.

Joints sur un câble amené par la force de leurs corps penchés, dix hommes répètent le mouvement centenaire de l'équipe des ports halant les amarres. Du tableau semble sortir la vieille chanson galérienne encore en usage à l'arsenal de Brest pour lover en cadence, à un homme par trois mètres, les grosses chaînes de la flotte de guerre.

Ces gestes antiques n'ont pas varié depuis que des pêcheurs vivent au bord de la mer, tirant les barques et les lourdes charges mouillées, chacun aidant et aidé, leur force unie par le cri et le chant. Devant leur labeur unanime, l'éternité de la vague parle à l'éternité de leur peine.

Par cet artiste, dont le regard aimant a patienté sur les métiers, les besognes de la marine et du bâtiment révèlent leur beauté. La prière, l'apparition et les plaies du Christ ont eu leurs peintres fervents. Les primitifs religieux ont fait les têtes auréolées et les blanches mains jointes. Où sont les primitifs du travail, les images des fronts suants et des mains noires, par quoi le monde est sauvé plus que par la prière ?

Tenus hors de l'art, hors de la beauté, les durs métiers ont subi le mépris des oisifs et des riches. Les fervents ravis par les lumineuses rosaces des cathédrales n'y re-

trouvent pas le geste du verrier assidu à son grand feu, du tailleur de pierres qui a ciselé le granit pour y sertir la fragilité du vitrail. Le rêve de l'artiste met dans les hautes verrières, à la place du glaive des archanges, le marteau des forgeurs. Les profondes foules au travail contiennent une beauté encore presque inconnue au monde.

Devant l'atelier du peintre aux yeux bandés, des poseurs de pavés finissent leur journée. Le rail du tramway luit sous l'allumage des lanternes à feu blanc et rouge posées autour de l'obstacle : pierres grises et sable blond, dont la pâleur résiste à l'ombre crépusculaire. Un homme qui appointe les outils émoussés bat le fer d'une pioche rougi à la flamme raide du feu soufflé. Son geste continue celui des travailleurs en image dans l'atelier du peintre amoureux du Travail. L'équipe qui répare ses outils et allume ses feux couleur de vitrail ignore la ferveur de l'homme qui continue dans la cécité son rêve illuminé. Son œuvre qu'il ne peut plus voir assiste à sa fière souffrance. Levant vers les porteurs de mât sa tâtonnante main amaigrie il dit :

« Je me suis penché au-dessus du gouffre. Je n'ai pas désespéré. Si je retrouve la lumière, je voudrais orner une maison du peuple. »

L'ART ET LE TRAVAIL Depuis que le monde est monde, combien d'hommes ont vu que ce qu'il y a de plus beau au monde, c'est le travail ? L'art s'est arrêté pendant des siècles devant la femme, le guerrier, l'étoile. S'est-il arrêté devant l'ouvrier ? Les hommes intrépides dans les métiers du feu sont-ils un spectacle moins héroïque que le choc militaire ? On sait, à la figure des donateurs agenouillés ce que fut la Foi. Quelle image nous reste pour nous montrer l'homme qui aimait son métier, le transfiguré ravi dans son beau travail ?

L'ouvrier accomplit chaque jour par ses mains le salut du monde. Et c'est à lui que l'art devra vie nouvelle. Les spectacles de l'amour, de la prière sont épuisés pour l'artiste. La beauté douloureuse des métiers qui l'a adorée ? Après tant d'images usées, voici la Renaissance : Le haut-fourneau ouvre son gueulard d'où sort un aboiement de flamme contre les hommes sans épouvante ; le cubilot souffle vers le ciel son grand rire d'étincelles que franchissent les oiseaux. Au fond des vapeurs blanches apparaît la fileuse de lin. Dévêtue dans le cauchemar moite de son métier brumeux les buées mouvantes auréolent sa figure livide.

Ceux qui ne veulent pas trouver dans le socialisme la plus haute des mystiques : la mystique de l'idée de justice et qui y opposent le respect de la rente, se tiennent triomphants à cette affirmation :

Il mène au monde à la laideur. Par lui l'art mourrait.

Il faut les prier de ne point tant se cramponner sans bien voir à quoi. Quel est leur art ? Les romans où trois cents pages sont nécessaires à apprendre si la vicomtesse s'amuse avec le baron ou avec le marquis, ou avec tous les deux. Les pièces de théâtre, où une dame mariée trouve pendant quatre actes des raisons à son goût de découcher.

Ce monde n'est plus capable d'invention. Faut-il tant méditer devant l'art contemporain pour voir que pour lui aussi la révolution serait salubre. Son âme épuisée recherche sénilement les jeux pornographiques. Aimons la saine ruée qui en accomplira la dévastation. Ce qui est digne de mort doit mourir. Il faut que le monde naisse de nouveau.

Les poètes des races agricoles ont baisé la terre et ceux des peuples guerriers, anobli le meurtre. Les écrivains de notre race industrielle s'enferment pour l'amusement érotique.

La condition du travail établit la lutte permanente entre le métier et le loisir. A combien d'hommes la journée plus courte laissera la méditation ? Et quel art sortira de cette méditation du peuple. La foule qui manie la réalité supporte les artistes verseurs d'encre emmurés qui vivent du cabinet garni de livres au salon garni de dames. Le maçon mort en bâtissant l'étage où ils écrivent a accompli un drame comme ils n'en écriront jamais.

Quelle grandeur est dans la conscience professionnelle ? Nul encore n'a fait dominer sur nous cette beauté. Car ceux qui l'accomplissent sont voués au silence.

Cessant de reproduire la gesticulation des oisifs et d'inventer la psychologie des rentières, l'art va retrouver les temps où il était la sublimation du travail, du travail de

la terre, du travail de la guerre. Le drame de l'usine est sur le même plan que l'Iliade.

Les hommes qui aujourd'hui tiennent dans leur main la réalité, qui endurent le choc de la pierre qui tombe et de la machine qui éclate, sont des poètes à bouche close. Une harmonie tragique est dans leur souffrance inconnue.

Leur peine précède la lumière. Ils viennent dans l'heure émue où il va faire jour. Leur piétinement monte dans l'usine aux transmissions immobiles. Le geste accoutumé du machiniste tâte les écrous serrés au dernier fil. C'est l'heure. Le départ lent de la bielle étale sur la glissière blanche l'huile blonde. Le volant dévide ses câbles sur ses rayons qui s'accélèrent, grands bras lancés comme à saisir un idéal inatteignable. Les métiers marchent. Et le bruit de l'usine semble, dans le matin candide, le bourdonnement d'un insecte aux ailes noires.

Qui dira le Paradis perdu de cette humanité ? Mais voyez travailler la bonne équipe :

Six charpentiers en fer boulonnent une haute poutre. Sous eux l'abîme où des vols passent. Leurs douze bras obéissent à une même âme, l'âme du métier. Celui qui y manque tombe et abat les autres. Contre le péril ils sont armés de conscience. Leurs gestes emboutis, l'un rythmant l'autre, s'ajoutent en un seul geste. Rien n'est si beau que le beau travail. S'ils tombent c'est sans connaître que leur chute verse dans l'espace un chant muet grand comme les chants d'Homère.

Dans la résistance au vertige ; devant les sorcelleries du feu où suent les faces des durs peineurs dont la flamme agile mord le corps perdu, tous ceux-là sont les hommes qui portent la peine du monde. Dans leur esprit vit la religion millénaire dont le Messie n'est pas encore venu : la Justice. Leur rêve est de l'espérer, leur passion de l'établir. Ils sont capables pour elles d'aimer la mort. Quel esprit plus puissant peut donner à l'art son inspiration ?

LES FACULTÉS DU TRAVAIL

Quelques patrons craignent que le long loisir ne fasse hausser le salaire, car l'ouvrier voudra de quoi payer ses distractions : le cinéma, le cabaret, la pêche à la ligne. Auprès de ces petits calculs sur la perte de bénéfice dans l'exploitation des hommes n'apparaît pas encore le souci de les améliorer par la culture de l'esprit. A côté des Bourses du Travail, lieux de revendication des huit heures, on ne projette pas les Facultés du travail, lieux d'utilisation du loisir. Croyons-nous encore que les belles lettres gardent leur vieille supériorité et que ce n'est pas un dommage national qu'une classe de salariés reste fort ignorante pourvu qu'elle ait l'affection des artistes qui décriront passionnément ses guenilles, ses taudis, ses vices et ses pittoresques fureurs.

La force ouvrière est plus crainte qu'aimée. Ne pouvant dompter le travailleur on le flatte. Sur une porte des bureaux de l'usine Blériot, à Suresnes, est cette inscription :

Entrée interdite à MM. les Ouvriers.

La défense de passer n'a pas toujours été formulée avec tant d'égards.

De quelle grande conquête de l'esprit et notamment de l'esprit ouvrier aurons-nous bénéficié par cette guerre ? Si toute cette souffrance n'a servi qu'à faire changer de gouvernement plusieurs territoires, peu de choses aura varié dans l'humanité. Encore une fois, Strasbourg sera à la France. Dans combien d'années ou de siècles redeviendra-t-il allemand, puis de nouveau français ? Nous avons eu de vieilles disputes qui ont cessé de nous passionner. L'Angleterre garde le Canada et les Indes et nous ne voulons plus réfléchir que la perte pour la France de la suprématie mondiale ne date pas de Sedan mais de Québec.

L'abaissement de son rang parmi les puissances commence à la défaite de Dupleix et de Montcalm, non à celle de Bazaine.

Si, après cette guerre de 1914-1919, un esprit nouveau domine l'humanité, alors il y aura réellement un changement dans les changements du monde. Par cela sera une victoire de l'homme sur l'homme, mais non par la satisfaction des vieilles haines et même des plus vieux droits.

Pendant tout ce massacre, la misère a quelque peu changé de place. Ce ne sont plus les mêmes individus qui jouissent de l'argent. Qu'il y ait une classe : les ouvriers, parvenue à pouvoir vivre en ne peinant que huit heures ; une autre classe : les petits rentiers, à peu près abolie, obligée au travail, ce n'est pas encore la victoire ; que les brailleurs d'*oremus* soient remplacés par des hurleurs d'*Internationale*, ce n'est encore pas la victoire. Un esprit nouveau doit conquérir le monde. Il n'importe plus aux peuples d'Occident que l'empire de Rome ait perdu Trêves, mais ils n'ont pas encore oublié que le Christ a parlé sur la colline.

Les masses d'hommes appelées à penser peuvent modifier les nations plus sûrement que ne le fait le choc des armées suivi de la parlerie des diplomates. L'éducation du peuple doit être la grande victoire de cette guerre.

La création de Facultés du Travail enseignant avec la même régularité que les Facultés de Droit ou des Sciences est une obligation qui ne peut plus être longtemps différée. L'admission des ouvriers dans l'organisation et le contrôle de l'industrie et du commerce est inévitable. Mieux leur élite dirigeante connaîtra toutes les sciences nécessaires au travail, mieux elle assurera la prospérité des entreprises. Les vieilles écoles de trait du compagnonnage ont été une remarquable tentative ouvrière d'éducation professionnelle qui ne s'est pas développée dans l'industrie moderne. La principale étude des Facultés du Travail sera celle du perfectionnement des métiers. Cela entraîne non seulement la connaissance du meilleur outillage, mais du cours des matières, l'établissement des prix de revient et de vente. L'hygiène sociale, les lois ouvrières, sont, à côté des parties professionnelles, des éléments importants de l'éducation ouvrière. Les Facultés du Travail formeront les inspecteurs du Travail, comme la Faculté des Lettres forme les agrégés de philosophie.

Si la journée de huit heures concorde avec l'augmentation des moyens d'éducation du peuple et la suppression de l'usage libre de l'alcool, les dernières friches profondes de l'esprit humain seront atteintes et alors peut commencer dans le monde une ère nouvelle où la guerre apparaîtra aussi stupide que les sacrifices humains aux effrayantes divinités devenues dérisoires.

L'industrie de guerre qui a permis aux filles de la Croix-Rousse de descendre travailler dans le métal à un taux que la soierie ne leur avait jamais fait connaître, a créé la fortune, dans Lyon surpeuplé, des entreprises cinématographiques.

A Lille, où aucune cheminée d'usine ne fume en janvier 1919, de nombreuses affiches annoncent la production de films émouvants. La foule en attente pour cette distraction est si copieuse le soir, que du seuil d'une salle de la rue de Béthune, elle vient jusqu'au milieu de la chaussée. Bien gagner sa vie, ou ne savoir que faire,

ont pour l'ouvrier la même conséquence : le pousser à une distraction de l'esprit.

Mais de quelle valeur est-elle et qui la choisit ? Notre émancipation, disent les ouvriers, sera l'œuvre de nous-mêmes. Ce n'est pas cela qui importe, mais qu'elle ait vivement lieu. Il leur faut être révolutionnaires au cœur de la Révolution et contre son dogmatisme périmé. La collaboration de classes n'est profitable, que si elle les admet à la direction des usines. Mais il faut les y rendre habiles. Le cinématographe amusant n'y suffit pas, ni la réunion publique.

La simplification de l'intelligence des ouvriers par la réduction du geste de métier les éloigne de leur rêve de possession des instruments du travail. Où prendraient-ils la science de direction ? Aussi la possibilité d'une révolution sociale qui changerait la forme de la propriété est-elle bien moins aujourd'hui dans la puissance des manuels que dans celle des techniciens.

L'industrie utilise des manœuvres de la direction du travail, comme les usineurs sont les manœuvres de la fabrication. La Bliss School de Washington forme en un an des ingénieurs praticiens sans aucune étude des mathématiques, alors que les écoles françaises n'ont pas encore essayé un aussi total empirisme qui plairait au vieil esprit des métiers français pour qui l'homme des mathématiques, incapable de se mettre à la machine-outil ou de se servir de la clef de serrage, reste un ornement superflu dans le travail. Le manœuvre-ingénieur de la Bliss-School vaut pour construire un pont de trois mètres cinquante. S'il calcule une plus grande portée, il faut être poli avec lui, et le laisser passer premier pour l'essai de résistance. Le Pontifex français calculera juste le pont sur le Forth, mais on n'en bâtit de semblable que tous les 50 ans. Nos grandes écoles forment chaque année plusieurs centaines d'hommes capables d'un travail dont ils n'auront jamais l'occasion.

TECHNIQUE ET RÉVOLUTION Les ouvriers américains disent que quand un patron philanthrope leur demande : « Qu'est-ce que je peux faire pour vous ? » ils lui répondent : « Otez-vous seulement de sur notre dos. Nous nous occuperons de nous-mêmes. »

Mais il faut savoir s'occuper de soi. La modification souhaitée par les ouvriers français dans la direction et le prix du travail ne peut être acquise et maintenue par les seuls moyens de la politique ou de la force. La plus grande puissance de la société actuelle est la technique. Sa connaissance, son invention sont à peu près entièrement du côté de la classe dite bourgeoise et de ses grandes écoles. Le mouvement ouvrier manque d'ingénieurs. La connaissance de la chimie et des mathématiques a une plus grande importance que la rédaction des manifestes. L'assemblée en foule, le drapeau et la clameur ont été des moyens très pratiqués par les ouvriers pour affirmer leur droit.

Cet impérialisme du coup de gueule paraît aboli. Mais il faudrait mener dans chaque métier l'information la plus précise sur les conditions de la technique et du commerce. La C. G. T. donne-t-elle au moins des bourses

aux fils de ses adhérents pour leur permettre les plus hautes études scientifiques ? Si la transmission sans fil de l'énergie électrique à grande puissance était trouvée 33, rue Grange-aux-Belles et si une association de travailleurs, dirigée par des ingénieurs-ouvriers, avait inventé pendant la guerre un nouveau moyen de propulsion pour la locomotion aérienne, remplaçant par l'usage des réactions chimiques, le moteur à explosions venu à bout de perfectionnement, une modification dans les rapports du capital et du travail serait, par les conséquences de ces faits, bien plus près de sa réalisation que par l'activité oratoire d'hommes ayant tous une puissance de verbe même aussi grande que celle de Mirabeau ou de Jaurès.

Des secrétaires d'organisations, tous capables et du meilleur de leur cœur d'exprimer le sentiment de leur corporation, exercent depuis dix ou quinze ans leurs fonctions assises. Prisonniers de leurs livres de comptabilité, ils ne connaissent que par des récits la transformation technique de leur profession. Un secrétaire des métiers du fer, nommé de longtemps avant la guerre, n'a rien pratiqué des innovations qui ont, en quatre ans, transformé le travail. La technique a subi une totale révolution. Le révolutionnaire reste conservateur de la vieille technique. Il connaît le métier moins qu'un apprenti intelligent, dressé depuis trois ans sur les machines récentes. L'outillage s'est renouvelé plusieurs fois, le fonctionnaire assis n'y a pu faire aucune expérience personnelle. Celui qui devrait être le plus informé de la corporation et son expérimentateur assidu en est le moins instruit.

Le syndicat accroupit dans un bureau poussiéreux un scribe qu'il nomme secrétaire, et l'y laisse 15 ans sans culture, sans effort d'esprit, cloîtré dans la rancune, le dogme, et un obscurantisme égal à celui des plus noirs curés. Cette sorte d'hommes est périmée. Profiteurs des ouvriers, organisateurs du boucan, leur place est due aux

instructeurs qui donneront aux salariés la puissance par la science et l'ordre.

Même dans l'investigation simplement commerciale, le travail n'est pas fait. Le Textile suit-il les cours du coton au Havre, à New-York et à Liverpool ? Sait-il que si la balle de cent kilos de coton brut vaut 300 francs au Havre, et que la chaîne n° 24 est vendue 17 francs le kilo par les filatures des Vosges, cela laisse à l'industriel 10 francs de bénéfice net.

Mal informés dans la technique, dans les prix de revient et les procédés commerciaux, les syndicats ouvriers ont longtemps aimé les moyens d'émotion et pratiqué par le remuement des foules l'art de faire peur. C'est une forme de l'art dramatique. Le goût de l'appel au sentiment public par les cortèges dans les rues, les bannières et les cris a paralysé chez les ouvriers la recherche de moyens mieux adaptés à une société dont la force profonde est dans l'esprit des penseurs, non dans le muscle des foules. Le terrorisme des manifestations vocifératrices ou celui des attentats destructeurs a d'ailleurs souvent donné gain aux revendications.

LA FORCE LÉGISLATRICE DU BRUIT Un notable exemple de l'efficacité de la manifestation ouvrière est celui du vote de la loi accordant la semaine anglaise aux ouvrières du vêtement. Le projet, négligé depuis plusieurs années par la Chambre des députés et le Sénat, fut voté le 30 mai 1917 parce que le 15 mai les ouvrières de la maison Jenny, 72, avenue des Champs-Elysées, Paris, s'étaient mises en grève avec beaucoup d'animation et avaient défilé en monôme, pour marquer leur grand désir d'obtenir le repos du samedi après-midi, contrairement aux vieilles habitudes françaises.

A Besançon, la semaine anglaise n'avait, plusieurs années auparavant, pas tenté les ouvriers horlogers qui dirent « Nous voulons l'après-midi du lundi » ; ce qui est la semaine française.

A Alais, dans le Gard, un patron confectionneur, employant des femmes, régla leur travail avec repos du samedi. Les jeunes filles s'en plaignirent parce qu'elles étaient obligées d'aider chez elles au grand nettoyage domestique de fin de semaine. Elles préféraient rester le samedi à l'atelier et sortir le lundi après-midi.

Les couturières parisiennes de 1917 prirent, pour

revendiquer la semaine anglaise, la formation du vol des canards ou de la danse de guerre des tribus indiennes. Cela n'ajoutait pas une preuve importante au dossier cependant les députés conclurent en quelques jours ce qu'ils retardaient depuis des années. Mais ils ne l'accordèrent qu'à la seule corporation qui avait su pousser des cris : les ouvrières du vêtement, au métier bien moins exténuant que celui des filles de la mécanique et des industries de grand feu.

Les couturières riraient d'un marchand de machines à coudre qui, pour leur démontrer l'excellence de son outil garanti trois ans et payable 20 francs par mois, ferait la cabriole à l'heure de la sortie des ateliers. Les procédés de Mangin qui mettait un casque de cuivre et un manteau rouge pour vendre des crayons « plus noirs que l'encre, messieurs et dames... », ne sont plus en usage dans le commerce des fournitures de bureau. Les placiers des maisons Conté ou Blanzy-Poure n'en ont pas continué la tradition. On ne trouve rien d'approchant que dans la fixation de la valeur du salaire par bannières, musique et vociférations.

A des chevilleurs vendant une vache il faut encore une bouteille, deux verres et une table où frapper du poing. Influencer l'acheteur par la colère est leur truc commercial mais non toute leur science. Ils savent jauger la bête, calculer son poids sur pied, l'abat, la viande et la tripe.

La manifestation, moyen le plus simple de la revendication ouvrière, est d'une valeur appréciable, tant que ce qui n'est pas accordé à la raison du droit est consenti au tumulte. Les ouvrières de la maison Jenny parties dans la rue pour se démener avec extravagance accomplirent une action notable dans l'histoire du travail français.

Le commerce n'emploie plus le sentiment pour placer sa marchandise. Tous les prix sont marqués en chiffres connus. Le grand magasin prend 30 % de bénéfice sur

sa revente, taux supérieur à celui du camelot qui utilise la gesticulation et le boniment.

Le Travail garde ces vieux procédés de vente sur la voie publique. Il est étalier, crie et remue les bras. L'exubérance lui est profitable puisque le législateur ne se décide que par le bruit et justifie ainsi la vieille pensée ouvrière que la violence est le meilleur moyen du droit.

Tom Mann, qui appliqua en Angleterre l'énergie manifestante du syndicalisme français, fut invité à une réunion gréviste du syndicat des serruriers, à la Salle Tivoli, rue de la Douane. « Ils sont 280 syndiqués, répondit-il, et viendront 150. » On lui enseigna à mieux compter et que les 280 cotisants réguliers, faisaient prévoir en temps de grève 2.800 assistants. Il y en eut 5.000.

Par le contrat signé le 17 avril 1919 entre l'Union des industries métallurgiques et minières de France et la Fédération des métaux, patrons et ouvriers sortent enfin de la période passionnelle des conventions du Travail.

Dans le syndicalisme à spasmes où le nombre des adhérents augmente la veille des revendications, les exemples sont fréquents de grèves déclarées sans tarif établi. A une époque où le temps d'œuvre est étudié à la seconde et le prix de façon à la fraction de centime, la science des conditions du travail importe plus que de courir les rues derrière un morceau de calicot. Cela peut avoir une valeur de publicité comme l'affiche dans la vente commerciale, mais ne vaut pas plus pour la mise au point du salaire qu'une image sur les murs ne vaut pour remplacer dans une usine le compte matières et l'étude de l'outillage.

LE DROIT DE MANIFESTATION Malgré que le Parlement soit docile à la manifestation, nous Français, avons le droit de vote, le droit de grève, nous n'avons pas celui de manifester. La police interdit quand elle veut les cortèges de rues et quand elle veut les autorise. Le temps n'est pas si loin où on incarcérait qui demandait à choisir les législateurs. Aujourd'hui, nul ne peut régir la nation si on n'a voté pour lui. Nous pouvons librement penser et parler sur les affaires religieuses, ce qui n'est pas tellement ancien dans les sociétés humaines. Nous ne pouvons encore manifester.

Rentrez chez vous, dit le sergent de ville. En cela, il est dans la tradition du droit divin et des grands inquisiteurs. Il maintient une forme d'attentat à la franchise d'opinion. Les hommes qui sont morts pour prendre la Bastille, ceux brûlés sur les bûchers des prêtres, et ceux tués dans les rues par la police, tous sont martyrs d'une même cause : la liberté de penser.

La police ne doit pas être l'ennemie de la manifestation, mais son auxiliaire. Son métier est de servir le public dans ses nécessités de circulation, de groupement, prendre la tête des cortèges, les flanquer et les garder à

l'arrière. Rassembler, comme au 1er mai 1919, des soldats pour croiser la baïonnette devant les manifestants nous apparaîtra bientôt aussi détestable que la lettre de cachet, le bon plaisir, ou mettre le feu au séant des gens qui n'ont pas dans la tête des idées convenables sur l'existence de dieu.

Voter et manifester sont choses qui vont logiquement ensemble. Il ne suffit pas d'élire tous les quatre ans un député pour croire bien faites les affaires publiques. Une autre manière de dire son vœu quand il n'y a point d'élections, est de se rassembler tous, hommes de même opinion, et de marcher ensemble, portant insignes, calmement, aidés par la police et rien que pour prouver le nombre de têtes qui contiennent la même idée.

Il faut à cela une organisation, non une répression. Quand les syndiqués font au 1er mai le contrôle des cartes de chômeurs, ils aident au bon gouvernement de la nation mieux que la fureur de police contre les cortèges de rues. La civilisation n'est que la forme la plus parfaite de l'ordre et il y a une plus estimable civilisation dans les permanences de syndicats pointant les cartes que dans les barrages d'agents irrités. La police doit aider les syndicats dans le contrôle pour ne laisser venir au lieu de réunion que les hommes des métiers et des fonctions, chacun portant son insigne et rejoignant sa bannière. Ce cortège d'une opinion prouvée par multitude doit suivre un parcours convenu. Ni l'esprit d'une nation n'est libre, ni la police des grandes villes n'est intelligente, tant que chaque cité n'a pas sa topographie de manifestation, ses voies choisies pour faire défiler des foules sans gêner la vie publique ; à Paris la place de la Concorde, les Champs-Elysées, la Porte Maillot ; — la place de la République, le boulevard Voltaire, la place de la Nation ; — la place du Trocadéro, l'avenue Henri-Martin, le bois de Boulogne ; tous lieux spacieux, de peu de circulation, non encombrés comme les grands boulevards.

LE GOUVERNEMENT OUVRIER La participation ouvrière au Gouvernement doit entraîner le perfectionnement du travail, non sa ruine. Par la capacité de prendre possession totale de leur métier et d'y faire mieux que ceux qu'ils dépossèdent, les ouvriers peuvent changer la face du monde.

L'ingénieur n'est pas rare, il coûte 500 francs par mois pour débuter, il faut au-dessus de lui l'organisateur. Ce n'est pas un métier qui se suffit de soi. L'irréalisme de l'ingénieur novice outillé d'un morceau de craie, habitué aux figurations sur le tableau noir et qui veut commander les praticiens n'est pas une moindre sottise que la suffisance de l'organisateur qui veut transformer un travail dont il ne connaît pas à la fond la technique, l'économie et la philosophie. Il faut avant tout être homme du métier. Un chef de service instruit dans sa partie, discipline son affaire de manière à pouvoir s'en absenter. Les graphiques et les relevés de production établis, il lui suffit de les lire pour connaître la marche du travail. Tant que les lignes restent ordonnées il n'intervient pas et ne le fait que lorsque le graphique a des pointes.

A un éditeur américain, chef d'importantes affaires, on demandait : Comment pouvez-vous sans préjudice les quitter, faire le tour du monde pour chercher des sujets ou des placements de publication. Vous avez d'excellents organisateurs pour vous remplacer. Non, dit-il, j'ai un système. Cela tient les hommes.

Le syndicalisme ouvrier doit augmenter la science des métiers. Une révolution qui abîmerait le travail se détruirait en s'accomplissant. C'est pourquoi la surexcitation des masses, sans leur instruction, est un méfait contre la justice.

La décision industrielle ne procède pas du nombre comme la décision politique. Le gros effectif des syndicats ne donne pas la preuve de leur science.

A une réunion de l'Association pour l'hygiène des travailleurs, un délégué était en désaccord avec un médecin qui lui dit :

« Du point de vue de la science vous avez tort. » Le délégué répondit :

« Vous êtes seul de cette opinion, et moi je représente trois mille syndiqués. »

Au Conseil supérieur du travail, un autre délégué ayant soutenu une opinion, vota pour l'opinion contraire quand il vit que la sienne n'obtiendrait que peu de voix. « Si j'avais su, dit-il, ne pas rencontrer la majorité, je n'aurais pas soutenu mon idée. »

C'est exactement la recherche du nombre au lieu de la recherche de la vérité.

Le docker londonien qui, en 1901, apprenait le grec à Toynbee-Hall n'est pas un exemple important pour l'éducation populaire. Il ne convient pas de créer des érudits exceptionnels mais de donner aux salariés la force de direction habile des métiers.

L'iniquité dans le prix du travail est un fait patronal ; elle peut devenir par la force un fait ouvrier. C'est alors qu'apparaîtra le malheur de l'obscurantisme industriel imposé aux salariés par les patrons. Dans l'actuelle for-

mation sociale où la puissance politique peut brusquement passer tout entière au peuple, le tenir dans l'ignorance des questions industrielles, c'est préparer la ruine de la nation.

En dehors de sa volonté de ne pas être dupé sur le prix de sa peine, l'ouvrier ne sait pas bien exactement ce qu'il espère. Mais il espère. L'esprit révolutionnaire n'est qu'une forme de l'espérance.

La possession de la science par l'élite des ouvriers, toute la puissance de la technique tenue par leurs mains et leur intelligence doit donner à leur volonté de transformation sociale une puissance praticienne mieux effective que la promenade en masse et la rédaction de manifestes. Comme toute la société française, les ouvriers subissent la maladie oratoire. Celui qui parle dans une assemblée, Parlement ou Congrès ouvrier, est juché sur une tribune. Il faut des gradins au verbe. Mieux vaut parler de sa place et réduire l'importance de la parole en ce temps qui en est tellement pourri qu'elle constitue dans la vie publique une activité énorme, le plus souvent sans suite. Qui a parlé a fini. On ne lui demande pas de réaliser. Il reparlera. Dans cet irréalisme français de la verbosité, les ouvriers ne seront puissants que par les habitudes de la science. Il n'y a point de plus grande force que celle de l'exactitude.

La passion de ce temps n'est plus dans la controverse, mais dans la technique. La vieille dialectique de la théologie a été remplacée par celle de l'économie sociale. On ne recherche plus les preuves de l'existence de Dieu, mais la justice dans le travail. Le raisonnement sur le progrès social a dans l'esprit contemporain la même importance que le débat religieux dans l'esprit du moyen-âge. Les politiques du syndicalisme ont donné les affirmations les plus fortes de la nécessité d'une transformation sociale. Mais il leur reste à faire la terrible preuve qu'ils sont capables de l'accomplir.

Le rêve des ouvriers est de posséder les instruments de

travail. Si on les leur donnait à l'instant même, serait-ce pour eux un triomphe ou un embarras ?

Qu'adviendrait-il si se réalisait la parole de Jules Guesde à une conférence faite à Roubaix en 1907 :

« La Révolution, citoyens ! Si vous le voulez, elle ne sera pas dans dix ans, ni dans dix jours. Elle sera demain matin... »

Cet illusionisme de l'émancipation spontanée espère tout d'une adhésion du peuple à une idée et ne tient compte que de la politique.

L'esprit du « Contre un » de La Boëtie : Il ne faut point pousser le tyran ; il suffit de cesser de le soutenir, vaut contre le pouvoir exécutif, mais non pour la direction du travail. La Révolution doit être savante dans l'art de fabriquer et de vendre, sinon un plus grand asservissement des travailleurs pourrait bien être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Le débat de doctrine a trop longtemps occupé les ouvriers. Passionnés comme des prêtres pour l'unité de créance, une génération de dirigeants syndicalistes, partagée en sectes, s'est vouée aux exercices de vocifération. L'esprit des disputes compagnonniques a survécu dans le syndicalisme. Agricol Perdiguier écrivait en 1857 : « ...mon livre est empreint de l'idée fraternelle... Les compagnons se battaient, se déchiraient les uns les autres. J'en souffrais ; il me semblait que leur sang était mon sang. Je voulus les réformer... J'aurais tout donné pour réaliser le bien... »

La violence des sectes syndicales a empêché l'élévation de l'idée et la pratique de la science. Plus souvent en dispute qu'en étude, le militant a dû mener le colloque avec la foule et trop de fois la bataille avec le contradicteur aux poings levés. L'agitateur a vaincu l'éducateur.

La force ouvrière pour qui le droit français fut si sévère, répétant à travers les siècles les interdictions et les châtiments contre les confréries de métiers, les compagnonnages, l'Internationale, les syndicats, soumettant

les travailleurs au visa de police, voici maintenant qu'elle va dominer le monde. La coalition des ouvriers « à l'occasion de leur métier » va bientôt dépasser la force de la patrie et l'Internationale du travail détruire les nationalismes. Le temps vient où l'homme sera plus de son métier que de son pays, où l'unanimité d'esprit et d'action se fera plus aisément entre les mineurs de Lens et ceux de Newcastle qu'entre les Lillois et les Marseillais. Cette force millénaire du métier sur les hommes, qui transforme par les unions internationales la psychologie des patries est une des plus vieilles puissances de l'esprit humain. Elle s'exerce par-dessus les frontières politiques. Le Travail a toujours contenu la Société des Nations, mais est-il aujourd'hui capable de les gouverner ?

Quelle est la responsabilité des ouvriers français dans l'insuffisance de leur instruction et quelle est celle des patrons ? Encore une fois, l'erreur est la faute de la victime. La tuberculose ferait moins de ravages dans les quartiers populaires si les ouvriers se logeaient mieux, s'ils se baignaient plus souvent, buvaient moins et n'exerçaient pas de métiers insalubres. Depuis des siècles, ils ont l'habitude de l'excès de boisson, du taudis, de la malpropreté et de l'épidémie. Ils ne sont pas facilement éduquables hors de leurs vieilles coutumes. Qu'on leur donne des baignoires, ils y mettront du charbon et leur élite parisienne n'a pas créé d'installation hydrothérapique rue du Château-d'Eau ni rue de la Grange-aux-Belles. La tuberculose qui vient des profondes couches de la crasse populaire attaque la société comme fait la violence révolutionnaire. L'ouvrier est responsable de sa maladie pour la quantité d'alcool qu'il a bue, qui est celle qu'on lui a laissé boire, pour le manque d'air de son logis et la pauvreté de sa nourriture. Il est responsable dans les mêmes proportions de son ignorance et comme pour la tuberculose il ne sera pas seul à en endurer les effets. L'inévitable transformation sociale va porter à la direction de la nation des hommes mal prépa-

rés. Ce sera tardive justice que les choses changent, car elles ne peuvent longtemps encore rester ce qu'elles sont, mais ce sera logique qu'ayant changé elles soient momentanément pires qu'avant. La nation qui n'a pas été soigneuse de la santé et de l'éducation du peuple subira par châtiment bien mérité la force d'une masse ignorante.

La vieille mystique de 1848 tirait la République de la surexcitation populaire. Un flot de violence devait suffire à la transformation politique. Le socialisme a continué cette tradition sans évaluer l'augmentation de puissance de la technique. Les vrais gouvernants sont les hommes qui savent fabriquer, acheter et vendre. Le Comité des Forges compte plus dans l'économie de la France que le ministère du Commerce. Où est l'outil et qui sait s'en servir est la force et non plus tant où est le bulletin de vote. Prêcher des formules de catéchisme et les Credo de Congrès est une besogne inutile ; l'importante est l'éducation de la force ouvrière dans la direction du travail.

Dans un changement social où il faut le succès de la fabrication, la politique a peu d'importance. Il ne suffit pas de créer l'enthousiasme par la verbosité. Il faut la technique des métiers.

Le plus grave embarras de la révolution russe n'a pas été l'élection des Soviets, mais la direction des usines. Beaucoup de patrons ayant fui, des ouvriers furent forcés de se diriger eux-mêmes, d'autres renvoyèrent les chefs de service pour se gouverner librement. La direction hebdomadaire des usines fut un de leurs plus regrettables désirs égalitaires. Ils créèrent le sergent de semaine de la fabrication. Cinquante-deux directeurs par an. C'est parmi les libérateurs du travail que se trouvent d'aussi énormes erreurs sur le travail. On les comprendrait mieux chez des dames du monde fondant un ouvroir de lingerie. Que peuvent devenir la fortune nationale et le bien-être général dans une telle incompréhension de l'industrie ? Les patrons français qui ricanaient aux

tumultes de la verrerie ouvrière d'Albi montraient une intelligence sociale à peu près aussi étendue que les habitants du XVIe arrondissement de Paris qui applaudiraient à l'épidémie de tuberculose de Belleville. L'ignorance ouvrière est la plus grave maladie du travail français. Pour n'avoir pas appelé assez tôt les travailleurs à participer à la direction des usines, la France risque de subir les expériences saugrenues de novateurs sans information. Les sauveurs de la prospérité publique seront les syndicalistes studieux qui connaîtront le mieux les choses de leur métier.

Il n'y a plus tant à débattre si ce que les possédants nomment craintivement la Révolution et qui n'est qu'un moment de plus grande vitesse dans l'inévitable évolution sera empêchée. La force de quelques armes ne peut pas grandement contrarier le désir des prolétariats. Mais il faut s'inquiéter de savoir si l'éducation du peuple pour la direction du Travail aura lieu avant la révolution ou après. Il semble qu'en France elle aura lieu en grande partie après. C'est regrettable, mais bien mérité.

Il peut y avoir la fureur, la haine, l'ignorance dans l'âme ouvrière. Il n'y a pas le scepticisme. C'est pourquoi elle doit vaincre. Ceux qui cherchent la justice ont plus de force que ceux qui la refusent. Dans cet esprit messianique où patiente le vieux désir populaire d'égalité, l'attente n'a jamais été vaincue. La défaite n'est que d'un instant et jamais l'âme ouvrière n'a formulé son renoncement à l'espoir. Depuis des milliers d'années la Misère attend. Tout l'héritage de l'insurrection du travail contre le profit est présent dans le syndicalisme. La Bagaude aux bras velus levant ses triques et ses couteaux sur l'exploiteur romain ; la Jacquerie fouillant de toute sa rage la tripe des hauts seigneurs à grande épée jetés bas des chevaux de guerre ; Maillotins frappant aux têtes comme font les forgeurs à l'enclume ; Cabochiens aux lames d'abattoir dont le manche était brun du sang des bœufs ; tous ceux qui de l'outil ont fait l'arme : révoltés des

métiers et des campagnes ; sans-culottes, compagnons, communards, à qui jamais frapper n'a suffi pour vaincre ; aujourd'hui syndiqués qui sont redoutables rien qu'en se croisant les bras.

Les ouvriers, dit un patron, commencent à comprendre leur importance. Heureusement ils ne la connaissent pas toute.

La vieille brutalité transporte à travers les siècles une foi impérissable. La coalition ouvrière demande aujourd'hui part au gouvernement des nations. Elle mène les sociétés à des transformations qu'aucun esprit ne peut borner. Ce ne sont plus les armées qui vont changer la face du monde, mais les métiers. Le plus grand malheur de ces temps sera pour les peuples aux ouvriers ignorants ; chaque nation contient la barbarie qui doit la dégrader. La foule des soldats sauvages d'un peuple assaillant est dangereux au-delà de ses frontières. La masse des travailleurs l'est pour sa propre patrie. Chaque nation est conquérante d'elle-même et supportera la barbarie et l'ignorance dont elle n'aura pas délivré ses ouvriers.

Elle retrouvera sur sa face meurtrie la marque de la brutalité où elle les aura maintenus.

UN TEMPS NOUVEAU... Un temps nouveau commence pour le travail humain. Après la période où le machinisme subissait la malédiction, peut-être voici que s'ouvre l'ère où, béni, il sera libérateur de l'homme et simplifiant son effort lui fournira sa vie en quelques heures quotidiennes. L'ouvrier français sera-t-il le réactionnaire, l'homme voué aveuglément aux techniques anciennes et rebelle aux essais ? Ils lui ont souvent été proposés avec maladresse par heurt direct contre ses traditions. L'ouvrier accorde en lui le mépris pour qui ne travaille pas de ses mains avec la considération pour l'homme aux mains blanches. Un ajusteur depuis vingt ans dans la même maison envoyait son fils à l'école de dessin ; le patron lui proposa de le prendre aux ateliers et d'en faire plus tard un contremaître. Le vieux manuel répondit : Mon fils ira dans les bureaux. Nous ne nous sommes pas privés pour en faire un ouvrier.

Mais si l'on place près de l'ajusteur deux employés qui chronomètrent ses gestes, il choisira les sarcasmes rituels contre « ces fainéants qui n'ont jamais rien fait de leurs mains ».

L'ouvrier est plus sensible à l'exemple qu'au conseil.

Il imitera avec entrain ce qu'un chef réalise devant lui. La méthode purement didactique lui est insupportable, surtout de la part d'hommes qu'il tient à mépris s'ils sont incapables d'accomplir ce qu'ils commandent. Au lieu d'employés spectateurs et d'ingénieurs à l'esprit éminent mais aux mains nulles, l'enseignement de la méthode en France aurait dû utiliser des praticiens virtuoses et substituer à la prédication des calculateurs la contagion de l'exemple. L'empirique pour qui rien n'est qu'en réalité ne se soumet qu'au réalisateur. Les vieilles psychologies des métiers ne céderont qu'à l'évidence expérimentale. Le plus grand obstacle en France à la pratique des systèmes scientifiques de travail est l'ingénieur spéculatif, voué au faux-col et à la parlerie autoritaire qui attire sur ce qu'il ne sait qu'enseigner l'acrimonie portée à sa personne. Un chef de travail qui manie le crayon et jamais l'outil heurte la fierté des gens de main qui tiennent pour inique que l'on commande ce qu'on n'est pas capable de faire. La force ouvrière ne sera jamais sans réactions contre une mathématique trop soudaine. Donner activité à l'esprit des gens de pratique est plus profitable que calculer leur passivité intégrale. Dans une usine où le travail est scientifiquement réglé, une boîte à idées est fournie aux ouvriers. Ils collaborent ainsi à la pensée générale du travail et leurs notes ont souvent créé l'idée motrice d'une modification fructueuse dans l'emploi du personnel ou du matériel. Mais chacun doit se soumettre aux lois du travail et se proportionner à elles, non elles à lui.

L'ouvrier français, l'homme qui aime faire à sa tête, ayant le vieil orgueil de sa personnalité et de l'habileté de ses mains, accepte difficilement ce collectivisme de la technique.

La méthode américaine est applicable surtout aux industries répétant un même objet sur le même calibre : automobiles, machines à écrire, obus, et où le geste total du travail pour une besogne toujours identique peut être

divisé en parts minimes qui permettent l'automatisme accéléré du travailleur, annulent son inventivité et l'intercalent comme un joint passif de chair dans le jeu des machines. La machine ne lui est point accessoire, mais lui l'est à elle.

Les gestes millénaires des métiers correspondant à des outils identiques tenus de père en fils parvenaient à une précision où l'homme, imbibé d'éducation professionnelle, accomplissait le meilleur travail avec le moindre effort. La révolution brusque des techniques dues au machinisme a soudainement privé les corporations de leur science expérimentale. Elles ont dû accomplir des gestes nouveaux et y ont perdu la précision. L'examen de leurs tâtonnements a montré combien elles gâchaient de force. La science de l'ingénieur a constaté ce que l'instinct corporatif aurait établi dans la durée.

Si, en effet, on trouve que les porteurs actuels de gueuses de fonte, personnel de tout-venant, manutentionnant un fardeau de forme récente dans le travail humain, ont un rendement médiocre, on peut voir aussi que dans les métiers où les gestes héréditaires se sont maintenus, l'homme héritier d'une pratique centenaire, parvient à une puissance de travail où ses forces pleinement fructueuses accomplissent la perfection.

Dans le moulage de briques à la main, métier des pays argileux, les gestes ouvriers répètent des attitudes creusées sur des bas-reliefs égyptiens. L'agilité et la sûreté de main du personnel de cette technique sont telles que la moyenne de rendement de mille briques à l'heure est normale par équipe à un mouleur, et qu'à vérifier le parcours des mains et des pieds de chaque travailleur, on n'y trouve pas un centimètre à réduire.

Le travail des maréchaux de village dont les gestes sont antérieurs à l'ère chrétienne donne une précision égale, et pour la frappe au maillet de seize livres en grosse forge, la cadence de trois hommes sur la même enclume s'ac-

complit avec une netteté que le dessin géométrique le plus étudié ne pourrait que suivre exactement.

Les mailleurs de chaînes de Saint-Amand du Nord, spécialisés de génération en génération dans un métier aux gestes invariables, accomplissent une activité où aucun mouvement inutile de la main ne subsiste.

Le spectacle des quatre frappeurs à la volée sur les grosses chaînes de marine est un des plus beaux du travail humain. La vive manière dont ces ouvriers se sont adaptés à l'outil électrique qui permet pour les petites mailles l'emploi d'aciers plus durs, montre quelle science du fer rouge est dans leurs mains habiles.

Uniformiser par autorité le geste de travail tend à la mécanisation absolue du corps même des hommes. Chacun est conscient de son point d'équilibre et de la meilleure position de son bras pour donner la plus grande force. Le travailleur actif est puissant dans la position qu'il aime et sa joie physique lui permet la durée de l'effort. L'uniformisme qui donne l'accélération à gestes égaux d'une équipe triée ne laisse employer que le type d'individus de même longueur de bras et dociles au moulage strict de leur être par l'autorité méticuleuse.

L'utilisation de toute la force nationale ne peut se faire sur cette méthode précise et exiguë. L'absolu catégorisme de la puissance de production donne en réalité un affaiblissement général si elle abrutit les hommes et réduit le recrutement.

Dans le jeu de la boxe anglaise où le combattant doit fournir une détente qui jette dans son bras lancé le poids entier du corps, la pose de chaque homme lui est personnelle. Chacun adapte les règles à sa taille. Frapper vite et dur par le trajet le plus court, n'est pas régi d'une manière académique et sur un dessin définitif. Dans le travail de manutention industrielle l'ingénieur qui chronomètre ne peut donner tous les éléments de la force individuelle. Chaque ouvrier en possède dont il est créateur, il s'invente lui-même.

Concilier la mathématique du travail intensif et le dynamisme individuel réserve à l'industrie française le jeu de toutes les ressources nationales.

Une éducation corporative prolongée amène le geste de travail à une sûreté qui donne la meilleure économie de main-d'œuvre.

Tenant compte de toute l'expérience corporative de la France, pays d'une main-d'œuvre affinée et ancienne, il conviendrait qu'on n'isole pas le calcul de l'expérience et qu'on cherche à combiner, dans l'application à la réalité, la conception d'intelligence et le fait de pratique.

Au lieu d'imposer autoritairement une méthode aux ouvriers, que le patron leur demande de collaborer à la démonstration de ce qu'elle contient d'utile. Il faut quitter l'erreur que dans des métiers millénaires, la seule observation extérieure de calculateurs qui ne les ont jamais pratiqués, suffit à enseigner le travail. La vieille expérience n'est pas tellement nulle. Notre maçonnerie-pierre, qui a dans l'hérédité de sa technique Notre-Dame de Paris, ne peut être écartée d'un débat sur l'amélioration de sa main-d'œuvre. Sa pratique séculaire ne doit point justifier qu'elle s'en tienne aux échafaudages d'avant Louis XIV, mais peut lui permettre d'aider par la science vivante aux profondeurs du métier, la perfection manuelle.

Vouloir créer les lois du travail par la seule statistique n'est pas plus intelligent que s'en fier uniquement à la routine empirique.

Notre expérience associée à la méthode peut composer le rythme par quoi le métier atteint sa plus grande et saine force.

L'INVENTION MÉCANIQUE L'invention mécanique est toujours stimulée par la rareté de la main-d'œuvre. Dans le peignage du lin où depuis cinquante ans sont en usage les appareils de Philippe de Girard, la difficulté de trouver les nombreux enfants nécessaires pour les servir a conduit récemment à l'invention de la peigneuse automatique, qui réduit de 66 % le nombre des gamins employés.

Le salaire 1919 à 15 francs par jour d'un usineur, pour 307 jours ouvrables vaut le revenu à 6 % d'un capital d'environ 75.000 francs. Quand la rareté des ouvriers contraint une industrie à augmenter sa mécanisation, elle doit compter pouvoir aller jusqu'à cette dépense de construction mécanique par ouvrier supprimé.

L'automatisme va être établi partout où cela sera possible, sans nuire trop à la qualité de la fabrication.

Le machinisme simple exige toujours un ouvrier surveillant la machine. Elle fait le travail, conduite par l'homme, et il l'arrête à temps quand il y a un manqué. Dans le tissage mécanique, l'ouvrier doit remplacer la canette de trame arrivée à son épuisement et renouer tout fil de chaîne qui casse. Son regard est constamment

nécessaire sur le travail. Son effort musculaire est inutile, non son attention. Il surveille tout ce qu'il peut voir devant lui ou en se retournant, soit de un à quatre métiers au plus, selon les largeurs tissées.

Avec l'automatisme, le regard même de l'ouvrier n'est plus nécessaire. Dans le métier à tisser automatique, la canette de fil de trame est remplacée par mécanisme dès qu'elle arrive à bout. Lorsqu'un fil de chaîne casse, le métier arrête de lui-même ; cet arrêt appelle l'ouvrier. Celui-ci peut être mis moyennement en charge de vingt-quatre métiers automatiques. Des usines américaines lui en confient quarante-huit. Certaines, à l'heure du repas des ouvriers, n'arrêtent pas la machine motrice. Les métiers continuent de battre et se débrayent eux-mêmes, si une casse survient dans le fil. Au retour, l'ouvrier va aux métiers arrêtés et renoue le fil cassé. On compte que dans l'heure du repas 50 % des métiers arrêtent automatiquement.

Depuis le machinisme il y a grande différence entre le travail fait à la main et celui fait à la machine ; après l'automatisme, il y a nouvelle différence entre le travail fait à la machine simple et celui fait à l'automatique.

La pénurie de main-d'œuvre, mal très ancien et très grave dans l'industrie américaine, y a obligé à une mécanisation qui fait qu'aucun tissu américain ne peut concurrencer en fini de travail nos tissus français. La rareté des ouvriers entraîne encore le gâchis de la matière première. Reprendre pour les traiter à nouveau les déchets produits par la machine coûte plus cher en main-d'œuvre que ne vaut le produit récupéré. Alors que dans une filature française de coton le sol est net et toute la matière ramassée, dans une filature américaine on marche sur le déchet et le filateur français peut y dire :

« Avec ce que vous gâchez dans un an, une filature française travaillerait un mois. »

Les patrons français se sont surtout servi de l'invention mécanique pour lutter contre les revendications

ouvrières. Ils pensent : Moins il y a d'ouvriers dans une usine, mieux ça marche. La machine qui remplace des bras, supprime des cerveaux et de l'indocilité. La mécanique fait « qu'on est tranquille ». Cependant plus l'usine se complique en mécanique, plus elle est sujette au détraquement. Pour obtenir un solide fonctionnement de son personnel et de son outillage, le patron veut des ouvriers dociles sur des machines simples. L'indocilité de l'ouvrier détermine la complication de la machine pour se passer de lui.

L'industrie française est serrée entre ces deux nécessités : ou recruter un personnel suffisant pour conserver ses procédés de fabrication et maintenir sa qualité de travail, ou pousser la mécanisation automatique de son outillage et réduire cette qualité renommée.

Le jeu de ces forces s'équilibrera sur une moyenne qui ne sera pas l'américanisation intensive. Nos usines chercheront les expédients mécaniques de réduire le personnel, mais elles voudront conserver une certaine tradition d'œuvre et garder tout ce qui sera possible des procédés anciens ,pour ne pas aussi risquer d'un seul coup de forts capitaux dans un renouvellement complet du matériel.

L'exercice militaire, le maniement d'armes, le mouvement des rameurs, la marche au pas, tout ce qui éduque et cadence le geste humain est méthode de travail : une suppression de l'arbitraire individualiste dans le choix des mouvements. L'ouvrier n'a pas été aussi docile au chronométrage que le soldat au commandement. Les premiers ingénieurs qui se sont promenés avec une montre à la main ont déterminé la grève. Dans une usine d'aviation d'Issy-les-Moulineaux quand le chef de fabrication sortait son chronomètre auprès d'un tourneur, celui-ci arrêtait sa machine et allait aux cabinets. D'autres ont compté les temps clandestinement, appuyant sur la montre à déclenchement cachée dans leur poche.

L'effort musculaire de l'ouvrier est diminué par la

simplification du geste, mais l'ennui de son esprit augmente d'autant. La monotonie est à l'esprit ouvrier une fatigue aussi grande que soulever des poids ou manier de lourds outils était au corps, mais sans l'orgueil comme dans la prouesse physique. On a employé pour briser l'ennui du travail la lecture ou le graphophone, possibles dans les travaux silencieux. L'usine du Sunlight Soap à Haubourdin (Nord) distrayait ses empaqueteuses par une lectrice. La rapidité de main diminue par l'esprit triste. La parfaite méthode de travail contemporain qui étudie la psychologie en même temps que la mécanique cherche pour l'allégresse ouvrière l'équivalent de la vieille chanson. Cela n'est plus possible dans les industries de grand bruit, partout où les sonorités du travail dépassent la voix humaine : dans la mécanique, le tissage, et les ateliers du bois où virent les lames à 5.000 tours.

RUSKIN ET TAYLOR L'amour du métier peut être regrettable quand il donne aux hommes une grande affection pour les formes anciennes de travail et leur ôte aux périodes de transformation la curiosité des mécaniques nouvelles. Mais ce qui alors dépasse la recherche du plaisir dans le travail est de se dévouer à son utilité sociale. Toujours ont existé des besognes difficiles à aimer et qui devaient encore supporter le dédain. Moins est possible la joie dans le métier et plus grandit contre ce travail sans amour le dédain social. Le nettoyage des rues, la vidange, le curage des égouts sont des professions indispensables à la santé générale. La société a-t-elle une grande estime pour les hommes qui les exercent et ôtent de sa voirie l'immondice. Sans eux qui travaillent dans l'ordure collective, les agglomérations pourriraient dans la fiente et les épidémies. Dans quelle déconsidération sont tenus ces métiers où l'amour du travail n'étant pas possible l'honneur de la fonction devrait le remplacer ? La prééminence des besognes reste établie non sur leur utilité sociale mais sur leur propreté. Le médecin est un homme estimé et l'égoutier méprisé, cependant l'habitant des villes mourra aussi bien si l'égout est mal nettoyé que si le médecin n'est pas diligent.

Au moment où tous les métiers perdent leurs raisons anciennes d'être aimés, l'idée de noblesse par leur nécessité sociale devrait grandir. Mais quand ce sentiment parviendra-t-il à la puissance qu'avait chez l'ancien ouvrier l'orgueil d'être habile ? Cette fierté manuelle a de rares survivances. Aujourd'hui que la plus grande partie de la bonbonnerie est devenue mécanique on trouve encore de vieux confiseurs amoureux de faire à la main la fleur en pastillage qui est de sucre passé au tamis de soie, d'amidon et de gomme adragante. Réussir la branche de lilas ou de myosotis leur est une grande joie. On voit aussi quelques verriers s'amuser à la bouteille melonnée à 38 compartiments disposés comme les quartiers d'une orange et à remplir chacun d'un liquide de couleur différente. Ces œuvres de petits métiers dans les grands métiers ne sont plus comme on dit en mécanique, que des perruques, ce qui est fait en cachette et ne compte pas dans le salaire de la journée. Le travail contemporain tue tout cela par la discipline absolue de simplification. Cette nouvelle forme qui abat la grandeur ancienne du travail aimé pour soi, n'a pas encore réalisé la sienne propre de travail estimé pour son utilité collective. La société elle-même s'y oppose par ses préjugés de dédain contre la peine des hommes. Elle méprise ce qui la sauve et affectionne les individus selon l'importance de leur inutilité. Ce n'est point seulement la psychologie de l'ouvrier dans le travail qui est à modifier, mais celle de la société envers le travail. Le métier défend par réaction contre la technique nouvelle la forme ancienne de son honneur corporatif et de sa sentimentalité. Pour que le métier en vienne à ne plus regretter que le travail cesse d'être aimable et à se satisfaire qu'il soit utile, l'estime sociale doit être en proportion de cette utilité. Il n'y a pas autant de considération pour les serviteurs suants de la collectivité que pour les serviteurs bien tenus des individus. On méprise moins le valet rasé, l'homme qui sert un homme que le balayeur

des trottoirs. Estimer la voierie comme la magistrature fera le salut du travail. Il faut décorer l'homme des latrines et créer l'honneur d'être le serviteur manuel de la collectivité.

On sait exactement quels mouvements une mécanique doit accomplir ; on calcule quels gestes l'ouvrier y ajoute ; la mécanisation est dans la chair comme dans le métal. Le bras doit la docilité d'une pièce du métier. Il sera remplacé par une barre d'acier au prochain perfectionnement et les doigts de l'ouvrier seront seuls nécessaires. Pas plus que ne le peut la machine, son servant ne doit rien ajouter à la série des mouvements pour lesquels il est combiné avec elle. Le but de l'industrie est de produire, non de rendre le travail aimable. Mais l'usine est-elle faite pour servir l'homme ou l'homme pour servir l'usine ? Que vaut une civilisation qui détruit en avançant l'amour du métier et ne lui substitue rien. Allons-nous vers un travail établi sur le dégoût ?

Ruskin et Taylor s'opposent dans la philosophie du travail contemporain. Le rêveur anglais dont aucune idée n'est réalisable dans l'industrie a bien compris le grand malheur des hommes soumis au travail sans joie. Le désir de sa Guilde de Saint-Georges, de reconstituer les besognes à main ne pouvait pas avoir beaucoup de réalité au-delà des travaux de dames et de la dentelle au fuseau contre celle faite sur les métiers de Manchester. L'ineptie industrielle de défendre le travail à main contenait une vérité importante pour le bonheur de l'homme. Taylor, l'ingénieur américain, a donné la méthode pour broyer dans l'esprit de l'ouvrier la dernière espérance de joie au travail. Ces deux hommes sont chacun à une extrémité de la compréhension du labeur humain, l'un poétique défenseur de la routine, l'autre accélérateur scientifique des fabrications. Lequel des deux aura raison dans un siècle, ou seront-ils tous les deux condamnés ?

Jésus disait : « Quiconque met la main à la charrue, et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu. »

Et Mahomet : « Partout où cette machine passe, la honte entre avec elle. » Nous voici cependant au tracteur agricole et à la motoculture.

L'horreur de Ruskin pour la machine ne lui a pas laissé voir dans le plus vieux travail à main la tristesse des besognes aussi mornes que celles de la mécanisation la plus étudiée. Le tronçonneur de barres d'acier n'a pas éprouvé l'ennui du travail plus que l'homme qui charge à la pelle des tombereaux de terre. Les métiers sans joie sont vieux comme la fatigue. Le tisseur à main des rubans du Forez ou de la batiste de Flandre qui trame encore, par des mécaniques de bois sans moteur, est à un moment du travail humain où est bienfaisante l'apparition de la machine par quoi l'homme sera libéré du vieux geste de lancer la navette, de tirer sur une corde ou d'appuyer sur une pédale. L'appareil de levage, remplaçant la pelle par la benne ou l'aspirateur, a soulagé les ouvriers de somme, chargeurs de camions ou de bateaux, poussant la brouette ou suant sous le sac de cinquante kilos. Le cheminement des débardeurs sur une passerelle n'est pas une forme plus aimable du travail que la grue électrique.

Le débit du bois, la manutention des fardeaux sont besognes plus intelligentes à la mécanique qu'à la main. Un conducteur de scie à ruban ou d'électro-aimant, doit mieux réfléchir qu'un tronçonneur de bûches ou un porteur à dos. La stupidité des besognes est par la reproduction de toujours le même geste et cela peut être sans mécanique.

Le scribe courbé et taché d'encre vivait-il plus agréablement que nos dactylographes ? L'écriture à la main est devenue méprisable auprès de celle mécanique. Qui recherche aujourd'hui « une belle main » ? La calligraphie est un métier perdu sauf chez les notaires.

Le forgeron qui devait frapper du maillet de quarante livres la gueuse de fer pour l'allonger en tous dessins, est moins à la peine depuis que le laminoir lui fournit le

fer de tous calibres, en tringles en T, en U, en V, formes courantes auxquelles il n'a plus qu'à donner les courbes et les dimensions. Quand il servait les anciens métiers renvideurs des filatures, l'ouvrier entrait le chariot à coups de genoux. Effectuer à jambe fléchie ce roulage, déformait l'homme en Z. Aujourd'hui, le fileur se tient droit et suit le chariot qui rentre par mouvement mécanique.

Au transport sur rails, métier récent dans le travail humain, l'évolution de la technique est rapide. Aucune vieille psychologie ne gêne les innovations. L'aiguilleur a d'abord manœuvré les aiguilles à pied d'œuvre par contre-poids et dû courir de l'une à l'autre. Les leviers rassemblés ensuite dans une cabine, grâce aux transmissions par tringles, l'homme, abrité de l'intempérie, a travaillé sans courir. Enfin, par les transmissions hydrodynamiques, il est soulagé du coup de bras qui renversait les leviers à tringles. L'eau comprimé va manœuvrer les aiguilles et, en fin de course, ouvrir le signal qui autorise le train sur l'itinéraire tracé.

Aux mines, des chevaux ou des femmes poussent encore des wagonnets de charbon. Les usines de guerre ont recruté des Chinois pour la traction sur voie de 0^{m} 60.

Dans les rues de Paris des livreurs s'exténuent sur véhicules à pédales et portent leur marchandise aux étages des maisons sans monte-charges. Alors que le cheval de fiacre est rare depuis les voitures automobiles, il reste les poussettes des ateliers de tapisserie, d'ébénisterie, de serrurerie, de plomberie où un homme s'attelle entre les brancards, et ce dur métier de marchandes de quatre saisons qui prennent la bricole aux halles pour mener leur pleine charge sur la butte de Belleville ou dans le XVIe arrondissement.

Dans ce Paris si impertinent à s'affirmer finement civilisé, subsistent les forts de la Halle, admis à leur métier après un concours où il leur faut porter 150 kilos à dos dans des pavillons qui ne sont même pas munis

du mono-rail. A celui de la boucherie, lieu de fins aloyaux, les hommes de somme ne sont pas plus aidés mécaniquement que dans une bourgade nègre où on débite de l'hippopotame.

L'apprenti pâtissier n'est, pendant la première année, qu'un porteur. Son principal ouvrage est d'avoir la manne sur la tête.

Dans les vieux travaux d'arsenaux, les corps humains sont encore rassemblés en grand nombre pour leur force brute : mouvoir la rame ou hâler le câble. Mais il reste aussi des besognes à main qui sont d'une grande science comme celle des équipes de bassineurs qui mettent en cale sèche les navires à réparer. Le bateau entre au bassin à marée haute et on calcule par la hauteur de son tirant d'eau le moment où il pose sur fond à la baisse de la marée. Il est étançonné par madriers de chaque côté et quand sa quille va toucher on serre des coins entre les étancons et les parois des deux quais, pour le caler perpendiculaire. Un chanteur commande les frappeurs. L'homme à forte voix équilibre le travail pour que toutes les cales entrent ensemble de la même profondeur. Il crie : Haut les masses ! tous les outils se lèvent ; bas ! tous les outils tombent.

Le ripage d'une voie de chemin de fer est aussi un beau travail d'équipe cadencée au cri. Une file d'hommes à côté de chaque rail le pousse au levier pour faire glisser centimètre par centimètre sur la plateforme de ballast la voie fixée à ses traverses.

Au lovage, à un homme par trois mètres, des grosses chaînes de navires qui font $0^{m}77$ au bras du maillon, l'effort est rythmé par la voix des loveurs qui ont des refrains de halage semblables à ceux pour tourner les anciens cabestans de la marine à voile. Ils chantent : « Tire la queue à Thomas » avec des modulations correspondant à la saisie de la charge, à la traction à fond. Le chant des rameurs était un comptage du temps de travail donnant le rythme pour que tous les efforts poussant

le bateau concordent au même moment. La chanson, discipline auditive, régulatrice de la force, fait preuve de la cadence calme du métier : ces hommes des vieilles manutentions d'arsenaux ne chanteraient point si la précipitation de l'effort les mettait à bout de souffle. Leur besogne les laisse encore respirer à fond.

Les rameurs des chaloupes gardent des gestes de parade comme en fait le soldat avec le fusil, le plaçant de plusieurs manières inutiles pour tirer juste. Les quatorze rameurs en ordre par deux sur sept bancs, tous ensemble frappent l'eau, penchant leurs corps bien ensemble pour tenir les rames parallèles mais s'ils accostent ils les dressent, ornant le bateau d'une érection inutile des outils au lieu de les loger tout de suite par le moindre parcours à la place de repos. L'esprit militaire veut des formations rectilignes. Dans le maniement réglementaire de la rame reste une parade abolie dans l'usage du maillet avec quoi le frappeur ne fait pas de moulinets inutiles.

On retrouve dans ces vieux travaux de galériens l'esprit de chiourme qui est la psychologie pénitentiaire du travail : pour une équipe de quatre hommes frappant au marteau sur les tôles de l'arrière d'un contre-torpilleur deux surveillants sont spectateurs, un à galons de laine et un à galons dorés. C'est la continuation sur l'homme de la discipline imposée à la bête : être toujours derrière lui. Quarante-sept marins tirent une voiture à deux roues qui contient des vêtements. Quatre les commandent et qui à eux seuls suffiraient pour mouvoir rapidement le véhicule.

« Ne forcez pas ! » dit un des attelés. Quand on remue, on travaille. On n'est pas puni. Ainsi le balayeur de caserne se cale sur son outil, il tient debout par son balai.

La plus grande habileté de freinage : se donner l'apparence de faire en ne faisant rien est une invention de bagne ou de caserne.

Des ouvriers d'arsenaux disent du porteur savant à ralentir : Il ripe le soleil ; car son ombre n'avance que centimètre à centimètre, ainsi qu'une chose très lourde.

Auprès de cette vieille lutte de la ruse contre le travail forcé, combien de métiers épuisants comme le soufflage du verre, où les hommes ruisselants devant les ouvreaux, exténuent leur poitrine pour gonfler la paraison. L'air comprimé peut éviter aujourd'hui cette fatigue. Les verriers y sont hostiles parce qu'il diminue leur nombre, mais puisqu'ils sont réduits par la mortalité de la guerre il faut aux survivants aimer l'outillage qui leur permettra de suffire au travail.

Les ouvriers de France doivent avoir l'âme mécanicienne et débarrasser leur esprit corporatif du dernier regret des formes périmées de production. La mécanisation augmentée et affinée permet à l'industrie française de compenser la perte des bras. Le pays victorieux industriellement sera le pays mécanicien. L'amour du métier peut se transporter et vivre sur les techniques nouvelles.

Récemment mourait un machiniste qui conduisait depuis vingt ans la trois cents chevaux Compound d'une filature. Dans le délire qui précédait sa mort, l'homme criait : « Attention !... La machine casse !... De l'huile !... » Incorporé à cette mécanique où il entrait comme une bielle d'os et de chair, agonisant il croyait la sentir mourir et exigeait qu'on utilise pour elle la burette d'huile dont il était oint.

Bernard Palissy n'accomplissait pas une plus parfaite union avec son métier quand, voué à le bien faire, il endurait d'être traité de fou par les hommes médiocres incapables de comprendre sa passion. Le fin potier à grande gloire et le rude machiniste obscur, dans deux formes de travail absolument différentes, suivaient un même héroïsme.

L'humanité peut donner affection aux labeurs qu'elle a d'abord haïs. Tant d'hommes qui ont réprouvé les innovations de la vapeur n'auraient pas conçu l'ouvrier fier

d'aimer un jour aussi dévotement ce qui leur était détestable.

L'horreur de Ruskin pour la machine ayant été critiquée, il faut maintenant voir que le rêveur anglais a eu profondément raison de souffrir des transformations du travail. Jamais l'homme n'a été si malheureux non tant à cause de la mécanisation qui aurait pu n'être que l'amoindrissement de sa peine, qu'à cause de l'accélération. Le travail moderne a créé le halètement.

Le mal du dérythme n'est pas que dans les métiers. Paris utilise le moyen de transport urbain le plus rapide qui soit. Par le Métropolitain on met une heure de moins qu'il y a quinze ans pour aller du parc Montsouris aux Batignolles. Cela aurait dû donner du loisir au Parisien et lui permettre de marcher sans précipitation. Il descend en courant les escaliers des gares souterraines et bouscule les gens devant lui. Il vit pressé. La rapidité de transport a augmenté son malheur comme a fait la rapidité du travail pour l'ouvrier.

Les rares salariés de profession calme sont surtout les domestiques d'apparat et les convoyeurs de pompes funèbres qui ne peuvent, en France, dépasser la marche au pas, ce qui est l'inverse des habitudes d'usines bien organisées.

De Ruskin vaincu à Taylor triomphal, la lutte entre le rêve humanitaire du travail et son organisation scientifique pour le profit continue, mais jamais l'angoisse n'en a été si grande, non seulement dans l'esprit de l'ouvrier, mais dans la civilisation tout entière. Cette industrialisation, qui a commencé par donner le malaise et le regret aux vieilles psychologies corporatives, a mené les nations à la plus énorme guerre connue. Après s'être accélérées pour fabriquer, avoir rompu le vieux rythme des besognes à main, les nations se sont battues pour vendre le produit de leurs usines et ont apporté, dans l'extermination, des moyens

d'une si puissante industrie que la destruction du travail permise par les nouvelles inventions a mis l'humanité dans une pénurie et une misère plus grandes qu'aux temps où, par la lenteur des fabrications, c'était une fortune que d'avoir douze chemises de fil.

Chercher la plus grande rapidité de production sans tenir compte du bonheur de l'ouvrier dans son travail, s'être laissé emporter à la frénésie industrielle qui en vient à compter par secondes le geste des hommes dans la fabrication, a mis les nations dans un état de malaise dont aucune ne voit encore le remède et l'intensité des usines les a vouées au désir de lutte et d'extermination.

Ruskin n'a point été tellement fou de regretter les vieilles formes du travail. Ce n'est que par la transformation des techniques que l'humanité a été capable de s'infliger la souffrance qu'elle a endurée de 1914 à 1919.

Dans les statuts de la vieille Guilde de Saint-Georges et dans le traité de la Direction des ateliers, de Taylor, se heurtent les deux esprits qui forment le symbole de la plus grande lutte de l'époque moderne. Une lutte que la guerre a grandi, mais qui dépasse la guerre. C'est toute l'âme de l'humanité qui se joue. Le travail sera-t-il un malheur ou un bonheur ?

La civilisation est détruite par la production industrielle ; fabrication des canons et des gaz asphyxiants, et parce que l'esprit de l'ouvrier ne contient plus l'allégresse. Cette époque est troublée par le désir des transformations politiques et plus encore par le regret du vieux rêve de Ruskin. Les hommes pensent avoir oublié qu'il y avait une joie des mains laborieuses, mais toute la société en éprouve sourdement le regret. L'Usine devient l'ennemie de l'Humanité. Après des milliers d'années d'expérience, l'homme retrouve le dégoût du travail aussi grand dans les métiers modernes que dans les besognes forcées des vieux esclavages.

Par la méthode de la chaîne, le châssis d'auto ne reste

devant l'ouvrier que le temps calculé pour ce qu'il doit y faire. Il n'a pas de bénéfice à aller plus vite qu'on lui commande puisqu'il ne peut pas chercher une autre pièce, il lui faut attendre qu'elle vienne, ou si elle est fixe et les équipes mobiles, que l'ouvrier qui y passe avant lui ait fini ; les pièces ou les hommes sont à la chaîne. Aussi le calcul des temps est fait pour qu'il soit impossible de gagner une fraction de seconde. La mécanisation humaine est absolue, l'ouvrier qui boulonne à droite, ne faisant rien autre que tourner de gauche à droite ; et celui qui boulonne à gauche, tourner de droite à gauche.

Ce n'est plus le bâton qui est asséné sur les muscles, c'est la science qui chronomètre le temps qu'il faut pour achever un geste et pousse au plus qu'elle peut la vitesse des bras par la précision de ses calculs, comme le faisait par la force de sa trique le surveillant des esclaves. Il est probable qu'il a existé des hommes qui ont étudié l'art de la bastonnade dans l'accélération du travail. Aujourd'hui, on compte si les vingt-cinq secondes d'arrêt d'une machine qui produit une pièce toutes les soixante-cinq secondes ne peuvent pas être réduites à cinq ou six par un changement des cames, de manière à ne laisser que le temps strictement nécessaire au geste humain le plus rapide pour remettre une pièce en place dans le temps que l'outil de la machine se lève et s'abaisse.

Si le mouvement du servant n'est pas assez rapide, ses doigts peuvent être tranchés. La mécanique du travail moderne a fait plus de morts et de blessés que le bâton des conducteurs d'esclaves. Mais il faut produire ou mourir. Taylor a raison dans l'usine. Ruskin a raison dans l'humanité.

LE SABOTAGE Les règlements de fabrique commencés par Colbert en 1664, lois commerciales, non lois ouvrières attaquent l'improbité corporative. Colbert régit par ces textes les relations de vendeur à acheteur, point celles de maîtres à compagnons. Il ne réglemente pas le contrat de travail, mais la qualité du produit, attaque le sabotage de la manufacture envers le client, nullement celui de l'ouvrier contre le chef de manufacture. Le code de l'honnêteté du textile est rassemblé dans quatre ordonnances enregistrées au lit de justice du 13 août 1669 tenu pour fixer à toute la France les règles du tissage, de la teinture en écheveaux et en pièces :

« Nous désirons remédier, autant qu'il nous est possible, aux abus qui se commettent depuis plusieurs années, aux longueurs, largeurs, force et bonté des draps, serges et autres étoffes de laine et fil, et rendre uniformes toutes celles de mesme sorte, nom et qualité, en quelque lieu qu'elles puissent estre fabriquées, tant pour en augmenter le débit dedans et dehors nostre royaume que pour empescher que le public ne soit trompé... »

Cette sévérité n'est continuée aujourd'hui que contre les industries et commerces de l'alimentation, par la loi du 1[er] août 1903 « sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires :

« Article premier. — Quiconque aura trompé ou tenté de tromper le contractant :

« Soit sur la nature, les qualités substantielles, la composition et la teneur en principes utiles de toutes marchandises... »

Le coup de pouce à la balance, vendre du coton pour du fil, ne sont pas choses infamantes comme imiter une signature ou fracturer un tiroir-caisse.

La réprobation sociale contre l'ouvrier saboteur est plus forte que contre le fabricant ou le marchand trompeur. Dans l'industrie textile délivrée de la surveillance colbertienne qui ne survit que pour la condition des laines et des soies, les procédés d'apprêt du tissu donnent à l'étoffe une apparence supérieure à sa qualité. Le tisseur qui doit livrer des pièces de cent mètres y laisse un raccourt de trois mètres que l'apprêteur corrige par le calandrage. Tirée en longueur et en largeur, écrasée à froid par la calandre de pierre de 45.000 kilos, ou à chaud sur les rouleaux à vapeur, augmentée en laize par les élargisseurs, l'étoffe sort de chez l'apprêteur de plus grandes dimensions que ne l'a livrée le tisseur.

La probité professionnelle de l'ouvrier apprêteur est de bien truquer la marchandise ; il saboterait s'il mettait les machines dans l'impossibilité de donner l'allonge de 3 % convenue sur facture.

Le résultat obtenu par la machinerie moderne est si remarquable qu'il a fallu créer un outillage pour défaire cette tromperie. Les sérieuses maisons de confection n'employant les pièces que décaties, les retournent à l'apprêteur qui fait rentrer le tissu dans ses dimensions justes, afin que le raccourt ne se produise pas sur les vêtements.

Si le patron doit un tissu de 20 fils de trame au centimètre et que l'ouvrier payé au mètre diminue d'un fil par deux centimètres pour tisser la pièce en moins de temps, le patron gagnera sur la laize d'un mètre et la pièce de cent, 5.000 mètres de fil, plus l'amende sur l'ouvrier pénalisé.

L'intérêt patronal est de tromper l'ouvrier sur la longueur de la pièce et de lui donner en chaîne 117 mètres pour 100, alors que l'apprêteur permettra encore au patron de tromper le client en allongeant les 117 mètres à 120. Contre le faux compte fait à l'ouvrier par le patron, la vieille loi sur le tissage et le bobinage devenue le chapitre 1er du titre III, livre II, du Code du Travail, prescrit que :

Art. 33. — Tout fabricant, commissionnaire ou intermédiaire, qui livre des fils pour être tissés, est tenu d'inscrire, au moment de la livraison, sur un livret spécial appartenant à l'ouvrier et laissé entre ses mains :

1°. — Le poids et la longueur de la chaîne ;

2°. — Le poids de la trame et le nombre de fils de trame à introduire par unité de surface de tissu ;

3°. — La longueur et la largeur de la pièce à fabriquer ;

4°. — Le prix de façon, soit au kilogramme de matière travaillée, soit au mètre de longueur de cette même matière ».

Les règlements de Colbert ne contenaient pas de bases plus précises, mais celles-ci sont pour armer l'ouvrier contre la tromperie du patron. Dans les pays de tissage à domicile la chaîne ourdie donnée à tramer a mesuré jusqu'à 180 mètres au lieu de 100 et le patron essayait encore de mentir sur la trame dont il donnait moins que ce qui était nécessaire au nombre de coups de navettes exigé par centimètre ; l'ouvrier devait payer le fil compté manquant.

La pratique de rendre poids pour poids et de mesurer la longueur des chaînes abattit ces vieux abus.

Les mairies des villages de tisseurs, comme Avesnes-les-Aubert près Cambrai, installèrent le rouleau-mesureur, qui permet à l'ouvrier à domicile de connaître la longueur ourdie. Il ne pouvait auparavant la mesurer que sur le rouleau du patron dont la circonférence comptée pour un mètre, le dépassait de 5 à 10 %.

Dans les tissus et la bonneterie soie, la cliente n'est jamais invitée à choisir entre la soie naturelle et celle artificielle dont on fabrique des centaines de tonnes par an. La vente n'en est affichée par aucun grand magasin. Si on brûle un fil de vraie soie, il se forme à l'extrémité une petite boule grésillante, comme au flambage d'un crin. Les graisses contenues dans un textile animal se révèlent à l'incinération. Il est facile à l'acheteuse de mettre sous une allumette un cheveu pris sur sa tête et un fil pris dans son bas pour voir s'ils brûlent de la même manière. Le fil de soie artificielle étant textile végétal, extrait d'une pâte de bois, se consumera comme une feuille de papier à cigarette, en ne laissant qu'une fine cendre blanche.

Une autre manière de connaître la soie artificielle est de placer les brins élémentaires du fil dans de la cire et de trancher au rasoir pour examiner au microscope leur sphéricité. Le ver émet une sécretion d'une rondeur parfaite que les matrices de platine de la soie de cellulose, si précisément percées qu'elles soient, ne peuvent égaler. Un trou dans le métal ou la pierre précieuse paraît exact à l'œil nu, mais au microscope on en voit tous les défauts qui se reproduisent sur la circonférence du fil. Les fabricants n'ont encore rien trouvé contre cette preuve ni contre celle de la hernie en longueur que donne la variation de circonférence du fil, il augmente ou diminue d'épaisseur selon la traction de l'enroulement tandis que le brin de vraie soie reste égal du commencement à la fin du cocon.

Dans l'armurerie, les ordonnances royales furent toujours sévères à l'improbité du métier qui entraînait pour l'acheteur le risque de blessure ou de mort par l'éclatement de l'arme. Rien n'a régi la fabrication des tissus, plus strictement que ces textes de 1669 inspirés par Colbert, fils de drapiers rémois, habitué à tenir le compte-fils. Dans l'arquebuserie la législation en est encore en 1780 à écrire :

19 février

« De par le roy,

« Sur ce qui nous a été représenté que plusieurs marchands d'armes, ouvriers canonniers ou autres particuliers de la ville de Saint-Etienne, ont négligé de se conformer aux ordres et aux précautions prescrites par nos prédécesseurs, de n'expédier aucuns fusils ni pistolets sans que les canons n'aient été éprouvés...

« Il ne sera admis à l'épreuve aucun canon qu'il ne soit revêtu du nom, en toutes lettres, de l'ouvrier qui l'aura fabriqué ».

Ce contrôle au banc d'épreuves est toujours appliqué à Saint-Etienne. Chaque fabricant ne fait pas lui-même la preuve de sa qualité de fabrication, mais la demande à un Comité désigné par la Chambre de commerce et qui dispose du poinçon.

Ainsi on voit traditionnellement le sabotage s'exercer de la corporation contre le client, du patron contre l'ouvrier et les lois le poursuivent. Si on n'en connaît aucune contre le sabotage ouvrier envers le patron c'est qu'il a vraisemblablement été peu répandu dans l'histoire des métiers.

Ce temps où Colbert tançait si fortement le textile était l'époque de l'outil orné : rouets à colonnettes, métiers à tisser sculptés et luisants de beaux assemblages en cuivre comme on en voit encore chez les vieux rubaniers foréziens.

La mauvaise exécution du travail chez le tisseur qui met un fil de moins au centimètre pour mieux gagner

sa journée, chez le canonnier qui forge son tube trop vite et le fore irrégulièrement n'a pas l'intention de nuire. Ils accélèrent la besogne pour avoir de quoi manger en fin de journée. Ils ne s'attaquent pas à l'outillage. Les canuts lyonnais, noyant le métier Jacquard en 1804, n'ont pas non plus les mêmes intentions que les saboteurs contemporains. Ils accomplissent un geste fréquent dans l'histoire du travail : briser l'outil nouveau parce qu'il mettra des ouvriers en chômage.

La détérioration de la marchandise ou du matériel a été pratiquée aussi bien par les maîtres que les compagnons, les patrons que les ouvriers, mais toujours dans le but de gain ou de sauvegarde du prix du travail. Elle continue aujourd'hui par la tromperie sur la qualité et toute la législation sur les fraudes alimentaires n'est pas dirigée contre les ouvriers, de même que la machinerie des usines d'apprêt, dans le textile, n'est pas de leur invention.

Un patron qui blâme le sabotage ouvrier sera fournisseur d'huile de ricin mal épurée qui détériore les moteurs. Le vendeur d'acier donnera sa marchandise en demi-dur au lieu de dur s'il sait qu'on n'en vérifie pas la qualité et sa déloyauté fera tuer l'homme qui se fie à la solidité de la mécanique.

Envers les maisons qui éprouvent les matières au laboratoire de réception les fournisseurs sont beaucoup plus consciencieux. Le laboratoire ne vérifie pas tout, mais donne à craindre d'être désigné, il a un effet moral avant son action scientifique.

Pour l'ouvrier, abîmer la marchandise ou l'outillage était un déshonneur corporatif ; la maladresse de main entraînait la honte de l'homme de métier. Par la nouvelle psychologie de lutte dans le travail, détruire la machine, rendre les matières inutilisables est devenu une raison de fierté. Mal faire est un honneur. Dans ce sentiment nouveau est la rupture historique.

Le sabotage peut aller du tragique de la dynamite

jusqu'à l'hilarité comme dans la typographie, où le changement d'une lettre suffit à gâter une page. Des coquilles sont célèbres : celle du *Journal officiel* publiant le bulletin de santé de M. Thiers, et imprimant au lieu de : « le mieux persiste » ; « le vieux persiste ».

Ce livre de rituel de messe où on devait lire : « ici le prêtre ôte sa calotte », et qui portait « sa culotte. ». Un journal rendant compte d'un opéra, voulut blâmer le ténor en jugeant qu'il avait été « moins bon qu'à l'ordinaire. » Le typographe fit de cette critique une éloge en remplaçant le b par un c.

L'héroïsme de la destruction n'a pas été d'une pratique étendue. Ses plus notables faits en France sont pendant la grève des chemins de fer en 1910. L'organisation syndicale les désapprouvait en absolue sincérité. Ils étaient surtout préconisés par le journal *La Guerre Sociale*, de M. Gustave Hervé, qui sous la rubrique « Mam'zelle Cizaille » énumérait avec satisfaction le coupage des fils télégraphiques et des transmissions de signaux.

La révolte ouvrière frappant à coups de cailloux les vitres des usines, pillant les marchandises ou les incendiant n'est pas sabotage, mais la vieille émeute. A Armentières, en 1902 ; au Chambon-Feugerolles ; l'attaque n'a pas lieu que contre les choses du métier.

Entre la violence d'une foule qui lapide l'usine et l'action cachée d'un ouvrier qui paralyse la machinerie, la différence est la même qu'entre la cessation en masse du travail et la comédie de faire semblant de travailler, de limer sans appuyer la lime, de taper du marteau à côté du clou.

Par l'action désespérée du sabotage, la recherche de la justice pour la condition ouvrière a paru s'opposer à l'amour du métier puisqu'elle s'aidait de moyens capables de le détruire. La franche violence laissait à la revendication toute sa noblesse, la détérioration sournoise du travail la dégrade. Le sabotage est le renoncement à l'honneur

professionnel. Les responsabilités de cette déchéance ne seraient totalement du côté ouvrier que si l'on pouvait établir la preuve que la justice dans le prix du travail n'a jamais été reniée par ceux qui pouvaient la rendre. Le sabotage, très discouru, a été surtout théorique ; il n'en existe pour aucune corporation d'exemple de pratique unanime. Cette culture de l'incapacité professionnelle a été réduite et maîtrisée par la vieille force d'amour-propre des métiers et par le désir puissant en chaque homme d'avoir envers soi et les autres la satisfaction de bien faire ce qu'il fait.

Le terme de travail en conscience employé chez les typographes pour désigner le tarif à la journée opposé au tarif aux pièces exclut le sabotage même le plus atténué : celui du temps d'œuvre, où l'ouvrier laissant l'outillage intact ne gâche que les heures. Il importe à l'honneur corporatif que le travail en conscience ne disparaisse pas du métier.

D'obscurs ouvriers ont un amour-propre obstiné et la gloire de ce que font leurs mains : un pâtissier à la parole trop vive reçut congé pendant l'exécution d'une pièce pour noce. Il exigea du patron de ne partir qu'à travail achevé : « On ne dira pas que je n'étais pas capable de le faire. Un bon ouvrier qui s'en va finit ce qu'il a commencé et laisse tout propre derrière lui. »

La fierté au travail de cet homme de profession, humble en matières périssables, égalait celle de Klaus Lieb, ferronnier d'Ulm, qui voulut être enterré avec son enclume et son marteau sous le durable travail de forge dont il avait orné la cathédrale.

Il reste des métiers à risque de mort où qui hésite est tenu pour fainéant dans sa partie. Les illumineurs de fêtes publiques, poseurs de guirlandes de feu marchent sur des corniches de dix centimètres d'où la moindre malfaçon les ferait choir. Ils descendent du sommet de la tour Eiffel en tenant les poutres à bras. Quand ils changeaient les lampes du Grand Palais, ils passaient sur

les lorraines de soutien que leur poids ajouté à celui du lustre faisait osciller. Leur métier est, disent-ils, de casse-gueule et d'aller vivement là où il ne paraît pas possible d'aller. Il faut gazer le soir et que les ouvriers aient disparu du vertige des illuminations.

A l'Exposition de Gand de 1913, ils avaient à atteindre une place si difficile pour l'allumage qu'ils y restèrent tout le temps de la soirée inaugurale afin de ne pas rejouer la grande difficulté de remonter pour défaire les feux. Leur effrayante audace domina les illuminations.

Sur Strasbourg en fête, en novembre 1918, flottait le vertige du drapeau lié au paratonnerre de la flèche cathédrale, par un homme dont la bravoure de métier avait régné sur l'abîme ou planaient les oiseaux surpris.

LE TRAVAIL ET LA GUERRE Dans la nation provoquée en guerre, l'âme corporative a repris toute sa grandeur. L'amour du métier s'est révélé une des forces nécessaires à la Défense nationale. L'efficacité de l'armée dépendant de l'industrie, il a importé à la victoire que beaucoup d'ouvriers fassent probement leur besogne. Le vieux préjugé nobiliaire des hommes aux mains blanches contre les hommes aux mains noires ne tient plus. La prérogative de l'ancienne noblesse de donner son sang pour la France revient à tout citoyen. La puissance du combattant est assurée par la production de l'ouvrier aux engins de guerre. Il n'y a plus eu pour le salut de la nation que deux imprescriptibles nécessités : se battre ou travailler.

Le travail déconsidéré, voué au dédain social, est soudainement mis à son juste rang. La guerre a montré vraiment ce qui est utile, ce dont on peut se passer, et quelle est dans une nation en alarme la valeur de l'habileté professionnelle.

Pendant cette lutte à coup d'usines, où chaque armée a asséné sur l'autre l'industrie de son pays, la conscience

corporative française a agi avec une énergie géante. Dans une France qui, ayant calculé son effort militaire, avait complètement omis de calculer l'effort industriel parallèle, chaque métier dut se sauver lui-même pour sauver le pays. En deux jours tout le travail fut mis en désordre par l'appel aux armes. Le personnel le plus efficace était pris par l'armée. On devint contremaître en vingt-quatre heures comme capitaine en pleine bataille. L'effort accompli pour que le travail continue dut être recommencé à l'appel des classes successives qui enlevaient les hommes mis au rang des premiers spécialistes. Ne gardant aucune trace de la corrosion du sabotage, surgit le vieil héroïsme corporatif. La raillerie contre la mauvaise utilisation des capacités fut un hommage à la valeur professionnelle. Quand l'armée commença de renvoyer des hommes aux usines une réprobation puissante agit dans les métiers contre les intrus incapables. Les praticiens les rejetaient aux dernières besognes et leur infligeaient par le sarcasme le châtiment de leur prétention. La valeur corporative se montra dans la quantité et la qualité du travail et dans la volonté de le maintenir malgré tous les risques. Des usines ont travaillé sous les obus allemands. Les grandes batailles d'autrefois se sont livrées sur des espaces libres où les armées piétinaient les champs et ruinaient surtout l'agriculture. La guerre de 1914-1919, a eu cette conduite inattendue dans l'histoire des combats de s'étendre dans un pays industriel. Des usines comme la sucrerie de Souchez resteront des lieux historiques ainsi qu'en 1815 la ferme d'Hougoumont, bâtiment agricole. Le sort des combats a tranché en deux la région usinière. Les artilleries se sont répondues par-dessus les hautes cheminées qui continuaient de fumer. La résistance de l'ouvrière dans son métier est égale à celle du soldat dans la tranchée. En des lieux de travail le côté vers la bataille a été garni de sacs de terre. L'usine-forteresse a abrité toute l'âme corporative de la France. Dans cette guerre

où les armées ont reculé quand l'industrie était derrière elles insuffisante, chaque ouvrier aura fait une part de la grande victoire.

Beaucoup de formes du travail moderne donnent à l'ouvrier le dégoût. Ne trouvant plus dans son œuvre aucune joie, il attend son contentement de la fin de la journée. Il n'est heureux que hors de l'usine. Contre les métiers actuels du bâtiment s'élève l'exemple écrasant des constructeurs de cathédrales qui mettaient leur âme dans leurs mains et, ne travaillant pas seulement pour le salaire des moines ou des donateurs, imprégnaient leur œuvre de sentimentalité.

La guerre a ressuscité cette mystique des mains. Dans les métiers les plus mécanisés pour la fabrication d'engins d'artillerie, où la division parcellaire oblige l'ouvrier à répliquer un geste identique, la conscience professionnelle n'est pas restée par cette monotonie physique dans l'assoupissement. La vigilance nécessaire à un travail où le défaut peut déterminer l'accident mortel pour le soldat a rendu l'ouvrier soigneux d'être infaillible. A un atelier de vérification de fusées une ouvrière mise à pied huit jours pour inattention fut encore privée par ses camarades de l'honneur de trinquer au vin blanc. Elles lui dirent : « Ça t'apprendra à être sérieuse. On est Défense Nationale ». A une grande forge d'obus de 155, la journée des hommes passa d'un seul élan pendant la bataille de Verdun à 18 heures et à une telle allure que la proportion des malades et exténués, sans aucun simulateur, atteignit 11 %.

L'usine de guerre a redonné au travail une signification spirituelle. Quel que soit le désir du juste salaire, autre chose animait l'homme : l'aide à la Patrie. L'imagier des cathédrales gagnait par ses outils sa vie temporelle mais aussi sauvait son âme. Ses mains servaient sa foi. Comme lui, l'ouvrier aux obus, l'ouvrière aux fusées ont mis dans leur œuvre de l'éternité. Des femmes fabriquant des grenades écrivaient au Contrôle : « Atten-

tion ; dans cet atelier des pièces loupées passent. Ça fera des accidents. »

De leur probité professionnelle, elles contrarient énergiquement leur intérêt. Leur amour de ne faire que bien est plus qu'un amour du travail. Comme au delà de l'image de pierre, le sculpteur des églises voyait la gloire de Dieu, au delà du fer qu'elles ouvragent, les mécaniciennes de guerre ont vu le destin de la France.

Faire sa bonne journée ne suffit plus. Il faut achever tout ce qui est à faire. Un ralentissement des mains trahirait l'Armée. L'ouvrier lui doit le don total de ses forces. Il est voué à elle. Au-dessus de l'amour du métier qui ne l'obligerait qu'à bien faire est la solidarité avec le combattant qui lui commande d'épuiser sa vigueur. L'effort ouvrier est sur le même plan de nécessité que l'effort militaire, mais il lui cède en l'honneur car le soldat est soumis au risque régulier de mort, l'ouvrier n'y est qu'au risque accidentel. Le péril pour le guerrier diminue d'autant que derrière lui l'effort usinier augmente. L'égalité en honneur ne se peut que par l'intensité du travail ouvrier. Plus il outille le soldat et protège sa vie par l'armement, plus il augmente la peine du métier et diminue celle de l'Armée. La grandeur du soldat est par le risque, celle de l'ouvrier est par l'effort. L'âme du travail élève la tension des hommes au-dessus de la fatigue. Elle leur est insensible. Par eux, capables d'exténuation, le métier retrouve sa grandeur qu'on croyait perdue. Les hommes y supportent ce qu'aucun gain ne leur ferait paraître aimable. Il s'est créé en deux ans de guerre une organisation de travail et, avec l'addition des femmes, une composition de personnel comme la France semblait n'en pouvoir atteindre qu'en cinquante ans. Dans des ateliers nouveaux où des rangées d'ouvrières baissent la tête sur l'ouvrage, pas une ne lève le front vers le visiteur. Contentes de ferveur, elles sont enfouies, précipitées dans leur besogne. Ce qui avait disparu du

métier y agit de nouveau puissamment. L'homme croit en son travail. Par les fabrications de guerre, une rénovation de la vie spirituelle corporative est accomplie. Cette époque qui n'a pas été révolutionnaire par choc des revendications anciennes sur l'ordre critiqué, est déjà révolutionnée. L'entrée des femmes dans les industries mécaniques, la mystique manuelle, commencent une ère nouvelle. L'équité sociale à quoi l'âme ouvrière pensait fervemment, est dominée par la fureur de sauver à la France sa place équitable. Le soldat peut subir l'injustice des récompenses, l'humeur du chef, mais il fait son métier de soldat et en répond à sa conscience contente car un Destin qu'il sent invincible le précipite avec qui l'aime ou le méconnaît, Injustice ou Justice, tous mêlés vers le salut national où est contenu le salut du peuple.

La même âme qui anime le combat éminent dans l'énergie humaine commande le métier. Le travail retrouve une noblesse dont il désespérait.

Les forgeurs de piques de 1792 n'auront point retenti dans l'Histoire comme les tourneuses d'obus de 1915. A aucun moment de l'humanité, la technique des métiers n'a rassemblé tant de moyens de meurtre. A la récapitulation de toutes les forces de la flamme et du fer, depuis le couteau et la torche s'ajoutent la grenade à main lancée à quinze pas et la tonne d'explosif projetée à trente-cinq kilomètres. La guerre, fouettant l'industrie, a fait accomplir plus de progrès d'outillage qu'un demi-siècle de paix. Les fondeurs de canons de la Grande-Armée n'ont pas laissé leur nom dans l'épopée. Le geste militaire seul est apparent à l'Arc de triomphe de l'Etoile, sceau de granit au bas de quinze ans d'histoire. L'alignement des poitrines triomphales masque le travail de guerre. La grande pierre d'héroïsme ne porte le dessin d'aucun outil. Le faisceau de piques en réserve derrière la Marseillaise vocifératrice n'est pas étreint des bras d'un forgeur. Aucune trace de

l'ouvrier n'est visible dans la gloire monumentale. Epoque d'un grand effort si différent du nôtre. La marche du soldat et son attaque accomplissaient le destin des peuples. Aujourd'hui il se décide par l'union du soldat et de l'ouvrier. Que le travailleur manque au métier et le soldat démuni tombe. Décisif dans l'Histoire apparaît le Travail.

Les guerres antérieures valaient au soldat les acclamations ; celle-ci lui mérite le pieux silence et que la foule soit trop émue pour parler. Si malgré tant de tombes, tant de rangs de soldats restent pour le geste rituel du défilé sous l'Arc de pierre, c'est que l'usine de guerre a posé devant eux le bouclier de son travail.

Hurlement silencieux de la Marseillaise de pierre sur l'Arc qui couve les marches triomphales :

Aux Armes, citoyens !

Le travail donne à cette parole un sens nouveau : A la fabrication des armes ! Soldats, ouvriers, enfants de la Patrie, ses égaux serviteurs, mais les soldats premiers en mérite car ils sont face à la rage ennemie aux bras brisés par l'effort de l'usine.

Le Travail a eu cette grandeur d'éteindre pendant la lutte les revendications de ses droits, d'intégrer sa force révolutionnaire à la force nationale, au moment où chacun de ses gestes épaississait le rempart de fer et de feu devant les frères au combat.

L'Arc de Triomphe militaire, pierre tombale posée sur la masse des héros inconnus s'ouvre, porte de la gloire guerrière, vers la foule du Passé, impétueuse et parée ; manœuvrière et chantante, sans un choc d'outil distinct dans celui des sabres. Du Présent monte vers lui le peuple soldat-ouvrier.

Dans les temps de l'autre côté de l'Arc ; la grande Armée, l'armée de la grandeur militaire. Dans les temps qui s'accomplissent : la sublime Armée, l'Armée de l'âme et de l'esprit français et tout le Travail de la France.

Le Passé a dédié les arches aux activités éminentes de

la guerre : Infanterie, Artillerie, Cavalerie, Marine. Le Présent doit ajouter à la grande pierre : Armement et Munitions.

Ce travail français qu'il faut toujours organiser dans l'urgence, la guerre a montré son agilité, calculé sa vigueur totale. Victorieux, il aura par le péril appris les possibilités de son triomphe dans la paix. Tout ce qu'il devait faire, il l'a fait. Il le continuera. Enseignée par l'effort qui la dressa active du premier fusil au dernier marteau, la nation a compris qu'elle était capable de dévorer par le canon l'ennemi insensé et de tirer du travail une triomphale fortune. De sa puissance de guerre, sortira sa puissance de paix. La France a été contrainte à une expérience qui l'a révélée à elle-même. Elle saura faire durer sa force en maintenant à l'industrie la puissance inventée pour la bataille. Son organisation de victoire créera son rang industriel. Que de la même âme elle compose la paix comme elle a composé la guerre. Toute victoire est en elle. De la France, pays guerrier, surgira la France, pays ouvrier.

OUVRIERS ÉTRANGERS

Le recrutement d'une suffisante main-d'œuvre, notre plus urgente nécessité après la défense du territoire, a conduit à l'emploi des nègres, des Chinois. Cet usage serait paralysé par le trouble social si les Africains, les Asiatiques pouvaient être pris comme un moyen de mater l'esprit ouvrier de France et si le juste prix du travail était écarté par l'emploi préféré d'hommes serviles.

L'enquête faite de 1905 à 1908, par le *Board of Trade*, sur le coût de la vie et le taux des salaires en Angleterre, France et Allemagne, a conclu que les salaires sont inférieurs de 25 % en France et de 17 % en Allemagne aux salaires anglais ; la durée du travail étant en France de 13 à 23 % et en Allemagne de 8 à 12 % plus élevée qu'en Angleterre. Le salaire, par heure, de l'ouvrier français représente 64 % du salaire anglais correspondant. La France comparée à l'Angleterre et à l'Allemagne est le pays qui rétribue le moins le travail et où le coût de la vie du travailleur est le plus élevé. L'ouvrier anglais, voulant consommer les mêmes qualités et quantités de nourriture, dépenserait en France 18 % et en Allemagne 15 % de plus qu'en Angleterre.

La logique déduirait de cette statistique l'expatriation massive des ouvriers français et une immigration nulle d'ouvriers étrangers en France, pays de bas salaire et de vie chère. Or, ne sortent régulièrement de France que des ouvriers de métiers à notoriété mondiale, pour qui le déplacement est un usage ancien : cuisiniers, pâtissiers, coiffeurs. La différence de salaire avec l'étranger est alors bien plus élevée que celle donnée par le *Board of Trade* pour la moyenne des ouvriers français. Des travailleurs étrangers viennent en France en grand nombre, mais insuffisant. L'industrie n'a pas pu se procurer par le recrutement hors frontières des effectifs copieux. L'Allemagne attirait beaucoup plus que nous la main-d'œuvre italienne. Toute la migration ouvrière ne se fait pas exclusivement pour différence de salaire. La proximité du travail y importe. Une zone frontière est toujours approvisionnée d'hommes par la race voisine ; au sud de la France : les Italiens, les Espagnols ; au nord les Belges. Il y a des migrations quotidiennes d'ouvriers travaillant en France, se nourrissant et se logeant dans leur pays natal. Le personnel des usines de Comines, Halluin, Tourcoing, passe, chaque jour, aux heures de repas ou aux fins de journée, la frontière à pied et par trains ouvriers. A Comines, des usines chevauchant les deux pays sont mi-belges, mi-françaises. Fréquemment le trajet du lieu de travail au domicile de l'ouvrier est de quelques centaines de mètres sur territoire étranger. Aux frontières d'Italie, d'Espagne, la migration est hebdomadaire. L'ouvrier retourne le samedi chez lui et en revient le lundi. Un homme de Vintimille économisait plus à travailler pour 5 francs par jour au port de Nice que pour 8 francs à Anvers. Ces courants de migrations quotidiennes et hebdomadaires sont tracés par les lignes de transport, et s'étendent dans les pays bien outillés en réseau ferré jusqu'à 40 kilomètres pour le retour chaque jour, et à

300 ou 400 kilomètres pour le retour chaque semaine ou chaque quinzaine.

La proportion seule du salaire n'est décisive que dans la migration annuelle ; celle des Italiens en Argentine, en Allemagne, en Lorraine française ; des Belges en Amérique du nord. La France en est justement au point où le salaire va seul décider l'augmentation du nombre des ouvriers étrangers. Les migrations quotidiennes et hebdomadaires dont elle profitait sur ses frontières n'augmenteront pas. Il lui faut maintenant accroître les migrations annuelles ou définitives pour tout son territoire. L'industrie française voudra-t-elle en conservant sa parcimonie, ne recruter à l'étranger que des éléments de dernier choix ? Si elle désire que les Italiens viennent faire son travail avant celui de l'Allemagne, elle doit les payer mieux, elle première. L'arrivée des étrangers ne peut augmenter que par la hausse du prix du travail et notre réputation de générosité. La nation qui paie largement et où le salaire quotidien est fort au-dessus du coût de la vie a de l'attrait pour le migrateur. L'étranger s'expatrie non pour se nourrir mieux qu'au pays natal, mais y revenir enrichi. Le Piémontais ne se déplacera pas pour manger autre chose que la polenta, le pain à l'huile, des tomates et de l'ail. Gagner 10 francs par jour comme manœuvre en France et devoir les dépenser pour vivre même mieux ne satisfait pas son désir. Il veut le pays où travaillant on économise, et non celui où il faut pour subsister perdre ce qu'on gagne.

Le Marocain, chez lui, suce des olives, mâche des figues et s'en contente. Venant travailler dur en France, il devra se nourrir fortement contre le climat froid ou périr. Mais il recherche moins de manger le beefsteak aux pommes frites que de gagner promptement de quoi acheter dans son village une vache et une femme. Quand l'étranger obéit à l'appel d'une industrie, il est certain que le salaire donné permet l'économie. Les ouvriers

français doivent souhaiter que la France devienne capable d'attirer l'élite de la main-d'œuvre mondiale.

Présenter aux étrangers la besogne par le mauvais bout et trouver joie à les voir réussir mal n'est pas une heureuse politique entre camarades d'atelier. Il faut ou les accepter et se placer avec eux au cœur même du travail ou avoir l'énergie de rendre leur présence inutile par la taylorisation des ouvriers français.

Les vieilles forces du conservatisme corporatif qui portaient l'affection des hommes sur l'outil ancien devront vivement achever de mourir pour diminuer l'arrivée des bras étrangers. Certaines corporations, soumises à l'impérialisme de la Routine, haïssaient encore le mécanisme perfectionné parce qu'il réduisait l'effectif des mains employées mais elles doivent maintenant le demander et l'inscrire dans leurs revendications.

Les syndicats textiles du Nord ont eu pour les toiles fil la formule : un homme un métier. La surveillance de deux navettes par un tisseur n'était consentie que pour le métis : ensouple lin, canette coton ou une matière par métier dont un seul à toile fil.

Les syndicats textiles ont aujourd'hui pour devoir de réclamer le plus grand nombre possible d'ensouples par tisseur, cesser la récrimination contre l'automatisme des Northropp, exiger la mécanisation la plus scientifique des usines ou y accepter probablement les Chinois, gens habiles au travail des étoffes. Les verriers utiliseront le soufflage à air comprimé, tant détesté par eux, ou subiront aussi les Asiatiques déjà appelés à la verrerie de Puy-Guillaume. L'esprit nouveau courbera ce qui reste de patrons routiniers qui estiment encore qu'il faut ne renouveler les machines qu'à bout d'usage et n'accorder à l'ouvrier que le plus petit salaire. Parcimonieux et soigneux ils emploient pour leurs chaudières, leur outillage, l'eau la plus pure, l'huile de meilleure qualité. Ils ne donnent pas au personnel la même sollici-

tude car l'ouvrier ne représente pas un débours amortissable. On ne le comptabilise pas en débit comme la machine achetée. S'il meurt, son remplaçant n'est pas facturé sur traite à trois mois ; on en prend un à salaire plus bas si c'est possible, comme débutant ; tandis que la machine cassée n'est renouvelable qu'en livrant du capital. Aussi les assurances contre les accidents aux chaudières et machines existaient bien avant la loi de 1898 sur les accidents aux ouvriers.

L'intérêt du patron est maintenant de veiller à la conservation du travailleur devenu plus rare que la machine et l'ouvrier ne pourra trouver le haut salaire que par une production augmentée.

Pour parvenir à une mécanisation qui permette d'employer aussi peu de mains que possible, une collaboration entre tous les industriel d'une même spécialité serait heureuse. Le particularisme français continuera-t-il à pratiquer le secret des usines, au lieu de mettre en commun les expériences pour le meilleur succès de l'intérêt national ?

Les chefs de maison s'interdisent le constat de leurs procédés de travail, cependant une économie de main-d'œuvre dans une maison sert à toutes puisqu'elle libère des travailleurs dont le déficit affecte l'industrie entière. Les patrons ont un intérêt commun à s'avertir des innovations par lesquelles ils réussissent à garder le moindre personnel.

L'industrie française, de mœurs casanières mais d'une considérable ingéniosité et éprise du travail bien fini, connaîtrait ainsi le résultat d'expériences que les ressources privées ne permettent pas à chacun et la force productrice générale s'en trouverait accrue.

Verrons-nous, selon les nécessités, l'arrivée des étrangers dans tous les métiers de France ou bien en peupleront-ils exclusivement certains comme ils faisaient avant la guerre ? L'Hôtellerie n'était plus une profession de recrutement français mais européen ; elle

employait des Italiens, des Allemands, des Suisses. L'industrie minière prenait ses travailleurs dans toute l'Europe et en Afrique.

Le patron français est maintenant obligé de connaître les qualités ouvrières de toutes les races qu'il appelle au travail, afin d'utiliser les hommes dans le meilleur sens de la force qu'ils apportent. L'Africain sensible à l'intempérie, diminue son activité par temps humide ; il économise tant qu'il peut sur sa nourriture. Là où une cantine a été établie pour donner aux Marocains une suffisante alimentation au prix de deux francs par jour, ils préfèrent se nourrir à moins de frais et plus mal et se réduisent à des conditions physiques qui font d'eux des travailleurs débiles.

Etre payés pour ne réaliser que les conditions de vie nécessaires à l'effort leur est insupportable. Ils se condamnent à l'inanition pour tirer de leur présence en France un gain d'argent et deviennent ouvriers sans vigueur.

Au tissage roumain de Piterti, monté par des Français du Nord, les tisserandes donnaient un rendement très inférieur à celui des ouvrières de même catégorie en France. La direction vit que les femmes roumaines se nourrissant très pauvrement de poisson salé, et brusquement soumises à une industrie leur demandant une dépense physique qu'elles n'étaient pas habituées à fournir, manquaient de force. Elles ne se seraient pas décidées elles-mêmes à s'alimenter mieux en prélevant sur leur salaire. On les nourrit en leur donnant pour un prix égal à celui du poisson salé, de la viande. Leur rendement augmenta aussitôt et elles conduisent maintenant deux métiers fil, ce que ne font pas les tisserands d'Armentières.

Il faut faire manger suffisamment l'immigrant en France au même prix où il assurait à son lieu d'origine sa maigre subsistance. Il veut savoir ce qu'il gagne étant défrayé. Le contrat de travail doit être établi

comme dans l'agriculture, l'alimentation, la marine, l'industrie hôtelière : nourriture et logement compris.

La meilleure publicité pour attirer les immigrants est faite par leur contentement dit aux compatriotes. Ecrivant au pays qu'ils amassent de l'argent ou y retournant pour le montrer, ils déterminent les laborieux à venir chercher le même succès.

Des filatures de lin de Lille envoyaient le samedi au centre linier de Gand celles de leurs fileuses qui en étaient originaires et choisies parmi les plus satisfaites du métier et les mieux vêtues. Elles revenaient toujours le lundi avec plusieurs camarades.

Il importe que les recruteurs perdent l'habitude de trop promettre et plus que le meilleur salaire français. Cela crée une population dupée par le mirage. Les embaucheurs emmènent toutes mains pour augmenter leur prime.

Les individus poursuivis par les lois suivent aisément qui leur offre l'expatriation rétribuée ; à eux se joignent les fantaisistes amateurs de voyages gratuits. Si des hommes éprouvés par la misère ou peu capable de sociabilité conviennent aux migrations en pays vierges, comme celles qui alimentèrent l'Amérique, ils ne sont pas souhaitables dans une société achevée où les tares particulières n'ont point pour atténuer leurs effets la détente dans les terres neuves.

La France parvenue, par l'usure de la guerre, à la faiblesse physique, ne doit admettre que des éléments toniques. L'Amérique, arrivée à un suffisant peuplement, édicta une législation sévère contre les indésirables et elle l'applique avec une rigueur à imiter par la France qui ne doit pas devenir un entrepôt de déchets sociaux.

Le recrutement exclusif des individus mâles étrangers est le moins bon procédé pour parvenir à la valeur du personnel. Appeler la famille entière et la loger, l'enraciner, vaut mieux. L'embauchage entraîne alors la

construction locative et la stabilité du personnel devient fonction du cube de maçonnerie.

Amener en France la famille étrangère entière donnerait au travail un recrutement permanent, qui se perpétuant de lui-même, ferait cesser le besoin de l'appel constant et fournirait des assimilés au lieu du passage ininterrompu de nomades non adaptés qui obligent à user une force considérable pour leur éducation sociale et corporative.

Le système des familles ou des colonies était pratiqué par les Allemands. Les filatures de Leipzig recrutaient en Italie par villages entiers dont elles emmenaient toute la population avec son prêtre qui trouvait au lieu de travail une église entourée des maisons nécessaires aux émigrés.

En France, l'immigration familiale existait dans l'arrondissement de Briey qui contenait 40.000 Italiens.

Il nous manque des organes corporatifs de recrutement mondial. La Métallurgie, le Textile, la Verrerie, devraient rechercher quelles sont les zônes à population dense pouvant fournir des éléments faciles à adapter aux conditions techniques de chaque métier, quelle est la race du monde la mieux capable de travailler au feu, à l'intempérie, aux frigorifiques.

Nous connaissons des capacités d'Européens : le Viennois boulanger ; l'Anglais mécanicien ; l'Italien maçon et mineur ; le Belge, le Polonais, ouvriers agricoles. Qui, pris hors d'Europe, sera le meilleur homme aux laminoirs, aux échafaudages, aux ouvreaux ou aux allandiers ? Avant le resserrement de l'individu à un geste, étudions l'adaptation de l'homme total aux conditions générales du métier : à son atmosphère, à sa température, à la climatologie des lieux du travail.

La Monarchie a utilisé pour la victoire militaire le soldat suisse, allemand, espagnol. La Démocratie cherche pour la victoire industrielle l'ouvrier non français. Aurons-nous une légion étrangère de la Confédé-

ration générale du travail ? Les troupes noires de l'industrie ?

La France est à un grave moment de l'histoire corporative. Comment le vieil esprit des métiers hostile aux outillages nouveaux et qui faisait jeter autrefois les mécaniques Jacquart dans le Rhône, va-t-il agir devant cette innovation de personnel Elle est réductible encore si l'industrie utilise abondamment les femmes. Nous en sommes à choisir : la Française ou le Chinois.

OUVRIÈRES FRANÇAISES Les besognes les plus rudes et les plus sales exercées par les femmes avant la guerre étaient dans la filature de lin et la verrerie. Les fileuses de lin travaillant dans une atmosphère au degré hygrométrique de 80 % et à température moyenne de 30° C. ont un métier jugé par elles-mêmes, malgré l'habitude, très pénible, puisqu'elles lui refusent leurs enfants. Soumises à la chaleur, l'humidité et la buée permanentes, les femmes vêtues d'une chemise et d'un jupon, nu-pieds sur le ciment visqueux par les projections de gouttelettes des broches et la chute des déchets, vivent dans un marais tiède et y devenaient, disait-on, « pédauques », pattes d'oie. Les excroissances d'épiderme entre leurs orteils pouvaient se développer assez pour les palmer. Il semble qu'il y ait eu là une légende établie sur des faits rares constatés sans précision dans les anciennes filatures de lin où, aux effets de la technique crasseuse d'avant les lois sur le travail, des fileuses ajoutaient la malpropreté personnelle. Après tout l'assainissement possible pour cette industrie et la maladie des « pédauques » reconnue aujourd'hui inexistante, ce métier reste encore un des

plus durs exercés par la femme. On ne peut s'y passer de chaleur et d'eau ; ce qui est nécessaire pour bien filer est détériorant pour le corps humain que ce perpétuel bain de vapeur anémie.

Ici est un exemple certain du malheur physique imposé à l'ouvrier par l'évolution d'un procédé de travail. Les métiers à filer sur broches donnent la reproduction mécanique du geste de l'ancienne quenouilleuse qui tournait entre le pouce et l'index mouillés la fibre de lin. Les broches d'un métier sont autant de quenouilles et la salive est aujourd'hui remplacée par l'eau chaude des bacs où le fil passe rapidement. Pour maintenir la fibre dans la tiédeur que lui donnait la main humectée, on doit enclore tout le métier et la fileuse dans la mouille.

Après voir la femme en filature de lin, il faut la suivre en verrerie où le personnel manquait déjà tellement avant la guerre. Aux temps de facilité générale d'embauchage par pénurie d'ouvriers, la main-d'œuvre fuit d'abord les métiers les plus ardus et les plus sales. La verrerie, privée d'hommes et d'enfants mâles, en est venue à utiliser les filles pour le portage. Elles s'activent méthodiquement au pas très accéléré entre les places de soufflage et les fours à recuire. Ce métier de plein feu et de grand remuement abîme les adolescentes. Aller au carreau des mines trier le charbon est moins usant et leur corps sous la crasse noire du poussier peut garder sa force. La guerre a déterminé l'arrivée de la femme à d'autres durs métiers ; elle s'est trouvée dans l'industrie des métaux face à deux techniques : la métallurgie, œuvre de grand feu que la main féminine n'avait pas encore touchée ; la mécanique comportant une grande partie de finissage à froid et où elle pouvait entreprendre des besognes analogues à celle qu'elle pratiquait déjà dans l'emboutissage de la fourniture de parapluies, l'appareillage électrique, le brunissage de la bijouterie.

La femme est entrée dans presque toutes les phases

de ces deux techniques, des travaux torrides de la grande forge, aussi pénibles que ceux de la filature de lin et de la verrerie, aux ouvrages les plus ajustés de mécanique : pièces de fusée et appareils de visée, engins d'une précision d'horlogerie où la ténacité du regard et l'habileté de la main comptent plus que la force du bras. La femme n'a pas inventé son courage pour la guerre ; elle l'a continué. Exerçant déjà des besognes allant sur tout le clavier de l'effort humain, elle est entrée avec cette souplesse exercée dans les métaux de guerre. Rude forgeronne d'acier rouge, attentive vérificatrice des plus fins organes d'artillerie, robuste s'il le faut, ou délicate et sûre elle a montré la totalité de son immense et subtile force.

La mêlée ordonnée des femmes et du métal rouge, spectacle nouveau dans le travail humain, a été vue aux grandes forges où les ouvrières commandaient les petits pilons pneumatiques et les fortes presses hydrauliques des emboutisseuses pour obus.

L'ancien travail de frappe au pilon, œuvre de chocs sur le métal chauffé, aurait mal convenu à la femme, mais le procédé plus récent de la presse qui agit d'une seule poussée et permet le modelage par pression de l'acier rouge lui est possible. Elle n'a pas à supporter le grand bruit, l'ébranlement du coup et l'éclaboussement d'étincelles. Il ne reste que la haute température. La forgeronne commande une force lente et irrésistible qui ne redouble pas son geste comme un marteau. Autour d'elle le travail à grand feu pose tous ses vigoureux spectacles. Les convertisseurs projettent haut une ruée d'étoiles. Sur ce fond rouge et noir du plus puissant métier des hommes les femmes cyclopéennes ont sué toute leur fatigue.

Le corps épais d'un hercule humain paraît débile sous la puissance de cet outillage. Depuis le haut fourneau jusqu'au laminoir, toute la fusion et le maniement des gros lingots restent aux mains

des mâles. L'œuvre des femmes leur succède quand la billette débitée est de moindre poids. Elles nouent sur leur tête un mouchoir qui garantit les cheveux du poussier de flamme et de fer mais le placent assez reculé pour laisser les frisettes apparentes. Dans quelque métier que fasse la femme et le plus dur, aucune peine ne la fait désespérer de séduire. L'instinct de la beauté est en elle invincible et ici même où la nécessité et la stupidité sociales de désexuer la femelle pour tirer d'elle sa seule force de travail, tendent au dessèchement de la race, la femme conserve dans l'éreintement du métier les débris de sa beauté et s'obstine à sourire pour le salut d'un monde qui se perd en l'exténuant.

Aucun atelier poussiéreux, torride ou puant n'a jamais vaincu le désir chez la femme de rester femme. Pauvre corps épuisé par la machine, chair suante, chauffée, blémie, elle sourit. Elle accomplit cette double et terrible fonction : travailler autant qu'un homme et cependant se maintenir femme : sauver la douceur du Monde et l'éternité de la race.

Filles des mines masquées du poussier où luisent les yeux de seize ans ; fileuses de lin aux pieds bouillis mais un ruban dans leurs cheveux mouillés ; verrières dont la course ne défait pas le chignon serré ; forgeronnes frisées, il leur faut ajouter à la peine du métier la peine de vouloir rester attrayantes.

Cette fille un peu pâle dont le sein porte le soir une rose est l'ouvrière de plein feu démasquée de la crasse du travail.

La femme a empoigné des besognes de manœuvre : elle gerbe les gueuses, décharge les briques réfractaires pour la réfection des fours. Dans la technique à froid du métal venu de la forge, elle n'a pas la fatigue de la haute température, mais son attention est plus active. Forgeronne aux gros travaux elle est moins tendue vers sa besogne massive ; mécanicienne son regard s'use plus que son corps et cette œuvre est mieux dans l'ha-

bitude de son sexe. De la machine de la couturière ou du clavier de la dactylographe au tour de la mécanicienne, la femme doit peu varier, et il y a plus de fatigue à coudre à la pédale du drap de troupe qu'à usiner du 75 sur tour d'un mètre entre pointes. Guider l'ourlet exactement sous l'aiguille ou suivre sur le métal l'attaque de l'outil et calibrer la pièce demande le même exercice à l'attention. La femme est passée de plain-pied de ses vieux métiers à cet usinage de l'acier ; elle faisait, avant d'y venir, de plus dures besognes ; il n'y a pas eu par le tournage des métaux allonge d'emprise sur sa peine. Vivement elle y a été aussi habile que l'homme et souvent plus. A un atelier de gaine-relais une ouvrière parvint en quinze jours à la production moyenne, tarif aux pièces. Elle demanda si on lui paierait au même prix tout ce qu'elle ferait. On le lui promit. Elle atteignit en six semaines une production double de celle des hommes, prouvant ainsi sa grande habileté manuelle et le goût de se désolidariser. Elle poursuivait son gain sans égard aux précautions corporatives prises par crainte qu'une course au travail ne détermine une diminution du salaire. Cette prudence pouvait être regrettable mais on la pratiquait par consentement unanime. La femme s'y soustrayait brusquement, libertaire contre la collectivité, orgueilleuse dans cet esprit de chacun pour soi qui contrarie l'union syndicale dans les métiers féminins et amène la plumassière du Sentier à dire à l'entrepreneuse qui lui refuse du travail : Donnez-m'en plutôt qu'à cette autre, je le ferai un sou moins cher.

D'abord il a fallu que le contremaître calcule le pas et fixe l'outil sur le tour des femmes. Elles ne savaient se servir que de la machine préparée.

On doit tout le temps, disaient les chefs d'équipe, être derrière elles.

Mais vite ont été nombreuses celles qui se passaient

d'eux et réglaient seules leur mécanique à tailler le fer comme elles se suffisaient à changer le point de la Singer à coudre ou la marge de l'Underwood à écrire.

Dans les travaux du fer au feu, la femme tenue loin des coulées et des billettes de 600 kilos limite son invasion du travail, mais aux besognes d'usinage où le métal prend sous l'outil précis le poli d'un miroir il lui est possible de conquérir totalement l'atelier. On s'applique à supprimer pour elle le port des fardeaux. Même de petits patrons corrigent leur outillage pour y établir en permanence le travail féminin et qu'il se suffise. L'emploi de la femme crée une grande recherche mécanique. De la vieille usine aménagée pour l'homme, où il a d'abord fallu qu'elle s'adapte, elle passe à l'usine nouvelle entièrement adaptée à elle. Ses bras n'y lèveront plus la pièce à tourner, amenée entre pointes par les transporteurs suspendus et repris par eux à achèvement.

On avait pensé qu'il resterait à se méfier, dans des travaux d'exact calibrage, de son inattention, mais l'œil de cette brodeuse est plus fin que celui de l'homme et de petits engins d'artillerie sont faits entièrement par elle. L'examen de la fusée d'obus exige une attention forte et constante. Aucun défaut n'est tolérable. La vérificatrice doit trouver ceux que la fabrication y a laissés. Ce délicat travail est, pour l'utilisation de la femme, exactement à l'opposé du travail de forge, l'ouvrière n'y emploie que son regard et le bout de ses doigts. Les longues tables où des fleurs sont dans des verres à boire, portent en ordre parfait l'étalage brillant des pièces de cuivre dont le moindre défaut peut empêcher l'éclatement de l'obus ou le provoquer dans la pièce. Les femmes s'assurent que chaque partie est irréprochable et de calibre exact. Elles les insèrent dans de délicates jauges de fer. On ne fait pas ce travail à la loupe, de crainte d'y refuser tout par le grossissement des éraflures imperceptibles prises pour des défauts intolé-

rables. Le regard nu, insistant, doit suffire et trouver le moindre coup d'outil. La fatigue des yeux est grande. Tout ce travail se fait de jour, par danger de lassitude aux heures habituées au sommeil.

Sur 80.000 fusées traitées dans un atelier de 844 femmes la surveillance a constaté trois mauvaises vérifications dont à contre-examen une seule a été maintenue. Dans cette masse d'attention délicate le manque au métier est réduit à 1 sur 80.000 pour une journée prise au hasard de la visite. Certaines fois il est à 0.

La femme dispose d'une puissance énorme de vigilance et la plus fine. Les ancestrales qualités de la dentellière répondent pour elles. Venue dans le métal aux travaux de précision, sa race en accomplissait de semblables et depuis des siècles dans le vêtement. Voyez la couseuse de Paris, la brodeuse des Vosges, la découpeuse de tulle du Nord, la porcelainière du Limousin affinée par son travail et aux mains si précieuses que les maisons parisiennes de lingerie ont monté dans sa région des ateliers de couture pour profiter du doigté des potières et de la précision de leur regard.

La femme n'a pas eu à se modifier pour devenir irréprochable vérificatrice de fusées et donner à l'œuvre d'artillerie le plus juste coup d'œil qui y soit nécessaire. Entrée aux travaux de feu dans la métallurgie du canon, donnant sa délicate habileté à l'œuvre de mécanique, elle a été présente à toutes les techniques de la fabrication de mort et pas une pièce de l'outillage de l'Armée n'a été accomplir de massacre sans avoir passé sous son sourire.

La guerre lui a permis la démonstration de toute sa capacité et le gain d'un salaire bien plus haut qu'aux travaux d'étoffe.

Un atelier de Vaugirard qui pouvait embaucher 800 ouvrières a reçu 8.000 demandes d'emploi. A une fabrique d'appareils de visée, où il faut être tourneur ou fraiseur de première habileté, une femme, vigneronne

avant la guerre, est devenue assez adroite pour exécuter sur machine-outil les travaux accessoires.

Des femmes de toutes catégories sociales sont venues au métal de guerre. Les bureaux d'usines ont connu celles qui ont passé dix fois devant la porte avant d'oser entrer puis l'ont fait en pleurant, soumises au préjugé de déchoir par le travail manuel. L'une est rentière belge dont les titres sont à Bruxelles ; l'autre femme d'un Directeur de Banque sud-américaine. En quelques jours ces sans-métiers se débrouillent sur machine-outil. Après un mois elles y sont habiles. L'adaptation des plus blanches mains de femmes à tous travaux a été vivement faite, car elles ont par la broderie, la couture, le piano, le ménage, le contact fréquent des matériaux.

Beaucoup de mains d'hommes ne touchent que la cigarette et le porte-plume.

Sur 4.473 ouvrières recrutées par l'usine d'obus de l'Eclairage électrique, à Lyon, la direction a compté :

1.326 ménagères et domestiques ;
1.320 ouvrières de l'aiguille ;
690 ouvrières d'usine ;
360 employées ;
23 sténos-dactylos ;
349 tullistes, cartonnières, tisseuses ;
143 professions diverses non métallurgistes ;
236 sans profession ;
16 mécaniciennes.

Ces femmes, dont une proportion de 0,5 % seulement connaissait les petits travaux du métal, ont formé en quelques mois, sur un outillage intelligemment composé, une corporation solide. Elles ont remplacé 44,9 % des hommes dans un personnel total de 9.985.

La valeur des mains féminines est bien apparente dans les postes de faction autrefois tenus par des employés masculins. Les poinçonneurs de billets du Métropolitain à Paris restaient oisifs entre les passages de voyageurs.

Des femmes qui les remplacent se mettent à l'aiguille ou au crochet dès qu'elles quittent la pince à billets. Leurs doigts ne sont jamais inutiles. Elles posent l'ouvrage de fil sur leurs genoux pour trouer les cartons et le reprennent inlassablement, y travaillant trente secondes par minute. Elles disent : La femme ne peut jamais être à rien faire.

Elle modifie la psychologie de l'atelier et oblige à créer en même temps que de nouveaux moyens mécaniques du travail de nouvelles méthodes de direction du personnel. Des ouvrières novices manquent d'abord d'ajustage au métier. Elles se fatiguent, font parcourir par gestes inutiles trop de distance au fardeau, le lèvent plus haut qu'il n'est utile, s'y lassent et s'attristent. Un directeur d'usine dit :

Elles savent ce qu'elles ont à faire. On les paie aux pièces. Qu'elles gagnent leur journée. Il ne faut pas trop les regarder, ça les énerve.

Une telle veulerie à éduquer la femme est un reste de mépris envers son sexe. Le préjudice du temps perdu ne retombe pas que sur elle. Cette pauvre manière opposée à la méthode qui élimine du travail humain le geste inutile montre que dans ces métiers nouveaux pour la femme la science de sa direction est à créer. Quelques-uns n'y emploient que la rudesse. Mais on trouve déjà des hommes parfaitement capables de manier en gros la force féminine. L'un d'eux dit :

« Il faut parler à la femme au travail, s'occuper d'elle. Si on la dédaigne elle se décourage. Elle est amoureuse de gloire au métier encore plus que d'argent. Elle fera mieux pour l'espoir de parvenir à l'autorité sur ses camarades que pour augmenter son salaire de vingt sous par jour. Chefs d'équipe elles sont bien plus sévères que les hommes. Dans l'atelier des femmes les femmes doivent commander. »

Elles n'ont pas tant que les ouvriers la voix haute, mais préfèrent leur vieux mensonge. Pour leur en ôter

l'occasion il faut ne leur demander jamais la raison des permissions qu'elles sollicitent. Si on en exige la justification elles tromperont fréquemment. On accorde sur parole ou on refuse. Oui ou non, sans conversation.

Leur travail est activé par la jalousie. A la vérification des fusées, si la direction fait savoir à une surveillante que son personnel produit moins que l'équipe voisine, la tancée devient sévère pour les ouvrières sous ses ordres.

Dans une usine parisienne où l'arrêt des commandes de guerre obligeait à débaucher du personnel, la direction voulut garder une partie des femmes, mais celles congédiées réclamaient si jalousement le droit de rester qu'il fallut prendre une mesure d'ensemble et les mettre toutes d'accord en les renvoyant sans exception.

La femme est plus agressive envers la femme que ne serait l'homme. Le travail la rendra dure et disposée aux habitudes masculines. Subissant la politesse de métier par quoi l'on juge orgueilleux et mauvais compagnon celui qui refuse de trinquer, elle peut prendre le vice de boire le vin blanc du matin et le café à rincettes. Pour cette courtoisie des libations elle aura moins de temps que l'homme qui rentre à l'heure de la soupe servie. La lui fera-t-elle préparer pendant qu'elle boira le petit Bordeaux ? Son indépendance assurée par le salaire d'usine retentira au foyer. Sera-t-elle longtemps encore la soumise ? Quelle nouvelle création le travail équitablement rétribué fera-t-il du cœur des femmes ? Un droit nouveau peut surgir de leur condition changée.

Forte de son travail et sûre de manger, elle parvient enfin à pouvoir refuser de se prostituer en gros à un mari buveur ou en détail à tout le monde. Sa nouvelle vie est encore supérieure à celle d'épouse d'un bon ouvrier à vingt francs par jour. Devant soigner deux ou trois enfants elle comptait les sous, frottait la maison, ne sortait qu'un peu le dimanche et s'achetait une robe

tous les cinq ans. La femme libre peut maintenant s'habiller à neuf chaque saison. Son célibat est sa fortune. Les accouchements ruineraient sa force. Les mères de deux ou trois enfants ont eu le plus faible rendement dans l'usine de guerre malgré leur dévouement et le désir de gagner pour les petits. Elles ne peuvent plus activer leur corps fatigué. Les triomphales sont les jeunes stériles dont l'agilité dépasse celle des hommes.

Des castes ouvrières se sont formées d'après la qualité du travail. La femme affinée évite la besogne salissante, même mieux rétribuée. Les vérificatrices de pièces huilées, fortes gaillardes, se poissent les mains pour mériter o fr. 50 de plus par jour mais sont considérées de rang inférieur par celles aux doigts toujours nets sur les bijoux en cuivre sec. Plus que le haut salaire, la propreté crée l'aristocratie dans le travail. Le goût des femmes pour choisir l'époux va au linge le plus blanc, non à la paie la plus forte, et l'employé à faux-col gagnant 200 francs par mois s'estime supérieur à l'ouvrier au cou nu salarié 20 francs par jour.

Le rassemblement d'un nombreux personnel féminin oblige à munir l'atelier de secours contre les défaillances physiques et d'un lieu de repos. La femme n'est jamais sûre de la continuité de son effort. Sa volonté va bien au delà de sa puissance. Elle a été vorace de ce travail de guerre bien rétribué par nécessité d'urgence. Elle y a pris la revanche de l'ourlage du torchon à deux sous de l'heure. Les nouveaux métiers où la femme est entrée lui ont appris que ses mains pouvaient gagner mieux. Cette expérience aura pourvu le travail d'une immense force féminine. Saurons-nous la conserver vivace ?

Beaucoup de métiers modernes contiennent l'œuvre de nuit. Travailler du jour au jour, tant que la lumière dure, règle le labeur agricole et mène les forces humaines à leur limite, mais cela est une douceur auprès de la tâche des ouvriers obligés au travail sous la ténèbre et à dormir quand le soleil paraît. Ils disent :

le sommeil de jour ne repose pas. La race diurne des hommes, si elle ne ferme point les yeux la nuit, reste en état de fatigue. Quitter le travail le soir, chargé de labeur, mais aller dormir et se trouver le matin puissant de repos, c'est rebondir dans le métier, le corps libre de malaise. L'ouvrier de nuit qui tient le jour ses paupières fermées dans la lumière et dort par lutte contre tout ce qui autour de lui veille, retourne au travail plein encore de sa lassitude du matin qui est son soir. La fatigue et lui pétris ensemble ne se séparent plus. Les alternants des équipes de métiers continus ajoutent six fois dans la semaine de l'éreintement à celui des nuits précédentes que le repos du jour n'a pas détruit ; leurs os fourbus portent un malaise que l'ouvrier diurne ne connaîtra jamais, car il dort aux heures où l'homme est voué au repos. Le nocturne soulève le mal du métier et des habitudes ancestrales. Sa peine est augmentée de changer la loi millénaire des heures.

Ce travail de nuit est obligé par les procédés à feu continu dans les métiers à fournaises permanentes : la métallurgie, la céramique, la verrerie ; par la continuité de cuisson et de fermentation des matières périssables : dans la sucrerie, la distillerie ; par tant de techniques qui ne peuvent refroidir : la papeterie, les fours d'émaillage. Dans les grandes huileries, pour épuiser tout ce qui a coulé des presses dans les bacs, il faut n'y plus verser deux heures avant la fin de journée ou que les hommes des bacs restent deux heures plus tard que les tordeurs d'huile. On unifie le travail en le continuant jour et nuit du dimanche au dimanche, n'arrêtant qu'une fois par semaine pour la vidange complète des récipients. Dans les usines de blanchiment de tissus, le traitement des toiles par les acides ne peut s'arrêter à volonté. Il faut allonger la journée pour suivre jusqu'à son achèvement l'action chimique ou constituer l'équipe de nuit qui prend le travail à heure fixe.

Les anciennes fusions en verrerie et en métallurgie permettaient le repos dès le creuset fini, mais le travail durait tant qu'il restait de la matière en pot. La vieille usine n'avait pas l'alternance mais la prolongation arbitraire du travail. On y profitait du feu tant qu'on pouvait, puis on rallumait pour de nouveaux creusets. Les anciens souffleurs n'allaient dormir qu'après avoir tiré tout le verre des pots, ce qui pouvait durer vingt heures.

Dans les métiers à haute température d'aujourd'hui, profiter du feu c'est ne le baisser jamais car sa masse ne s'éteint ni ne s'allume pleinement en douze heures et il coûte trop cher pour qu'on perde un instant de sa chaleur. Les fusions continues, les fours à réverbère des verreries, la flamme permanente du gaz des aciéries ont permis l'alternance des ouvriers à heures fixes. La besogne n'est pas réglée sur la journée de l'homme qui pose le soir ses outils comme dans l'industrie du bois ou de toute matière inaltérable et froide. Ici l'ouvrier cédant passe le poste à un ouvrier qui arrive. Le temps de travail ne suit plus le jour. Il est annuel en verrerie où on ne chôme qu'un mois par an pour la réfection des fours ; perpétuel en métallurgie où l'arrêt n'est donné que par l'accident.

Dans les mines, le travail nocturne est dû à la nécessité de taper sans arrêt à la veine. Les points d'attaque du charbon sont limités ; il faut suivre les filons et pour que les pics y frappent sans cesse les coupes alternent.

L'industrie du transport sur rails commence le soir la plus grande circulation des marchandises aux heures où les voies sont libres du trafic voyageurs. Le personnel de nuit prépare dans les cours des gares la livraison des wagons pour le charroi du matin. Ce métier ne s'arrête pas plus que le courant d'un fleuve.

Aux fabriques de parfums, de conserves, le travail de veille, saisonnier, est commandé par la matière périssable. Quand les pêcheurs de Bretagne ou de Boulogne ont rencontré les bancs de sardines et de harengs et

reviennent à cales pleines, les usines pour emboîter et saurir sont réglées sur l'apport des barques. Tant que la marine en amène, il faut taper au tas et travailler aussi vite qu'elle pêche ou risquer que le poisson pourrisse et fasse, au lieu de profitables conserves, de l'engrais de mer.

Au temps où les fleurs sont écloses sur les collines de Grasse, les mains des cueilleuses les cherchent jusqu'à la nuit et l'ouvrière en parfums veille pour les traiter fraîches à l'usine.

Après tant de métiers qui nécessitent que l'homme fasse de la nuit le jour, ceux qui ne peuvent s'arrêter sans causer ruine : les frigorifiques ; ceux indispensables à la nuit active des villes, la lumière ; il reste les métiers où le travail de veille n'est plus de technique, mais d'usage : l'impression des journaux ; les marchés où il faut amener les denrées pour la première heure du matin ; la boulangerie ; le chiffonnage ; la voirie ; les modes, la couture, surmenées aux époques de parure ; la bonbonnerie, la confiserie qui doivent alimenter de produits frais les temps de gourmandises : Noël, Nouvel An, Pâques.

La besogne aux heures de sommeil n'a pas été pour la femme une innovation du temps de guerre. Elle la pratiquait dans les industries du vêtement. Elle approvisionnait les Halles, pliait les journaux, chiffonnait avant l'aube dans les ordures ménagères. Ouvrière dans les usines saisonnières de l'alimentation : parfumeries, sucreries ; elle connaissait la fatigue et l'orgueil de n'avoir pas dormi : cette gloire du travail. Mais sa besogne de nuit s'est étendue au feu continu des métaux. Après les métiers aux veilles espacées, la femme alterne hebdomadairement, mi-diurne, mi-nocturne, dans ceux de flamme permanente à équipes tiertées par huit heures de travail pour vingt-quatre heures ou doublées par douze heures. Elle prend les postes de vingt heures à quatre heures ou de dix-neuf heures à sept heures, nuit

complète. Voudra-t-elle y persister ? Lui interdire l'alternance des postes, c'est l'ôter des métiers continus où sont impossibles les équipes sans décalage, permanentes aux mêmes heures. Elle y a trouvé un salaire supérieur à ceux de toutes ses anciennes besognes. Mais quelle augmentation de malheur physique pour elle que de se vouer définitivement au travail pendant les heures dues au sommeil.

Les vieux alternants depuis vingt ans au métier éprouvent encore l'abattement d'après minuit où la lutte contre la torpeur use l'homme le plus allègre. Il faut se mener dur pour se tenir le corps vif et l'œil bien voyant. Après la fierté d'avoir passé la nuit et d'opposer le dédain aux faces molles des chauffe-la-couche, il reste à la femme la peine de rentrer défaite au foyer et d'employer le débris de ses forces à y mettre l'ordre avant de tomber épuisée au sommeil qui ne rassasie pas.

Si elle persiste dans tous les métiers où elle est entrée, si elle entre dans tous ceux où on l'appelle, elle est tenue à subir toujours plus cette malédiction : le travail de nuit. Elle y prendra l'exténuation et encore une impossibilité d'être mère. L'enfant vivra dans la ténèbre du logis vide pendant que face au feu des forges, la mère accomplira aux heures où les étoiles luisent inutiles pour elle son labeur cyclopéen.

Cette guerre révélatrice de la quantité de travaux possibles à la femme montre que son absence de beaucoup de métiers venait du préjugé qu'ils étaient fiefs des mâles, leur propriété clôturée. Ruée aux métaux, sur des besognes qui lui devinrent vite faciles, elle n'acceptera plus de gagner deux francs dans les travaux du vêtement à domicile. La fille de campagne venue forger des obus pour dix francs en huit heures retournera-t-elle biner la betterave à trente sous par jour en s'éreintant du lever au coucher du soleil ?

On ne peut employer les femmes dans les métiers comme la chaudronnerie où les nombreux travaux de

main exigent des ouvriers experts et robustes aux fardeaux, mais à toutes besognes mécaniciennes la femme suffit. Elle est excellente machiniste. Son désir d'être embauchée et l'intérêt momentané de l'industrie se joignent. Elle va lutter contre le recrutement étranger et exotique. Les dirigeants du travail fuiront par elle la difficulté de composer leurs équipes en partie d'hommes ne comprenant pas le français. L'usage de l'interprète à l'usine est mal commode. La femme aura le travail avant le Chinois. Son admission n'a pas fait récriminer les ouvriers de guerre. En temps normal elle aurait été plus rudement accueillie. Certaines corporations, comme celle des typographes, interdisaient à la femme l'accès du métier. De quel droit ? Tant qu'elle n'attente point par sous-enchère, au salaire de l'homme, la femme peut choisir tout travail qu'il lui plaît de faire. Ne la laissera-t-on souveraine que dans la prostitution ? N'est-ce pas encore un moyen de l'y réduire que de réserver à l'homme le choix des métiers où il veut être seul et maître ?

La femme qui devient ouvrière s'affranchit de la domesticité et de la prostitution. Prétendre qu'elle doit être l'épouse et lui rendre pour cela les métiers difficiles et le salaire réduit, c'est la retenir dans la vieille servilité qui ne veut d'elle que la luxure et la cuisine car combien seront épouses et combien prostituées ou servantes ?

Tous les arguments fournis : la femme au foyer, la mère aux enfants... il reste qu'ils ne peuvent être résolus par attentat à la liberté de la femme et que c'est à elle qu'il appartient de dire comment elle estime devoir augmenter ses chances. D'abord bien gagner sa vie. Au statut social l'initiative de se modifier pour que la femme s'éloigne de l'usine et non à elle le sacrifice de se vouloir mère misérable plutôt que célibataire bien rétribuée. Si elle désire apporter au métier sa vieille servilité, vivre timide devant l'injustice et permettre par ses mains don-

nées au rabais que la lutte pour le juste prix du travail soit impossible à l'homme, alors qu'elle soit chassée. Mais tant qu'elle respecte la solidarité corporative, l'iniquité de l'homme serait de l'en exclure par privilège de féodalité. La femme a toujours été une cause et une victime de la baisse du salaire.

A plaindre de subir cette loi mais à blâmer de ne point se syndiquer pour la vaincre, elle se laissait imposer le bas prix dans les métiers féminins et apportait, dans les métiers masculins, sa docilité à le subir. La plus misérable rétribution du travail humain est le salaire féminin à domicile. Il est abîmé par la femme qui, ayant sa vie assurée, est peu sévère pour le prix de ses heures de loisir. Elle les vend au prix qu'on veut et jusqu'à deux sous. Son assiette est pleine par la paie du mari ou la mensualité de l'ami. Le haïssable salaire d'appoint, gale des mains féminines, corrompt le prix du travail. La femme, appelée en masse dans l'industrie, va-t-elle franchement briser son vieux vice et fournir l'invincible rage contre l'iniquité Une ouvrière entrant aujourd'hui aux métaux y gagne autant qu'un homme. C'est droite justice. Mais quand des centaines de milliers seront fixées à ces nouveaux métiers, la jalousie des nouvelles prendra-t-elle à la baisse le travail à celles qui le tiennent ?

La rivalité subtile de la femme l'empêche de s'associer. Elle veut dans le travail la joie de l'enlever à une autre. L'homme n'y cherche que le gain, la femme en plus y veut vaincre une femme. Elle sacrifie son salaire à ce triomphe.

L'industrie française se servira-t-elle du recrutement féminin pour éviter une hausse du prix du travail égale à celle de l'Allemagne ou de l'Angleterre ? La Française et non le travailleur étranger peut abaisser le bien-être ouvrier. Syndiquée, qu'elle se fasse équitablement payer et n'accepte pas d'être la Main maudite qui ôte du labeur des hommes la justice.

Les travaux d'artillerie et de munitions ont réalisé une hausse considérable et nécessaire du salaire de la femme. Elle s'y est instruite de ce qui est dû à sa peine.

Qu'on excepte les gros travaux du fer, la présence de nuit, et on voit qu'elle exerce pour un prix triplé des besognes souvent moins usantes qu'elle n'en pratiquait avant la guerre. Elle est à un moment solennel de sa destinée ouvrière. Loyalement alliée à l'homme, encouragée, éduquée par lui elle peut vaincre sa féminité qui lui est plus grave ennemie que le patron avare. Si elle s'obstine, à salaire égal, à tous métiers, l'homme sera-t-il son adversaire ? Elle est troupe de réserve de l'industrie contre l'invasion étrangère. Repousser le Chinois c'est l'admettre.

La présence de la femme à l'usine entraîne pour conséquence première, l'enfant sans soins à la maison. Dans les pays d'industrie textile, l'ouvrière donnait en garde son premier-né pour 0 fr. 50 par jour, ce qui lui laissait un bénéfice de 2 francs sur un salaire moyen de 2 fr. 50. Au deuxième enfant, il ne lui restait que 1 fr. 50 ou 1 fr. 75 si la gardeuse acceptait d'en tenir sur deux un à demi-tarif. Au troisième enfant, l'ouvrière a intérêt à abandonner le salaire qui ne lui profiterait plus que de vingt sous. Elle le reprendra quand l'aîné des enfants parvenu à sept ans, pourra garder les autres. L'usine contient donc les jeunes filles, les jeunes mères et les femmes au-dessus de trente ans ; celles de vingt-cinq à trente ans — période correspondant à la présence de trois enfants — restent au domicile et sont gardeuses pour les mères à l'usine.

Ces conditions déterminent une mortalité infantile qui atteint dans le nord de la France, pays d'industrie féminine, une proportion de 28 à 33 % pour la première enfance alors qu'elle est au-dessous de 9 % au Creusot où, avant la guerre, aucune femme n'allait à l'usine.

A Lille, la mortalité des enfants d'ouvrières était de

67 % plus élevé que pour ceux des mères présentes aux foyers.

Les pays de grosses industries féminines font périr l'enfant. De par les nécessités de la guerre, toutes les industries de France deviennent féminines. En corrigeant la pénurie des mains par l'embauchage en masse de la femme, le travail ne se sauve momentanément que pour se perdre à échéance. Recruter pour l'industrie les mères possibles, c'est se priver des apprentis dans treize ans et augmenter pour l'avenir l'invasion des métiers par les ouvriers étrangers. La femme ne peut suffire à la double charge d'être ouvrière active et mère féconde. Elle se stérilise ou avorte. Que devons-nous sacrifier ? La nationalité du métier ? La famille ?

Le profit masculin peut aider la natalité par les tentations ou la sécurité matrimoniale que l'homme enrichi offre à la femme, mais le profit féminin l'empêche. Toute femme bien rétribuée tend à s'affiner et à se stériliser. L'enfant sera, pour l'ouvrière à haut salaire, un accident qui lui causera un fort manque à gagner. Pour elle comme pour la courtisane, la grossesse met en péril le gain. Ne gagne toujours que celle qui n'enfante jamais. Plus haut sera le salaire obtenu par la femme, moins elle désirera engendrer, et si elle s'y laisse obliger, plus son enfant aura de risques de mourir, la mère se hâtant, aussitôt la naissance subie, de revenir à son salaire en laissant le nourrisson à des soins étrangers et à l'allaitement artificiel. D'autant la femme va à l'usine, d'autant l'enfant disparaît.

L'intérêt national momentané est opposé à l'intérêt national permanent, à ce qui réellement crée la France ; un nombre suffisant de Français.

Pour nous suffire en hommes dans vingt ans, il faut aujourd'hui ôter la femme de l'usine, la créer mère heureuse et accepter au travail l'étranger, l'exotique.

La rareté du personnel détermine toujours l'innova-

tion d'un matériel. Ceci serait combattu par l'extension de l'embauchage féminin qui, suffisant là où les hommes manquent, permettrait à l'industrie de maintenir en œuvre son vieil outillage.

LA BRISEUSE D'OUTILS On reproche aux femmes employées sur les machines-outils leur peu de soin pour le matériel. Une ouvrière depuis quinze jours sur un tour ne l'embrayera pas avec la prudence de main d'un mécanicien qui sait par vieille pratique comment on attaque du métal en rotation devant un outil affûté.

Le manque de soin des femmes est dû à leur instruction insuffisante dans le métier et à leur frénésie d'aller vite dans le travail aux pièces. Dans un atelier de Firminy (Loire), où des tours doubles permettent 1.800 passes d'obus de 155 en vingt-quatre heures, les ajusteurs disent qu'ils font cinq réparations de machines-outils tenues par les femmes contre une tenue par les hommes. Un ouvrier qui alèse l'intérieur des obus trop lourds n'a pas arrêté sa mécanique depuis un an, tant il est soigneux. Il faut desserrer à la clef l'écrou qui tient autour de l'obus le collier de maintien. Les femmes frappent au marteau, trouvant plus prompt le dévissage par choc. Cela provoque l'élargissement du collier. L'obus trop enfoncé s'inscrit en dedans de la jauge de course. L'outil bute et le mécanisme se dérègle. Il n'est pas conditionné pour l'étourderie de la femme ou

sa précipitation due à l'avidité du gain. La féminisation des métiers entraîne la modification de l'outillage. Un fabricant de moteurs du boulevard de Grenelle à Paris dit : partout où il n'y a pas de dépense musculaire à fournir, la femme produit plus que l'homme. Elle est plus âpre au gain. La détérioration de matériel est proportionnelle au nombre de mains novices dans les métiers et non pas seulement aux mains féminines. On a employé des non spécialisés sur un outillage construit pour des spécialistes.

Il y a des exemples d'outillage où la main-d'œuvre de l'exécutant ne produit que l'inertie, nullement la ignorante ne peut plus être destructrice. L'inintelligence catastrophe. Ainsi, pour les enclenchements de cabines d'aiguillage : un fou ou un criminel ne pourrait rien y faire que ce que permet la mécanique.

Dans les métiers automatiques à tisser, le plat-fil ne peut se produire : le battement s'arrête quand la trame casse.

Avec une mécanique adaptée, la main-d'œuvre féminine ne coûte pas à salaire égal plus cher, par détérioration d'outillage, que la main-d'œuvre masculine.

Le brisement d'outils est une preuve de la paresse patronale qui n'a su ni éduquer le personnel nouveau sur le matériel existant, ni adapter un matériel neuf aux défauts de non-spécialistes. Il est plus facile de diminuer le salaire féminin d'une proportion prétendue calculée sur la détérioration du matériel.

Ainsi revient pour la femme l'embauchage à tarif inférieur. L'ouvrier lui reproche de faire baisser par sa vitesse le prix des pièces ; le patron lui réduit son salaire parce qu'elle brise des outils pour aller trop vite. Devenue complètement instruite dans le métier, et définitivement travailleuse sûre et rapide, elle continuera de subir le tarif différentiel. Les séculaires pratiques de dépréciation de la femme se maintiennent à travers toutes les

transformations industrielles. L'ouvrière mécanicienne sera pour longtemps celle qui « esquinte l'outillage ».

On trouve des métiers qui se sont modifiés pour employer les femmes. A la poudrerie du Moulin-Blanc près Brest, le pressage du coton poudre emballé, à 30 % d'humidité dans des caisses de zinc, était fait par piétinement. On mit à ce travail des équipes de femmes, mais on trouva dans le coton des traces de sang menstruel qui tombait par le secouement des corps. On inventa alors la machine à presser, exemple de mécanisation intervenue pour corriger un effet de la physiologie de la femme.

Ce qui distrait la femme de son travail n'est pas de chanter mais de bavarder. A un atelier de presses à emboutir les têtes de gaînes une femme nommée la pisseuse devait remplacer les camarades pendant leurs absences. Souvent oisive elle tenait conversation à celles au travail. Aussi on cassait des presses en laissant les tenailles sous la descente du poinçon. Il fallut supprimer la remplaçante.

Une usine mécanique de Paris a réalisé le groupement familial du personnel. Elle fait travailler à côté de l'ouvrier sa femme, sa fille, sa sœur ou sa maîtresse. Les ouvrières en sont fort contentes parce qu'elles ont le coup de main à portée pour régler leur outil ou soulever un fardeau.

LE QUART EN MOINS Le travail de la femme deviendra égal à celui de l'homme, bien avant son salaire.

Une intelligente organisation de l'atelier peut utiliser ses qualités de rapidité en diminuant sa fatigue et en augmentant son salaire. Des ouvrières travaillant à Lyon sur tours automatiques faisaient par journée de 10 heures 200 ébauches d'obus de 75 à 5 francs le 100. Le temps de travail de l'outil pendant lequel l'ouvrière est assise était de 85 % ; et 15 % le temps mort nécessaire à la tourneuse pour enlever la pièce achevée et la remplacer sur la machine. La direction estima qu'en disposant plus commodément l'outillage elle pourrait faire conduire deux tours par chaque ouvrière et mettre le temps mort total à environ 20 %. Les ouvrières devaient produire 400 pièces au lieu de 200. Toutes refusèrent, puis deux ayant accepté l'expérience, les autres les imitèrent et la production doubla en quinze jours, les tourneuses ne montrant aucune augmentation sensible de fatigue. Il leur restait au moins 7 heures de temps assis sur la journée de 10 heures. Des manœuvres les approvisionnaient d'obus à tourner et changeaient leurs outils cassés. Leur refus premier était dû à la crainte de baisse du salaire ;

la direction offrait, en donnant à chaque ouvrière deux tours modifiés au lieu d'un ancien, de payer le cent de pièces 3 fr. 50 au lieu de 5 francs ; soit pour 400 pièces en 10 heures 3 fr. 50 × 4 = 14 francs au lieu de 5 × 2 = 10 francs. Les tourneuses craignaient de ne pouvoir atteindre les 400 pièces, mais quand deux les eurent rendues sans augmentation de fatigue, toutes les camarades voulurent toucher les 14 francs. La direction gagnait de payer 4 fois 3 fr. 50 au lieu de 4 fois 5 francs, soit un gain de 6 francs par jour sur chaque ouvrière augmentée de 4 francs.

La femme subira longtemps encore le tarif différentiel ; mais, même en étant payée moins que l'homme, elle peut se considérer comme affranchie du salaire de famine. Il n'y avait point de limite à la baisse du prix de son travail. Maintenant que les industries, comme le textile, qui la rétribuaient misérablement, ont dû hausser leurs salaires pour garder de suffisants effectifs, elle est libérée de la journée à trente sous. Dans l'Ardèche, entre le Tell et Aubenas, les ouvrières des dévidages et des tissages de soie s'embauchaient en 1913 à 1 franc par jour. Même dans le maintien du régime différentiel, l'écart diminue entre le salaire de la femme et celui de l'homme. On ne trouve plus la proportion de 2 fr. 25 pour la varouleuse et de 5 francs pour le manœuvre comme dans la filature.

L'administration des arsenaux de l'Etat a appliqué le quart en moins plus inique que le tarif différentiel pour usure d'outillage. Une femme embauchée en 1916 comme manœuvre à l'arsenal de La Mouche débutait à 3 francs, alors qu'exactement le même travail était payé 4 francs à un homme ; il n'y avait pas ici de réparation de machine puisque le travail était entièrement à main : mise en tas des 75 ou leur bouchage à la bonde de bois, il ne restait pour inférioriser la femme que le préjugé pur. Des ouvrières qui maniaient la besogne plus rapidement que des hommes mis manœuvres de manuten-

tion pour leur incapacité sur les mécaniques, subissaient le quart en moins.

Dans une équipe mixte d'essai à la bille pour éprouver la dureté du métal avant et après trempe, trois salaires étaient en usage à l'arsenal de Lyon : un pour les Chinois, embauchés au contrat de 1 fr. 50 par jour, nourris, logés, vêtus, plus 45 francs par mois pour leur famille ; un pour les Français ; un au quart en moins pour les femmes. L'industrie de guerre s'est servie des femmes comme entraîneuses. Elles ont fréquemment fait démarrer des ateliers où la production était insuffisante. Cela leur a valu la réputation de gâte-métiers, de briseuses d'outillage, et on a cherché, dans leurs qualités mêmes, la justification de les rétribuer avec iniquité. Ce n'est point leur qualité de travail qui est mal supportée, mais leur condition de femme. La libération massive dont l'industrie de guerre leur a donné l'occasion irrita les vieilles habitudes masculines. Un contremaître dit : « Elles en prennent trop. »

Aux aciéries d'Unieux les ouvriers ont accepté plus aisément au travail les étrangers que les femmes. Les hommes ne les maltraitaient pas, mais les blaguaient. L'ironie du mâle leur a fait lâcher les leviers de commande des pilons.

Dans une usine de Lyon fabriquant, en 1917, la mitrailleuse, le directeur a redouté, en augmentant le salaire des femmes, de provoquer l'irritation des hommes. Il a séparé leur atelier de celui des ouvrières. Il pouvait leur confier encore plus de travaux, mais en les mêlant dans les équipes d'hommes. Il aurait dû alors les payer moins à travail égal, car les payant autant, il aurait craint des violences.

La vieille corporation est humiliée par la rapidité des femmes à réussir les besognes les plus diverses dans des métiers nouveaux pour elles. A l'arsenal de Perrache, qui les paie au quart en moins, on les a essayées à tous travaux ,des plus fins aux plus rudes. Une seule a tenu aux presses à emboutir dont la commande est très dure.

Elles sont 35 dans l'atelier d'outillage. Une qui était employée de cinématographe avant la guerre est devenue affûteuse. Partout où cela est possible, le quart en moins a été justifié par une aide masculine donnée aux femmes : les tourneuses sont approvisionnées à pied-d'œuvre par des manœuvres et ne devraient pas régler elles-mêmes leur outil, mais elles demandent à se suffire et à toucher le salaire masculin. Il arrive fréquemment qu'elles s'approvisionnent et se règlent seules sans que leur tarif soit bonifié. Il n'y a aucun rapport juste entre la perte du quart du salaire et l'approvisionnement des pièces par les manœuvres. Une femme approvisionnée n'arrête son tour que lorsque l'outil casse. Un homme perd, pour prendre les obus sur le transporteur, 5 minutes par heure, ce qui fait 50 minutes par jour, alors que pour ce travail qui lui est évité on supprime à la femme la valeur en salaire de 150 minutes. L'organisation intelligente devrait être l'approvisionnement de tous les tourneurs sans distinction de sexe pour que l'outillage soit maintenu en marche continuelle. Pour la conservation du préjugé antiféminin, la méthodisation du travail est laissée imparfaite. Aux tours à obus de 155, les femmes ont été munies de palans pneumatiques et, pour cette raison, subissent le quart en moins, tandis que les hommes ont un tarif plus haut parce qu'ils manutentionnent les obus à bras. Les femmes tournent dans la journée un plus grand nombre d'obus que les hommes privés d'outillage pour justifier la supériorité du prix de leurs pièces. Les femmes ainsi obligées, pour parvenir à un salaire égal, à produire 125 pièces pendant que les ouvriers en produisent 100, activent autant qu'elles peuvent. Une dit : « Il faut se dépêcher pour gagner autant que les hommes. » Elle fait 140 pièces par jour avec mise en place au palan. Par heure, 14 manutentions à bras lui sont évitées, chacune d'une demi-minute, soit 1 h. 10 par jour pour laquelle on lui retient le salaire de 2 h. 1/2.

LE SOUS-SALAIRE FÉMININ C'est une honte dont nous avons pris l'habitude que de savoir qu'une femme, mise au métier dans les mêmes conditions qu'un homme, sera moins rétribuée. A l'atelier d'appareils Thomson de la poudrerie d'Angoulême, le personnel féminin était en 1918 salarié à un taux inférieur de 10 à 20 % à celui du personnel masculin faisant exactement le même travail. Les tarifs I et II distinguant l'ancienneté avaient un chiffre pour chaque sexe.

Au tarif de début I, les femmes touchaient 0,60 de l'heure, les hommes 0,75.

Au tarif II, les femmes touchaient 0,67 de l'heure, les hommes 0,91.

L'administration voulait remplacer à peu près tout le personnel masculin de l'atelier Thomson par du personnel féminin. La bonne volonté des femmes y aidait malgré le découragement qu'essayaient sur elles les hommes qui voulaient les persuader que le travail leur serait trop dur. Il l'était, en effet, mais elles s'y soumettaient et trouvaient pour récompense une paie inférieure à celle des ouvriers qu'elles remplaçaient.

Dans des ateliers à équipes mixtes payées à la tâche, le

salaire des femmes était masculin parce que la rétribution étant globale pour l'équipe qui comprenait des hommes, ne pouvait pour eux être baissée au taux féminin. Mais dans les équipes entièrement composées de femmes faisant exactement le même travail que les équipes masculines, le salaire était réduit. Il aurait suffi qu'un homme y participe pour qu'il haussât.

L'administration appliquait intégralement dans ses barêmes la loi du sous-salaire féminin sans en chercher aucune justification. Le travail de femmes doit être moins payé parce qu'il est du travail de femmes.

Les entrepreneuses de confection sont plus instructives en leurs propos que les ingénieurs des poudres. Elles disent aux ouvrières mal rétribuées :

« Ce ne serait pas juste que vous gagniez autant qu'un homme. Vous avez un outil de plus qui peut vous rapporter beaucoup. »

L'exercice sexuel compensateur du prix inique du travail est une nécessité pour beaucoup de femmes. Ce n'est point la prostitution avérée et visible qui s'adresse chaque jour à des mâles différents, mais la difficulté pour la femme de se tenir chaste. Il lui faut, comme elle dit, être aidée. On ne l'acceptera dans une bonne place que si sa toilette est suffisante. L'emploi est toujours donné à celle qui présente bien : est jeune, de visage agréable, assez élégamment vêtue pour qu'il lui soit difficile d'y suffire avec les appointements qu'on lui donnera. On exige que le personnel fasse honneur à la maison. Pour cela, la paie de l'employé doit contenir le prix du blanchiment d'un nombre suffisant de cols, mais celle de la jeune fille ne comporte pas la valeur des toilettes que le patron est content de lui voir porter. Si elle s'habillait conformément à son salaire, elle serait congédiée pour tenue négligée. La vie en famille peut suffire à la différence, ou un ami. Quand un patron remplace un employé homme à 400 francs par mois par une jeune fille, il donne 200 francs.

Un directeur d'entreprise dit : Tout en les payant très cher, des femmes reviennent toujours meilleur marché que les hommes. Pour elles, gagner 200 francs par mois, c'est très beau.

Ce propos ramène toujours à l'idée unanimement acceptée que le salaire de la femme n'est pas sa seule ressource. Adolescente, elle est aidée par la vie de famille ; femme, elle est aidée par la sexualité.

On ne voit pas aux devantures les prix marqués en chiffres connus ainsi expliqués :

Fait par un homme : 1 fr. 50.

Fait par une femme : 1 fr. 25.

Nous n'avons pas cette franchise.

La misogynie des corporations envahies par la main-d'œuvre féminine a fait admettre par les ouvriers eux-mêmes que le droit de la femme au salaire égal n'était pas soutenable, son travail ne pouvant être équivalent à celui de l'homme, car elle n'a point sa vieille habileté corporative, nécessite pour réparer les fautes de ses mains novices un personnel de régleurs.

La prudence des vieux métiers masculins n'agit point sottement en essayant de dégoûter la femme du travail. L'épouse, la sœur, la fille de l'ouvrier venues à l'atelier, qui restera à la famille ? Mais tout cela concorde à tenir l'ouvrière à la paie réduite. Les hommes peuvent revendiquer la suppression du salariat. Pour les femmes, le salariat total est une conquête encore lointaine. Elles ne sont encore qu'au sous-salariat. Et même au sous-salariat d'Etat.

LE SEXE DES MÉTIERS Le vieil esprit masculin des métiers est content du tarif différentiel imposé à la femme. La revendication « à travail égal salaire égal » était formulée pour la femme par les hommes, moins par solidarité envers elle que par désir de l'exclure si elle travaillait à la baisse du salaire. C'était une première précaution contre l'invasion féminine des métiers. Si la femme travaille autant que nous, disaient les hommes, elle doit être payée comme nous. Depuis que son entrée en foule dans les métiers a été brusquement accomplie, l'hostilité masculine a varié son idée. « Le travail des femmes, affirment certains ouvriers, ne peut pas être égal au nôtre. Pourquoi leur salaire le serait-il ? ».

Il serait contradictoire à tout l'esprit social français que la femme séculairement maintenue inférieure dans la condition juridique, politique, soit brusquement devenue égale dans la condition ouvrière.

Si la métallurgie, métier masculin, où le recrutement des femmes est récent, doit arriver par elles aux conditions de salaire du textile, l'appréhension masculine envers les recrutées de guerre aura été très raisonnable. Mais quelles que soient les conséquences

de l'entrée de la femme dans les métiers, les hommes n'ont plus à maintenir une discipline ou une humeur de prohibition contre elles. Il faut s'arranger avec ce fait définitif : elle y est. Il n'y a pas d'exemple que la femme se soit retirée d'une corporation où elle avait pénétré. Le travail féminin dans l'industrie moderne est ascendant. La situation de guerre lui a donné une impulsion massive mais déjà tracée dans les nécessités antérieures. La femme n'abandonnera aucune des professions où elle est entrée ; à moins d'une ruine de l'industrie nationale qui commencerait par le chômage des effectifs féminins. Plus nous serons une nation industriellement forte, plus la femme sera tenue à l'usine.

Sera-t-elle docile au patron pour l'iniquité du prix du travail ou solidaire de l'ouvrier pour le salaire juste ? Si l'ouvrier lui-même estime qu'elle doit être payée moins que lui, il augmente sur la femme et sur lui l'oppression. L'éliminer, il ne le peut plus. Aux chantiers de Saint-Nazaire les femmes ont fait de la chimie des métaux et conduit tous les ponts roulants, dont plusieurs de 100 tonnes.

Que peut contre de tels résultats et si prompts l'hostilité masculine ? Le travail est révolutionné et le restera.

Si la femme devient électrice, elle ne demandera pas l'augmentation des restrictions comme celles du décret du 21 mars 1914 qui l'excluent des travaux dangereux ou insalubres, mais elle revendiquera le droit d'accès à tous les métiers sans exception.

Quand ce ne sera plus un préjudice pour la corporation que la femme soit ouvrière, ce sera encore un malheur pour la nation. Plus elle crée la force industrielle, plus elle crée la débilité de la race.

Son irrégularité de présence au travail n'est point seulement due à son caprice, mais à ses fonctions maternelles. L'ouvrière supporte dans sa vie totale une fatigue toujours supérieure à celle de l'ouvrier. En plus de la peine du travail, elle a celle d'être femme. Les enfants

qui crient la nuit la font veiller. C'est physiologiquement une monstruosité que de mettre les femmes aux mêmes travaux que les hommes, mais elles-mêmes y sont empressées et jalouses de gagner. Pour le salut même de la nation, elles doivent être tenues loin des techniques qui n'ont pas pu s'adapter à elles. Il ne convient plus de repousser la femme vers le seul travail domestique, mais il y a pour elle des métiers femelles, et il est contraire à la santé sociale que des hommes soient coiffeurs de dames, alors que des jeunes filles sont pilonnières aux forges.

La femme a, de longtemps, fait des travaux rudes : buandière au battoir, repasseuse au fer à main, et cette exténuante besogne de couturière-mécanicienne sans moteur, pendant que les hommes se maintenaient gainiers pour l'écrin, évantaillistes, vendeurs de chaussures, de cravates, de bijoux.

La guerre n'a fait qu'augmenter cette opposition en laissant les hommes à leurs anciens travaux doux : épousseteurs de bureaux, introducteurs, vendeurs, et peuplant de femmes les professions les plus pénibles : porteuses, pousseuses, nuit et jour, aux usines à feu continu.

Le malheur de la femme au travail commence au groupement en usine mécanique des métiers textiles, mais elle y manie une matière propre qui subit une transformation à sec. Tout l'outillage est pour la traction et la torsion d'une fibre. Les métiers du métal ont la haute température, ceux des produits chimiques la corrosion et la crasse. Plus l'usine a de chaleur, de bruit et de saleté plus l'ouvrier y endure le malheur. La femme avance dans les besognes torrides, retentissantes et puantes que la loi devrait lui interdire.

La femme, disent ses critiques industriels, n'a pas l'attention soutenue et inventive. Elle n'est capable que d'automatisme. Dans le contrôle des pièces, elle vérifie bien ce qui a toujours la même forme et où il suffit d'une répétition du regard, non d'une recherche. C'est

la maille du crochet ou de la dentelle. Mais il ne faut pas lui demander une vigilance impromptue. Elle parallélise. Elle compare. Elle n'invente pas. Un atelier de gaines-relais de Saint-Etienne (Loire) a primé la decouverte des défauts sur les pièces en cours de fabrication. S'il y a trente opérations et que le vice du métal devienne visible à l'opération n° 2, celle des ouvrières de 2 à 30 qui arrête le travail touche la prime. Elle évite que de la main-d'œuvre soit inutilement ajoutée à une pièce que le contrôle final mettra au rebut. Très peu de primes ont été distribuées. Toutes les opérations continuent à être faites, même sur des pièces ayant de très gros défauts visibles à la première passe. Les ouvrières ont spécialisé leur regard et chacune ne distingue de la pièce que ce qu'elle doit y faire. Le reste leur est invisible. Elles ne cherchent pas.

Il est contradictoire de dresser mécaniquement l'ouvrière à n'accomplir sur un objet qu'une opération limitée et de lui demander de détailler cet objet du regard. Le travail partiel de la main entraîne le travail partiel de l'œil. Ce qui paraît ici un défaut féminin n'est qu'une conséquence de la division du travail. Une organisation plus intelligente remplacerait cette prime par un contrôle ambulant fait par des ouvrières spécialisées à tout regarder.

La Fédération du Livre écartant « par tous les moyens légaux la femme de l'atelier de composition » même si elle y était payée à salaire égal, sauvegardait le salaire masculin contre la docilité ou l'empressement féminin à accepter, à première occasion, la moindre rétribution. Pour les travaux de guerre, la lutte a été différente entre hommes anciens aux métiers et femmes novices.

La méfiance pour leur facile acceptation du bas prix a été remplacée par la critique contre la rapidité de leur travail aux pièces.

Les fabrications en grande série permettent une lutte d'agilité entre les deux sexes. Par la tendance patronale

à diminuer le prix de la pièce, l'agilité féminine a été obligée, pour atteindre un bon prix de journée, à une plus rapide production.

La critique masculine contre la femme n'est plus seulement qu'elle accepte à moindre prix l'entrée au métier, mais qu'elle travaille trop.

Cette agilité de la femme est intermittente. Un directeur d'usine parisienne construisant des cellules d'aviation dit :

« Au bout de la journée une femme a souvent travaillé plus qu'un homme, mais pas au bout de la semaine.

« Les ouvrières ont des absences capricieuses dues en partie à leur fureur d'aller vite. On en voit qui se maintiennent haletantes pendant trois jours et le quatrième laissent leur place vacante. »

Un ingénieur d'usine de fabrication de moteurs d'aviation à Billancourt estime que si les hommes ne se cadençaient pas pour un travail soutenu, ils montreraient des qualités de rapidité momentanée supérieures à celles des femmes. Il en donne cet exemple :

« L'usine a un régleur par quatre machines-outils conduites par des femmes. Pendant la grève de 1917 les régleurs ont continué la fabrication des pièces abandonnées par les ouvrières et ont fait à eux seuls autant qu'elles et les régleurs ensemble. »

A ces témoignages s'opposent ceux-ci :

La cartoucherie de l'arsenal de Rennes constata, en 1917, que les poinçonneuses de douilles produisaient un total de pièces supérieur à celui du nombre moyen de coups de piston des machines, calculé avec une proportion % de ratés. Des femmes aux mains sans faillibilité ne réalisaient pas cette freinte. Elles utilisaient le 100 % des coups de piston et tenaient leur production supérieure à la quantité reconnue pratiquement possible.

Dans une usine de Saint-Etienne, des femmes conduisaient des machines à sectionner des barres de laiton pour obtenir des bouts à poinçonner en têtes de gaînes.

Le côté d'attache de la barre parvenu à une dimension trop réduite pour être sectionné tombait au rebut. La direction remarqua que les femmes abandonnaient trop tôt la barre raccourcie et mettaient ainsi aux déchets un poids élevé de laiton. On leur fixa la longueur de prise et le nombre de bouts à tronçonner par barre. Une pénalisation était calculée contre celles qui ne donneraient pas le poids de métal utilisable. Elles arrivèrent toutes à un poids plus élevé. Elles dépassaient le calcul et tenaient la barre par une prise bien inférieure à celle jugée indispensable.

Un patron tisseur de Flandre qui n'a embauché des femmes que depuis la guerre donne sur leur qualité de travail une opinion rare : il dit qu'on ne peut leur confier des toiles où il faut beaucoup d'attention. Le métier de tisseur mécanique ne consiste qu'à regarder la chaîne et la trame et à rattacher les casses. Les femmes laissent courir plat-fil qui est la course de navette à trame rompue. Le tissu a ainsi des clairières.

Ce jugement est contradictoire aux qualités traditionnelles des femmes de Flandre, race dentellière, obligée par le dessin à mailles à une attention plus fine que celle nécessaire pour le tissage des étoffes.

Les 495 femmes de l'atelier de pièces pour dynamos à la Société alsacienne de constructions mécaniques à Belfort ont une grande régularité de présence. Formant des spires de métal qu'elles enrobent de matériaux textiles, elles manient des matières propres, de peu de poids, travaillent assises en blouses blanches, payées à la journée, sans équipes de nuit. On peut ici vérifier si l'intermittence de la femme à son poste est dû à son caprice ou à la fatigue de travaux excessifs pour elle. Dans les autres ateliers où des équipes féminines ont dû être constituées pour les durs travaux de guerre, la plainte contre la femme souvent absente reparaît. Il ne s'agit plus de filles vêtues de blanc assises dans un métier calme, mais de forgeronnes suantes qui font sans aucune aide masculine,

en alternant jour et nuit toutes les opérations d'emboutissage et de tréfilage de l'obus de 220.

La fixité de la femme au travail est proportionnelle au rapport de ses forces et du métier. Les absences ne sont pas une habitude des métiers féminins mais constatées dans les métiers masculins où la femme est entrée. Elles existent pour la même cause de dépassement des forces, dans les plus durs métiers d'hommes et y ont créé la pratique des relais. En verrerie des ouvriers logés par le patron touchent deux à trois francs par jour pour rester inactifs mais toujours présents à l'appel. Quand un souffleur épuisé quitte sa place au four un des ouvriers payés pour attendre vient à son ouvreau et finit le poste.

Dans les industries qui maintiendront la femme aux travaux de force, la nécessité des remplaçantes obligera à une méthode semblable à celle des verriers. Aux usines employant les habitants d'un village il est de pratique quand une jeune fille est malade d'aller chercher une ancienne de la maison dans son ménage.

La guerre a créé la femme française machiniste en tous métiers, mais elle était déjà reçue dans beaucoup de travaux de manutention. Le décret du 28 décembre 1909 dut limiter les poids dont on la chargeait. Les porteuses des briqueteries flamandes menaient une besogne sous laquelle des mules se seraient couchées. Les maçons construisant en 1909 pour le chemin de fer du Midi l'usine de la Cassagne dans le Roussillon étaient servis par des femmes qui leur montaient les matériaux à dos.

Aux chantiers de constructions navales de Dalmuir près Glascow des pontonnières depuis longtemps manœuvraient les grandes grues de la rade qui lèvent 300 tonnes sous des portiques de 16 mètres de portée.

La corporation des filles de peine, nettoyant les wagons, chargeant les hauts-fourneaux, brouettant le charbon et les scories est devenue nombreuse en France. Les femmes appelées dans des métiers nouveaux pour elles, n'y ayant aucune préparation professionnelle, devaient inévitable-

ment être placées en grand nombre aux besognes de toutes-mains, où la longue éducation n'est pas nécessaire, et qui sont les plus dures.

La force d'une civilisation se voit au respect que ses institutions ont pour la femme.

Elle est ancienne dans les métiers de force. Le dos courbé de la portefaix orientale a reçu les coups de trique de palmier et de mimosa dont l'ouvrière de guerre a mis la fleur sur le bâti de son métier.

Nous reculons vers l'imitation des peuples orientaux où la femelle-servante de l'homme accomplit les plus dures besognes manuelles, puise l'eau, broie le grain et reçoit autant que la mule les coups de bâton. La cour d'usine où travaillait l'homme de peine connaît la femme de peine, porte-fardeau réduite au rôle de la bourrique. Elle brouette le charbon, les scories, les tournures, tout ce qui peut se travailler à la pelle. Empoussiérée, noircie par la forme la plus rudimentaire du travail : la manutention à main d'une matière à déplacer, elle ne compte plus que pour le poids que ses bras soulèvent. L'ingénieur chronomètre le temps qu'elle met à pelleter une tonne de tout venant. Le décret du 28 décembre 1907 interdit qu'à 18 ans elle porte un fardeau de plus de 25 kilos mais ne limite pas le nombre de fois qu'elle pourra le faire dans la journée. On lui commande de passer de wagon à quai deux fois par minute des charges de 25 kilos sur un parcours de 10 mètres, soit pour la journée de travail de dix heures un poids total déplacé de 7.500 kilos et une distance de 12 kilomètres à charge et de 12 kilomètres haut-le-pied. Des filles sont employées à la manutention à la pelle des marchandises en vrac transportées sur rails, que le type désuet des véhicules de tous réseaux français ne permet pas aux usines de faire par basculage des wagons.

Sur un chantier de bateau, à Nantes, des femmes travaillant dans les cales de construction sont vêtues contre l'intempérie de grands cirés où leur féminité n'est plus

connaissable que par les cheveux mouillés de pluie. Manieuses de câbles et de pièces de bois, elles sont à une pire condition de travail que les servantes de fermes, meneuses de bêtes et arracheuses de betteraves. Continuant un métier de la forme la plus arriérée, autrefois assuré par la chiourme des galères, elles transportent sous la mouille des poids de prise difficile. Dans un autre chantier faisant à Saint-Nazaire les mêmes constructions les femmes sont chargées des plus importants calculs comme celui de la maîtresse section d'un navire pour établir la résistance de sa carène. On doit y trouver la certitude que le bateau ne cassera pas, s'il porte à faux à un échouage ou s'il est tenu comme un tablier de pont sur ses piles par deux hautes vagues de l'Atlantique. Il faut 1.200 ou 1.400 multiplications et autant de divisions. Les femmes les font à la machine, sans jamais s'énerver, avec la même patience qu'elles répètent dans les ouvrages de fil les mailles au crochet ou aux fuseaux. Elles font une broderie de chiffres.

A la 500e opération, l'homme, agacé, éprouve le besoin du tabac.

Dans une aciérie de la Nièvre, des femmes sont employées au laboratoire de chimie des métaux. Avant la guerre elles étaient dans leur ménage ou dans les professions de l'aiguille. On leur a appris à conduire une expérience et ensuite à faire les calculs qui nécessitent l'emploi des logarithmes. Elles sont devenues d'esprit assez critique pour éviter les erreurs de vraisemblance et ne pas croire que deux choses sont identiques parce qu'elles offrent une apparence d'analogie. Leur pensée ne s'est pas mécanisée sur une répétition. Le chimiste aidé par ces praticiennes dit que si elles avaient une suffisante culture théorique elles seraient d'estimables scientifiques.

L'industrie détériore la femme par la brutale utilisation physique mais révèle aussi la puissance de ses qualités : la plus grande finesse du regard humain exercé par des milliers d'années de travaux du fil ; l'agilité de sa

main et de son œil qui en ont fait la reine des ateliers de petite mécanique.

Laisser la femme aux métiers qui l'abîment est une très importante erreur. Après avoir perdu la femme, il n'y a plus rien à perdre. Avec elle, la société tout entière se dégrade.

Pitt aurait dit en 1796, aux manufacturiers anglais : « Prenez les enfants. »

Il y a analogie dans l'histoire du travail entre ce moment où l'industrie a commencé d'utiliser en masse la main-d'œuvre infantile et cette période depuis 1914, où elle incorpore la main-d'œuvre féminine par effectifs dont le chiffre ne lui était pas coutumier.

Les cotonniers anglais n'avaient pas attendu la prétendue parole de Pitt pour mettre les enfants sur la mull-jenny achevée en 1775, par Samuel Crampton. La filature, en 1796, arrive à pratiquer leur embauchage en grand. Tenus plus de quinze heures devant les métiers, on les pique s'ils s'endorment. En 1840, les filatures de Mulhouse, concurrentes des filatures anglaises, ont des journées de 17 heures d'amplitude avec 15 heures et demie de travail effectif. Lord Shaftesbury obtient en 1833, la première loi de protection de l'enfance ne permettant l'embauchage qu'à 9 ans et pour 9 heures de travail. La loi française du 22 mars 1841, fixe 8 ans et 8 heures. Ces chiffres qui imposaient une amélioration montrent quels excès avaient été pratiqués. La loi réalisait les trois huit, pour l'ouvrier de 8 ans. A ces commencements du machinisme les enfants des usines étaient voués à l'abrutissement et à la mort prompte. Travaillant de jour et de nuit par relais, couchés dans des lieux puants, nourris de déchets, ils subissaient les coups, les fardeaux, et l'enchaînement qui les empêchait de fuir. L'emploi illégal de l'enfant n'est plus aujourd'hui que par son embauchage quelque temps avant qu'il n'ait 13 ans. A 12 ans et dix mois, les parents ne lui font pas commencer l'année d'école mais le mettent à l'usine. Ils

disent : il ne lui reste plus que deux mois, si vous ne le voulez pas, je le mène ailleurs. Les patrons l'acceptent, surtout dans la verrerie et la filature de lin. L'inspection du travail trouva, en 1913, à Pérenchies (Nord) un secrétaire de mairie inscrivant sur les livrets d'enfants de fausses dates de naissance pour leur permettre de s'embaucher dans ce pays d'industrie linière. La visite, la même année, à Saint-André-lès-Lille, d'une filature d'étoupes, par cinq inspecteurs, fit découvrir, cachés dans les armoires-vestiaires, huit enfants de moins de 13 ans, sur un total de 120 de 13 à 18 ans. Cette proportion d'illégalité était une des plus hautes constatées. Il n'y avait très souvent contravention que pour la présence d'un seul enfant de moins de 13 ans dans une usine. Dans toute l'industrie française soumise aux lois ouvrières, le nombre d'enfants trouvés au travail avant l'âge autorisé a été, en 1910, de 486, pour un total de 524.903 employés légalement ; en 1911, de 459 pour 537.064 et, en 1912, de 544 pour 549.322.

Ceci est loin du « Prenez les enfants » sans restriction d'âge, de 1796. Beaucoup est fait, sinon tout. Mais il reste tout à faire contre le « Prenez les femmes ».

LE DUR MÉTIER DE MATERNITÉ Comment obliger une ouvrière qui accomplit le triple métier d'usineuse, de ménagère et de mère, à ne pas se garer de la maternité ? On exige de la femme de travailler à l'usine, de tenir la maison, d'enfanter, de s'appauvrir par l'enfantement. La stérilité et l'avortement la sauvent de l'iniquité. Une ouvrière enceinte ne bénéficiera que de la loi de *secours* et *d'assistance*, tandis que celle assez adroite pour se maintenir le ventre lisse continuera de toucher son plein salaire pendant que l'autre, appauvrie, criera dans les douleurs. Le manque à gagner entraîné par la maternité rend l'ouvrière femme stérile et d'autant plus que son salaire est plus haut. Si elle doit perdre dix francs par jour pendant deux mois pour mettre sainement un enfant au monde, elle souhaitera la suppression de l'enfant. Mais que son salaire lui soit maintenu et celui du père ou le sien augmenté à chaque enfant vivant, et la maternité ne lui sera plus une duperie. La fille qui sait ne point enfanter pour garder sa paye n'aura plus le bénéfice du bien-être. La maternité cesse d'être pour l'ouvrière une dégradation matérielle par l'appauvrissement. Mais il faut que soit changée cette inepte loi

du 17 juin 1913 : « Art. 3. — Toute femme de nationalité française et privée de ressources, qui se livre habituellement chez autrui à un travail salarié comme ouvrière, employée ou domestique, a droit, pendant la période de repos qui précède et suit immédiatement ses couches, à une allocation journalière, sans que celle-ci puisse se cumuler avec aucun secours public de maternité. »

L'ouvrière répond à cette insulte par l'avortement. Que la loi d'un pays qui s'appauvrit faute de naissances soit si sèche, si incompréhensive des raisons de la non-maternité, cela justifie le dépeuplement. Les lois sur la propriété sont plus solidement faites. On veut que la femme soit reproductive pour le salut national et fournir d'hommes l'armée et les usines. On lui offre pour récompense huit semaines d'assistance publique. Elle peut donner à la collectivité, par son ventre, un grand profit. Mais quel profit est pour elle ? Elle augmente sa souffrance, ses risques de maladie et de mort, ses charges pécuniaires. Elle se voue par le grand nombre d'enfants à la misère, pour assurer la fortune nationale. Si la famille nombreuse veut prendre un dimanche le tramway, elle devra payer autant de places entières qu'elle a d'enfants au-dessus de sept ans, taxés par tarif homologué au même taux que pour le prudent célibataire ou la jeune avortée. C'est pourquoi la famille nombreuse va à pied, un enfant dans les bras de la mère, un sur les épaules du père et les autres traînant leur fatigue en souliers à gros clous.

Le meilleur profit de l'organisation sociale est pour qui n'a pas d'enfants. Cependant la société établit sa fortune et sa sécurité sur qui lui en donne. Refusant d'être mère, l'ouvrière se range logiquement aux mœurs d'un pays qui avantage la précautionnée et le célibataire.

Quel droit a actuellement la société française de demander, pour le salut collectif, l'augmentation de la natalité ? Où sont les lois non de maigre assistance, mais de récompense aux familles nombreuses ? La maternité est un

malheur pour le ménage pauvre. Le grand nombre d'enfants assure sa misère et devrait son aisance.

Tout le propagandisme en faveur de la maternité est nul si après parler, personne ne paie. Les propagandistes ne peuvent pas faire que les ouvrières aient intérêt à la maternité. Ils n'ont point de preuves que cela n'est pas pour elles une duperie. Contre leur propagande nataliste, celle abortive est victorieuse, parce que logique et d'accord avec toutes nos mœurs infanticides, avec l'inertie de l'Etat, avec l'impuissance pratique des conseilleurs moralistes. La propagande contre la natalité est la seule satisfaisant la justice. Il faut pour le repeuplement de la France une révolution juridique. Le droit social de la mère n'est pas encore fondé.

L'usure physique de la femme aux métiers est plus rapide que celle de l'homme, car la fatigue creuse plus facilement dans sa délicatesse, et à journée finie, un nouveau travail pour elle commence : être femme, mère, ménagère.

Quand l'usine la libère, elle est reprise par la famille. Elle n'a jamais fini. Si elle et son mari, tous deux travaillant dehors, rentrent au logis pour le repas, qui le prépare, qui met la table, qui donne aux enfants le goûter pour l'école, et à l'homme le casse-croûte ? Ouvrière, épouse, mère, un poids énorme d'exténuation est sur elle. Quand elle revient de l'équipe de nuit, elle ne se couche pas le matin, mais nettoie son ménage et racommode. Les jeunes filles trouvent d'abord que le travail de veillée est une aubaine parce qu'il leur fait la journée libre. Privées de dormir, elles sont vite assommées de fatigue. Des femmes musclées mises en équipes alternantes deviennent maigres en trois mois.

Une industrie à personnel féminin, doit raccourcir la journée de travail. La différence de temps entre hommes, femmes et enfants a été commencée par la loi de 1892-1900.

Quelques ateliers, pour garder le bénéfice de la loi de 1848 permettant la journée de douze heures aux hommes

adultes, ont parqué les enfants de moins de 18 ans et les femmes dans un angle grillagé, afin de se soustraire à la loi de 1900 fixant dix heures de travail aux hommes adultes employés dans les mêmes locaux que les femmes et les enfants. Le local n'étant plus le même puisqu'il y a cloison, les hommes ont fait douze heures, et les enfants, dix.

Peu d'industries sont capables de partager ainsi les équipes. Dans la filature, le tissage, si la partie féminine ou infantile du personnel cesse le travail, toute l'usine doit arrêter. Il y a justice à ce que la femme quitte l'usine avant l'homme, il y a nécessité de métier à ce qu'elle y reste autant que lui. L'homme va ainsi se trouver bénéficiaire des adoucissements au travail que la loi va ordonner à tous les métiers féminins.

De même que la journée de dix heures pour les hommes adultes a été une conséquence de l'emploi avec eux des femmes et des enfants, la journée de huit heures serait suffisamment justifiée par la nécessité sociale de sauver la mère ouvrière.

Si l'iniquité industrielle de salarier la femme moins que l'homme pouvait la refouler à son rôle familial, ce serait un bienfait et le salaire de l'homme en hausserait d'autant. Mais la femme entrant de plus en plus au travail quelles que soient les conditions qu'on lui fait, son exténuation par la journée longue et le bas salaire apparaît une des plus grandes stupidités que l'industrie puisse réaliser. Dans l'intérêt même de ceux qui l'emploient, elle devrait être moins fatiguée que les hommes. La partie de la nation la plus frappée par la stérilisation de la femme est celle qui a besoin de mains. Aidant la natalité, l'industrie ne fait pas de la philanthropie mais de la défense de ses intérêts. A tous les arguments fournis sur le danger de diminution des naissances, il faut ajouter que l'industrie n'a aucun besoin de les connaître pour expérimenter qu'elle mourra de la stérilité de l'ouvrière. La femme à l'usine s'oppose à la femme mère. Ne s'arrê-

ter de travailler des mains que pour travailler du ventre, c'est trop. Le sort de l'homme est préférable. La femme en rapproche le sien par l'avortement. Elle se défend. Qui oserait l'attaquer ? L'industrialisme fait porter à la fragilité de la femme un fardeau trop énorme pour qu'elle n'en veuille pas poser tout ce qu'elle en peut poser, et d'abord l'enfant.

On n'a fait des lois sur la chasse que lorsqu'il a fallu sauver le gibier de la destruction totale. Les œuvres d'assistance à la maternité ouvrière ralentissent la diminution de la race. Il n'est pas nécessaire que l'industriel ait l'amour du prochain pour donner des layettes aux poupons de ses ouvrières. Cette nécessité vient de l'examen de son livre d'embauchage. Mais, aidant la natalité dans son personnel, il assure le recrutement dans treize ans à des patrons, ses rivaux, car aucune garantie ne lui est possible que l'enfant à l'entretien duquel il aura contribué viendra travailler dans son usine.

Ceci conduit à la nécessité de ligues industrielles pour l'aide aux ouvrières mères, et au souhait que la loi rende obligatoires pour tous les meilleures initiatives patronales.

Il n'y a point charité, mais justice, à maintenir à la femme enceinte son salaire, et à majorer celui du père de famille. La loi du 17 juin 1912 sur le repos des femmes en couches est humiliante dans ses termes : *secours et assistance*, et fausse dans sa philosophie.

LA CRÈCHE D'USINE L'ouvrière a fait l'obus et l'explosif. Plus on s'est tué, plus elle s'est tuée dans les besognes exténuantes par quoi un peuple crée sa force de victoire. En même temps que les hommes s'exterminaient, les femmes étaient vouées au desséchement de leur maternité. La plus grande victoire de cette guerre ni la plus grande défaite n'ont été sur les champs de bataille. Une crèche d'usine est aussi angoissante que la terre couverte de cadavres d'hommes armés. Quelle que soit la coquetterie du lieu de garde des poupons, la cocarde des berceuses, la mort y préside comme à la fanfare du régiment en marche. Que des mères soient obligées par le travail de déposer leurs enfants à un vestiaire signifie la maison vide tout le temps que l'usine est pleine. La famille n'est pas que le lien légal du père, de la mère et des enfants. Le livret de mariage ne suffit pas ; il faut le foyer et le repas. Le père et la mère au métier, les enfants au vestiaire, la famille n'existe plus matériellement que le temps du sommeil et pas toujours si le travail est continu. Alors la crèche reste ouverte du soir au matin, car la mère est en équipe de nuit. La famille c'est la femme chantant à ses petits enfants et préparant la joie de l'homme au retour du métier.

Ce n'est point la création de crèches luxueuses au lieu de sordides qui sera le triomphe, mais la suppression de la crèche et rallumer le feu sous la soupe du ménage ouvrier.

Il est plus profitable à l'industrie que la mère tienne ses enfants au lieu de tenir des leviers de machines, même les plus belles du monde. C'est la preuve d'un désastre que de voir dans les usines les jeunes filles, les femmes en période d'allaitement, les vieilles aux cheveux blancs, qui, toute leur vie, se seront abruties à faire le même boulon. Puisque pour la mère au travail, l'enfant est un tel encombrement, les dernières maladroites qui enfantent encore, suivront l'exemple des mieux avisées.

Le patron a plus d'intérêt à empêcher de mourir les enfants de ses salariés qu'à servir des pensions à son vieux personnel. A la loi sur les retraites les ouvriers refusaient le versement de leur part et affirmaient que le patron devait seul tous les frais de la rente. Encore bien plus doit-il ceux du sauvetage de l'enfant qui travaillera pour lui. Cela est fort digne de la part des ouvriers de protester contre l'obligation de subir cette indispensable initiative. Ils doivent, pour le temps présent, l'accepter ou laisser mourir les enfants. La stérilisation, l'avortement ou le cimetière infantile peuvent seuls aujourd'hui empêcher l'ouvrière d'utiliser la crèche. La faiseuse d'anges donne du chômage à la dame bienfaisante, distributrice de layettes.

En ce temps de grande angoisse, quelle est l'œuvre législative ? L'avorteuse et le débitant de boissons sont plus actifs que le parlementaire. Ni l'alcool n'est supprimé ni n'est tenté le salut de la famille ouvrière. Des hommes sont plus préoccupés de vaincre la force ouvrière jugée dangereuse pour la conservation des fortunes, que de l'assainir pour augmenter la puissance de la France. Ainsi ils vont sans noblesse vers la perte de ce qu'ils croient sauver.

LE TRAVAIL ENNEMI Un des plus bas salaires connus dans le monde pour le travail féminin en atelier est celui de ces petites filles, orfèvres de Damas, qui, à douze ans, cisèlent des vases de cuivre pour une paye de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 par jour. Cette misérable rétribution ne leur enlève pas la joie d'aimer leur métier et d'y jouer de leurs doigts habiles, comme une dentellière de France dans le dessin du fil. La guerre n'a pas mis aux mains des Françaises de ces besognes de douceur et d'imagination, où l'amour du travail puisse compter dans le bonheur de la journée. Plus que jamais, le travail est devenu un ennemi. Il oblige la femme à s'habiller en homme, à cacher ses cheveux, à souiller son corps dans les fumées, et le cambouis, à accomplir des gestes mornes sur des matières peu aimables : le charbon, le gros métal, les acides. L'hostilité physique entre la femme et le métier se voit dans les usines, aux minutes d'avant la sortie. A midi moins 10 paraissent les cols de dentelle. Pendant la passe de la dernière pièce, l'ouvrière refait sa parure de femme. A midi moins 5, la glace de poche est devant son visage. La poudre de riz masque la fatigue. Faisant, devant son tour encore en marche, le geste qui noue un ruban, la

femme se libère. Elle redevient ce qu'elle sera de l'autre côté de la porte. Elle biffe les traces du travail ennemi.

Ce peut être une grande chose que le spectacle d'un homme musculeux, suant, levant le maillet sur l'enclume ou, ringart en main, piquant le feu. C'est une chose pitoyable qu'une femme empoussiérée, noircie, nettoyant une locomotive.

Manier l'aiguille a changé de signification. Cela ne se dit plus seulement des couturières, mais des ouvrières du rail. Entre l'outil à coudre d'un poids compté en fractions de grammes et celui à diriger les trains, qui pèse, avec son levier et ses tringles, des centaines de kilos, tient toute la redoutable modification du travail féminin.

Les nettoyeuses du Métropolitain, vivant en tunnel, dans l'air vicié et la crasse des déchets d'essuyage, ne semblent pas d'un même sexe que les voyageuses soignées, qui s'écartent d'elles pour monter aux voitures de 1re classe. L'ouvrière a la culotte ; la voyageuse la jupe. L'une sent la transpiration, l'autre les parfums. Malodorante ou embaumée, ce sont cependant deux femmes, mais le terrible travail est sur l'une. L'autre en est sauve.

Déjà mise à tous les sales métiers, la femme n'a pas encore accès à toutes les besognes douces. Son droit à la peine est une victoire. L'homme accepte qu'elle l'étende.

Elle ne dit pas la messe. L'Eglise ne la veut que comme loueuse de chaises et sacristine. Elle est dans les vitraux et les torchons : la sainteté et le nettoyage. Devenue avocate, ingénieur et chimiste, pourra-t-elle officier à l'Eglise, comme au temps des premières communautés chrétiennes ? Physiquement, c'est mieux un métier pour elle que d'aller charger les hauts-fourneaux.

Elle n'est pas secrétaire de syndicat corporatif. Elle n'a pas encore remplacé entièrement les hommes dans tous les travaux calmes et idiots, comme le poinçonnage des billets d'omnibus.

Dans l'état actuel de l'organisation du travail envers

la femme, son salut serait que l'ouvrage manque. Plus l'industrie est active, mieux la femme est perdue. Des régions comme Saint-Etienne, Lyon, Paris, l'ont précipitée en masse à tous travaux. La Bretagne a la bonne fortune de manquer de travail pour elle. Si la poudrerie du Moulin-Blanc, près Brest, embauche dix filles, il en reste cinquante qui voudraient entrer. La main-d'œuvre féminine est abondante en ce pays et la grosse industrie n'est pas venue pleinement l'utiliser. Cette région est sans filature et on y cultive un lin célèbre dans le textile. Les filles d'Irlande ou de Flandre s'épuiseront à le filer dans des salles torrides. Quatre cents Bretonnes du pays de Landerneau l'ont naguère travaillé dans une usine du bord de l'Elorn. La fabrication y a cessé. Les familles paysannes continuent de filer et de tisser pour leur linge de corps et de maison, cultivant lin et chanvre, rouissant dans les ruisseaux et venant vendre en paille leur surplus au marché de Morlaix.

Le malheur de la femme est-il plus grand dans ce pays de peu d'industrie qu'aux lieux de grandes usines et la fille de Landerneau où n'a pu tenir la filature, moins heureuse que celles de Wazemmes-Lille quartier bourdonnant du tournement des broches. Les enfants des crèches d'usine ont plus pauvre mine que les petits Bretons des champs et des routes dont les sœurs en service à Paris reviennent après 4 ou 5 ans dans la lande remettre la coiffe. Cette abondante population qui vit de peu répugne au travail industriel.

Un Breton qui a un petit champ, dit d'un jour de soleil :

Cette journée est trop belle pour la donner au patron.

Il ne supporte l'atelier que quand il pleut.

« Cela va changer, dit un directeur. Le long séjour à l'armée a donné au Breton de plus grands besoins. Il a appris à manger de la viande et à boire du vin tous les jours. Il ne pourra trouver que dans les usines un salaire qui lui permette le beefsteack et le litre et ne sera plus

ouvrier agricole à 3o francs par mois, nourri. Les propriétaires fonciers sont hostiles à l'industrie, à l'automobile, à tout ce qui change la coutume de ce pays de bons marins, bons soldats, lents ouvriers où les fructueuses années pour la culture sont détestables pour l'industrie, comme en 1913 où l'abondance des pommes a mis le cidre à deux litres pour o fr. o5. Beaucoup de cidre fait beaucoup de bouillage de cru, d'eau-de-vie et d'ivrognes. Les années à pommes, nos équipes sont décimées par l'alcool. »

Le département du Nord, le plus industriel de France, est aussi fort buveur d'eau-de-vie. L'abondance du fruit en Bretagne et la masse des usines en Flandre donnent un semblable résultat.

Pêcheurs et brûleurs de goëmon qui vendent les pains de cendre aux usines de soude et d'iode n'aiment pas s'y embaucher.

Mais la Bretagne a la chance d'avoir sauvé de l'industrie la plus grande partie de ses femmes.

La Bretonne a le moins changé en France, pendant la guerre, ses traditions de travail. Elle est forgeronne de fer-blanc à Hennebont, poudrière à Brest, mécanicienne dans les arsenaux, mais encore plus, paysanne et servante. Les usines qui se sont fondées ne font pas l'embauche par milliers comme dans la Loire ou le Rhône. Après avoir vu, aux grandes entreprises de mécanique de Lyon, la sortie des équipes de nuit et la masse de fatigue féminine, c'est reprendre joie que d'assister au marché des Bretonnes. La foule des jeunes paysannes occupe la place devant l'église. Leur santé fait une grande clarté de visages sous les coiffes blanches.

Les femmes sauvées de l'industrie sauveront la race.

Aux pays où ont été captées les chutes d'eau, les filles sont aux usines neuves. Pour une montagnarde de la Maurienne, gagner 6 francs par jour est un rêve qu'elle ne croyait réalisable qu'aux hommes partis à Paris. La fille, qui était, par la solitude des villages en mon-

tagne, dans la pleine ignorance du travail industriel, connaît maintenant les besognes de l'électro-métallurgie, de l'électro-chimie. La captation des torrents, la puissance des eaux tombant à pic, tout ce qui faisait la beauté de l'Alpe, accomplit la détérioration de la race.

Une nation peut se sauver par le travail ou périr par lui.

LES ENFANTS VAGABONDS

Paris, le 7 décembre 1917.

Le Ministre du Travail et de la prévoyance sociale, à Messieurs les inspecteurs divisionnaires du travail.

Un certain nombre de Chambres de commerce ont émis le vœu qu'une loi intervienne pour obliger les enfants de travailler à partir de l'âge de douze ans.

A cette occasion, j'ai consulté M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts sur la situation particulière des enfants de douze à treize ans non pourvus du certificat d'études.

Mon collègue vient de me faire connaître qu'une seule loi peut et doit être appliquée à ces enfants : celle du 29 mars 1882, qui les soumet à l'obligation de fréquenter l'école. C'est par l'exécution stricte de cette loi qu'on parviendra, comme le recherchent les promoteurs des vœux dont il s'agit, à éviter le vagabondage des enfants de moins de treize ans.

Mon collègue ajoute que, précisément, des instruc-

tions spéciales ont récemment été données par son département en vue d'assurer une observation plus complète de la loi en question.

Je crois devoir porter ces observations à la connaissance des inspecteurs du travail qui pourraient être sollicités de tolérer l'emploi dans les ateliers d'enfants de douze à treize ans, non pourvus du certificat d'études primaires, et par conséquent, encore astreints à la fréquentation scolaire.

Le Ministre du Travail et de la prévoyance sociale :

COLLIARD.

Des membres de Chambres de commerce ont constaté que des enfants vagabondaient dans la rue. Pourquoi ? Parce que les mères sont à l'usine. Alors, dirent ces messieurs, mettons-y aussi les petits. Les enfants avec la mère ; c'est une manière de comprendre la famille.

L'enfant va à l'école, qui finit le soir, à 4 ou 5 heures ; l'équipe de jour de l'usine ne sort qu'à 7 heures. L'enfant dont la mère est enclose au travail court la rue.

Qu'on le mette à l'usine. Qu'il y soit obligé légalement avec sanctions, responsabilité civile pour les parents, enfin une organisation juridique complète, comme il convient dans un pays civilisé. La traite, par les gendarmes, exception toutefois pour les jeunes enfants des messieurs ci-dessus, qui ne vagabondent point et sont conduits à l'école par leurs bonnes.

Nous avons déjà rétrogradé vers l'emploi en masse des femmes. Par la mère à l'usine, la famille n'est plus que momentanée dans la journée. Attenter davantage à la famille n'est pas sauver le travail mais achever de le perdre.

Les fautes les plus préjudiciables au triomphe de l'industrie française sont la conservation des vieilles mécaniques, la destruction de la natalité de main-d'œuvre, le manque de préparation pour donner qualité au recrutement ouvrier français. Une partie importante de cette

préparation est par l'école. Laissez plus longtemps la mère à la maison, pour qu'elle puisse soigner ses enfants et diminuer le taux redoutable de la mortalité infantile en France. Laissez-la surtout chez elle la nuit. Maintenez l'enfant à l'école pour que son esprit perde l'ignorance qui en ferait un ennemi du progrès dans le métier.

Et ainsi on aura accompli pour le salut du travail français et la fortune industrielle beaucoup plus que n'ont demandé messieurs de quelques Chambres de commerce.

LE REPAS DE FAMILLE La cuisine domestique est abolie par l'entrée de la femme à l'usine. La vente de la charcuterie et des nourritures apprêtées augmente dans les villes dont l'industrie utilise beaucoup de personnel féminin.

Le salaire féminin détruit les vieilles qualités du repas de famille et détermine de nouvelles mœurs dans l'alimentation. La distribution du repas chaud à domicile par voitures-étuves ou du repas apprêté à réchauffer manque dans la destruction actuelle du travail familial. Aucun industriel ne s'est encore occupé de fonder une entreprise d'alimentation ambulante qui aurait plus de succès dans les mœurs françaises que l'usage des conserves en boîtes, comme il est pratiqué en Amérique pour les mêmes raisons de difficultés du travail de cuisine ménagère. Plus il y a d'ouvrières moins les hommes des usines ont la soupe prête au foyer et moins les familles qui se font servir trouvent de domestiques pour cuire leurs repas.

Les gens aisés n'ont pas encore en France changé aussi complètement leurs habitudes que les ouvriers pour qui le repas de midi à famille complète est une rareté. La

pénurie de main-d'œuvre doit augmenter le collectivisme du travail domestique commencé par le chauffage à calorifère pour tout un immeuble, au lieu des foyers alimentés dans chaque chambre.

Il faut y ajouter la bouilloire centrale pour distribution d'eau chaude et l'installation balnéaire générale au lieu de la baignoire privée, ce qui ne sera pas commode, le français particulariste préférant une cuve dans sa cuisine à la piscine à eau courante où il ne sera pas seul.

L'architecture a mieux prévu la commodité des gens servis que de ceux qui les servent. L'ascenseur est dans le grand escalier, large et éclairé, et on monte les gros fardeaux à l'épaule par l'escalier de service étroit et obscur. Notre ancienne manière de bâtir indique quelle considération nous portons au travail. La vieille maison riche est construite pour faciliter l'ascension du visiteur qui ne porte rien. L'homme de fatigue passe par le chemin noir et mince. La logique serait de donner l'ascenseur au monteur de charbon et le petit escalier au monsieur ganté. Des immeubles nouveaux, mais rares, sont pourvus de monte-charges.

Nous nous sommes peu appliqués à soulager le dur travail domestique. Les maisons de Paris n'ont pas, à l'entrée, le tableau par étages des locataires. Plusieurs dizaines de fois par jour le concierge doit dire : M. Dupont, 3e à droite ; M. Morin, entresol à gauche.

Le travail des conducteurs d'ascenseurs des grands magasins n'est pas mieux facilité. Ils répètent la litanie des rayons : premier : la confection pour dames, lingerie..., au lieu que ces indications devraient être affichées d'une manière permanente ou projetées sur écran lumineux dans l'ascenseur pendant le trajet.

Le locataire aisé manque de domestiques et leur fait perdre du temps par l'insuffisance des moyens mécaniques. Nous avons une telle horreur du travail que les plus belles pièces des appartements sont celles de l'oisiveté. Quand le salon a trois grandes fenêtres sur rue, la

cuisine en a une petite sur cour. Nous sommes foncièrement des mépriseurs de la peine humaine et des adorateurs de la fainéantise en parade. Notre architecture en témoigne. Le lieu de travail et de logement du domestique est établi dans les coins les moins aérés, les plus exigus. Dans sa cuisine et sa mansarde la bonne à tout faire n'a que la place de remuer ses casseroles et de border son lit.

La rareté de ce personnel va probablement rendre corporatifs les travaux domestiques, même ceux du repas. C'est de longtemps fait dans presque toutes les grandes villes pour le blanchiment du linge. Le nombre de ménages lavant à domicile est si réduit que la clause de ne pas faire de lessives dans les maisons et de ne pas étendre aux fenêtres a disparu des baux. L'eau est payée par somme fixe annuelle et non à la quantité car il n'en est usé que pour la toilette, la cuisine et la boisson ; les anciennes grandes masses des lessivages et des rinçages ne sont plus inscrites au budget familial.

Comme l'abolition urbaine de la lessive de ménage, celle de la cuisine de ménage sera-t-elle accomplie par la distribution de repas complets à domicile, la vente de victuailles cuites au lieu de crues dans les rues ? Cela a déjà existé pour la pâtisserie, les apprentis étant si régulièrement employés par les patrons à vendre les gâteaux sur les promenades que leur éducation professionnelle en était diminuée. Il ne reste de cet usage que le « on porte en ville » des commandes prises au magasin mais non plus l'étal ambulant.

L'embauchage du personnel féminin dans les usines rend nécessaire, pour les ouvriers comme pour les rentiers, l'achat du repas prêt ; la femme tenue huit heures par jour à gagner son salaire ne peut faire sa cuisine et la dame assez chanceuse pour vouloir se faire servir ne le peut, les domestiques préférant devenir ouvrières.

Ces besoins grandis de l'alimentation hâtive n'ont pas encore trouvé un inventeur pour leur satisfaction. Il

faudrait la fabrique de cuisine desservant par voitures chauffantes ses clients : la distribution des repas comme on a celle du pain depuis qu'on ne boulange plus chez soi, sauf en de rares maisons des champs.

LES MÉTIERS DESTRUCTEURS La femme ouvrière aux acides sera brûlée jusqu'aux os par les projections corrosives. Mise à tous les emplois du chemin de fer, elle passera sous les trains car c'est un accident normal dans un métier de transport que d'être renversé par des véhicules. La roue, l'engrenage sont des ennemis de sa chair fragile. Avant qu'ils ne la blessent ou la tuent, une chose est déjà tuée en elle et pour quoi on n'a point de pitié. Qui s'émeut pour une femme faisant un dur métier ? Son cadavre d'accidentée seul semble tragique. En réalité le tragique est dans toute sa condition d'ouvrière et commence à l'embauchage. Dans la femme exténuée une famille est morte.

Par la féminisation des métiers, nous piétinons déjà des berceaux. Le voyageur du chemin de fer métropolitain de Paris ne demande pas comment vit la distributrice enfermée derrière un grillage ? A-t-elle des enfants ? Quel loisir lui reste pour être mère ? On n'a pas le temps d'y penser. Les souterrains du Métro ne sont pas lieu de méditation sur l'exténuation de la femme. Cela regarde l'école des Hautes Etudes sociales. Devant cette encagée la foule se débite par individus. La distributrice ne voit les

gens qu'un à un. Elle peut être injuriée mais non bousculée. Les convoyeuses des voitures ont la vie moins belle. Et les nettoyeuses ? Les conductrices des ascenseurs qui, des centaines de fois par jour, activent la foule : « Pressez-vous ! Appuyez dans le fond ! Porte de Clignancourt ! Porte d'Orléans ! »

Elles respirent l'entassement humain ; elles subissent son acrimonie et ses gestes rudes. La dispute d'un voyageur furieux les distrait de la monotonie de leur exténuation. On entend retentir contre elles des imprécations.

Mais qui pense si elles sont mères et quels enfants voudraient voir sourire leur visage grave de responsabilité et de fatigue ? Un peu de leur vie est dans chaque billet de trois sous qu'on prend au guichet. Proies et servantes de la foule, elles endurent son énorme indifférence. Le métier ne leur inflige que la mort lente par la détérioration quotidienne dans le souterrain surpeuplé. Ainsi on ne leur accorde pas la même pitié qu'à la porteuse de bagages tapée bas par les tampons. Chaque voyageur les tue un peu mais aucun ne les verra mortes. Dans ces métiers de transport où le constat de la fatigue féminine peut être accompli par tous, puisque la foule touche les travailleuses, l'habitude a été vite prise du spectacle de la femme de peine. Dans les métiers où le public n'a pas accès quelles souffrances lui sont inconnues ? S'il assistait au travail des ouvrières d'industries chimiques, de verreries ou de hauts-fourneaux, comme il voit celui des ouvrières des transports, en serait-il plus apitoyé ?

Non, l'indifférence sociale à la condition ouvrière de la femme est énorme. La nation meurt en elle qui ne reproduira plus la race. Mais nul ne consent à ne pas profiter de son travail. On lui fait faire de basses et sales besognes qui pourraient être accomplies mécaniquement. Elle époussète les compartiments au battoir et au chiffon. Une aspiration d'air ferait mieux et plus vite

et délivrerait les nettoyeuses de respirer les miasmes et l'ordure. Des métiers de couture ne vivent que par la peine de la femme et son bas salaire. Un patron questionné sur ce que pouvaient devenir dans leur vieillesse des ouvrières aussi mal rétribuées, répondit :

« Elles ne seront jamais vieilles. Beaucoup ont de l'ami qui les aide à vivre un enfant. Elles veulent le faire passer et fréquemment en meurent. Ou elles veulent l'élever et elles en meurent aussi. Elles n'ont plus assez à manger pour elles-mêmes. Elles y laissent leur existence. »

Cet homme de grande sincérité montrait bien sur quel appoint de prostitution s'établit dans beaucoup de métiers féminins la baisse du salaire.

Mais voici venu le temps où il faut que la condition ouvrière des femmes change pour le salut même de la nation. Leur interdire par la dureté des conditions de métier la famille et la maternité, c'est ruiner par le manque d'hommes tout l'avenir français. Un pays qui épuise ses femmes pour le profit industriel momentané est ennemi de lui-même.

LA MALÉDICTION La malédiction de la Genèse sur l'homme et la femme chassés du jardin d'Eden distingue dans le châtiment la part de l'homme et celle de la femme. Le justicier coléreux de la vieille légende biblique dit à la femme :

« J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi. » Il dit à l'homme : « Le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie ; il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain... »

Cette fureur poétique de la littérature sacrée n'est pas parvenue à formuler une punition pire que celle infligée à la femme dans notre état social actuel. C'est un idéal non encore atteint que la femme soit laissée à l'enfantement et l'homme au travail. Le prophétisme hébraïque a fixé pour état de châtiment contre le couple humain : la femme au foyer et à la douleur de l'enfantement, l'homme au travail de la terre. La civilisation, libérée de la colère des dieux, railleuse des malédictions révélées, forte de science, d'hygiène, d'industrie, n'est plus

capable d'assurer à l'humanité le sort qui avait paru aux poètes juifs comme le pire qui pût être enduré. Quelle heureuse époque que celle qui prenait sa plus terrible punition dans l'enfantement et le labour. Cet état pénitentiaire est devenu le paradis aboli comme était l'Eden aux fruits mûris sans peine pour l'homme fabuleux dont la première fois le front sua. Si le poète juif avait vu la vision du travail dans les siècles des siècles et imaginé, loin de la terre orientale, dure à bêcher, les pays d'usines à grand feu, il aurait été moins épouvanté de la colère de Dieu que de la souffrance de cette race humaine réduite à souhaiter pour récompense son châtiment primitif. Le visionnaire, écartant sur le seuil du temple ses bras vêtus de lin, aurait dit :

« Un temps viendra où l'homme exténuera la femme par le travail. Elle tuera l'enfant dans son ventre et ne mettra au jour que des cadavres pour ne point cesser d'obéir à la loi de labeur quotidien. Aussi épuisée que les bêtes de somme qui, depuis des jours et des jours, n'ont pas trouvé l'eau dans le désert, elle ne parviendra plus au repos du foyer où vit le rire des enfants. Elle se tiendra auprès des brasiers et des machines dont le bruit est plus grand que celui du tonnerre. Elle sera la femme de l'Usine et non plus la femme de la Terre, assise dans la maison du paysan. La foudre de l'Eternel, frappant les champs au jour de l'orage et de la colère de Dieu, lui paraîtra un bruit reposant auprès de la flamme retentissante des poudreries et du roulement des fers qui broieront sa chair. Sa forme de poussière sera détruite avant de retourner dans la poussière. Car elle sera tranchée par les machines, dévorée par les acides et par le feu, volatilisée dans les explosions. »

Le poète hébraïque aurait ainsi imagé le temps présent. La femme n'enfante que dans la misère et le bas salaire, et se stérilise aussitôt qu'elle atteint une paie lui permettant plus de bien-être.

A la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne,

employant trois mille ouvrières, il y a eu, en un an, trente naissances. Un médecin estime le nombre des avortements dans ce personnel à 70 %. Des femmes de service dans un hôpital de l'Est sont payées 5 francs par jour, nourries, et touchent le demi-salaire en cas de maladie. On ne pourrait le refuser à celles alitées pour avortement qu'en faisant la preuve et il faudrait alors les poursuivre. Le médecin trouve plus juste de se taire et qu'on les paie. Les avorteuses et les pharmaciens marchands de drogues ont fait de notables bénéfices dans les pays usiniers. Ce genre de commerce a profité de la guerre au moins autant que l'alimentation.

La diminution de la maternité parmi les ouvrières de guerre a tenu en partie à la rupture des familles, la femme mariée ne voulant pas mettre un enfant au monde pendant l'absence de son mari soldat. Mais le nombre des naissances a toujours été plus grand dans les pays à bas salaire : Bretagne, Flandre, que dans ceux où la main-d'œuvre est coûteuse : Paris. Ces habitudes de stérilisation de l'ouvrière la mieux payée doivent-elles la faire blâmer sans réserves et ajouter la réprobation sociale à la torture du travail ? A quel prix de peine ont été gagnés ces salaires ? Dans quels métiers pires encore que la filature de lin au mouillé a-t-on employé les femmes ?

A côté de leur énorme fatigue, qu'a-t-on fait pour elles qu'augmenter leur gain afin de les attirer en masse ? Quelle mesure législative a prévu le salut de leurs enfants ? Alors, comment leur reprocher de ne l'avoir point prévu elles-mêmes ? Et par quels moyens ? La femme aujourd'hui ouvrière subit une malédiction sociale autrement terrible que celle millénaire rêvée par les poètes juifs.

LE TAUDIS L'archéologie du Taudis peut être étudiée en France sur de très intéressants monuments. L'architecture nationale y contient un art remarquable du logis mortel. Il a atteint et maintenu depuis des époques anciennes une appréciable perfection comme on peut la voir à Rennes, en Bretagne, aux maisons bâties sous la duchesse en sabots, ou à celles construites pendant le règne de Louis XIV, à Lille, en Flandre, le bombardement allemand de 1914 a détruit le vieux quartier du Bourdeau. Les administrations lilloises socialistes ou conservatrices avaient toutes refusé les frais d'expropriation de ces rues puantes. L'artillerie allemande a arrangé les choses mieux que n'avaient su les conseillers municipaux.

L'armée d'invasion a fait sauter en se retirant, en 1918, l'hôtel des Postes de Roubaix dont la crasse était notable. Beaucoup de bâtisses de Bailleul, de Lens, d'Armentières sont ainsi dans l'état souhaitable : la destruction. L'obus sur le taudis est bienfaiteur.

Jean Jaurès, venu en 1902 dans le Nord pour les grèves du textile, fut conduit aux taudis d'Houplines. On le fit entrer dans une chambre où couchaient un

homme, une femme et six enfants dont un âgé de deux mois.

Madame, demanda Jean Jaurès, quand cet enfant est-il venu au monde ?

— C'étôt le 25 d'août.

— Mais à quelle heure ?

— Il étôt... 6 heures du matin.

Heure où les enfants n'étant pas à l'école ou à l'usine, tous avaient assisté dans cette chambre à l'accouchement.

Merci, Madame, dit Jean Jaurès. Il sortit et ceux qui l'accompagnaient virent des larmes sur son visage. Cette mère avait mis au monde en plein jour un enfant devant ses autres enfants, été pour eux le spectacle d'une créature qui ouvre les jambes et pousse des cris. La dernière pudeur était profanée par le taudis. L'homme au grand cœur pleurait.

Un curieux exemple d'ancien lieu fort, naguère utilisé comme taudis, est la prison féodale d'Hennebont (Morbihan) où se logeaient gratuitement les pauvres de la ville. On voit encore les traces de leurs feux sur les murs des pièces sans cheminées garnis d'anneaux de fer pour enchaîner les prisonniers. La chambre d'angoisse, caveau du même style qu'un trou dans la terre, sans lumière, fut un gîte ouvrier aujourd'hui désaffecté. La prison est devenue musée breton. Le touriste épris de vieux lits clos se distrait à la place où des enfants misérables vivaient librement, il y a peu d'années, dans les mêmes conditions que les prisonniers du duc Jean le Roux, en voyant le jour par une fente barrée de fer forgé.

La tour Goguin à Nevers (Nièvre) est encore habitée, mais on peut la tenir pour un local agréable, haute au bord de la Loire, et sans insalubrité maintenant qu'on a comblé le puits où les habitants versaient leurs ordures.

Le taudis lacustre existe aussi comme en ces vieilles bélandres trop usées pour naviguer et amarrées devant l'usine de jute de Saint-Pol-sur-Mer (Nord). Des familles

ouvrières y logent assidûment, mais ne pêchent pas de poisson. L'eau est trop pourrie pour que rien y vive.

L'âge des cavernes continue par les habitations souterraines des pays de carrières comme à Angers ou aux environs de Château-du-Loir.

La nécessité de se mettre à l'abri des bombardements pendant la guerre a beaucoup fait vivre sous terre : le logement des familles ouvrières des forges de Pompey dans les galeries d'une vieille mine de fer a montré avec quelle facilité une population humaine pouvait, comme une tribu de rats, se mettre dans des trous, y faisant sa fiente et sa prière à la Vierge du Taudis : Notre-Dame de l'ordure.

Au Marchix et au quai de la Fosse, à Nantes, sont des éléments incomparables pour l'histoire de la vermine.

Devant ces reliques importantes de la saleté humaine, on apprécie mieux la force d'une race, non que la France doive absolument sa vitalité au taudis séculaire, mais qu'elle ait pu vivre aussi glorieusement en supportant une telle crotte nous fait incliner plus respectueusement devant son invincible génie. L'odeur des défécations est persistante aux plus beaux moments de l'Histoire de France, dans le peuple et aux chaises percées de sa monarchie. L'habitude des courtisans de Louis XIV de fienter, à Versailles, derrière les portes aux sculptures de bois dorées qui prouvent la valeur de l'ébénisterie française n'a pas amoindri la gloire de ce grand siècle.

Un genre curieux de l'ancienne architecture du Taudis est à voir aux maisons lyonnaises des canuts croix-roussiens où le logement des ouvriers de la soie a été pris en soupente dans la pièce calculée pour installer au jour les métiers. On les plaçait en face des fenêtres, afin qu'il fit clair sur le fil. La famille ouvrière se tassait, pour dormir et manger, dans les coins inaffectables au travail par leur ombre et leur exiguïté. Ici, le taudis est créé non par le goût architectural du sordide ou le désir de gain des hommes qui possèdent les murs entre les-

quels ils en logent d'autres, mais par coutume de métier. Une même conséquence de l'habitude professionnelle est aux maisons des verriers, dont un type estimable est à Rive-de-Gier. Cette industrie des fours à verre devait autrefois s'établir dans les forêts pour la commodité d'approvisionnement en combustible bois, ce qui explique le privilège des gentilshommes verriers, seigneurs des forêts.

Les ouvriers étaient logés dans des constructions appartenant aux propriétaires des fours, probablement des huttes, car là où se montaient les feux à verre, n'existait rien de bâti. Ces métiers des régions boisées se modifièrent à la découverte des puits de houille et émigrèrent vers les mines comme les verreries du Jura qui descendirent s'installer auprès des forges dans le bassin de la Loire.

Les gentilshommes verriers n'étaient pas gentilshommes ouvriers mais bien patrons et durs patrons, propriétaires des terrains de chasse, tueurs de bêtes et profiteurs des hommes travaillant au grand feu. Dans ces métiers autrefois régis par le charbon de bois des forêts seigneuriales reste l'appellation autoritaire : Maître verrier, Maître de forges.

L'habitude de loger les ouvriers étant prise par suite de la solitude de l'industrie en forêt, et comptée dans le prix du travail, s'est maintenue quand les fours chauffés au charbon de terre au lieu de charbon de bois ont été rapprochés des voies ferrées et des lieux habités. Le maître-verrier loge ses ouvriers et leur famille qu'il souhaite nombreuse pour en avoir beaucoup de main-d'œuvre. Il a toujours été important pour cette industrie que les ouvriers aient de nombreux enfants car le manque de mécanisation de la technique a, jusqu'à ces derniers temps, nécessité beaucoup de portage à la main qui est encore uniquement employé à certains fours, notamment ceux des gobeletteries. Il semblerait par là que la profession devrait avoir la pratique du domicile

spacieux. L'entassement y est serré, moins cependant dans le système des maisons en corons comme aux verreries d'Anor, d'Hirson et ailleurs, que dans celui de la caserne, tel qu'à Rive-de-Gier qui est un modèle de bourrage de la famille humaine dans la maçonnerie dégradée. Les effets de la promiscuité y sont notables.

Le contrat de travail du verrier dure onze mois, jusqu'à l'extinction du foyer pour la réfection annuelle du four. En plus des départs fautifs en plein feu, ceux réguliers en fin de saison sont fréquents ; la profession a gardé de son ancienne formation en forêt l'esprit du campement. Les ouvriers sont nomades. Il est rare que les logis des usines soient longtemps habités par les mêmes familles. Le locataire a ainsi peu de respect pour les choses domestiques où il n'est que passager et se sert facilement des planchers, quand il en reste, pour allumer son feu.

Cette industrie a aussi les dortoirs pour enfants recrutés individuellement, sans les familles. La législation du travail dont les dispositions successives sur le couchage du personnel sont maintenant fixées dans le décret du 13 août 1913 a apporté ici des modifications. Le taudis infantile a été fortement diminué de sa crasse historique. Elle ne reste séculairement intacte que dans le taudis familial.

Le dortoir d'enfants existe aussi dans les industries de l'alimentation et les professions domestiques. L'habitude de loger le personnel y a été créée par le recrutement à distance. Un pâtissier de Paris pouvait avoir pour six ouvriers, douze à quinze apprentis venus de province. Le contrat d'apprentissage comprenant le logement, implique de la part du patron l'obligation de se comporter en bon père de famille. Mais la dureté coutumière envers les novices des professions manuelles, et le goût d'économie du petit patron français renforçaient encore les conséquences de la cherté des locaux dans une grande ville. Ces métiers où beaucoup de main-d'œuvre juvé-

nile était nécessaire pour le portage à domicile ont produit des entassements d'enfants, de crasse et de vermine dont le souvenir est tenace dans la glorieuse pâtisserie française, glaces et sorbets, cuisine pour la ville.

Un peu de mieux-être dans la crasse est de ne l'endurer que sèche. Humide, à quantité égale, elle est moins confortable. Il est plus pénible au corps humain de durer dans une chambre du 18e arrondissement ou une baraque des fortifications de Paris que dans les rues d'autour l'église Sainte-Réparate en la luxueuse ville de Nice, au vieux quartier puant et pouilleux mais ensoleillé. Les taudis de la Macarena ou de Triana à Séville sont moins mortels que le taudis parisien ou nantais, car qui sort du gîte miséreux se couche sur l'herbe andalouse où les filles à castagnettes dansent au soleil et perdent leurs puces. Le taudis français a sur lui le brouillard de Lille, la mouillasse de Rennes, la neige de Saint-Etienne. Le quartier des venelles Keravel, à Brest, offre un exemple d'habitation infecte dans un pays humide. Il y a sept venelles symétriquement ordonnées et inscrivant dans leur parallélisme des rectangles de misère. Les escaliers des maisons mesurent soixante centimètres de largeur de marche. Le corps humain peut y passer vivant, s'il est suffisamment flexible. Il n'y peut passer mort. La rigidité le cale aux tournants. Il faut descendre les cercueils par les fenêtres.

Des hommes qui travaillent de nuit à l'arsenal et veulent essayer de dormir dans ce pullulement ont placé un écriteau : « Défense de circuler dans l'escalier avec des sabots », à cause du bruit de tambour des lourds pas de bois sur la mince planche des marches.

Deux fillettes sages, à cheveux raides, montent doucement, portant chacune dans un litre en verre du lait qu'on vient de leur distribuer à la mairie. Quittant sa camarade qui entre au logis fétide, la plus petite dit : Tu n'es jamais contente.

C'est la plus émouvante parole que puisse prononcer

une enfant de misère. Si celle-ci est contente le monde entier doit l'être. Elle trouve bon de rentrer à la maison avec un litre de lait qui ne coûte rien. L'autre, rouspéteuse, ne connaît pas le bonheur. La satisfaite montant à pas de chatte l'escalier de bois sourit terriblement et son visage pâle disparaît comme une lumière dans la ténèbre du taudis.

Nantes où subsistent les vieux rites compagnonniques a encore les dortoirs de compagnons passants. Des ouvriers y logent à dix en chambre commune où ils sont deux par lit. Leurs taudis les plus notables sont dans la rue du Marchix. L'haleine des maisons y est forte. Leurs couloirs puent vigoureusement et soufflent l'odeur de la misère. Cela sent le fond de bac à ordures, la gadoue, le corps humain rance pas lavé depuis deux ans ou mort depuis cinq jours.

Au quai de la Fosse, orné d'enseignes de débitants de boissons et de bureaux d'affréteurs, des rues d'un mètre cinquante d'écartement sont ouvertes comme des fissures entre les façades.

Les ferrures forgées à main embellissent les balcons des maisons de quatre étages qui prennent du dévers par l'affaissement du sol. Leur écran de richesse commerciale masque les rues à taudis, tracées derrière elles. Cette ville négrière où tant de fortunes furent faites par la traite a une vieille expérience de la compressibilité du corps humain. Si serrée que soit une famille ouvrière dans une chambre sans fenêtre, elle est bien mieux logée que les nègres dans les entreponts des anciens bricks nantais.

La rue Courtine, vers le transbordeur, est de maisons à trois étages occupées de logements et d'échoppes. Le revêtement des murs est usé. Les pierres plates, à nu, laissent entre elles de profondes alvéoles à crasse. Le ruisseau du milieu de la rue contient de l'ordure. Il y a aussi des défécations au bas des murs. On trouve en ce quartier plein de fiente, de prostitution et de misère, le

taudis contigu au lieu d'exercice sexuel. Cette utilisation locative permet aux ouvrières qui vont à l'usine de passer devant les portes où les racoleuses sollicitent l'éréthisme des hommes. La façade de la maison à prostitution est coquette et peinte en vif ; celle du taudis est noire. Le soin architectural s'applique plus au lieu charnel qui est un fonds de commerce qu'au logement de la famille ouvrière.

Dans des maisons à cinq étages de la petite rue de la Verrerie, en impasse, les taudis ont une telle ombre qu'on ne voit pas les enfants sur le sol. Une fille de dix ans qui sort de cette ténèbre et avance dans le jour de la cour, paraît blonde quoique étant brune, mais ses cheveux sont tellement couvert d'œufs de poux que leur couleur est cachée par cette granulation pâle. Sur chaque poil les œufs se touchent comme les dattes aux tiges d'un régime.

Dans une chambre du rez-de-chaussée, à la fenêtre sans vitres, une femme dit :

« Ici, je paie 160 francs par an, mais personne ne vient toucher. La maison est à Mme Evin. »

Elle ne sait pas que cet immeuble a été acquis pour démolition par la municipalité. Le manque de locaux dans la ville surpeuplée d'ouvriers de guerre a entraîné une utilisation encore plus grande des taudis. On entasse dans ce qui devait être abattu.

Une chambre à une fenêtre sur cour, rue de la Juiverie, se paie en 1918, 100 francs par an. La clarté du jour ne touche pas le fond de la pièce. Une blanchisseuse l'habite. Elle dit que les gens logés au-dessus d'elle sont des malheureux qui n'ont pas de meubles et couchent à quatre sur un sommier.

Cette rue, photographiée pour cartes postales, est agréable aux gens, nombreux en France, qui aiment la maçonnerie périmée et voient avec goût la gloire archéologique d'une ville notée comme une des plus belles de France.

La salle chêne et or du Parlement de Bretagne, à Rennes, est d'un certain prix pour l'histoire de l'architecture en bois. Quelques taudis d'un style encore plus rare, épargnés par l'incendie de 1720, sont demeurés solides dans la ville ducale, providentiellement sauvés pour l'archivisme de la misère humaine et sa continuation.

Rue de Brest sont des maisons bâties en 1500 ou 1600.

Les gens qui n'y ont pas été disent : il faut y entrer à quatre pattes.

C'est inexact .

L'arête des poutres de soutènement au-dessus du couloir d'accès est à 1 m. 20 du sol exhaussé par l'enterrement séculaire des murs. Il ne faut que se courber pour pénétrer.

Une vieille femme est assise dans un rez-de-chaussée sans fenêtres, économie apréciable ; une ouverture étant en 1918 taxée 0 fr. 88 par application de la loi du 4 frimaire, an VII, sur les portes et fenêtres, modifiée en 1832 et plusieurs fois encore, qui pourraît être nommée la loi étouffante.

On voit dans l'ombre de ce logis le feu d'un poële dont on ne distingue pas la forme. Trois clartés varient la noirceur de ce logis : le visage blême de la vieille femme, le feu rouge et la pâleur des draps d'une couche appuyée au mur. On ne peut pas voir s'il y a des meubles. Deux ficelles parallèles sont tendues à travers la pièce. Des habits y sont posés et deux parapluies. Cela fait un plafond sous le plafond bas. On sort en se baissant sous la majesté des poutres séculaires, d'un chêne aussi beau que celui des boiseries dorées du Parlement de Bretagne.

Dans une cour de la rue de Saint-Malo joue une fine enfant de treize ans qui ressemble à la duchesse Anne, fière sur sa hacquenée dans la tapisserie palatiale dont la laine somptueuse et douce porte en belle image la jeune fille princière et richement chaussée.

Plus profondément sont gravés 400 ans de misère en ce taudis que les dorures dans le chêne ducal. L'enfant de treize ans est victorieuse de l'ombre que sa beauté éclaire. Le Taudis n'a pas tué sa joie. Mais dans une chambrée ouverte sur cette cour, cinq enfants livides sont bien vaincus. L'aîné, au visage sans couleur, a la lippe molle et les yeux hagards. Il ne se remue que lentement et toujours le long du mur comme s'il avait peur.

Deux trous carrés sont percés au mur en terre d'une maison sans fenêtre de la rue de Bret. Au plus élevé un visage de fillette s'encadre. Elle a juste la place pour passer la tête et une main qui travaille vivement des ongles dans les cheveux raides. Elle est la figure de la misère infantile sertie dans le mur du Taudis.

La guerre a augmenté le tassement humain dans les régions usinières. Jamais la brique n'a tant profité à qui la possède. En 1917, à Basse-Indre, un tenancier fait des chambrées de cinq lits pour dix hommes de jour et dix de nuit payant chacun 10 francs par mois, soit un loyer annuel de 1.200 francs par chambre. A Couéron, les ouvriers, serrés dans un immeuble par leur logeur, y prennent la gale. Les Aciéries de Pontgibaud comptent chaque jour six absences par cette contamination. Le droit du propriétaire d'un trou qui offre abri contre la pluie est profitable partout où les ouvriers affluent, ce qui est surtout dans les pays de métallurgie. Le département de la Loire en offre des exemples à enregistrer : Firminy, Unieux, Saint-Chamond ne disposent plus de la moindre place couverte. L'entassement est aussi dru que possible et s'ajoute à l'habitude régionale de se loger à l'étroit. Vivre serrés, user peu d'eau et boire du vin est nécessaire aux gens du Forez. Une famille ouvrière tient normalement dans deux pièces. Saint-Etienne comptait, en 1914, environ 160.000 habitants et en déclarait 149.000 pour ne pas supporter les charges financières dues par les villes à population de

plus de 150.000. La guerre porte le chiffre exact à 210.000 et augmente la taudisation.

Au quartier du Soleil où vivent les mineurs, les lits des logeurs servent non plus à un homme le jour et un homme la nuit comme à Basse-Indre, mais deux hommes y couchent ensemble, soit quatre par vingt-quatre heures. Le lit ne chôme jamais, n'est jamais fait, ni non plus la chambre puisqu'elle est toujours pleine.

Un logeur a disposé des lits et des paillasses partout où le corps d'un homme peut tenir en long. Les pensionnaires se disputent chaque jour les meilleures couches : celles qu'il ne faut point franchir pour parvenir aux autres et où on peut dormir moins dérangé. Les ouvriers de la coupe de nuit courent le matin pour venir là parce que les premiers arrivés choisissent les bons lits. Ce n'est plus le matelas à quatre hommes alternant deux par deux en vingt-quatre heures ; cette régularité n'est pas réalisée ; la même couche peut supporter en un mois 120 passages par un total de 40 ou 50 hommes.

L'enfant est généralement absent de ces taudis pour adultes établis par les débitants de plus de vin et de moins de victuailles possible. Il faut l'aller chercher dans le logis de famille, comme celui rue Roannelle, où le ménage D..., père, mère, huit enfants de 6 mois à 12 ans, habitent dans deux pièces. En décembre 1917, on y voit une fille qui tient ses pieds nus dans le four du foyer de fonte ; le feu est doux, elle ne s'y brûlera pas. Elle n'a pas de chaussures pour sortir. Ses raides cheveux noirs lui tombent sur le cou et cachent un très gros ganglion tuberculeux. Les huit enfants sont seuls tout le jour dans cet endroit pourri. Le père est charretier, la mère buandière. Elle ne va pas toujours aux distributions de secours d'où elle pourrait rapporter quelques vêtements ou du pain, parce que, dit-elle :

« Nous ne savons pas quand on donne. Nous n'avons pas d'argent pour lire les journaux. »

Le père et la mère ne sont pas tuberculeux. Tous les

enfants le sont, sauf celui de 6 mois qui le deviendra comme les autres. Ici est un exemple de famille nombreuse, saine à son origine et détériorée à mort par son logement. La démonstration de la nécessité pour la France d'une plus abondante natalité a été vigoureusement faite, tant par les propagandistes anti-malthusiens que par les parlementaires en séance. Il manque à leur remarquable documentation les monographies de familles qui ont été nombreuses, par exemple la famille D..., rue Roannelle, à Saint-Etienne (Loire), dont il ne paraît devoir rester, dans un délai assez court, qu'un ménage sans enfants.

Un tas d'ordures dans cette rue arrive au tiers de la hauteur de façade d'une maison où vivent 70 personnes qui déposent là leurs détritus. Les matières usées remplissent aussi une cave dont l'escalier sans porte, ouvert dans le sol de la cour, est impraticable. On voit dans la ténèbre souterraine, d'où sort une odeur de latrine, une fiente énorme. Le Taudis est sur le Cloaque.

Dans une chambre du rez-de-chaussée habite une famille de six personnes : le père, la mère, quatre enfants de 14 ans, 10 ans, 5 ans, 5 mois. Le garçon de 14 ans est ophtalmique par l'humidité et la pestilence du logis. Une épaisse gomme charge ses paupières rouges. Il est probable qu'il perdra l'œil gauche. Cette maison est charpentée en bois. Les solives du plafond sont extérieures et très rapprochées. C'est d'un soutènement solide. On ne construit plus si massivement aujourd'hui. Ça peut encore tenir cent ans. La chambre s'éclaire par une fenêtre sur la cour où est l'ouverture de la cave ordurière qui doit s'étendre jusque sous ce plancher, mais il est difficile de s'en assurer.

Dans un creusement de la muraille sont quatre étagères. Une autre est au-dessus du fourneau. En plus de ces cinq planches, le mobilier est de deux lits, un banc, une table. Il reste devant le fourneau un espace de sol libre de deux mètres carrés. Le chef de cette famille est

manœuvre aux mines, et rapporte des quinzaines de 110 à 115 francs. Son métier le salit beaucoup, ce qui oblige à grande lessive la femme qui doit tout laver dans cette chambre. Les maillots à raies blanches et bleues du mineur sèchent sur des ficelles tendues à travers la pièce.

La mère de famille tient le poupon de 5 mois dans ses bras et dit de ses enfants : « Ils sont tous jolis. » C'est exact. Ils ont une hérédité saine. La misère ôtée, ils seraient très beaux. L'ophtalmique est d'une remarquable proportionnalité et très fin de visage. La mère paraît une femme d'un grand courage et qui fait pour ses enfants tout ce qui lui est possible dans de pareilles conditions.

Dans la même rue Roannelle, la famille M... est logée gratuitement dans une chambre au deuxième étage, par le Comité d'assistance aux réfugiés. Il y a trois lits et six enfants de 18 ans, 16 ans, 13 ans, 10 ans, 7 ans, 1 an. Trois sont tuberculeux. Les autres pourraient être sauvés s'ils ne couchaient pas avec ceux contaminés. M..., blessé de guerre, travaille à la Manufacture nationale d'armes et alterne en deux postes. Quand il a été de nuit, il doit se reposer dans cette unique pièce où s'accomplit toute la vie de famille : cuisine, blanchiment, jeux des enfants ou leur agonie, comme celle de la fille de 13 ans alitée depuis quinze mois.

Cette famille vivait à la campagne, près de Rethel. Le mari était auxiliaire à la Compagnie du chemin de fer de l'Est et travaillait en plein air. La femme dit :

« On avait son jardin. Je tirais tous mes légumes et on faisait encore venir quelques bêtes. »

Le mari a été mobilisé au 46e d'infanterie territoriale et blessé le 20 décembre 1914 à Reims. La femme a fui devant l'invasion avec sept enfants. Elle n'en avait perdu aucun avant la guerre. Pendant la fuite, deux jumelles sont mortes de méningite à Sainte-Menehould. La femme dit :

« C'est la peur qui les a tuées. Deux mois on a couché dans les granges, sur la terre. »

Elle parle de cette fuite comme de sa plus énorme misère. Elle n'en donne point de détails mais affirme :

« C'est encore heureux qu'on s'en soit tiré comme ça. »

La vitalité de cette famille campagnarde est grande et il faut un taudis renforcé pour la tuer. Depuis trois ans, elle étouffe dans cette chambre. La fille de 13 ans y est devenue tuberculeuse et ne meurt qu'avec une infinie lenteur. Son lit est au fond de la pièce, à l'opposé des fenêtres ; elle s'y tient à sa place qui est contre le mur et laisse toujours libre celle où le soir se couchent deux autres enfants.

Le visage de cette fille, amaigri jusqu'à ne plus donner que le dessin osseux du crâne squelettique est d'une morte ; il suffit qu'elle ferme les paupières pour qu'on croie que plus aucune vie n'est en elle. La clarté de ses yeux est seule vivante dans sa figure desséchée, autour de laquelle sont les raides cheveux noirs des enfants de grande misère.

Dans ce quartier de Roannelle vivent des réfugiés, des Arabes, des Espagnols venus travailler aux usines d'armement ; il était déjà surpeuplé avant la guerre. L'embellissement de Saint-Etienne entrepris par la municipalité n'en prévoyait aucunement la démolition. L'œuvre considérée la plus urgente avait été l'érection de statues sur les places : une biche en bronze ; la Liberté éclairant le monde.

Une fondation privée s'est jointe à cet intelligent service ornemental et a doté la ville d'une Jeanne d'Arc équestre, toute dorée, justement placée à peu de distance de cette rue Roannelle où les tas d'ordures ont des dimensions monumentales. Les Français sont, comme chacun sait, un peuple artiste. Aussi il ne faut pas désespérer de voir les statuaires de Saint-Etienne figurer en bronze sur les places publiques la tuberculeuse mourant au grabat

et la Liberté mettant le feu au Taudis, ce qui est une appréciable manière d'éclairer le Monde.

Après Roannelle, les quartiers de grand resserrement locatif sont le Marais, le Soleil. Les évacués s'y entassent. Aller à la campagne est contre leur désir. Ils veulent les salaires de cette ville à l'industrie augmentée par la guerre et y deviennent des êtres voués à une détérioration prompte par insuffisance d'air et de lumière. Le seul moyen puissant pour diminuer vite ce surpeuplement semble surtout être la mortalité. Le cimetière remédie à la crise du logement. Plus il se peuple, plus le taudis se dépeuple. Après un exercice suffisant des pompes funèbres, les familles à six ou huit enfants, vivant dans une seule pièce sont à deux ou trois enfants, ce qui donne une plus rassurante statistique du nombre d'habitants par mètre carré bâti ou par mètre cube d'air des locaux.

Le prix moyen d'un loyer de deux pièces à Saint-Etienne est de 150 francs par an ; de 320 francs pour 4 pièces. Les Hospices prennent à leur charge 100 francs du loyer des familles de quatre enfants. Cette administration de bienfaisance n'entreprend pas de donner des locaux sains, mais aide à payer le taudis. Son assistance garantit la solvabilité de la famille ouvrière plus que sa santé. L'ouvrier aidé de 100 francs ne prend pas une pièce de plus. Il n'y a aucune intention d'assainissement et de reconstruction de la ville, mais on a créé depuis la guerre un dispensaire anti-tuberculeux, 6, rue Victor-Duchamp. Le contraste est curieux entre la propreté de cet endroit et la noirceur du taudis d'où le malade vient et où il retourne. La médecine paraît ici insuffisante si elle ne s'aide du bâtiment : méthode du docteur Pioche.

Passer de ces chambres à six et huit enfants de la rue Roannelle à la Maternité jointe au dispensaire montre bien ce que pourrait être l'enfance sauvée, au lieu de la sordide marmaille étouffant aux taudis. Le sol de linoléum ciré luit et la clarté de la salle est grande par les murs et les plafonds blancs. Les mères sont reçues deux

mois avant leur accouchement et quand leur petit a un mois, elles retournent au taudis. Elles peuvent amener à la Maternité tous leurs enfants et il est venu des familles qui en avaient sept. Un grand dévouement en prend soin pendant que la mère accouche du huitième. Être un de plus à se serrer dans leur chambre regrettable leur aura valu de respirer pleinement pendant trois mois sous un haut plafond blanc. Sur une toile étendue jouent des poupons bien lavés. Une misère énorme est venue en ce lieu parfaitement tenu : les enfants de l'Assistance publique de Bar-le-Duc, chassés par l'invasion. Dans un berceau à ruban bleu est une fillette aveugle. Ses yeux sont larges et pâles. Elle reste parfois trois jours sans rien prendre, puis boit goulûment, mais ne profite pas. Elle est idiote. On lui donne des soins minutieux. La bonté qui veille ici ne l'exclut pas. Cette enfant perdue a tout ce qu'il faudrait pour sauver les petits de Roannelle.

Misère ! Grande Misère ! Dans quel taudis a vécu ta mère inconnue, enfant aveugle et démente qui t'arraches de tes doigts maigres tes cheveux si blonds qu'ils paraissent blancs, des cheveux de vieillarde sur une tête de cinq ans. Quelle souffrance ancienne, quel vice et quelle crasse ta chair innocente expie. Dans quel trou, d'où une bête saine aimerait mieux sortir pour dormir à la pluie, as-tu été conçue ? Enfant pitoyable, les soins qu'on te donne sont comme l'ornement d'une tombe.

« Il vaudrait mieux... » dit l'infirmière. Elle n'achève pas.

Sur cette petite vouée à la mort abondent la propreté, l'air et la lumière qui manquent à tous ceux couvés près d'ici par le Taudis pour la tuberculose, l'abrutissement et le cimetière : fillette de la rue Roannelle, agonisante dans l'ombre depuis quinze mois ; petit ophtalmique de la maison puante. Tant qui pourrissent dans les masures et pourraient être sauvés ne le sont point. Alors, pourquoi blâmer au lieu d'approuver que pour 3.000 ou-

vrières de la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne, la plupart jeunes, il n'y ait eu en 1916 que 30 accouchements ; les médecins estimant à 70 % le nombre des avortements. Qui demandera aux femmes d'enfanter pour vivre avec six ou huit enfants dans une seule pièce et les voir mourir ? M. le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé ne l'a pas osé dans la séance du Sénat, le 14 décembre 1917, où, à propos de la tuberculose en France, il a dit :

« Il faudra voir plus loin que les soins à donner aux malades, il faudra aller à l'origine, détruire les logis insalubres, tarir l'abominable source de tant de nos maux individuels et sociaux, l'alcool, entourer la maternité, la première enfance, d'une protection éclairée et minutieuse.

« Messieurs, après toutes les morts, toutes les blessures, toutes les destructions et toutes les ruines de la guerre, il apparaîtra plus qu'à aucun moment de l'histoire des sociétés, que la richesse essentielle, le capital véritable d'un pays, c'est la population. Sauvegardons-la résolument du péril tuberculeux si nous avons le souci de l'avenir de notre patrie. » *(Vifs applaudissements répétés.)*

La force musculaire usée à répéter les vifs applaudissements bien dus à ces dignes paroles aurait eu peut-être une plus durable utilité en s'employant au maniement de la pioche. L'enthousiasme sénatorial au discours contre « les logis insalubres » a actuellement moins d'importance que la démolition d'un tout petit morceau de taudis. La rhétorique anti-tuberculeuse crée de grandes satisfactions, mais depuis si longtemps que bien l'on parle, nul n'en est mieux logé. Il faut distinguer les trois ordres de la lutte contre la tuberculose : la Rhétorique, la Médecine, le Bâtiment. Le Ministre au Sénat parle et s'asseoit, applaudi ; le médecin, dans son dispensaire, soigne et instruit le malade. Mais qui démolira ? Aucun des trois ordres ne se suffit, sauf quelquefois la Rhétorique, qui ayant bien dit sur le sujet reçoit immédiatement appro-

bation. Elle est énonciatrice, non exécutrice. Le réalisme exact de parole qui donne à chaque mot une valeur active, un dynamisme complet, un total accomplissement dans le fait est impossible, car il n'y aurait plus moyen de parler. La Rhétorique est par essence irréaliste. M. le Sous-Secrétaire d'Etat a dit exactement tout ce qu'il fallait faire. Cela ne signifie nullement que ce sera fait. La pratique est d'un ordre différent et moins applaudie.

Il n'est pas nécessaire de voyager loin de Paris pour trouver de curieuses et abondantes saletés : La commune d'Arcueil à 5 kilomètres du Luxembourg ou siège le Sénat, est un pays de blanchisseurs. La Bièvre, y passe, rivière autrefois claire et charmante devenue véhicule de matières usées ; c'est pourquoi elle fut couverte sur une grande partie de son parcours mais non à Arcueil, les blanchisseurs voulant y puiser une eau gratuite et dégoûtante au lieu de payer celle saine de la concession.

Un conseiller municipal de cette commune a des terrains sur lesquels il fait déposer à l'air libre pour 3 francs le mètre cube les puantes gadoues de Paris.

On trouve en ce pays du département de la Seine quelques maisons sans cabinets, vidant leurs pots par les fenêtres.

A la porte de la Villette, rue du Vivier, est établie une cité de caravanes, 27 roulottes mises en ordre pour laisser entre elles des rues où les habitants tendent des cordes à sécher le linge. 27 familles vivent chacune dans une chambre de planches, sans fosse d'aisances, sans eau courante. Ce campement durable n'est pas le pire logis de ce quartier où sont de vieilles et exigues masures, moins aérées que les habitations roulantes.

M. Jules Coutant, avant d'être député d'Ivry-sur-Seine aux bords fleuris, y logeait avec neuf enfants dans une seule chambre.

On a assez donné de descriptions de taudis de Paris. La capitale française contient des logements humains dont de semblables existent dans le monde mais point de

pire, même dans les gourbis des tribus arabes au moins quelquefois blanchis à la chaux, les cases des villages africains, les vieilles fermes bretonnes ou les huttes du Groënland.

La civilisation parisienne porte des taches de barbarie comme des souillures immondes à la doublure d'un vêtement riche. Il ne faut pas trop relever sa traîne de cérémonie, car on verrait qu'elle fait dans ses beaux bas. Le progrès de l'hygiène publique apparente est certain. On ne fiente plus dans les rues de Paris. C'est une preuve de la saleté d'un peuple lorsque sur ses murs est écrit : Défense d'uriner. On ne voit plus aujourd'hui que : Défense de cracher. De la défécation dans les rues au crachat il y a une appréciable différence. C'est pourquoi il ne faut pas désespérer.

Nous arrivons à la propreté à l'extérieur des maisons. Nous y parviendrons bien dans quelques centaines d'années à l'intérieur, dans le logement et l'atelier, car à côté du taudis où l'on dort est celui où l'on travaille. Le vieil artisanat parisien, gainiers, bijoutiers, monteurs en bronze est destructeur de l'hygiène ouvrière. Il entasse quatre hommes ou des jeunes filles dans la crasse et la ténèbre d'un fond de cour. Les endroits difficiles à louer en appartements sont bons pour ateliers. Le petit fabricant n'a pas les moyens de faire de la captation de poussières et de l'aération comme la grande industrie, qui peut mieux assurer l'hygiène du travail ou y être contrainte.

L'art. 175 du livre II du Code du Travail, fixant que le tribunal correctionnel ordonnera la fermeture de l'établissement où les mesures de sécurité et de salubrité n'ont pas été exécutées, n'a jamais été appliqué. Cela condamnerait trop de petits ateliers. Le souci énergique de l'hygiène dans le logement et le travail augmenterait la santé de la population, mais diminuerait la valeur locative des immeubles. Il faut avoir des égards à la propriété. Elle est sacrée. Dieu aussi. Non la vie humaine qui

est poussière et retourne plus vite en poussière grâce à la pierre puante du foncier bâti.

Aucune des questions importantes pour la France ne manque de diction ; l'exécution seule y fait défaut. « Il faudra, dit M. le Sous-Secrétaire d'Etat, aller à l'origine, détruire les logis insalubres, tarir l'abominable source de tant de nos maux individuels et sociaux, l'alcool... ».

Cette phrase énergique succède à quelques milliers d'autres semblables et en précède autant qui seront dites pendant les dizaines d'années que dureront encore, combattus en rhétorique, maintenus en pratique : l'Alcool, le Taudis.

Le discours parlementaire a comme valeur de remède aux grands maux sociaux, la même importance que de la poudre de riz sur un cancer.

On se hâte de protéger les œuvres d'art en péril, mais non la race. Après le bombardement de Paris par l'aviation allemande en février 1918, on a maçonné des protections en pierre devant les bas-reliefs des vieilles portes Saint-Denis et Saint-Martin, moulé du ciment autour du socle de la colonne Vendôme, entouré de sacs de terre symétriquement montés sur de solides charpentages, les chevaux de Marly aux Tuileries et la fontaine Médicis au Luxembourg. Ce travail de bâtiment aurait suffi à construire une bonne rangée de maisons. Il n'a fallu que quelques jours pour se décider à sauver des bêtes en pierre ; combien d'années seront encore nécessaires pour tirer du taudis et de la tuberculose les enfants d'ouvriers ?

Les maisons bombardées devant résister à des projectiles de calibres toujours plus forts, les habitants ont dû, pendant la guerre, augmenter la solidité du domicile en même temps que grandissait la force de l'explosion. Pour être sauf dans les rafales de 77 tombant en 1914 sur Armentières, il suffisait de se tenir dans les caves des corons du Nord, à un ou deux étages. Quand les 380 frappèrent en 1915 Dunkerque, il fallut vérifier quels souterrains étaient capables de supporter cet ébranle-

ment. Les sous-sols furent renforcés par un mur de refend ajouté au milieu de l'arc de voûte, par un soutènement de madriers en chandelles.

Contre le petit projectile d'aviation, la première précaution de l'habitant fut la bande de papier en croix de Saint-André sur les vitres. On en vint à l'abri hors du lieu domiciliaire quand celui-ci ne pouvait être fortifié suffisamment. Les habitants des pays disposant de vieux souterrains ont été les mieux munis : les Rémois sont descendus dans leurs crayères, les forgerons de Pompey ont couché dans la vieille mine de fer.

Les pays sans excavations anciennes et dont les maisons n'avaient pas assez d'étages ou d'épaisseur de voûte pour résister aux projectiles reçus à pic ont construit des abris en terrain libre. Dunkerque a fait ses refuges en madriers, en terre ensachée et plaques de tôle d'acier formant des surfaces d'éclatement assez dures pour que l'explosion des bombes ait toujours lieu au dehors.

L'abri de Nancy a été plus élégant : maçonné épaissement en meulière, l'extérieur en plans obliques afin que les aviateurs n'en voient pas l'ombre sur le sol. Les ferronneries de la place Stanislas qui sont de quelque beauté n'ont pas été fortifiées.

Paris a consacré sa maçonnerie à la protection des sculptures. La capitale française aux taudis plus nombreux que les monuments artistiques a donné une fois encore la preuve de son goût en réduisant la mortalité des hommes de bronze.

Protéger la vie nous anime moins que l'embellir. Ce soin des statues a quelque rapport avec notre indifférence à démolir les masures tuberculeuses.

Le goût avaricieux de l'œuvre d'art montre que les Français ne se sentent pas de cœur à refaire ce qui serait détruit. En beauté comme en argent, ils sont plus conservateurs que créateurs. La peur de perdre est chez eux au-dessus de la force de créer.

Nous avons donné plus de protection à de vieilles pierres qu'à nos pauvres enfants, comme si les graves portes de l'enceinte abolie, les marbres pâles des jardins harmonieux, la face dentelée de Notre-Dame de Paris, valaient plus pour la France que la santé de son peuple.

Mère, pleureras-tu de voir une vieille église effondrée ou la croix sur la tombe de ton petit ?

Nous nous refusions avant la guerre, cent millions pour nous nettoyer de la crasse épidémique ; nous aurons dépensé cent quarante milliards pour nous défendre de la mort militaire et forger à la France un glaive illuminé d'auréole dont le Monde restera mille ans ébloui.

Soldats nommés haut par la gloire et vous encore plus grands, Héros inconnus, probes au métier militaire, supportant même l'iniquité pour accomplir le grand destin de la Patrie, la France, mordant son sanglot, n'a point ménagé pour vous sa magnifique fortune.

Ne serions-nous capables que de suffire à l'urgence ? Notre or a pourvu au canon. Plaçons le plus possible de ce qui en reste, sou à sou et ordonnément, sur le salut du peuple de France.

Après la dépense des milliards de la guerre aurons-nous l'audace d'en dépenser encore ou redeviendrons-nous de criminels avares crevant de tuberculose pour sauver leurs sous plutôt que leur vie ?

Dieu a créé la campagne, l'homme a créé la ville ; le Parlement crée les lois. Entre celles de la vieille Rome et celles de la France démocratique, de l'ergastule au coron, un changement a eu lieu : des hommes politiquement libres, mais aussi physiquement misérables, habitent le taudis. Le progrès de la France est moins de la matière que de l'esprit.

On compte que sur le nombre de Français actuellement vivants, 4 millions doivent mourir de la tuberculose. De 1906 à 1913 il est mort 689.896 tuberculeux, d'après la statistique du Ministère de l'Intérieur. Ce chiffre doit être pris comme minimum, la tuberculose n'étant pas

déclarée par certains médecins, pour ménager leur clientèle de familles contaminées.

Il y a un grand contraste entre un tel état sanitaire dans une nation et les forces industrielles dont elle dispose : l'électricité, la vapeur, la commodité des moyens de transport, d'éclairage. L'insalubrité domestique et les conditions du logement sont telles à de certains endroits que l'homme en meurt. Pourquoi une telle mortalité dans une telle civilisation ?

Par économie. La France se suicide par le bas de laine. Son crédit dans le monde, tout cet argent qu'elle se fait gloire de prêter à l'étranger au lieu de le dépenser chez elle, est assuré par le budget misérable de la voirie de ses villes, la crasse de sa population, les taudis quatre fois centenaires.

Combien de villes françaises ont emprunté pour démolir leurs vieux quartiers ? La tuberculose est une conséquence de l'esprit d'économie. Peu d'hommes aiment mieux mourir que donner leurs sous. La France le fait. Cette nation s'applique à périr d'avarice. Elle a peur de la Dette. Elle aime mieux la Mort.

Qu'une race d'une telle valeur dans le monde se néglige dangereusement est un grand malheur. Ses guerriers se sont comportés, avec une énergie étonnante chez un peuple de si pauvre santé. Ils ont défendu les arbres, les champs de France. Albert Thierry, cet homme si fin et pur, l'écrit au 28 août 1914 :

« Temps splendide, beau ciel, beaux nuages, belle lumière, et l'inclinaison de ces beaux coteaux fait de toute cette campagne française un assemblage de lignes admirables.

« En route ainsi par ces belles campagnes moissonnées, d'une teinte si douce sous le beau soleil incliné ; voilà donc ce qu'il s'agit de défendre, et ces belles eaux, et ces chers arbres de Mureaux, de Villennes, de Poissy. »

Et en même temps, ô ami irremplaçable, vous défendiez le Taudis. Votre coup de fusil probement visé em-

pêchait l'Allemand d'avancer vers les belles eaux, les chers arbres, des campagnes heureuses, les maisons du 18e arrondissement, les masures de Rennes, celles de la rue de la Juiverie, à Nantes, riche ville d'où émane la puanteur du Marchix. Votre jeunesse sacrifiée a combattu pour toute la misère et toute la vieille saleté de la douce France où des hommes libres, grâce à vous, diront toujours plus éloquemment la honte de son alcool, la mortalité de ses jeunes enfants, les souffrances de ses tuberculeux dans les logis d'ombre et de fange.

Le taudis n'est pas que français. On connaît ceux de Dublin, de Londres, où sans même prendre texte au quartier type de White-Chapel on peut noter des logis fort malpropres aux alentours de Commercioal-Road, vers Waterloo-Bridge. L'Amérique offre ce phénomène de maisons malsaines, non par leur ancienneté, mais par leur hâtive construction récente comme en Arizona et Colorado où des villes charpentées pour tenir debout aussi vite que possible ont été construites pour l'entassement des mineurs autour des extractions de fer ou de cuivre. Les Compagnies exploitantes ont une autorité féodale bien peu limitée dans ces régions peuplées par leur initiative, les « social-workers » ne pouvant y faire appliquer les lois. Il existe, dans les grandes villes, des logements pires que ceux des settlements, mais la police les attaque plus vigoureusement.

Les conditions d'habitation des travailleurs appartenant à la catégorie syndicalement organisée sous l'appellation : I. W. W. (Industrial Workers of the World) sont identiques à Chicago à celles des Juifs de East London. Mais beaucoup sont des nomades à qui les récoltes successives du « West » agricole : fruits, céréales, permettent une grande partie de l'année le travail en plein air et qui ne rentrent à Chicago que pour l'hiver. Les ouvriers des hauts fourneaux et des mines de Pittsburg sont plus sédentaires et pourraient être

comparés aux métallurgistes et aux mineurs de Saint-Etienne, en France, sans que cependant les conditions de logement de quelques-uns déterminent une mortalité par tuberculose en rien comparable aux chiffres atteints dans le département de la Loire.

La taudisation des grandes villes russes est importante. Petrograd comptait en 1897 : 1.250.000 habitants ; en 1912 : 1.950.000 et en 1914 : 2.500.000. Moscou en 1897 : 1.370.000 habitants ; en 1912 : 1.650.000 ; en 1914 : 2.150.000.

La bâtisse n'avait pas été entreprise dans la même proportion. La population se serrait. Elle fut brusquement augmentée en 1914 par les fuyards des campagnes. 300.000 Polonais vinrent à Moscou. La taudisation énorme qui s'en suivit fut corrigée par l'administration bolcheviste qui réquisitionna toute pièce où on ne couchait pas. Cela permit de faire dormir dans des salons aérés les familles de six enfants habituées à vivre dans une petite pièce sombre.

La mortalité de la guerre a rendu à la France l'assainissement du logis pauvre plus urgent qu'à aucune autre nation au monde. Au million et demi d'hommes des actuelles générations abattus sur le front de feu allons-nous ajouter les quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants pour lesquels la statistique de décès par tuberculose tient ses colonnes prêtes. Il en est mort *au moins :*

En 1906	87.091
1907	90.048
1908	88.412
1909	84.918
1910	85.088
1911	86.113
1912	83.783
1913	84.443

Le brisement des familles par la guerre, le vénéria-

nisme qui s'ensuit, l'entassement dans les viles industrielles, la misère des évacués vont augmenter ces chiffres pour la période commençant à 1914.

La lutte contre la tuberculose en France ne peut se passer de la catégorie : pioches et dynamite. Vaut-il mieux démolir par le pic ou par l'explosion ? L'important est de démolir vite et bien. La vieille technique du bélier reprise par les Allemands à leur retraite dans la Somme a aussi de l'utilité. Le feu est supérieur à tout. La France a besoin de grands incendies. Le métier des incendiaire est légalement difficile. L'entreprise de démolition serait plus régulière après achat par souscription publique pour les raser, des quartiers historiques et ouvriers de Rennes, de Nantes et de tant d'autres villes aimables et dangereuses pour la santé publique. L'architecture française devrait s'appliquer à l'art de l'écroulement. Il faut ruiner la maison tuberculeuse et le débit d'alcool. Les seuls soins aux malades ne les peuvent maintenir vivants si les lieux où la Mort les attaque chaque jour sont laissés intacts. La France va-t-elle se décider à s'assainir ? N'en désespérons point. Mais souhaitons que ce soit vite si nous la voulons sauvée. Le Français qui s'en désintéresse consent le risque de sa propre vie. Tout est solidarité. La tuberculose entretenue au Taudis s'étend à la maison du riche. La blanchisseuse qui lave et repasse le linge de la belle dame et ses mouchoirs brodés tousse la Mort. La jeune fille de l'homme fortuné est atteinte parce qu'il n'a pas lutté pour sauver les enfants des masures pourries. Le vent qui va du quartier pauvre au quartier riche distribue la maladie dans les plus belles familles de ceux qui pouvaient aider la race à se maintenir saine et ne l'ont pas fait. Ils sont châtiés par leur iniquité même et le Destin les oblige à la Justice ou à la Mort, car nul n'est certain d'être sauvé seul.

LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LES FRANCAIS

L'industriel français, privé de l'abondance du personnel, obligé de le picorer, devra bien voir que le recrutement ne suffit plus à le tenir pourvu d'ouvriers, mais qu'il doit veiller à la conservation de ceux qu'il a. On connaît par de suffisantes statistiques, par d'énormes et probes travaux, les trois facteurs de la mortalité ouvrière : l'Insalubrité du travail, le Débit d'alcool, le Taudis du logement.

Le législateur a soin de la salubrité du travail plus que l'ouvrier qui a souvent détruit les capteurs de poussière où il ne voyait qu'une gêne pour son métier. Dans une fabrique de boutons de nacre de Wavrin (Nord), les pavillons des bouches de captation servaient aux apprentis, à l'heure du repos, à jouer de la trompette. On sait les grèves faites pour une augmentation de salaire, on n'en connaît guère faites pour une augmnetation de santé. Il ne faut pas ici se contenter de blâmer, mais continuer l'éducation. La loi prescrit qu'on mette dans les usines des lavabos ; elle n'oblige pas les ouvriers à s'en servir. On doit leur apprendre à les utiliser souvent.

La détérioration de la race ouvrière par les mauvaises

conditions du travail est un préjudice que les chefs d'industrie s'infligent. Contre cette détérioration, ils avaient naguère le remplacement des ouvriers usés par des ouvriers neufs. Cela leur devient impossible ; ils doivent assurer à leurs salariés la plus longue durée de vie. Leur étude n'est pas finie après avoir recherché quels sont les procédés de travail les plus fructueux, mais dans les plus fructueux quels sont les plus salubres.

L'industriel averti de son véritable intérêt doit réclamer des lois d'assainissement du travail pour contraindre aux mêmes efforts que les siens ceux de ses concurrents qui détruisent la santé des ouvriers et les renvoient pour en prendre de plus robustes aux usines décrassées.

L'œuvre lustrale de l'eau abondante, ceux qui en connaissent la nécessité l'établiront autour d'eux.

Dans des maisons ouvrières munies de salles de bain, quelques occupants ont fait de la baignoire un coffre à bois ou une cage à lapins. En de nombreux endroits où l'industrie a installé des douches, elles ont été en partie détériorées. Il faut insister et maintenir la possibilité de l'usage. Rien n'est plus catégoriquement éducateur que l'exemple. Le temps est proche où celui qui dégradera l'installation d'hygiène sera réprouvé comme celui qui fouille les poches au vestiaire.

Des races nouvelles se créent : il y a ceux qui boivent de l'alcool et ceux qui n'en boivent plus ; ceux qui aiment la propreté sur eux et ceux qui gardent la crasse. La saleté, l'ivrognerie distinguent les hommes plus que la richesse et la pauvreté. Elles les séparent par le dégoût, la puanteur. Amener de plus en plus de Français à la propreté, à la sobriété, c'est assurer pour le travail national une race physiquement supérieure.

La propreté est une force révolutionnaire dans une société privée de violence. La propreté crée la fierté. Elle est égalitaire. Deux hommes peuvent ne pas être également riches, mais ils peuvent être également propres. L'idée chrétienne du mépris du corps est ici mortelle.

Elle ne cause pas de graves détériorations aux races agricoles dont le travail est baigné de plein air. Mais elle est destructrice de la race enclose aux usines et aux ateliers. Les jeunes gens qui aiment l'eau et le jeu en plein air créent l'énergie physique nécessaire au salut national. Rien ne se fait sans corps solide. Le goût de la force intelligente et de la propreté est très vif chez un grand nombre de jeunes ouvriers. Il ne faut que leur donner les moyens de vivre sainement selon leur grand désir. D'abord que l'air, l'eau, la lumière soient au logis. Des maisons encrassent ceux condamnés à y vivre, les tuent par l'entassement, l'obscurité. Des condamnations à mort qui ne sont point dans le Code ne viennent en châtiment d'aucun fait qualifié crime mais bien d'être pauvre et d'avoir de nombreux enfants. L'ouvrier pauvre est condamné au taudis. Sa nombreuse famille y endurera une peine plus sévère que la prison pour crime de droit commun. La maison d'arrêt est aujourd'hui assainie. La maison ouvrière non. Cette apparente caricature n'est qu'une exactitude : que l'Etat veille plus à la santé du voleur célibataire, qu'à celle de l'honnête famille nombreuse. A Paris la mortalité est de 161,7 % dans le quartier de la Folie-Méricourt et descend à 67 % dans le quartier Gaillon. Sur 1.000 décès à Belleville, 50 sont dus à la tuberculose. A la Porte-Dauphine, moins de 10 par 1.000.

Quand la famille est condamnée à l'entassement, c'est toujours l'être le plus faible, l'enfant, qui meurt le premier. Contre cela, les lois actuelles même vigoureusement appliquées sont insuffisantes puisqu'elles ne mentionnent pas le surpeuplement des locaux et qu'une maison sainement bâtie peut devenir taudis mortel si père, mère, six enfants s'entassent dans une seule pièce, n'ayant point les moyens d'en louer deux. Un hectare du quartier Saint-Gervais, à Paris, compte 1.082 habitants, et un de Saint-Germain-l'Auxerrois 72.

L'air, le soleil, l'eau sont des privilèges. Mais le châ-

timent est prompt contre la nation : perte des enfants pauvres, affaiblissement de la race. Dans l'œuvre de mort qu'il accomplit, le taudis est aidé par le cabaret. Plus le logis est désagréable, plus le débit d'alcool est fréquenté. A l'ouvrier qui revient de l'usine, la noire maison bourrée d'enfants ne permet pas le repos. L'homme fuit la chambre sans soleil et va au cabaret. Du taudis sordide au débit c'est un remous de la mort.

Le temps viendra de la maison claire, des terrains de jeux pour les enfants et du dégrèvement des loyers proportionnel à l'effectif des familles. Des initiatives privées ont commencé la réalisation de cette urgente nécessité. Mais voici le moment que la France entière s'y mette, et vite, et comprenne que la guerre implacable contre le taudis mène à une grande victoire. Le droit de tuer par location est à abolir pour le propriétaire du foncier bâti. Souhaitons une révolution en maçonnerie. La vieille maison noire tue les enfants. Pour les sauver, il faut tuer la vieille maison .

L'Etat prescrit l'instruction primaire obligatoire, mais de l'école où son esprit prend vie, le petit enfant retourne au taudis où son corps prend mort. Il faut la santé primaire obligatoire. On s'émeut plus des illettrés que des non-viables.

S'occuper au domicile de la santé de l'enfant, est-ce un attentat à la liberté individuelle plus grand que d'obliger les parents de l'envoyer à l'école ?

Nous avons un assez grave défaut : l'irréalisme. Nous sommes ardents à désirer la vitalité de l'esprit de la France. Et nous négligeons qu'il y ait une chair suffisante de la France.

Tout ce qui peut être dit a été dit pour montrer que l'assainissement doit être accompli. Les plus honnêtes savants ont prouvé. Des chiffres indiscutés ont fourni l'évidence. La conviction est vieille, mais la réalisation est jeunette. La conviction sera peut-être oubliée avant que la réalisation n'ait grandi. Et il faudra recommencer

de convaincre pour extraire de l'immense inertie encore une toute petite réalité.

Diminuer la mortalité doit venir avant de demander une augmentation de la natalité. Que ce qui est vivant puisse d'abord vivre. C'est dans les taudis mortels que la natalité est la plus élevée. Partout où il y a surpeuplement du logis, manque d'air et de lumière, la natalité doit s'arrêter sous peine de mort.

Aux misérables qui ont pour reposer leur front une pierre du taudis, il faut chrétiennement conseiller le modèle de la famille à fils unique dont le père s'appelait Joseph, la mère Marie, et l'enfant Jésus.

Le nombre tue. Au-dessous d'un certain cube d'air, les enfants qui viennent en surnombre s'étioleront, mourront, jusqu'à la proportion lilloise de 33 %. Le logis n'est pas extensible, mais la famille est, par la mort, rétrécible. Il faut alors ou ne plus enfanter ou augmenter les moyens de vivre.

Il est aussi déplorable pour la force nationale de voir une ouvrière logée en taudis mettre au monde six enfants, alors qu'elle n'en peut faire survivre que quatre, que de voir une dame spacieusement logée donner deux enfants alors qu'il lui serait aisé d'en élever six. Avoir les enfants qu'on peut, c'est avoir les enfants qu'on doit.

Peut-être la réprobation publique agira-t-elle bientôt au passage de la famille riche à fils unique. Cette monstruosité sera infamante. Mais si une mère obligée d'aller en fabrique perd un enfant sur trois et peut à peine élever les deux autres, faut-il lui dire : Enfantez sans mesure ?

Et qui crée sans prudence ? L'ivrogne, le tuberculeux. L'homme qui a bu et le pulmonaire sensuel fécondent ardemment la femme. Leur famille est nombreuse. L'alcool est une cause certaine de natalité. L'homme sobre, de vie aisée, calcule sa paternité. L'homme misérable n'a pas cette prudence dans ce qu'il dit être son seul plaisir et qui ne coûte rien. La race s'augmente ainsi de

mal-viables. Ce n'est pas la vie qui est multipliée, c'est la mort. Plus la famille est saine et a de richesse, moins elle donne d'enfants. C'est à cette famille qu'il faut dire : Créez, et à d'autres il faut dire : N'enfantez pas.

Qui a dans la société française la faveur publique ? Est-ce la mère de famille nombreuse, femme fatiguée, enlaidie par ses couches, appauvrie par l'entretien de ses enfants ? Non, c'est la femme chic. La femme chic n'a pas d'enfants. Son corset lui rentre le ventre. La déférence sociale est pour la dame à bijoux, le monsieur élégant. Plus une famille compte d'enfants, plus elle prend l'air pauvre et perd en considération.

Toutes les paroles dites en faveur de la repopulation, les graves discours sur l'œuvre prétendue sacrée n'ont rien changé à ceci : que la famille s'appauvrit par le nombre d'enfants et que d'autant elle augmente, d'autant elle s'attire le châtiment du mépris pour son appauvrissement.

Il y a proclamation d'estime théorique envers la famille nombreuse et pratiquement récompense sociale pour la famille à enfant unique.

Voyez passer Monsieur, Madame et l'Enfant, bien vêtus, bons clients des commerces d'agrément. On les salue. Voyez maintenant le père et la mère qui ont procréé avec moins de prudence. On les plaint. Plus s'élève le nombre de leurs enfants, plus baisse la qualité de leur apparence. Les enfants subiront le préjudice d'être trop. Leur éducation n'aura pas le fini de celle du fils unique. Leur père pourra être réduit à diminuer sa dignité pour les nourrir. Il acceptera du travail qu'il refuserait s'il n'avait pas tant de charges. Il se laisse asservir et il est méprisé. Pour l'excuse de sa défaillance, on dira : Il a beaucoup de famille.

La famille nombreuse a, « en principe », les éloges officiels et en fait le maltraitement social. Devoir nourrir beaucoup d'enfants oblige à supporter les pires conditions des employeurs, à subir le dédain des concierges

de maisons tranquilles : « Pas d'enfants, pas de chiens » ; et le mépris de la bonne à tout faire pour qui la place heureuse est dans le ménage sans enfant.

Il y aura sincérité de la société envers la famille nombreuse quand le célibat simple du mysogine ou le célibat jumelé des mariés non reproducteurs sera imposé : 20 ; la famille à enfant unique : 15 ; celle à deux enfants : 10 ; à trois enfants : 5, et à cinq enfants : 1.

Tant que rien dans ce sens ne sera établi, le père de famille sera une dupe. Puisqu'on ne fait rien pour lui que d'affirmer qu'il fait beaucoup pour la France, il peut refuser ses fils au service militaire et dire : Si je ne les avais point créés, seraient-ils soldats ? Ce ménage sans enfants n'a rien donné au pays. J'ai le droit de donner autant que lui : rien. Ne pas me faciliter la vie plus qu'à lui, c'est reconnaître que les enfants que j'ai je pouvais ne pas les avoir et je m'épargnais ainsi la douleur de leur mort au champ de bataille. Libre à moi. Puisque sert qui veut le pays par le nombre d'enfants, sert qui veut le pays au combat. Mes fils n'iront point défendre la part d'idéal et de bien-être de ce vieux célibataire ou de ce ménage à fille unique.

Que répondre à cette logique ? La contrainte.

Et comment peut-il y avoir amélioration par la loi au sort des familles nombreuses ? Qui fait la loi ? La majorité. Qui est majorité en France ? Le père de famille à enfant unique et le célibataire. Donc ils feront la loi pour eux.

Mais il est temps pour le salut de la France qui contient le leur qu'ils fassent loi contre eux.

La mort des hommes au champ de bataille, la mort des enfants au logis, c'est trop pour une nation.

La France n'est pas qu'un paysage, un être géographique, elle est le lieu d'une qualité d'humanité. S'il importe au monde que la manière de penser de cette humanité subsiste librement, cela implique le salut d'un nombre suffisant d'individus. Sauver les enfants, c'est

sauver la pensée de la France maintenue libre par la mort des soldats. Le tir allemand a frappé le combattant aux tranchées et dans les villes les poupons aux berceaux. Partout où a pu atteindre l'obus d'artillerie ou la bombe d'aviation des corps de tout petits ont été fracassés. Le 11 avril 1918, un projectile venu de 120 kilomètres est tombé dans une salle d'accouchement de la Maternité à Paris. La mortalité par maladies infantiles allonge l'œuvre de l'obus, frappe toute la France. C'est une œuvre d'un même résultat, d'une identique signification que de détruire la morbidité infantile comme le soldat a détruit le canon allemand.

Les terribles chiffres comparés de la natalité française et de la mortalité ont été suffisamment donnés. Depuis la guerre leur gravité s'est accrue. Ajoutons-y la mortalité des adultes par le combat. Que restera-t-il de la France ? Une grandeur squelettique. Le rayonnement d'une face illuminée de gloire mais muribonde. Il n'y a point de victoire si on ne sauve les petits.

Le souci de la santé nationale conduit toujours à mentionner après le taudis, l'alcool. L'ouvrier n'est pas contraint d'en boire comme d'habiter des lieux malsains. Il en boit s'il veut et s'il peut le payer. D'où des gens qui parlent vite tirent cette affirmation : « Plus il gagne, plus il boit. » C'est trop facilement dit. La sobriété et la fière tenue du père de famille ne sont pas moins fréquentes parmi les ouvriers que parmi les bourgeois. Il y a des métiers où l'homme est obligé de boire : les métiers de grand feu, les métiers à poussières. L'invention d'agréables boissons non intoxicantes est alors nécessaire. Le triomphe contre les liquides alcoolisants s'obtiendrait plus vite par leur remplacement que par la malédiction. La propagande anti-alcoolique se borne à démontrer qu'il ne faut pas en boire. Elle offre en place l'eau pure.

Le laboratoire vaudrait mieux que le simple moralisme. Le savant qui trouvera le succédané inoffensif de

l'eau-forte ruinera le distillateur-liquoriste. L'abstention suppose un esprit ascétique que les plus obstinés prêcheurs n'obtiendront jamais de la masse. Il faut opposer au vendeur de liquides alcooliques non un moraliste, mais un autre vendeur. Un succès commercial irait vite plus loin que toute propagande simplement abstentionniste. Le salut serait que l'alcool, même en liqueurs fines, passe de mode et qu'en boire rende ridicule comme de priser du tabac.

La propagande a cependant fait preuve que son action accomplit le désir national. La volonté de haïr l'alcool grandit chaque jour. Dans les jeunes générations nombreux sont ceux qui ont la nausée de cette drogue. Des associations ouvrières anti-alcooliques sont prospères.

Tant de statistiques ont été fournies, tant d'expériences faites, une si copieuse et probe documentation répandue qu'il n'y a maintenant petit enfant de France qui ne sache que l'alcool est l'ennemi. Quel rôle il joue dans la destruction de la santé publique, dans l'abêtissement et la ruine physique des masses, tout le monde en est informé. Mais son débit procure à l'Etat de grandes ressources. Ce qui cause l'affaiblissement de la nation assure les finances publiques. Le peuple dit : la santé avant tout. Il la tient pour un bien supérieur à l'argent, un bien pour lequel on donnerait la fortune. Cependant le gouvernement du peuple tire fortune d'un empoisonnement du peuple. La France décore ses distillateurs, ménage ses débitants d'alcool, alors que le désir du peuple est d'en être sauvé. Son élite s'en sauve elle-même. Elle s'abstient. Mais la tentation multipliée travaille la masse. L'évidence du salut nécessaire et possible n'étant plus niable, la seule force des intérêts empêche qu'il s'accomplisse. L'Etat hésite à détruire par la loi ce qui dans les mœurs est déjà haï.

S'il y a intoxication d'une partie du public par l'opium, la cocaïne, le Pouvoir agit parce que les trafiquants d'opium, de cocaïne n'ont pas d'apréciable puis-

sance politique ni ne paient de gros impôts. Contre l'empoisonnement par le lait des vaches tuberculeuses, l'action légale est aussi très forte. Mais quand l'intoxication alcoolique est accomplie par « ce petit commerce dévoué au régime... », par « la grande industrie dont la prospérité... » l'intervention est précautionneuse.

L'interdiction de l'absinthe enfin obtenue, ne compte pas pour l'assainissement de l'ouest et du nord de la France, pays buveurs d'alcool pur et où l'absinthe n'était pas consommée. Le salut de la France exige la ruine du marchand d'alcool. Souhaitons de voir le dernier débitant mourir de faim dans sa boutique déserte.

Les raisons scientifiques de désinfecter par les vapeurs de formol, par l'incinération des literies la chambre où est mort le typhique ne sont pas moins exactes que les raisons scientifiques de désinfecter la nation du débit de boissons alcoolisées.

Le taudis, le débit, les deux meurtriers du peuple n'ont droit qu'à une mort prompte. Affirmer que de longs égards financiers et commerciaux leur sont dus et qu'il convient d'être discret dans la manière de combattre la propagation qu'ils font de la tuberculose et de l'abrutissement, c'est dire qu'il ne faut pas se presser d'assainir la nation.

Toutes les armées belligérantes ont prohibé l'alcool, ce qui est conséquent à la preuve que son usage constant est destructeur de la force. Il n'a été gardé, à dose calculée, que comme surexcitant pour les moments où l'homme doit être stupéfié pour marcher à la mort.

On n'a point laissé la profusion d'alcool débiliter l'armée. Lui laissera-t-on débiliter la Nation ? De la zone de guerre le poison a été rejeté, il doit l'être de la zone du travail, qui est toute la France. L'œuvre industrielle à accomplir nécessite une énergie égale à celle qui a été voulue pour la guerre, mais sans excitation ; une énergie qui persiste pendant un quart de siècle, avant d'atteindre à un résultat suffisant pour la fortune publique. L'effort

militaire a fait supprimer la vente de l'alcool, l'effort industriel ne veut pas moins.

Après la victoire contre l'Allemagne, notre prochain triomphe sera la victoire totale de la France contre l'alcool.

Nous sommes pris entre la ruine physique de la race par l'absorption de la drogue et la ruine financière momentanée d'une partie de la France. Qui doit périr ? La race française ou le producteur de poison ?

Le Nord, distillateur de betteraves, critique l'Ouest, distillateur de pommes, non point parce qu'il boit trop d'alcool, mais parce qu'il ne consomme pas celui du Nord et que, bouilleur de cru, il a le privilège de produire toute sa liqueur franche de droits, alors que la production d'alcool de betteraves est taxée au dernier litre.

Sur une très grande partie du territoire français, le travail agricole pour l'alcool de bouche est considérable : on emploie la betterave de Flandre, le marc des pays viticoles, les pommes de Normandie, les céréales d'Algérie. Puis vient le travail industriel : la distillerie et ses métiers accessoires : chaudronnerie, tonnellerie, suivis par la rectification, la liquoristerie. Enfin le commerce : maisons de gros, transporteurs, exportateurs, débitants : du grand café au dernier assommoir.

Toucher au plus petit débitant qui met dans le verre de l'intoxiqué l'alcool créateur de tant de fortune, c'est attenter à une puissance financière représentée dans toute la France.

Que devons-nous faire ? Nous désinfecter de cette forte vermine ou nous laisser ronger à mort ?

Un changement d'utilisation de l'alcool est-il réalisable ? Le dénaturer et s'en servir de combustible ? Mais même si cela devient praticable, il y aura grande diminution de profits, sacrifice des intérêts de tous les manipulateurs d'alcool de bouche. On se trouve toujours face à la nécessité par salut public d'abattre ces intérêts. On suppose que la République sera ébranlée par leur réplique

et peut-être renversée. Ainsi ce ne sera point tant à choisir République ou Monarchie ; République ou Empire, mais oui bien République ou Alcool.

130.000 hectolitres d'alcool ayant été réquisitionnés en janvier 1917 pour les poudreries, le commerce des spiritueux se dit ruiné si on ôtait de ses opérations une telle quantité. On lui rendit en mars 80.000 hectolitres. Cela priva les poudreries à qui il fallut donner la quantité réservée aux hôpitaux pour les lavages antiseptiques et le flambage des instruments de chirurgie. Des images violentes nous ont montré l'ivrogne en folie devant ses enfants épouvantés et privés de pain. Le commerce des spiritueux s'est mieux illustré ici comme ennemi de la France.

Les hommes de 1792 grattaient sur les murs des caves le salpêtre nécessaire aux munitions ; nous avons mis aux caves les tonneaux pleins de l'alcool nécessaire à la fabrication des poudres. Nous avons supprimé la gargousse pour avoir le litre. Le commerce des spiritueux a été sauvé, mais la France a risqué d'en être perdue. Nous sacrifions à l'alcool la famille. Nous lui sacrifions aussi la patrie. C'est dans le même plan. On peut trahir les armes à la main ou le verre à la main.

Le mastroquet de la rue de Belleville et le café de la Paix ont fait obstacle au ravitaillement de la batterie d'artillerie. Le fantassin a dû charger sur des défenses insuffisamment bombardées par manque d'obus. Le « il y a la goutte à boire là-haut » a été une conséquence du nombre de litres enlevés aux poudreries.

Il est dommage que les six hommes les plus notables du commerce des spiritueux n'aient pas été fusillés, au nom de la Défense nationale par une équipe de bonne volonté dont j'aurais été très honoré de faire partie, quoique tirant mal. Mais je me serais appliqué.

LES BRACONNIERS DU TRAVAIL L'idée du bien-être de l'ouvrier, première condition de la prospérité de l'industrie, s'établit difficilement en France. Il faut aussi noter la rareté, on peut dire l'absence de la revendication syndicale pour la commodité et l'hygiène du travail. L'idée de bravoure au travail fait encore rire de l'ouvrier trop précautionné contre l'accident.

La routine ouvrière est parfois si dure qu'elle ne profite même pas de l'empirisme, enseignement par le contact périlleux de l'homme et de l'outil : un tourneur de pipes de Saint-Claude (Jura), travaillant à manches retroussées avait eu le bourrelet du bras de chemise happé par la lame de sa machine qui tailla étoffe et chair. L'homme s'était, après guérison de sa grave blessure, remis à travailler exactement dans les mêmes conditions. Tous ses camarades d'atelier passaient, comme lui, au-dessus des lames en rotation rapide leur coude chargé d'étoffe, au lieu qu'avoir le bras libre dans une manche coupée les sauvait du danger.

Dans une filature de coton de Lomme-lez-Lille (Nord), une ouvrière bambrocheuse, se coiffant comme elles font toutes devant le métier en marche, dans le quart d'heure

d'avant la sortie, eut ses cheveux flottants pris par la rotation des broches. Elle fut scalpée. Le lendemain, pendant l'enquête sur l'accident, on trouva une varouleuse de seize ans qui essuyait le bâti de son métier avec la pointe de sa natte au lieu de la garder à l'abri sous le bonnet qui lui était fourni. On ne put jamais lui faire dire pourquoi elle accomplissait ce qui paraissait une folie. Mais, comme on lui opposait l'exemple de la camarade scalpée la veille, elle répondit : « Je ne suis pas si bête que ça. »

C'était le même état d'esprit que chez le compagnon qui traite de fainéant le novice hésitant devant la passerelle sans garde-corps.

Dans le travail en usines de guerre, cet héroïsme du métier a pu trouver de nombreuses applications. La nécessité de produire vite ne laissait pas d'abord le loisir de chercher à détruire les risques professionnels. Les accepter et se hâter diminuait ceux du soldat. Mais si dans les vieilles usines devenues de guerre et où les mécaniques ont été rapprochées, accélérées, le risque et la saleté du travail ont augmenté, les usines neuves créées spécialement pour les fabrications d'armes et de munitions, ont donné des exemples de lieux de travail clairs, spacieux, d'un ordre et d'une lumière qui sont les agents principaux de l'hygiène et de la sécurité.

Dans des machines à estamper où la descente du poinçon pouvait trancher les doigts de l'ouvrière, le mouvement a été combiné pour ne se déclencher que par deux leviers jumelés à droite et à gauche de l'outil. Ainsi le poinçon ne s'abaisse que si l'ouvrière a les deux mains levées. Il n'y a plus possibilité d'amputation digitale comme aux anciennes machines à un seul levier que l'ouvrière pouvait actionner d'une main avant de retirer l'autre du danger. Le geste est multiplié non pour accélérer le travail mais pour augmenter sa sécurité.

Qui bâtit ou modifie son usine dans ces excellentes

conditions travaille dans un intérêt que les législateurs peuvent dire être surtout un intérêt ouvrier, mais c'est le principal intérêt patronal.

Il y a erreur à demander au patron du sentimentalisme envers ses ouvriers. La démonstration logique des intérêts de l'industrie suffit. Il faut ici une mathématique, non un humanitarisme. Les lois, dites ouvrières, sont de même philosophie que les lois sur la chasse. Ce qui importe à l'usinier est la quantité suffisante et la stabilité du personnel. S'il le décime ou le laisse décimer par le patron voisin, son industrie est compromise. Il ne recrute plus. Tant qu'il y a abondant passage d'ouvriers, on peut ne pas les ménager .De même, le chasseur tire autant et aussi vite qu'il peut sur les oiseaux migrateurs. Mais l'industrie française est aujourd'hui chasse gardée et il est de nécessité absolue d'y maintenir et d'y faire se reproduire l'ouvrier comme on le fait pour le faisan des tirés surveillés. On en est à chasser, à embaucher la femelle par manque de mâles. On en est à repeupler les usines par colonies de races différentes. Mais il faut toujours en revenir à des lois de protection.

Le patron braconneur, qui appauvrit la force physique des ouvriers, les voue à des conditions détériorantes de travail par la journée longue, la crasse, l'outillage dangereux, détruit le recrutement de l'industrie française.

Les chefs d'usines ont intérêt à s'unir contre l'embaucheur exterminateur, à réclamer contre lui et chez lui des lois de protection ouvrière, à s'y soumettre pour l'y soumettre.

Le patron braconnier du travail qui appauvrit la force physique des ouvriers, les voue à la détérioration par la journée longue, la crasse, l'outillage dangereux, détruit le recrutement de l'industrie française.

Rien tant ne presse pour l'industrie française que de sauver, de reconstituer son personnel. Cela oblige à l'hygiène du travail, à la sécurité de l'ouvrier dans la machinerie, au bien-être de la femme en usine.

Il ne suffit pas que quelques patrons s'y décident d'eux-mêmes, car leur action entraîne contre eux l'iniquité. Ils ménagent du personnel pour d'autres qui l'exténueront. Il faut sur tous la loi suffisante.

Que l'intérêt financier du patron soit lié au bien-être ouvrier, cela est certain pour toute industrie qui veut durer et ne pas seulement chercher profit dans l'exténuation d'une génération. Qui ne tire point des ouvriers d'aujourd'hui ceux de demain fait présentement vivre l'usine, mais la tue dans vingt ans.

La crasse coûte cher. Dans une usine où des ouvriers du fer n'ont aucune installation pour nettoyer à la fin du travail leurs doigts cambouisés, l'ablution des mains est faite avec l'huile des burettes qui dissout aisément la crasse de métal. Chaque ouvrier use au moins à cela cinquante centimes d'huile par jour. Depuis que cette pratique dure, la dépense a été dix fois celle nécessaire à l'installation d'un copieux lavage à grande eau courante.

Un patron fondeur des Ardennes qu'un inspecteur du travail obligeait à créer des lavabos pour ses ouvriers répondit :

Vous voulez que les ouvriers se lavent. Je ne me lave pas, moi, Monsieur, ni ma femme non plus.

Un patron moins hydrophobe, confectionneur d'Alais (Gard), à qui déplaisait l'odeur des femmes en atelier installa des bains et en voulut rendre l'usage obligatoire. Les ouvrières dirent : Il nous paye pour travailler, ça ne le regarde pas si on a les pieds sales.

Mais l'obligation maintenue leur donna l'habitude de les avoir propres.

LA POULE AU POT Le désir de gain pour avoir le bien-être, satisfaire la gourmandise n'est pas funeste à l'humanité comme la résignation à la crasse et à la misère. Toutes les pestes du moyen-âge sont venues de la grande pauvreté. La pourriture au taudis, la famine maintenaient la mort abondante. Nous n'avons plus en France que quatre millions de tuberculeux dont environ cent mille meurent par an. Cela doit faire un moindre chiffre que celui des décès vers 1350, mais nous n'en sommes pas très certains car les clercs du roi Jean le Bon, qui avait d'autres soucis que la statistique n'ont pas laissé de registres exactement tenus et les nôtres ne le sont pas mieux, la tuberculose ne donnant pas lieu à déclaration obligatoire. Le ministre de l'Intérieur note environ 85.000 décès par an. Devons-nous compter le double ? Ajoutons les cent mille petits cadavres de la mortalité infantile, ceux de la fièvre typhoïde et peut-être pourrons-nous ne pas risquer de trop graves erreurs en affirmant que la mortalité par endémies se maintient en bonne activité. L'épidémie tuberculeuse a la ténacité des vieilles pestes.

Cette guerre a fait multiplier dans les pays d'usines les

cinématographes qui encaissent avec les débits de boisson une part du salaire. Parmi les désirs que pourraient éprouver plus fortement les travailleurs il faut souhaiter l'hygiène du logis, le linge frais, l'éducation, mais on leur a jusqu'à présent surtout facilité en gros le litre et le film dramatique. L'alcoolisme des ouvriers est estimé regrettable mais non scandaleux comme de voir leurs femmes acheter des poulets. La bourgeoisie économe a répété avec indignation depuis 1915 : « Les ouvriers mangent de la volaille. »

L'industriel américain Ford, qui donne les plus hauts salaires du monde pour l'industrie de l'automobile, produit la voiture la moins coûteuse. Il calcule que l'ouvrier logé au taudis dans l'enceinte d'une ville est plus dispendieux pour l'industrie que le gentleman-worker qui habite un cottage aéré.

Un maître de forges de Rive-de-Gier, qui est moins bon calculateur que M. Ford, car il ne fabrique pas à si bon marché, mais plus philanthrope et aumônier, a été pendant cette guerre outré que ses « vieux serviteurs », depuis trente ans dans la maison, lui demandent une augmentation de salaire au lieu d'attendre que lui-même s'aperçoive qu'elle leur était nécessaire, car, dit-il : « Je sais ce qu'il faut à mon personnel ».

L'élévation des salaires accrut les arrivages de volailles à la gare de Rive-de-Gier et le maître de forges certifiait avec colère que ses ouvriers étaient acquéreurs de fine marchandise de bouche.

— Comment, disait-il, pourrai-je lutter contre la concurrence étrangère...

Des patrons français aiment affirmer qu'ils doivent être protégés contre les nations payant de plus bas salaires ou employant des enfants à un âge que ne permet pas encore notre législation du travail. Aussi demandent-ils une forte douane sur les automobiles américaines fabriquées par des ouvriers adultes à courte journée et à haut salaire.

Ce maître de forges de Rive-de-Gier, n'ayant donné aux siens ni le logement sain, ni l'hydrothérapie, ni le lieu de distractions, aurait pu réfléchir qu'ils commençaient par le plus facile : d'abord se bien nourrir, ce qui valait toujours mieux que de trop boire.

Henri IV trouva cette aimable règle du progrès social « que le paysan mette la poule au pot le dimanche ». La réprobation du maître de forges contre la bonne nourriture ouvrière est sévère pour le Vert-Galant, économiste révolutionnaire.

Il n'y a de tranquillité publique que tant que le chargeur de haut-fourneau nomme cuisse de poulet la gousse d'ail dont il frotte son croûton de pain. Le lard n'est pas, comme le blanc de volaille, dangereux pour l'ordre.

L'ouvrier content du petit logis et de la maigre nourriture rassure la bourgeoisie française.

Un patron aciériste de Saint-Etienne, membre du Comité des Forges de la Loire, blâme, en 1917, un constructeur mécanicien de Lyon qui donne de hauts salaires. « C'est, dit-il, une trahison. Il devra rendre compte au Comité. J'ai toujours été un excellent confrère en n'augmentant les salaires que lorsque je ne pouvais plus faire autrement. »

La guerre a créé une grande migration de patrons, ceux des régions envahies s'installant en pays sauf, ceux hardis à bâtir des usines nouvelles allant aux lieux de main-d'œuvre abondante. Aussitôt arrivés ils recevaient la visite des usiniers anciennement établis qui leur disaient : « Il faut nous entendre, nous n'avons jamais, ici, payé nos ouvriers plus de... »

ROUSPÉTANCE La mortalité de la guerre modifie en même temps que les salaires la psychologie des métiers. Un choléra aurait probablement créé chez les survivants les mêmes exigences pour le prix du travail et dans le caractère la même augmentation de fierté qu'on nomme rouspétance, qui est la difficulté des gens à se laisser commander. Le patron l'éprouve dans ses ouvriers. Le commun du public le perçoit mieux dans ses rapports avec les professions domestiques ou des transports.

Les conducteurs de véhicules ne prient plus le client mais sont priés par lui. Ils étaient naguère héleurs, obséquieux, cochers claquant du fouet devant les gares et chauffeurs mettant en quatrième vitesse pour arriver plus vite à charger.

Quatre messieurs, un peu ivres, qui se faisaient conduire en automobile vers la place de l'Etoile, trouvèrent trop lente l'allure pour monter l'avenue des Champs-Elysées ; ils le dirent à voix si haute et en termes d'une telle force, comme : « Nom de Dieu, ça n'avance pas ! » que le chauffeur les entendit fort bien, arrêta réglementairement au bord du trottoir de droite, ouvrit la portière à ses clients et leur commanda de descendre :

— Vous avez dit « Nom de Dieu », sortez de ma voiture.

Ils durent obéir et aller à pied.

Dans les professions domestiques de l'alimentation, une si complète fierté de caractère est moins facile car le serveur ne dispose pas de la table de restaurant comme le chauffeur de sa voiture. Mais la corporation des « garçons » a abandonné la courbette et les formules à la 3e personne : Monsieur désire ?

La domesticité privée ne conserve pas mieux ses traditions que celle des établissements publics. Une nuit de janvier 1919, douze chauffeurs de voiture de grand luxe sont réunis devant une maison du quai Voltaire à Paris et attendent la fin du bal.

Notre civilisation n'a pas encore été conduite par son goût du massacre jusqu'à l'imitation des mœurs des peaux-rouges. La danse de guerre des Sioux était avant de partir à la bataille. De la *squaw* des prairies à la Parisienne des salons, il y a cette très appréciable différence que l'une regarde danser les hommes qui vont tuer ou se faire tuer et l'autre danse à la signature de l'armistice aussitôt que les hommes ne se tuent plus. Comme les derniers blessés mouraient dans les hôpitaux, le tango a commencé et les chauffeurs ont tapé de la semelle en attendant qu'il soit fini.

Ce quai Voltaire, où monte l'humidité du fleuve, est désagréable les nuits de janvier. Les chauffeurs ont très froid, se le disent et bien d'autres choses en plus, tant qu'ayant parlé et soufflé dans leurs doigts jusqu'à quatre heures du matin, ils se décident et montent voir le bal. Il était fort gai sous de grands lustres dont la lumière frappait l'argenterie du buffet et le plastron des verseurs de champagne. Dans cette joie bien au chaud entrèrent les chauffeurs glacés. Chacun parla à « madame » mais sans respecter les vieux usages de la belle domesticité de grande maison. L'un dit :

« J'ai trois enfants. Quand je serai mort d'une pleu-

résie prise à attendre dans le froid que vous ayez fini le tango, les nourrirez-vous ? Il est passé quatre heures du matin. Voilà longtemps que les honnêtes femmes devraient être rentrées chez elles. »

S'étant accoudé au buffet il prit ce qui lui plut à manger et à boire car, dit-il : « J'ai faim et j'ai soif ! » Et il formulait cela comme une loi.

Un autre, mutilé de la main droite à la guerre, parla ensuite : « Madame, dans les millions de cadavres où les derniers sont à peine refroidis, il y a celui de votre mari. J'ai passé des nuits aux tranchées. J'y ai eu du mal et de la tristesse mais jamais de la honte comme cette nuit que je viens de passer dans la rue, sous la lumière de vos fenêtres. »

Les autres criaient un peu en pillant le buffet. Les discours de ces serviteurs irrespectueux enseignaient tout ce qui se disait à l'office et au garage, comme les paroles de saint Jean-Baptiste apportaient à Hérode la réprobation du peuple :

« Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère... »

Devant les chauffeurs vêtus de fourrures, qui les évangélisaient rudement en saisissant les victuailles, les dames du monde tremblèrent aussi fort qu'Hérodias devant l'homme qui avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins.

S'étant nourris et abreuvés ils dirent : « Nous allons nous coucher. Vous rentrerez comme vous pourrez. Les bagnoles sont en bas. Nous viendrons chercher nos gages demain. »

Leur métier était de se tenir raides, casquette en main pour la phrase rituelle :

« La voiture de madame est avancée. »

Cette parole : « Les bagnoles sont en bas », fait preuve que la guerre a notablement changé, même dans la domesticité de luxe, l'esprit du travail. On ne peut plus se faire servir.

LE GOUT DE L'ILLÉGALITÉ Le Français estime qu'envers la loi l'insurrection est le plus sacré des devoirs. Non insurrection à coups de fusil, mais par les moyens de fraude. Il vit en état permanent de révolte sans armes.

Un étranger qui étudierait notre législation du travail affirmerait que nous avons donné une pension de retraite aux ouvriers et aux paysans, car une loi pour cela a bien été votée le 5 avril 1910. Mais s'il venait en France voir dans la réalité des faits, il trouverait que les ouvriers et paysans usent de la loi comme d'une Compagnie d'assurances, s'en servant s'ils veulent et le plus grand nombre ne s'en sert pas.

La Confédération générale du travail a conseillé vigoureusement aux ouvriers français de ne pas s'y soumettre et la Cour de cassation a été en ceci d'accord avec elle. Estimant qu'il n'y avait point obligation dans le texte, le juge a choisi l'interprétation la plus libertaire alors que quiconque est non magistrat mais homme réfléchi penserait qu'il était inutile de faire une loi dans l'idée de n'y obliger personne. M. le Premier Président et le Secrétaire Confédéral se sont trouvés d'accord dans l'esprit d'illégalité.

En dehors de la jurisprudence, notre dégoût de la règle peut être étudié parmi la foule du Métropolitain de Paris. Les préposées aux barrières des quais doivent sans cesse lutter contre les voyageurs qui ne veulent pas se mettre à la file. Dans quelque partie du monde que l'on visite un monument, on reconnaît un Français avant qu'il parle, parce qu'il entre par la sortie. La distinction honorable est pour lui d'agir impunément hors la loi et de se faire ouvrir la porte où d'autres attendent. L'ordre public serait que chacun prenne son tour. Le désir du Français est de passer devant, d'être exceptionnel, de se tenir hors la règle.

Le petit enfant des Champs-Elysées bat des mains à Guignol rossant le commissaire et son père se glorifie d'avoir dupé le sergent de ville, le douanier, tout ce qui est gardien de la circulation publique ou de la perception de l'impôt. La haine du flic qui a pour métier de veiller qu'on passe à droite, de l'inspecteur du travail, flic d'usine qui surveille l'application des lois ouvrières, est un sentiment répandu. Le dégoût de la loi n'existe pas que chez les Français mal élevés. L'attaque à main armée a bien été remplacée pour les gens dits du monde par le duel piqûre au bras, et le cambriolage par la constitution des sociétés anonymes ; mais l'irrespect de la règle sociale, sauf en ce qui concerne les formes trop brusques de l'attentat à la vie ou à la propriété, est le même chez le président du conseil d'administration, chevalier de la Légion d'honneur ; chez l'homme qui ferme pour avoir deux sous la portière de sa voiture ; chez le fonctionnaire, officier de l'Instruction publique.

A l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, en 1906, les mairies en firent imprimer les prescriptions commentées pour en bien instruire les commerçants et les industriels. L'employé de la mairie d'Antibes qui passait chez les patrons boutiquiers pour leur remettre ces nouveaux commandements ne s'en acquittait qu'en leur disant :

« Voici la loi, mais vous ferez ce que vous voudrez, comme avant. »

Deux ans après, alors qu'on pouvait croire cette législation connue et acceptée de chacun, un inspecteur du travail verbalise, un dimanche, contre un marchand de chaussures de Cambrai tenant des vendeuses dans sa boutique le jour dû à leur repos. L'inspecteur est appelé chez le sous-préfet qui lui dit, fort en colère :

« Savez-vous, monsieur, à qui vous avez dressé procès-verbal ? A un bon républicain. »

M. le sous-préfet ressentait de cela une grande indignation. Aux deux extrémités de la France, la loi rencontrait le même mépris. Faisant aussi bien que la drôlerie du guignol des Champs-Elysées où Gnafron cogne assidûment sur le gendarme, le sous-préfet blâmait le commissaire des lois ouvrières et souhaitait pour lui la révocation parce qu'il osait vouloir réaliser le commandement qui était écrit.

Souhaitons que lorsque nous aurons voté la loi sur la maladie et invalidité, il n'y ait pas seulement un article numéro tant prévoyant les soins à donner aux ouvriers tuberculeux, mais aussi des hôpitaux pour les recevoir. Comme il y a longtemps que nous aimons couper la file et entrer par la sortie, mener nos enfants voir Gnafron qui bourre la maréchaussée et élire des députés pour voter des lois inappliquées, avons maintenant le goût, pour ne pas être des conservateurs rancis faisant toujours la même chose, de voir le commissaire des lois ouvrières rosser copieusement Guignol.

« C'est curieux, disait un jeune Alsacien, en France tout le monde commande et ça marche tout de même. »

Et un autre, industriel à Strasbourg, comparant l'administration chassée et sa remplaçante :

« Avec ces grossiers Allemands c'était oui ou non, souvent non. Les Français sont si gentils que ce n'est jamais ni oui ni non. »

A la gare de Strasbourg où il est défendu de traverser

les voies, car des passages souterrains existent, une vive petite Alsacienne, le lendemain de l'entrée du Président de la République dans la ville, 9 décembre 1918, mit son joli pied sur le rail pour aller au train de Schlestadt sur le quai n° 3. L'employé allemand à brassard blanc et à casquette sans cocarde, encore de service de par les obligations de l'armistice, rappela à très haute voix la contrevenante aux règlements. Cet homme exécutait sa consigne, mais à cri seulement, n'osant plus aller saisir une voyageuse à cocarde tricolore accompagnée par un soldat français. La femme fit docilement deux pas en arrière, juste le temps de se souvenir qu'elle était au bras d'un vainqueur. Puis elle dit : « Nous sommes en République. Je ne descends plus les escaliers ! » Et elle continua son chemin à travers les voies jusqu'au quai n° 3.

Nous avons beaucoup d'administration de papier corrigée par l'initiative privée qui est l'anarchie naturelle et spontanée.

L'impôt sur le revenu est refusé par les salariés qui n'en avaient prévu l'application qu'aux non-ouvriers. La loi demandée par eux leur a paru illégale appliquée à eux. Un jeune mécanicien gagnant 30 francs par jour : 10.000 francs dans l'année ne veut pas payer l'impôt à quoi est soumis le vieux rentier de 5.000 francs, le professeur à 7.000. Le féodalisme ouvrier s'exempte de taille.

Les trois classes privilégiées de l'Histoire de France auront été les prêtres, les nobles, les salariés. Le Ministre des Finances de 1919 est envers les ouvriers réfractaires à l'impôt comme Philippe le Bel envers les gentilshommes et les prélats.

COLBERT ET BISMARCK DANS LES LOIS OUVRIÈRES

Le retour de l'Alsace à la France a opposé deux législations ouvrières : leur accord dans les textes est affaire de Parlement. Que la loi française sur les retraites soit modifiée jusqu'à contenir l'obligation, qu'on y ajoute l'assurance maladie, invalidité et nous voilà au niveau de la loi allemande. Nous aurons les mêmes choses écrites sur du papier. Il ne reste ensuite qu'à obéir à la loi.

Après le choc de leurs armées, les deux peuples ennemis vont heurter leur génie social.

La première idée des actuelles lois ouvrières est probablement dans l'ordonnance française du 17 décembre 1665 qui établit l'inscription maritime en Aunis, Poitou et Saintonge. Les prescriptions antérieures, celles du livre des métiers d'Etienne Boileau qui régirent vers 1260 les corporations de Paris, ne forment pas un code du travail en faveur des ouvriers.

Les ordonnances du 22 septembre 1668 et du 6 octobre 1674 étendirent à toute la France la législation des inscrits qui concédait aux hommes des pays maritimes le monopole de la navigation et de la pêche, les exemptait

des charges féodales et leur assurait une pension d'invalidité, mais les mettait toute leur vie à la disposition de l'Etat. Cette législation de Colbert sur les marins eut d'abord des effets semblables à ceux de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des femmes et des enfants dans l'industrie. Les familles des côtes reculèrent à l'intérieur des terres pour éviter l'inscription des hommes sur le rôle des gens de mer. La loi dépeupla les paroisses maritimes. Ainsi les patrons de 1892 firent sortir des usines et ateliers les femmes et les enfants âgés de moins de 18 ans dont la loi limitait le travail à dix heures par jour tandis que les hommes adultes employés seuls en pouvaient faire douze.

Ces ordonnances de Colbert d'abord détestées par beaucoup de ceux qu'elles obligeaient au service sur les bateaux de l'Etat posaient le principe du droit à la pension pour le travailleur invalide. L'incapacité de travail ou de service n'avait été antérieurement secourue que pour les faits de guerre, mais sans législation que le bon plaisir momentané et la pitié ; le secours donné dépendant de la charité du roi. Saint Louis aux Quinze-Vingts pour les croisés aveugles, Louis XIV aux Invalides pour les soldats des armées de terre, font des dotations, ne formulent pas un droit qui aurait pu s'étendre du risque guerrier au risque ouvrier, de l'armée aux arsenaux. La reconnaissance et la charité sont seules en œuvres dans l'esprit premier de ces institutions de secours aux mutilés. C'est par la marine de guerre que commence en 1703 la caisse de secours alimentée par des prélèvements réguliers. En 1709 les marins du commerce, les ouvriers des arsenaux y sont inscrits et la fournissent d'un prélèvement sur leur solde. Le pensionné reste libre et n'est plus soumis à la résidence dans un hospice comme est l'hôtel des Invalides à Paris. Le droit est nouveau, nouvelle la pratique.

Colbert manquant de matelots pour sa flotte, d'ouvriers pour ses chantiers, augmente et fixe par une législation

le personnel de ces métiers. L'Angleterre cherche le même résultat par la force. Les *press-gangs* des ports capturent les matelots du commerce, les débardeurs de navires, les ouvriers des quais, et les conduisent à coups de trique sur les vaisseaux de guerre. Cette brutalité due d'abord à l'énergie de capitaines aux équipages incomplets est rendue légale par le Parlement anglais en 1779. Les ordonnances de Colbert n'ont pas immédiatement supprimé la presse, mais plus d'un siècle avant que l'Angleterre ne donne l'approbation légale à la ronde des matelots armés saisissant les hommes valides, la France s'en écarte par l'inscription maritime et le droit de l'invalidité. Colbert substitue la législation au rapt et la contrainte légale du service obligatoire à l'enlèvement pour travail forcé. L'époque de Louis XIV nous donne ainsi la première loi sur le risque professionnel et l'assurance contre l'incapacité de travail. Il faut ensuite 189 ans pour parvenir à notre loi républicaine du 9 avril 1898 qui ne garantit aux ouvriers de tous métiers, sauf ceux de l'agriculture sans moteur, que la réparation des accidents à eux survenus par le fait ou à l'occasion du travail et ne mentionne pas l'invalidité même due à la maladie professionnelle. Ainsi on plaide que la hernie n'est pas un accident du travail mais une maladie causée par la constitution de l'ouvrier et qui ne peut lui donner droit à l'indemnité.

Un charpentier de navires des chantiers de Louis XIV estropié dans la pose d'un mât touche, en 1709, à la caisse des invalides de la marine. Après la loi de 1898, un bûcheron blessé par la chute d'un arbre n'a droit à rien. Il est ouvrier agricole travaillant à l'outil à main. La loi de juillet 1914 donne enfin à ce dangereux métier le bénéfice des dispositions de 1898 sur les accidents.

Nous avons mal suivi pour l'invalidité ouvrière la tradition du colbertisme. L'empire allemand s'y est mieux appliqué. Bismarck a perfectionné l'œuvre négligée par nous. Alors que nous avions été par l'inscription maritime les inventeurs de l'esprit des lois ouvrières et les

créateurs du droit corporatif à l'invalidité, nous mettant bien en avant de l'Angleterre, retardée dans les procédés de chiourme au couteau et au gourdin, la législation sociale de l'empire germanique nous a devancés, non seulement pour la rédaction des lois mais pour leur pratique, quand nous étions à termes égaux. La veuve d'un travailleur français tué dans la rue par une voiture, touchera une pension si l'accidenté était sorti à l'occasion du travail. S'il se promenait, la veuve demandera réparation du dommage à l'écraseur responsable. Si l'écrasé a tort, la veuve se fera inscrire avec ses enfants à l'Assistance publique. L'ouvrier allemand tué dans un accident de rue lègue à sa femme le droit de toucher pour frais de décès vingt fois son salaire quotidien et une rente proportionnelle à son gain annuel. S'il est estropié, il aura une pension calculée sur son incapacité. L'ouvrier français estropié hors du travail demandera l'aumône.

Un des grands bienfaits du retour de l'Alsace à la France est de nous ramener, par l'imitation de l'œuvre de Bismarck, à la tradition de Colbert.

Dans la loi allemande concernant l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, entrée en vigueur le 1er janvier 1891, « Guillaume, par la grâce de Dieu, empereur d'Allemagne, roi de Prusse, ordonne, au nom de l'empire, le Conseil fédéral et le Reichstag ayant donné leur assentiment :

Art. 1er. — Sont assurés, à partir de la seizième année d'âge :

1° Les personnes occupées, contre salaire ou traitement, comme ouvriers, aides, compagnons de métier, apprentis ou domestiques :

2° Les employés particuliers, ainsi que les commis et apprentis de commerce (à l'exception des aides et apprentis pharmaciens) qui touchent un salaire ou traitement ne dépassant pas la somme de 2.000 marks par an ;

3° Les personnes faisant partie de l'équipage d'un bâ-

timent de mer ou d'une embarcation fluviale et qui touchent un salaire ou traitement. »

L'empire allemand étend, en 1891, notre législation d'assurance des inscrits maritimes à tous les salariés, même à la bonne à tout faire.

La Grande-Bretagne dépasse, en 1911, l'empire allemand par sa loi du 16 décembre sur la protection ouvrière nationale « relative à l'assurance contre l'invalidité, à la prévention et au traitement de la maladie, à l'assurance contre le chômage et à d'autres objets connexes. »

Les parlementaires français votant la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes se sont occupés uniquement de l'ouvrier vieux, incapable de gagner sa vie, et n'ont pas songé à aider pendant ses défaillances l'homme au travail. Le salarié aurait mieux aimé la loi s'il en avait attendu un secours pour sa prochaine maladie, au lieu de n'en voir l'effet que quand il aurait un âge, qu'il estimait ne devoir jamais atteindre, surtout dans les métiers pénibles, tels que la verrerie, c'est pourquoi il nomma cette pauvre législation : les retraites pour les morts.

Depuis 1894 les mineurs bénéficient de l'assurance obligatoire contre la maladie et la vieillesse. Ils y ont ajouté des améliorations. Quand les nécessités de cette dernière guerre ont fait reprendre des mines abandonnées ou créer des forages nouveaux, les ouvriers ont protesté si le prélèvement n'était pas fait sur leur salaire pour être joint à la contribution patronale et constituer le capital des retraites. Beaucoup d'exploitants considéraient ces entreprises minières comme momentanées et valables pour la période où le charbon se vendait au moins 150 francs la tonne ; les frais d'extraction de ces filons pauvres nécessitant 4 tonnes de rejet pour une de combustible utilisable devaient paralyser les opérations quand les mines à grand rendement pourraient de nouveau fournir la houille. Dans des conditions aussi instables de travail les exploitants pensaient

ne pas verser leur quote-part aux retraites et ne point prélever celle due par les ouvriers mais ceux-ci exigèrent l'application de la loi.

Les Compagnies de chemins de fer ont leur recrutement facilité par la garantie de la pension de vieillesse et de la paie maintenue aux périodes de maladie. Quand on critique la modicité de leurs appointements par rapport aux salaires de l'industrie, les employés des Compagnies disent :

« Mais nous avons une retraite ».

Il est donc inexact de croire que la loi du 5 avril 1910 a été repoussée parce que la classe ouvrière française n'a aucun goût pour la prévoyance. La confection de cette loi était regrettable, ne mentionnant ni la maladie comme la loi allemande, ni le chômage comme devait le faire la loi anglaise, mais la politique de la Confédération générale du Travail fut aussi inhabile que celle du Parlement. On ne réalise rien qu'en agissant. La C. G. T. préféra donner le mépris.

L'erreur législative rencontrant l'hostilité ouvrière a fait que les retraites pour les travailleurs n'ont de pratique en France que pour quelques corporations : mineurs, cheminots, employés d'administration.

Peut-être faut-il voir dans cette timidité de la législation française à régir le travail une conséquence de la lutte révolutionnaire contre les corporations. La liberté du travail décrétée le 2 mars 1791 par l'Assemblée nationale rompt brusquement toutes les vieilles disciplines de métier et empêche la soudure de se faire entre l'ancienne forme de réglementation ouvrière et la nouvelle législation commençant au 22 mars 1841 pour fixer à huit heures par jour le travail des enfants de huit ans et interdisant en 1848 d'occuper plus de 12 heures les hommes adultes.

La destruction des règles corporatives des pays germaniques ne débute que le 1er mai 1860 par l'Autriche.

La philosophie de l'Assemblée nationale laissant toute

liberté au travail a reparu pendant la discussion de la loi du 2 novembre 1892 limitant à dix heures par jour le travail des femmes et des enfants de moins de 18 ans. Les adversaires de la loi invoquaient la décision de 1791 pour combattre la réglementation des usines, que M. de Mun soutenait par esprit contre-révolutionnaire.

Colbert, du corps des drapiers, homme du compte-fils, aimait la méthode fortement établie contre la faillibilité des hommes. Il a été l'initiateur des lois d'assurance ouvrière. La France va-t-elle reprendre sa tradition ?

ASSURANCE ET ÉCONOMIE Le bonheur du Français est d'être chaque jour de quelques sous plus riche que la veille. Il aime ne pas craindre pour sa vieillesse et doter ses filles. L'économie est le grand luxe de beaucoup de familles qui réduisent leur nourriture pour qu'aux fins de mois la fortune augmente un peu. Elles reprochent à l'ouvrier de ne pas savoir économiser. Quelque salaire qu'on lui donne, disent les patrons, il ne lui reste jamais rien. Ainsi la classe ouvrière serait en France celle surtout désireuse de bien vivre au lieu d'amasser. Cette nation, dite si économe, contiendrait des riches avares et des pauvres prodigues.

Les travailleurs d'usine ne tireront pas de leur prix de journée des rentes pour leur vieillesse. Mais ils pourraient s'assurer contre la maladie, la mort, l'invalidité. La pratique de l'assurance est abondante en Amérique parmi les ouvriers. Quand l'homme y a réglé sa prime annuelle, il dépense son reste. L'assurance n'oblige pas à compter chaque jour comme l'économie. Mais le Français craint qu'elle lui rende moins que ce qu'il lui aura donné. Le mutualisme l'irrite s'il n'en est pas profiteur. L'assurance, dit-il, c'est le vol.

Au premier essai d'application de la loi sur les retraites, des ouvriers pensaient : « Si je verse de l'argent et que je meure, un autre en aura le bénéfice. » Ils préféraient ne pas couvrir leur risque plutôt qu'être profitables à leurs camarades.

Le grand nombre des polices d'assurances sur la vie signées par les travailleurs américains a conduit les Sociétés contractantes à créer des services de prophylaxie pour diminuer la mortalité. Elles publient des brochures :

« Comment un ouvrier peut vivre longtemps ». Leur propagande antituberculeuse, antialcoolique est vigoureuse.

Le travailleur français préfère pour la garantie de l'avenir le gain personnel et comme il n'en peut faire un suffisant il s'habitue à l'insécurité. Le goût de devenir petit patron est chez lui plus puissant que celui de s'assurer. La psychologie du salariat parisien reste celle de l'artisanat. Malgré les usines de 10.000 hommes marquant l'abolition du pécule particulier du travailleur en échoppe, les ouvriers gardent le regret de la personnalité du métier et du gain. Encore courbés sous la tradition et la philosophie des vieilles petites boutiques, ils regrettent l'épargne suffisante qui ne leur est plus possible et ne sont pas encore venus à l'habitude de la prime annuelle.

Du bouif ressemeleur qui travaille seul à l'ouvrier de chez Renault le mutualisme n'est pas plus développé.

Les travailleurs les plus chanceux cherchent la sécurité par un bénéfice personnel. Ils font tenir une boutique à leur femme. Un limeur de la maison Clément-Bayard mit la sienne dans l'épicerie, rue Saint-Ferdinand. Elle vendait sous trois étiquettes de couleur différente le même rhum à 3 fr., 3 fr. 50 et 4 francs.

A l'étau, disait l'ouvrier, pour augmenter mon heure d'un sou, je devrai en donner des coups de lime en plus ; dans le commerce, il ne me faut que changer une étiquette pour gagner 50 francs par jour.

Cet homme, devenu patron par le gain épicier, estimait que les ouvriers qui lui demandaient la paie de cinq francs le volaient de dix sous, car disait-il : « Moi, j'ai toujours limé pour 4 fr. 50 ».

Les travailleurs affirment que « le patron le plus rosse est l'ancien ouvrier ». Il n'est pas nécessaire que le salarié arrive au patronat pour montrer cette dureté. Les organisations ouvrières rétribuent leurs fonctionnaires plus mal que ne font l'Etat ou l'industrie. Le secrétaire de la Confédération Générale du Travail était appointé 300 francs par mois en 1914. Il fut réduit à 150 en 1915 et 1916 et augmenté en 1919 à 600 francs, moins que n'a un commissaire de police ou un bon comptable. Des syndiqués estiment que 10 francs par jour est une forte paie pour leur secrétaire. Ils ne veulent pas, disent-ils, lui faire des rentes, mais exigent qu'il se donne entièrement à eux, soit toujours présent et leur serviteur dévoué.

Il y a un lien entre la misérable rétribution des secrétaires de syndicats français et le manque de goût des ouvriers pour le paiement de la prime d'assurance. Chacun ne veut profiter qu'à soi-même. Les classes sont créées mais non leur conscience. Elles ont encore grandement l'esprit d'individualisme.

LA RELIGION DU TRAVAIL Le travail multiplie la force de meurtre des civilisations. La peine des hommes aux métiers est pour augmenter leur misère. La fainéantise serait à l'humanité un moindre mal que son industrie par quoi elle réussit à abattre des millions d'hommes.

La garnison de Paris en compte en temps de paix 100.000, dont le mouvement applaudi tenait au 14 juillet, la plaine de Longchamp. Qu'en cinq ans, seize fois renouvelés, ils soient tous morts, cela est une image de la guerre : dans chaque nation un mont de cadavres pour atteindre la misère, car trop de mains ont tué et sont mortes qui auraient dû travailler, sauver du froid et de la faim, les femmes, les enfants, les vieux qui ont perdu par angoisse et inanition, la santé et la vie. La terre s'est gonflée des cadavres des hommes qu'elle pouvait nourrir.

Le travail ne donne pas la paix et le bien-être, mais la guerre et le surmenage. L'ouvrier est soumis à l'alcool, au taudis, à la tuberculose, et l'industrie procure aux peuples la puissance des grands massacres.

Limiter les armements ne suffit pas à empêcher la guerre si tout le travail peut rapidement devenir homi-

cide, comme en 1914, les armées n'ayant d'abord pour leur ravitaillement armurier qu'une partie des usines dans chaque nation et les occupant ensuite presque toutes aux fabrications de meurtre. La puissance de guerre grandit avec la puissance de travail. Plus une nation fabrique, plus elle pourra armer, adapter à la guerre ses flottes navales et aériennes, ses chemins de fer, ses automobiles, sa chimie, sa mécanique. Il ne faut que changer la matrice sous un pilon de forge pour faire la pièce de char d'assaut au lieu de celle de la voiture de tourisme. Les hommes n'ont encore aucune certitude pour empêcher la guerre, mais ils savent comment appauvrir sa puissance : en diminuant celle du travail. Le peuple le plus paresseux est le moins dangereux. L'humanité souhaite l'abolition de l'homicide mais son industrie lui en donne les moyens et la tentation. La réduction des armements n'est qu'un cran d'arrêt dans la puissance du massacre. Seule la limitation de l'industrie est efficace, mais impossible. Il faut chercher une certitude au-dessus des moyens matériels. Les peuples qui ont par leur science la possibilité des grands meurtres ont à créer un nouvel évangile et qu'ils y croient. Le fanatisme du « Tu ne tueras point » ne leur a pas, depuis deux mille ans, été possible. S'ils ne trouvent rien plus que d'empêcher momentanément de fabriquer des armes, leur destin restera le massacre.

On connaissait un chrétien sous Néron à sa manière de vivre et de mourir. On ne connaît un socialiste du temps présent qu'à sa manière de voter. Ce n'est pas assez pour changer le monde. Karl Marx raisonne mieux que Jésus. L'humanité lui donne moins raison qu'au crucifié car le socialiste a plus apporté la démonstration d'une logique que comme le chrétien la persuasion d'une foi. Le socialisme attend un discours sur la colline. S'appeler camarade et citoyen ne suffit pas ni se nourrir de denrées achetées coopérativement. La coopération française n'est qu'une épicerie sans âme.

Le désir grandissant chez l'homme des civilisations

industrielles est de ne plus travailler pour le profit d'un individu ; en France : Schneider, Renault, et ce symbole de la fortune haïssable par son énormité : Rotschild. Il n'y a pas de bon riche. Le crime est d'être riche. Dégoûtés d'être asservis plus que désireux d'être serviables nous avons par la lutte contre l'excès de richesse privée, créé de nouvelles formes de la haine, non une nouvelle forme d'amour .

Quelle espérance est, au temps présent, et en France, dans l'esprit ouvrier ? Son désir est d'augmentation du salaire et du repos, à quoi le patronat oppose sa volonté de maintien du bénéfice. Les uns, acheteurs de travail, les autres, vendeurs, cherchent une toujours meilleure part ; leurs organisations syndicales font entre elles du marchandage ; mais pour quel grand but commun ? Y a-t-il dans l'âme du travail une chose supérieure au prix du travail ?

Notre seule force de fabrication justifie-t-elle l'orgueil européen d'être civilisé et éducateur de l'Afrique et de l'Asie par la religion, le commerce et l'industrie ? Conquérants de l'Algérie nous avons enseigné des besoins nouveaux aux Arabes et à vivre avec plus de complications en s'obligeant à plus de travail. Les premiers chargements expédiés sur le tronçon des voies en construction sont des fûts d'eau-de-vie pour les indigènes qui travaillent à la pose du rail civilisateur. L'ouvrier européen est-il plus heureux parce qu'il voit à une pendule en zinc doré, ornant sa cheminée, l'heure d'aller à l'usine ? Un ébéniste à deux francs de l'heure qui ne veut travailler que quatre jours par semaine n'est pas bien différent de ce commissionnaire arabe qui porte pour cinquante centimes une valise et refuse de refaire la même course pour un franc, car dix sous le pourvoient jusqu'au lendemain.

L'Algérie a employé sa plus vaillante main-d'œuvre au défrichement des champs de palmiers nains, dur travail, où il faut en plein soleil, piocher profondément

pour extraire les tenaces racines. Dans ces terrains si péniblement remués on a planté de la vigne. Avant la conquête les indigènes buvaient de l'eau. Il a fallu tout ce labeur pour changer la modestie de leur breuvage séculaire et leur faciliter l'ivrognerie.

Le chamelier emporte de la farine torréfiée, en délaye à l'heure du repas une poignée dans un coin de son burnous, la roule en boulettes et l'avale : farine cuite et eau crue, pain du nomade sans four.

Nous, sédentaires, cuisons l'eau et la farine ensemble et voulons de la viande à chaque repas. Qui a raison de l'Arabe qui part avec des dattes dans son capuchon et s'assied devant le torrent débordé jusqu'à ce que les eaux baissent ou de l'ouvrier chronométré dont le temps de travail est compté à la seconde ? La maigreur de l'Africain qui fait un repas de six figues mais dévore un gigot quand il trouve du mouton, lui est-elle plus pénible que celle de l'ouvrier de grand feu nourri régulièrement et desséché par la flamme.

Quelle civilisation a réalisé le malheur ?

Notre rage de travail a fait la rage de la bataille et surexcité l'activité des hommes sans leur créer une condition bien préférable à celle des nations de peu d'industrie.

La dératisation n'est pas aussi avancée que la guerre. Les civilisés n'ont pas autant fait pour tuer les rats que pour se tuer entre eux.

Les populations des usines qui boivent l'alcool et lisent le journal ne sont pas d'une qualité de vie supérieure au Bédouin qui boit de l'eau et prie vers la Mecque. Nous perdons par les techniques nouvelles la vieille joie au travail. Auprès des ouvriers de l'Afrique et de l'Asie, les nôtres ne peuvent pas être tellement fiers de leur ouvrage. La broderie chinoise aussi parfaite à l'envers qu'à l'endroit, la porcelaine et les laques nous rappellent une perfection que nos abondantes fabrications en série nous font oublier. Faisons-nous mieux que les mosaïques et

les armes arabes ? La sculpture en plein bois d'un moucharabieh n'est pas imitable par beaucoup de nos ouvriers du faubourg Saint-Antoine, à Paris, et par aucun des sculpteurs du Locquignol, village bûcheron en forêt de Mormal, qui depuis plusieurs générations entaillent les panneaux pour l'ébénisterie.

Sommes-nous plus délicats dans nos mœurs domestiques que ces Africains du Nord dominés par nous. Ils se déchaussent pour marcher sur le sol des chambres : délicatesse qu'on ne retrouve en France que dans les familles ouvrières de Flandre où les femmes vont à pied de bas sur le parquet ciré, coutume maure peut-être apportée par les Espagnols. Ne pas piétiner dans la maison avec le cuir qui a touché la poussière et la boue de la rue est une hygiène dont nous ne sommes pas capables.

Notre science n'a pas encore détruit la tuberculose, la syphilis et notre industrie développe toutes ces pourritures. L'état sanitaire sous la tente arabe est-il bien inférieur à celui de nos taudis ouvriers. Les Africains ont autant d'ophtalmiques que nous de pulmonaires. Leurs yeux suppurent, à nous les poumons. Ils ne sont pas enviables. Les familles nombreuses des puantes maisons parisiennes de Belleville le sont-elles ?

Mais nous avons augmenté la puissance de la guerre. Par l'usage que nous avons fait de la chimie, faut-il tenir Lavoisier pour un bienfaiteur ou un malfaiteur de l'humanité. Notons les services de cette science et ses méfaits : les explosifs, les gaz asphyxiants. Pasteur a inventé la microbiologie ; les services de dévastation des armées en campagne s'en servent pour infecter les eaux. Quelle importance auront les armements de fer dans les guerres de l'avenir ? On se battra par empoisonnements. Nous sommes peut-être au commencement d'une ère nouvelle du massacre comme on fut à l'invention de la poudre à canon. Notre prétention à enseigner le monde ne nous vient que de savoir mieux tuer que les vieilles civilisations qui en ont perdu la puissance.

Affolés de travail et d'homicide nous sommes incapables de formuler un droit nouveau de la fraternité des peuples.

Qu'avons-nous donc tant changé que la guerre dans la condition humaine ? Les tribus indiennes se ravitaillaient en tirant à l'arc sur les bisons pullulant dans la prairie aux herbes altières.

Il y avait plus de pitance que la population indigène n'avait de faim, dans les rivières et les lacs peuplés de truites et de saumons, aliments pour nous de luxe, sauf aux Bretons du bord de l'Aulne qui, s'embauchant ouvriers agricoles, topent la main dans la main de n'avoir que trois fois par semaine des repas de saumon ; ce poisson qu'il n'y a qu'à prendre, coûte moins au fermier que le cochon engraissé à la ferme.

La richesse alimentaire des rivières canadiennes est expédiée aujourd'hui dans le monde entier par des usines de conserves alors que le paysan breton n'a pas encore organisé l'envoi du poisson frais aux halles de Paris et laisse pourrir ce qu'il ne mange pas, comme faisaient ces tribus indiennes n'extrayant rien d'un sol plein de combustible et de métaux, n'utilisant pour se loger et naviguer que les matières les plus faciles : le cuir des bêtes, l'écorce des arbres.

Les nègres qui n'ont pour subsister qu'à lever la main vers les fruits, sont-ils plus dégradés que des prolétaires tuberculeux des taudis de Londres ou de Paris qui n'ont de pain qu'en s'épuisant de travail ?

La crasse a augmenté par l'entassement et subsiste même aux maisons des champs. Combien de fermes françaises pour qui le gros tas de fumier devant la porte est un signe de richesse, prouvant le nombre de bêtes. Le fermier, encore fier de l'ordure profitable, ne sort de chez lui qu'en marchant dans la merde.

La grande civilisation virulente produit les mêmes résultats que la grande sauvagerie. Sous une classe pour-

vue de bien-être vivent des parties de la population sans hygiène, sans bonheur.

Les habitants de la pointe Saint-Mathieu se chauffent à la bouse de vache. La défécation des bêtes est leur combustible. Ils en font à la main des galettes qu'ils collent sur les murs jusqu'à dessication. Toutes les clôtures de pierre sont écailleuses de ces plaques noires.

A l'ancienne sauvagerie que nous n'avons pas entièrement abolie nous ajoutons celle du profit par quoi le propriétaire de l'usine tue la joie des hommes qu'il paie et le propriétaire du champ se fait une âme de cruauté.

Un soldat étant, en janvier 1918, mourant à l'hôpital de Belfort, on prévint son père et sa mère, paysans qui arrivèrent par le train du matin. La mère dit à l'infirmière : Je l'ai bien embrassé, il va mourir. Maintenant, il faut nous en aller soigner les bêtes.

Ils reprirent le train du soir. L'agonie de l'enfant dura jusqu'au lendemain.

Nous, Français, sommes riches de l'argent qu'on connaît par les rôles d'impôts et par celui que nous cachons. Une usine qui construit depuis un siècle des coffres-forts, en fabrique chaque année davantage. Elle lance un modèle de petit coffre domestique dont elle sortira 5.000 en 1919, 10.000 en 1920 ; car l'impôt sur le revenu donne à chacun le désir de garder ses richesses en son privé.

Nous ne sommes pas libres de réduire notre industrie, malgré que nous aimions être petits rentiers. Le calme de l'homme content de peu n'est pas digne que de mépris. Mais il s'oppose à la grande fortune industrielle de la nation. La poursuite de la richesse par la vitesse de fabrication mène l'humanité plus sûrement à la guerre qu'au bonheur.

Il y a une sauvagerie du travail, une barbarie de l'industrie.

A produire par des techniques plus puissantes l'ouvrier gagne d'aller au cinématographe et de boire

l'alcool. Le machinisme n'a pas donné la joie. Il a permis la tuerie énorme. Nous avons obtenu du travail bien des méfaits. Nous n'en avons pas tiré une religion nouvelle.

Un heureux changement dans la condition humaine a été la suppression des famines. Nous les avons retrouvées par la guerre. Le travail devient l'ennemi du travailleur qui n'y peut plus trouver un plaisir. Est-ce par un sens juste de l'avenir humain et du malheur définitif de cette civilisation que la lutte ouvrière s'est toujours renouvelée contre la machine nouvelle ? Ou bien le bonheur possible est-il dans la mécanisation augmentée.

Ne sommes-nous qu'au commencement de ce qui doit être atteint et le salut est-il par accélérer l'expérience au lieu de la ralentir ? Il n'y a pas d'autre possibilité. Dans la guerre il a fallu sauver la nation par l'usine et faire le travail même sous sa forme la plus malheureuse. Pouvons-nous aujourd'hui rêver si l'homme n'endurera pas dans ses métiers une toujours plus grande malédiction et le décourager du labeur ? Qu'il cherche la justice. L'ère nouvelle commence où disparaîtra le patronat qui ne dure que pour le malheur du monde. Faire fortune doit devenir pour l'individu une pratique impossible comme est devenu se faire justice. Nous sommes près du salut, si nous voulons être justes. Nous épuisons l'homme pour lui donner les moyens de consommer davantage et ainsi de se consommer lui-même.

La pathologie du travail augmente par le sabotage, le freinage et les procédés d'exploitation par le salaire. Devons-nous désespérer ? Non. Le dégoût n'a jamais eu raison dans le monde. Puisque nous vivons. Le pessimisme n'a pas en France de force durable. Après les famines et les pestes, la France sous le ravage anglais, ce n'est point le Désespoir qui surgit mais Jeanne d'Arc : l'Espérance.

Ce pays qui semblait perdu, où l'homme affamé paissait l'herbe de la terre en friche, pouvait encore devenir

la grande nation de Louis XIV, fournir la force à la Révolution et à ce criminel magnifique : Napoléon.

De quoi la France épuisée de 1919 est-elle capable ? Son destin contient peut-être une grandeur inconnue à son histoire. Mais ce sera le destin de son travail.

Plus d'usines qui détériorent la race. Plus de sabotage. Plus d'abrutissement. La joie de faire ce qu'on fait. Rendre au travail pleine justice et voir que la déconsidération sociale est due non à qui fait le dernier des métiers, mais à qui n'a point de métier : le rentier.

L'oisiveté doit devenir honte publique.

Ce travail tant méprisé, tant fui, voici qu'il faut l'anoblir souverainement, par une déférence de toute la nation.

Le paresseux mépris de la fortune publique est une lâcheté. Les survivants doivent conquérir une copieuse subsistance pour les enfants de qui les pères sont morts et pour les soldats revenus infirmes. Une législation d'assistance est nulle sans trésor public. Nous sommes face à la nécessité morale que la France soit riche.

Tout ce qui doit être fait pour le bien du pays, nous le savons tous. Il n'y a plus à le redire. Il faut le faire.

Qu'il soit nécessaire d'assainir la masse ouvrière, d'en ôter l'alcool, qui dira non ? Qui demandera encore des preuves et à voir « où la question en est » ? La question en est à son point de réalisation.

Ne montons plus en chaire. Au Taudis, il faut la pioche ; à l'Alcool, l'interdiction.

Préférons-nous être tempérés en toutes choses et ne pas trop corriger nos maux par bon goût, par esprit de mesure et crainte d'une réaction ? Laquelle ? Contre le Taudis, la réaction de la crasse ; contre l'Alcool, la réaction de l'abrutissement ; contre la Vie, la réaction de la mort ?

Nous n'avons rien à craindre que de ne pas assez faire. Pour sauver la chair du peuple de France, il faut y aller de toutes nos forces et nous décider contre ce qui doit mourir ou nous tuer.

Ceux qui ont survécu à cette guerre, chanceux ou adroits, reviendront-ils satisfaits à leur vie ancienne y profiter des places laissées par les morts ?

Non, les survivants sont liés toute leur vie à continuer la lutte.

Ils sont obligés de réaliser la santé du peuple et la fortune nationale.

Nous sommes tous voués par les morts au bien public qui est la justice dans le travail assaini.

Nous avons souhaité l'ère du Droit. Prenons garde à l'ère de la Fatigue.

Mais n'acceptons aucun désespoir. L'effort qui nous est possible nous est à nous-mêmes inconnu. Nous portons en nos poitrines des triomphes endormis.

Notre force dans cette guerre nous a surpris. Nous avons refait, au choc de la réalité, la découverte de notre valeur séculaire et de la solidité de nos os. La France est immensément au-dessus de l'idée que le monde se faisait d'elle et qu'elle se faisait d'elle-même. Aimons dans la race ce mystère de notre puissance d'où jaillissent des victoires émerveillées. Un Destin souriant habite notre âme triomphale. Ne doutons pas de nous. Nous sommes exactement capables d'un effort énorme et prolongé. Nous saurons vaincre en nous tout ce qui assaille la France.

La plus grande force de ce temps est la force ouvrière. C'est par elle que le monde change. La transformation des sociétés n'est plus due à la prédication d'un homme mais à la pesée des foules au travail. Les métiers sont à eux-mêmes leurs prophètes et s'annoncent une religion où l'acte de foi n'est pas de croire mais de travailler. L'humanité refait son âme plus avec ses mains qu'avec sa pensée. Par la force ouvrière les hommes fraternisent à travers le monde mieux que par la force religieuse. Il ne peut plus y avoir de salut hors le travail. La nation qui lui laisse l'Alcool, le Taudis, est comme celle qui enivrerait son Messie. Le vieux profit a assez fouetté, cru-

cifié et fait crever, de l'esclave au salarié, ceux qui portaient la dure peine de nourrir le monde. Nous serons sauvés quand nous aurons compris, après deux mille ans d'hésitation que la plus pure grandeur de l'homme est de semer le blé et de tenir l'outil.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

LES MAINS BLANCHES.......................... PAGE 7
LA RENTE ET LE SALAIRE.................. PAGE 20
LE RENFORT................................ PAGE 25
L'HONNEUR DU MÉTIER..................... PAGE 30
LES USINEURS............................ PAGE 34
LE TRAVAIL CADENCÉ...................... PAGE 47
L'ESPRIT D'INVENTION.................... PAGE 53
LE GOUT DU HAUT SALAIRE................. PAGE 57
RÉPONSES A PIERRE HAMP.................. PAGE 60
RÉPONSES A L'UNION CORPORATIVE DES OUVRIERS MÉCANICIENS.......... PAGE 64
L'INVASION DES MÉTIERS.................. PAGE 68
LA LOI DE L'AN IV SUR LES MANUFACTURES D'ARMES............ PAGE 71
PROPOSITION DE CONFÉRENCE............... PAGE 82
LA PUISSANCE DE L'EXACTITUDE............ PAGE 85
LE FREINAGE............................. PAGE 87
LE MASSACRE DES OUTILS.................. PAGE 93
LA PSYCHOLOGIE DU SALAIRE............... PAGE 95
FILS DE PATRONS......................... PAGE 98
LE TRAVAIL TUEUR........................ PAGE 100
QUELLE EST LA MÉTHODE OUVRIÈRE ?........ PAGE 102
LA PEINE PERDUE......................... PAGE 107
LE BATEAU DE PIERRE..................... PAGE 111
LE VIEUX COMPAGNONNAGE.................. PAGE 115
LA GUERRE DU SALAIRE.................... PAGE 118
LE SALAIRE EMPIRIQUE.................... PAGE 120
LE SALAIRE RÉTRACTILE................... PAGE 125
LE SALAIRE FAMILIAL..................... PAGE 129
LE SALAIRE CHARITABLE................... PAGE 132
LE SALAIRE RÉGIONAL..................... PAGE 134
LE POURBOIRE............................ PAGE 137
LA PROFITABLE JUSTICE................... PAGE 140
LE SALAIRE DU SOLDAT.................... PAGE 142

LA COURTE JOURNÉE........................ PAGE 146
LA DOUBLE JOURNÉE........................ PAGE 152
L'ART ET LE TRAVAIL........................ PAGE 158
LES FACULTÉS DU TRAVAIL.................. PAGE 161
TECHNIQUE ET RÉVOLUTION.................. PAGE 165
LA FORCE LÉGISLATRICE DU BRUIT .... PAGE 168
LE DROIT DE MANIFESTATION............... PAGE 171
LE GOUVERNEMENT OUVRIER............... PAGE 173
UN TEMPS NOUVEAU........................ PAGE 181
L'INVENTION MÉCANIQUE.................. PAGE 186
RUSKIN ET TAYLOR......................... PAGE 190
LE SABOTAGE.............................. PAGE 201
LE TRAVAIL ET LA GUERRE................. PAGE 210
OUVRIERS ÉTRANGERS...................... PAGE 217
OUVRIÈRES FRANÇAISES.................... PAGE 226
LA BRISEUSE D'OUTILS..................... PAGE 246
LE QUART EN MOINS........................ PAGE 249
LE SOUS-SALAIRE FÉMININ.................. PAGE 253
LE SEXE DES MÉTIERS...................... PAGE 256
LE DUR MÉTIER DE MATERNITÉ.............. PAGE 267
LA CRÈCHE D'USINE........................ PAGE 272
LE TRAVAIL ENNEMI........................ PAGE 274
LES ENFANTS VAGABONDS................... PAGE 279
LE REPAS DE FAMILLE...................... PAGE 282
LES MÉTIERS DESTRUCTEURS................ PAGE 286
LA MALÉDICTION........................... PAGE 289
LE TAUDIS................................ PAGE 292
LA VICTOIRE DE LA FRANCE SUR LES FRANÇAIS. PAGE 318
LES BRACONNIERS DU TRAVAIL.............. PAGE 330
LA POULE AU POT.......................... PAGE 334
ROUSPÉTANCE.............................. PAGE 337
LE GOUT DE L'ILLÉGALITÉ.................. PAGE 340
COLBERT ET BISMARCK DANS LES LOIS OUVRIÈRES. PAGE 344
ASSURANCE ET ÉCONOMIE................... PAGE 351
LA RELIGION DU TRAVAIL................... PAGE 354

ACHEVÉ D'IMPRIMER PAR
PAUL PIGELET & FILS
A ORLÉANS LE VINGT-SIX JUIN
MIL NEUF CENT DIX NEUF



